

Toujours vivants, état stable

Analyses des budgets provinciaux et territoriaux 2012-2013 vus de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

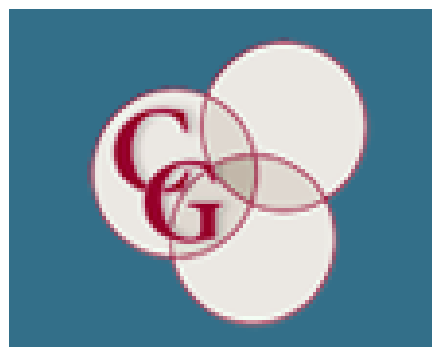


Conférence Canadienne des arts/
Centre d'études en gouvernance, Université d'Ottawa

Ces analyses ont été préparées sous commande et avec la collaboration de la Conférence canadienne des arts (CCA). Les opinions exprimées sont les vues personnelles des auteurs et non celles de la CCA ou de l'Université d'Ottawa.



Conférence canadienne des arts



Centre d'études en gouvernance
Université d'Ottawa

Avant-propos

Pendant plusieurs années, la Conférence canadienne des arts (CCA) a publié une analyse de l'impact du Budget fédéral, analyse qui s'est avérée très utile pour les responsables des politiques et pour les universitaires qui tentent de déchiffrer les implications souvent obscures des décisions de financement des arts et de la culture.¹ Dans le Plan d'affaires 2012-2017 qu'elle a adopté en mars 2012, la CCA avait identifié le besoin d'analyses similaires pour ce qui concerne l'impact des budgets provinciaux et territoriaux sur le secteur culturel de chacune de ces juridictions.

C'est ainsi qu'à l'été 2012, la CCA et le Centre d'études en gouvernance de l'Université d'Ottawa ont établi un partenariat afin de coordonner la rédaction et la publication de telles analyses. Ce travail était à moitié complété lorsque la CCA s'est vue forcée de suspendre les activités de son Secrétariat, à la suite de la perte du financement que depuis 47 ans elle recevait du gouvernement fédéral. Avant de fermer ses portes, la CCA s'est cependant engagée à publier le document et il fut décidé conjointement que le projet serait complété, chaque partie étant convaincue que le besoin lui n'était pas disparu. En attendant de connaître quel sera le sort final de la CCA, le Centre d'études en gouvernance s'est engagé à explorer des sources alternatives de revenu et espère que l'on pourra trouver les moyens de poursuivre dans les années à venir l'Analyse des budgets fédéral, provinciaux et territoriaux vus de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine.

Il faut reconnaître qu'il est difficile de faire des comparaisons entre les politiques et les budgets que les provinces et les territoires adoptent face à la culture. D'abord, chaque province et territoire a sa propre « corbeille » de politiques et de programmes en culture. Deuxièmement, on ne recense pas toujours toutes les dépenses et les revenus consacrés à la culture. Troisièmement, chaque province et territoire administre différemment les revenus et dépenses attachés à la culture. Enfin, et c'est peut-être là ce qu'il a de plus important, chaque province et territoire a une histoire différente en ce qui a trait à l'appui accordé à la culture, ces différences découlant de contextes politiques, économique et sociaux différents.

Face à tant de difficultés, pourquoi avoir entrepris pareille analyse? Essentiellement parce qu'il n'existe rien à ce chapitre et que face à la décision de Statistique Canada de mettre fin à son *Rapport sur les dépenses publiques en culture*, il nous est apparu opportun de lancer une série qui permettrait à tout le moins d'examiner les variations d'une année à l'autre de l'appui que les deux niveaux séniors de gouvernement accordent à la culture et de tenter d'en discerner les tendances.

Nous espérons que ce survol, même si par malheur il n'avait pas de lendemains, puisse être utile au moment même où les autres sources d'information sur la santé des secteurs culturels disparaissent ou deviennent moins fréquentes.

Caroline Andrew
Centre d'études en gouvernance

Alain Pineau
Conférence canadienne des arts

Février 2013

¹ La plus récente édition de cette analyse était [Budget 2012: Des répercussions plus graves que le choc initial](#)

Remerciements

La publication de ce document n'aurait pas été possible sans la généreuse participation de nombreuses personnes qui ont travaillé bénévolement pour que le projet soit complété. Tous ceux et celles identifiés ci-après méritent des remerciements pour leur contribution, mais une reconnaissance toute particulière va à M. Jean-Guy Chaussé, qui a généreusement accepté de faire pro bono la traduction de l'anglais au français, ainsi qu'à Mme Sharon Jeannotte qui a passé des heures à réviser le matériel pour s'assurer que les versions anglaise et française étaient en parfaite concordance.

Rédacteurs en chef : Sharon Jeannotte
Alain Pineau

Auteurs: Alison Beale
Angela Birdsell
Annette Campbell
Joy Cohnstaedt
Patrice Dutil
Monica Gattinger
Sharon Jeannotte
Keith McPhail
Bruce Porter
Diane Saint-Pierre
Sue Stewart
Karen Wall

Recherche : Gowoon Lee
Tamara Dolan

Publication : Angela Franovic
Kimberly Wilson

Traduction : Jean-Guy Chaussé
Alain Pineau

Table des matières

SURVOL NATIONAL – Analyse de M. Sharon Jeannotte	6
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR – Analyse de Bruce Porter.....	19
NOUVELLE-ÉCOSSE – Analyse de Keith McPhail.....	34
NOUVEAU- BRUNSWICK – Analyse d’Angela Birdsell.....	51
L’ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD – Analyse d’Annette Campbell.....	67
QUÉBEC – Analyse de Diane Saint-Pierre	79
ONTARIO – Analyse de Monia Gattinger.....	106
MANITOBA – Analyse de Joy Cohnstaedt	120
SASKATCHEWAN – Analyse de Sue Stewart	133
ALBERTA – Analyse de Karen Wall.....	149
COLOMBIE- BRITANNIQUE – Analyse d’Alison Beale	167
NUNAVUT – Analyse de Patrice Dutil.....	182
TERRITOIRES DU NORD-OUEST – Analyse de Patrice Dutil.....	192
YUKON – Analyse de Patrice Dutil.....	201



Toujours vivants, état stable

Survol national des budgets provinciaux et territoriaux 2012-13 vus de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

M. Sharon Jeannotte

2013

Toujours vivants, état stable :

Survol national des budgets provinciaux et territoriaux 2012-13 vus de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

M. Sharon Jeannotte, Professionnelle en résidence, Centre d'études en gouvernance, Université d'Ottawa

Introduction

Points saillants

- **Les budgets culturels sont gelés dans la plupart des juridictions**
- **Le crédit d'impôt pour salaires dans l'industrie du cinéma aboli en Saskatchewan mais maintenu dans la plupart des autres juridictions**
- **Plusieurs provinces adoptent ou améliorent les crédits d'impôt pour les activités artistiques pour les jeunes**
- **Dans certaines juridictions, les réductions fédérales en culture accroissent l'impact des réductions provinciales**
- **Au Nouveau-Brunswick, gel du budget culturel dans l'attente d'une révision majeure de la politique culturelle**
- **Deux budgets de suite au Québec, le second moins généreux que le premier pour le secteur culturel**
- **L'Ontario coupe dans la culture mais épargne le Conseil des arts de l'Ontario et la Fondation Trillium.**

Lutte aux déficits budgétaires, pressions sociales, inquiétudes quant à la qualité de vie et le désir d'une économie davantage axée sur la créativité, toutes des considérations qui forment la toile de fond aux budgets 2012-2013 dans les provinces et territoires. La façon dont historiquement chaque province et territoire a abordé son appui pour le secteur culturel a évidemment influencé les décisions des uns et des autres dans l'exercice budgétaire de cette année, mais en même temps, certaines ruptures d'avec le passé ont créé ici et là des environnements imprévus. Certaines des provinces et territoires qui ont traditionnellement accordé un appui généreux à ce secteur d'activité se sont vus forcés par les circonstances d'effectuer des retranchements. D'autres, moins généreuses par le passé, réexaminent leur politiques et considèrent de nouvelles approches. Enfin, certaines maintiennent un statu quo inconfortable face à des changements préoccupants dans d'autres secteurs.

Cette publication – *Toujours vivants, état stable* – offre un survol de ces budgets afin d'en discerner les faits saillants, les hauts et les bas et les tendances. On a demandé aux auteurs de structurer leur analyse selon quatre considérations : le contexte du budget, son impact sur le secteur culturel, les réactions des milieux culturels et les

implications pour l'avenir. Cette section d'introduction à l'ensemble du rapport suit la même approche.

Contexte

Les facteurs économiques

On a demandé aux divers auteurs de camper leur analyse du budget provincial ou territorial dans son contexte local. Il n'est sans doute pas surprenant que le facteur contextuel le plus fréquemment mentionné soit le climat fiscal de chaque juridiction.

Les deux provinces les plus peuplées – l’Ontario et le Québec – ont été durement frappées par la récession globale de 2009-2010, la crise de la dette en Europe et le fameux « précipice fiscal » aux États-Unis. Confrontés avec des déficits et une dette croissante, les ministres des finances des deux provinces ont mis l’accent sur la réduction du déficit budgétaire, principalement par le biais de la réduction des dépenses. En Ontario, le budget comprenait des réductions majeures des augmentations de dépenses préalablement prévues, y compris l’annulation de projets d’infrastructure, des gels de salaires et des abolitions de postes dans la fonction publique. Au Québec, il y a eu non pas un mais deux budgets déposés à l’Assemblée nationale : le premier en mars 2012 par le gouvernement libéral et le second en novembre par le nouveau gouvernement du Parti Québécois. Cependant, l’un et l’autre s’engagent à l’atteinte de l’équilibre budgétaire en 2013-2014 par le biais de réductions importantes des dépenses publiques et de hausses de revenu provenant de mesures telles que l’augmentation des taxes sur l’alcool et le tabac.

Mais les contraintes fiscales ne sont pas confinées aux plus grosses provinces. Ainsi, la Nouvelle-Écosse et l’Île-du-Prince-Édouard cherchent à équilibrer leurs budgets en réduisant les dépenses, la première en imposant des réductions de 1 % à tous les ministères et agences et la seconde en coupant de 3 à 5% dans tous les budgets, sauf ceux consacrés à la santé et à l’éducation.

Même les provinces ou territoires qui ont jusqu’à récemment connu un boom économique accusent des renversements de vapeur. Après plusieurs années de surplus, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador prévoit un déficit important, ce qui le mène à faire de modestes réductions dans les dépenses. Les Territoires du Nord-Ouest ont connu un ralentissement économique particulièrement sévère, ce qui pousse le gouvernement territorial à chercher des façons de stimuler l’économie locale. Certaines juridictions qui dépendent lourdement des partenariats et des transferts fédéraux, comme le Manitoba, l’Île-du-Prince-Édouard et les Territoires, jouissent de peu de marge de manœuvre en termes de fiscalité et l’impact des mesures provinciales et territoriales a été éclipsé par celui des réductions imposées dans le budget fédéral.

Le **Tableau 1** range provinces et territoires en fonction des dépenses en culture par habitant durant la période de 2007 à 2010. Ces montants ont été établis par Hill Stratégies à partir des rapports de Statistique Canada *Dépenses des gouvernements en culture*, qui incluent les bibliothèques, les ressources patrimoniales, les arts du spectacle, la littérature, les arts visuels, les métiers d’art, la radiodiffusion, le film et la vidéo, les enregistrements sonores, le multiculturalisme, l’enseignement des arts et les activités multidisciplinaires. Les dépenses gouvernementales recensées couvrent les frais d’exploitation et d’immobilisations, les subventions à l’exploitation et aux immobilisations, mais ne comprennent pas les crédits d’impôt et autres formes d’intervention indirectes.

Dans ce tableau, on a isolé les territoires des provinces à cause de leurs faibles populations et du fait qu’ils définissent la culture de façon différente (incluant par exemple la préservation des langues et coutumes autochtones). Il est opportun de souligner que proportionnellement parlant, les gouvernements des territoires font preuve de plus de générosité à l’égard de la culture que leurs collègues des provinces.¹ Il convient également de signaler qu’en dépit de variations dans le rang occupé d’une année à l’autre par l’une ou l’autre des juridictions, cinq provinces, – le

¹ Utilisant une définition plus restreinte de la culture dans ses analyses du Yukon, des Territoires de Nord-Ouest et du Nunavut, Patrice Dutil conclut à des dépenses par habitant respectives de 307 \$, 52 \$ et 63 \$ pour 2011-2012.

Manitoba, la Saskatchewan, Terre-Neuve-et-Labrador, Québec et l'Île-du-Prince-Édouard – occupent régulièrement le devant du peloton alors que les autres provinces – l'Alberta, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et la Colombie-Britannique – occupent constamment les derniers rangs.

Table 1

**Dépenses provinciales et territoriales en culture par habitant
2007-2010**

(en dollars courants)

Provinces	2007-2008 / Rang	2008-2009 / Rang	2009-2010 / Rang
Manitoba	144 /1	116 /5	117 /5
Saskatchewan	139 /2	132 /2	149 /2
Terre-Neuve-et-Labrador	124 /3	139 /1	156 /1
Québec	118 /4	121 /4	125 /4
Île-du-Prince-Édouard	117 /5	123 /3	129 /3
Alberta	93 /6	104 /7	102 /7
Nouvelle-Écosse	88 /7	98 /8	102 /7
Nouveau-Brunswick	87 /8	106 /6	107 /6
Colombie-Britannique	76 /9	62 /10	54 /9
Ontario	55 /10	69 /9	63 /8
Territoires	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Yukon	524 /1	549 /1	628 /1
Territoires du Nord-Ouest	235 /2	199 /3	228 /3
Nunavut	172 /3	242 /2	279 /2
Moyenne provinciale	86	92	90

SOURCES: Hill Stratégies, [Recherche sur les arts Vol. 9 no.5](#), novembre 2010
Hill Stratégies, [Recherche sur les arts Vol. 10 no 1](#), juillet 2011
Hill Stratégies, [Recherche sur les arts Vol 11, no. 1](#), juin 2012

Provinces et territoires citent fréquemment la faible croissance de leurs économies et le niveau élevé de la dette publique pour justifier les restrictions imposées aux dépenses publiques en culture. Cependant, la situation fiscale à court terme ne constitue pas nécessairement un bon

indicateur du niveau passé ou présent de ces dépenses. Le **Tableau 2** compare la croissance du PIB en 2011 pour chaque province et territoire en regard de leur rang en termes de dépenses en culture par habitant en 2009-2010. Alors que le Yukon occupe le premier rang tant pour la croissance du PIB et des investissements en culture par habitant, l'Alberta occupe le second rang pour la croissance économique mais le dixième rang des treize juridictions (le septième des provinces) en ce qui a trait aux investissements culturels. Par contraste, les Territoires du Nord-Ouest, qui accusent un déclin du PIB, continuent d'occuper le troisième rang pour les dépenses en culture. À l'autre extrême, la Colombie-Britannique et Terre-Neuve-et-Labrador affichent toutes deux une croissance modérée du PIB en 2011, mais Terre-Neuve occupe le premier rang des provinces (et le quatrième au total) pour ce qui est du financement par habitant de la culture alors que la Colombie-Britannique continue d'être bonne dernière au pays.

Tableau 2

Croissance du PIB provincial/territorial (%) et dépenses en culture par habitant (\$)

Province / Territoire	Croissance du PIB en 2011	Rang pour le PIB	Dépense en culture par habitant pour 2009-2010	Rang pour les dépenses en culture
Yukon	6.5	1	628	1
Alberta	5.1	2	102	10
Saskatchewan	4.9	3	149	5
Nunavut	4.6	4	279	2
Terre-Neuve et Labrador	3.0	5	156	4
Colombie-Britannique	2.8	6	54	12
Manitoba	2.0	7	117	8
Québec	1.9	8	125	7
Ontario	1.8	9	63	11
Île-du-Prince-Édouard	1.6	10	129	6
Nouvelle-Écosse	.5	11	102	10
Nouveau- Brunswick	0	12	107	9
Territoire du nord-ouest	-5.1	13	228	3

SOURCES: Statistique Canada, [Le Quotidien, 19 novembre 2012](#)
Hill Stratégies, [Recherche sur les arts Vol 11, no. 1](#), juin 2012

Les facteurs sociaux

Dans certaines provinces, comme l'Alberta, Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse, la culture est perçue comme un moyen de promouvoir l'essor de communautés créatrices et

prospères qui attirent touristes et travailleurs du savoir. Cette notion est cependant moins en évidence dans les autres provinces et territoires. Il y a clairement plus de facteurs qui interviennent dans la décision d'un gouvernement provincial d'investir en culture que de simples considérations économiques, une réalité que les divers auteurs de ces analyses ont mise en évidence dans leurs descriptions des contextes sociopolitiques influant sur les mesures budgétaires visant le secteur culturel.

On constate en effet que les enjeux sociaux et politiques ont joué un rôle important en 2012 dans certaines provinces et certains territoires. Au Québec, les grèves étudiantes ont mené à des semaines de confrontations dans la rue, manifestations qui se sont vite répandues à d'autres couches de la société mécontentes des politiques du gouvernement libéral provincial et désillusionnées par les preuves de plus en plus nombreuses d'une corruption généralisée dans l'attribution de contrats municipaux dans l'industrie de la construction. En Ontario, la démission du premier ministre, suivie par la prorogation de l'assemblée législative, a miné la stabilité du gouvernement minoritaire et provoqué une série de grèves tournantes de la part des enseignants en réponse aux mesures budgétaires perçues comme une attaque contre le droit à la négociation collective.

En Saskatchewan, une économie en pleine croissance s'accompagne d'une hausse de la criminalité, de tensions raciales persistantes avec la population autochtone, d'une hausse des prix du logement et d'une pénurie de loyers à prix modeste. Tant en Alberta qu'en Saskatchewan, des inquiétudes croissantes face à la pénurie de main-d'œuvre et la qualité de la vie ont poussé les gouvernements provinciaux à mettre l'accent sur comment attirer et garder les travailleurs et à adopter des mesures visant les communautés. Dans les deux provinces, le secteur culturel se voit appelé de plus en plus à contribuer à l'établissement de communautés cohésives par le biais d'activités visant les familles.

Au Nouveau-Brunswick, on constate une préoccupation continue face à des niveaux de revenu et de littératie inférieurs à ceux des autres provinces. L'éparpillement de la population et les faibles investissements municipaux en culture contribuent à freiner les investissements provinciaux dans ce secteur, en dépit de la perception que les changements économiques, technologiques et démographiques vont exiger un réexamen du rôle de la culture dans la prospérité et le bien-être.

Au Yukon et au Nunavut, une croissance économique accélérée et la jeunesse des populations ont poussé l'amélioration des systèmes d'éducation et le logement au rang des grandes priorités. Dans ces juridictions, pareilles préoccupations sont intimement liées aux politiques culturelles à cause des liens entre la culture, la langue, l'éducation, les communications, les priorités en infrastructure, et des politiques qui cherchent à établir un équilibre entre les modes traditionnels de vie et une économie en pleine expansion basée sur l'exploitation des ressources.

Les facteurs sociaux et politiques forment donc un fond de scène critique pour l'établissement des budgets provinciaux et territoriaux: même s'ils cèdent souvent le pas aux considérations économiques, ils doivent être pris en compte dans toute évaluation des impacts des budgets sur le secteur culturel.

Impact des budgets provinciaux et territoriaux sur le secteur culturel

Quand on considère l'impact sur la culture des budgets provinciaux et territoriaux dans leur ensemble, l'impression dominante en est une de stabilité. Dans quelques provinces et territoires,

dont le Québec et le Yukon, on constate de modestes accroissements dans certains sous-secteurs mais en général, les sommes consacrées à la culture ont soit été maintenues à leurs niveaux antérieurs (c'est le cas en Colombie-Britannique, en Alberta et au Manitoba) soit réduites (comme en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador). Comme on le fait remarquer dans l'analyse de l'Ontario, rien de mortel, mais rien de bien encourageant non plus.

Impact sur les industries culturelles

Il fait peu de doute que l'impact culturel qui a attiré le plus l'attention dans les budgets provinciaux et territoriaux aura été l'élimination par le gouvernement de la Saskatchewan du crédit d'impôt pour l'emploi dans l'industrie cinématographique. Cette mesure budgétaire a été couverte par l'ensemble des médias à travers le pays, tout comme la vague de protestation au sein de l'industrie provinciale du film et de la télévision. Le crédit d'impôt coûtait environ huit millions de dollars par année au gouvernement de la Saskatchewan mais générait des revenus annuels de près de 45 millions de dollars. Malgré le fait que le gouvernement provincial ait par la suite remplacé ce crédit d'impôt par un crédit d'impôt non-remboursable pour la production film, télévision et en arts numériques, un sondage auprès des milieux de production de film et de vidéo rapportait que plus de 50% d'entre eux prévoient une perte de revenu et d'emploi et que plusieurs se préparaient à quitter la province.

Bien qu'aucune des autres provinces ne soit allée aussi loin que la Saskatchewan en éliminant un appui important pour une industrie culturelle, un certain nombre d'entre elles ont annoncé des réductions dont l'impact sera vraisemblablement négatif. L'[Ontario Media Development Corporation](#) et le régime de crédits d'impôt pour l'audiovisuel et l'édition ont sans doute été maintenus, fût-ce légèrement à la baisse, mais le gouvernement a signifié au diffuseur public [TV Ontario](#) qu'il devra réduire sa dépendance à l'égard du trésor public et a conséquemment dû couper deux millions de dollars dans son budget. Le budget de Terre-Neuve-et-Labrador a réduit de 1,5% l'enveloppe dédiée à la [Newfoundland and Labrador Film Development Corporation](#) tandis que l'Île-du-Prince-Édouard éliminait le subside aux éditeurs.

Côté bonnes nouvelles, les provinces du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador ont préservé leurs programmes d'appui au film et à la vidéo et à l'enregistrement sonore, de même que plusieurs crédits d'impôt en appui aux industries culturelles. La Nouvelle-Écosse a même annoncé un nouveau crédit d'impôt pour les médias numériques. Au Québec, la [Société de développement des entreprises culturelles](#) et la Société de télédiffusion du Québec ([Télé-Québec](#)) se sont vu accordées de légères augmentations dans le budget de novembre du nouveau gouvernement du Parti Québécois. En Alberta, on enregistre également une modeste augmentation au budget de l'[Alberta Film Commission](#) et une minuscule à celui de l'[Alberta Multimedia Development Fund](#). En Colombie-Britannique, le gouvernement a augmenté de presque 10% le budget de la [BC Film Commission](#), vraisemblablement en réaction à la baisse de la production cinématographique dans la province, qui est passée d'un niveau record de 1,316 millions de dollars en 2009 à 1,188 millions de dollars en 2011.

Impact sur les arts

Il n'y a pas eu grands éclats quant à l'impact des budgets provinciaux et territoriaux sur le secteur des arts, sans doute parce que là aussi, on assiste généralement au maintien du statu quo à peu près partout, sauf ici et là où on relève certaines réductions modestes.

Les Conseils des arts de l'Ontario et du Québec ont échappé tous deux à des coupes majeures mais ni l'un ni l'autre n'a reçu d'augmentations significatives. Au Québec, la [Société de la Place](#)

[des arts de Montréal](#) et la [Société du grand théâtre de Québec](#) ont vu leur budget accru de près de 10%, mais en Ontario, les principales institutions culturelles – [l'Art Gallery of Ontario](#) et la [McMichael Canadian Art Collection](#) – ont perdu 1% de leur allocation et les paiements de transferts au secteur des arts ont été réduits de huit millions de dollars. Cependant la [Fondation Trillium](#) de l'Ontario, qui accorde une part des revenus des loteries à plusieurs projets culturels, a échappé au couperet. Le [Conseil des arts de Terre-Neuve-et-Labrador](#) a perdu 1.5% de son budget et le programme [Arts and Letters](#), 3%. Au Yukon, les fonds accordés aux arts ont été réduits de presque 8% et ceux du Nunavut accusent aussi un léger recul.

En Alberta, on constate que les revenus de loteries destinés à l'[Alberta Foundation for the Arts](#) (AFA) et à [Alberta Culture](#) (la division culturelle du ministère) continuent de diminuer, de 29,2 millions de dollars en 2011-2012 à 27 millions en 2012-2013 pour ce qui est de l'AFA, et de près de 180 millions de dollars à moins de 154 millions dans le cas du ministère.

Dans toutes les autres juridictions, les budgets consacrés aux arts ont été maintenus, mais cette réalité en apparence bénigne cache un développement important. Suivant l'exemple du gouvernement fédéral qui en 2011, annonçait l'établissement d'un crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants, plusieurs provinces et territoires ont créé des régimes semblables ou étendu aux arts ceux déjà existants pour les activités sportives : on recense maintenant le British Columbia's Children's Arts Credit, le Yukon's Children's Arts Tax Credit, le crédit d'impôt du Québec pour les activités artistiques et culturelles des enfants (tous annoncés cette année), le Manitoba's Children's Arts and Cultural Activity Tax Credit (introduit en 2011) et le Saskatchewan's Active Families Benefit (introduit en 2009). Cette année, la Saskatchewan a inclus dans son budget une augmentation de trois millions de dollars de ce dernier programme, le portant à douze millions de dollars. Tout en gelant les budgets consacrés aux arts, il semble que ces gouvernements provinciaux essaient entre autres choses d'encourager la communauté des arts à offrir des activités pour les enfants et à accroître ainsi leur dépendance sur les revenus générés.

Les budgets provinciaux et territoriaux de 2012 comprennent d'autres programmes indirects d'appui aux arts. À l'Île-du-Prince-Édouard, les organismes culturels sont invités à solliciter du financement du [PEI 2014 Fund](#) (5 millions \$) établi pour marquer le 150^{ème} anniversaire de la Conférence de Charlottetown de 1864, prélude à la Confédération canadienne de 1867. Plusieurs voient dans ce programme de deux ans une occasion de financement, mais il faut dire que les organismes culturels devront faire compétition aux autres groupes communautaires pour obtenir une partie de l'argent. Au Québec, le budget de mars annonçait une enveloppe de 125 millions de dollars pour célébrer le 375^{ème} anniversaire de Montréal. La majeure partie de cette somme doit aller à des projets d'infrastructure, dont la construction d'un nouveau pavillon pour le [Musée des beaux-arts de Montréal](#), ainsi qu'à des attractions touristiques. Au moment d'écrire ces lignes, il n'est pas encore clair si cette initiative sera reconduite par le nouveau gouvernement du PQ mais on peut s'attendre à ce que les arts doivent lutter pour en profiter.

À plus long terme, le gel des budgets consacrés aux arts ne peut que mener à une érosion des appuis à cause de l'inflation et de la tendance de certaines juridictions comme la Saskatchewan à accroître les responsabilités de leurs conseils des arts sans augmenter pour autant leur financement.

Impact sur le secteur du patrimoine

À une ou deux exceptions près, l'impact des budgets provinciaux et territoriaux sur le secteur du patrimoine a été neutre ou légèrement négatif.

Commençons par le négatif : au Québec, les musées nationaux doivent absorber collectivement une réduction de 2,4 % tandis que le [Conseil du patrimoine du Québec](#) et le [Centre de conservation du Québec](#) voient leurs budgets amputés respectivement de 1,6 % et 0,6%. En Ontario, le [Musée royal de l'Ontario](#), le [Centre des sciences de l'Ontario](#), [Science Nord](#), les [Royal Botanical Gardens](#), et la [Fiducie du patrimoine ontarien](#) ont chacun subi une réduction de 1% en 2012-2013, puis de 2% en 2012-2014 et 2014-2015. À Terre-Neuve-et-Labrador, l'[Heritage Foundation](#), le [Cultural Economic Development Program \(Heritage\)](#) et le [Provincial Historical Commemorations Program](#) voient leurs budgets réduits de 3%, mais ces coupures doivent être absorbées principalement par des mesures administratives. De même, [The Rooms](#) (qui abrite les Archives, la Galerie d'art et le Musée de la province) voit son budget réduit de 3%. Le programme de subventions de la [Direction des ressources historiques du Manitoba](#) perd quant à lui 2.6% de son budget.

La situation est sensiblement plus positive en Alberta et au Yukon. L'[Alberta Historical Resources Foundation](#) reçoit une augmentation de 9,3% de son budget de subventions aux projets patrimoniaux émanant des communautés et l'Historic Resources Fund reçoit également une légère augmentation. Le budget du [Royal Alberta Museum](#) croît de 10,6%, celui du [Royal Tyrell Museum](#) de 11,3% et celui du [Glenbow Museum](#) de 7%. Le budget des Sites historiques et celui des autres musées augmente de 13%, et l'allocation pour les Archives provinciales de 7,5%. Enfin, le gouvernement albertain a confirmé son engagement de verser 180 millions \$ pour la construction d'un nouveau musée provincial.

Au Yukon, le budget consacré aux ressources patrimoniales augmente de 32%, mais sans indications précises quant à la façon dont l'argent sera alloué. Le [Centre d'interprétation de la Bérinjie](#) reçoit une augmentation de 6% et on promet des investissements d'immobilisation important pour les archives territoriales. À l'instar du gouvernement de l'Alberta, celui du Yukon justifie ses investissements dans les infrastructures et le tourisme patrimonial par la contribution importante que le patrimoine fait à l'économie. Mais contrairement à l'Alberta, le Yukon s'appuie fortement sur le gouvernement fédéral, notamment Parcs Canada, pour maintenir les sites historiques naturels. Face aux [coupes sombres qui viennent d'affecter Parcs Canada](#), le gouvernement territorial pourrait faire face à des pressions pour accroître son soutien au secteur patrimonial.

Dans toutes les autres juridictions, l'appui au patrimoine a été plus ou moins gelé, bien qu'en Nouvelle-Écosse, un certain secours a été accordé aux musées provinciaux, à la Bibliothèque provinciale et aux Archives provinciales par le biais du transfert des frais d'exploitation des immeubles au ministère des Transports et des infrastructures, déjà responsable de l'entretien des édifices gouvernementaux.

Autres développements

On n'a guère fait mention des impacts sur la culture du budget du Nouveau-Brunswick dans cette analyse, principalement parce que l'appui de la province à ce secteur est en attente des résultats de la révision de la politique culturelle provinciale amorcée en août 2012. Cette révision est axée sur quatre grands thèmes : 1) la culture dans la vie quotidienne; 2) les artistes, les organismes artistiques et les professionnels de la culture; 3) le patrimoine collectif et, 4) la culture et l'économie. Dans le cadre de cet examen, le gouvernement du Nouveau-Brunswick se livre à une analyse complète des dépenses en culture par tous les ministères et tient une large consultation auprès de la communauté culturelle et des autres parties prenantes. Cette consultation a déjà identifié un certain nombre de secteurs nécessitant des ressources

additionnelles, sujet à l'approbation du gouvernement. Parmi ceux-ci, notons des investissements en infrastructures pour adapter des édifices historiques à de nouveaux usages, le besoin d'avoir des politiques visant à inscrire des œuvres d'art dans les projets de construction d'édifices publics et la nécessité d'améliorer le réseau des musées communautaires. Ce processus de renouvellement devrait être complété au début de 2013; en attendant, les budgets en culture ont été gelés aux niveaux de 2011-2012.

Réactions des communautés culturelles

Les réactions des milieux culturels aux budgets provinciaux et territoriaux vont de l'optimisme prudent à la résignation ou à l'hostilité ouverte.

L'optimisme prudent

Dans le camp des optimistes prudents, on trouve les communautés culturelles du Manitoba, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Au Manitoba, le monde de la culture est généralement satisfait de ce que la province ait maintenu ses engagements à l'égard du secteur, mais on reste appréhensif face aux impacts des réductions dans le budget fédéral, ce qui a contribué à la formation de la [Manitoba Arts and Cultural Alliance](#) dont la mission est de renforcer la représentation des intérêts du secteur.

Au Québec, les réactions au budget libéral de mars ont été positives dans leur ensemble mais mitigées en ce qui a trait à celui du gouvernement péquiste en novembre. On a généralement bien accueilli comme une expression de confiance à l'égard des milieux culturels montréalais l'annonce des investissements reliés aux célébrations du 375^{ème} anniversaire de la métropole, de même que les augmentations consenties à Société de développement des entreprises culturelles. Cependant, les réactions se sont faites plus prudentes après la présentation du budget de novembre, particulièrement en ce qui concerne le gel du budget du Conseil des arts et des lettres.

Tant en Nouvelle-Écosse qu'au Nouveau-Brunswick, l'optimisme était tempéré. Au Nouveau-Brunswick, cela est évidemment relié aux espoirs soulevés par le renouveau de la politique culturelle provinciale. En Nouvelle-Écosse, malgré un simple maintien du statu quo en matière de financement de la culture, la communauté a semblé encouragée par l'engagement du gouvernement provincial à l'endroit de l'économie créatrice, la création d'emplois et la qualité de la vie communautaire : on a généralement conclu que le verre était à demi-plein plutôt qu'à demi-vidé.

La communauté culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard se réjouit à la perspective de profiter d'un financement ponctuel accordé par le *PEI 2014 Fund* et espère que des initiatives semblables puissent voir le jour pour commémorer et le 150^{ème} anniversaire de la Confédération en 2017 et celui de l'entrée de l'Île dans cette même confédération en 2023.

La résignation

En Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario, à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nunavut, c'est avec un air de résignation que l'on a généralement accueilli les divers budgets.

En Colombie-Britannique, la communauté culturelle est habituée à voir les niveaux de financement provinciaux pour les arts et la culture considérablement plus bas que dans les

autres provinces et elle semble déterminée à s'en accommoder le mieux possible, particulièrement dans le secteur de la production audiovisuelle. Cette attitude de résignation a été renforcée par le retour en 2012 à un accès limité des organismes artistiques au revenu provenant des loteries.

En Alberta, on constate une détermination à prendre ce que l'on vous donne, comme l'illustre l'adoption par la communauté culturelle du discours communautaire et des arguments sur les impacts économiques positifs des arts afin de convaincre les milieux gouvernementaux et privés de fournir un financement plus stable. Comme en Colombie-Britannique, on fait en Alberta la promotion de la notion des cités créatrices comme un moyen d'attirer les investissements et d'améliorer la qualité de vie.

En Ontario, c'est sans joie mais sans surprise qu'on a accueilli la nouvelle des réductions, apparemment soulagé de voir que le choc n'ait pas été plus sévère.

Bien qu'elle accuse certains reculs au chapitre de l'appui provincial à la culture en 2012, la communauté culturelle de Terre-Neuve-et-Labrador semble d'accord pour accepter cette régression qu'on espère temporaire, d'autant que les réductions ont été relativement modestes. Une seule exception : la réaction négative qui a accueilli la diminution du budget du Conseil des arts qui, même après plusieurs années de croissance budgétaire, arrive à peine à satisfaire à moins de la moitié des demandes reçues.

Il n'y a eu pour ainsi dire aucune réaction des milieux culturels dans les Territoires du Nord-Ouest mais au Nunavut, on a soulevé des questions à l'Assemblée législative sur le manque de suivi à un engagement antérieur de construire un Centre du patrimoine du Nunavut pour abriter les artefacts archéologiques. Cet engagement du gouvernement territorial est cependant lié à un engagement parallèle des autorités fédérales, une situation qui fait que l'on n'a guère le choix que d'attendre la suite des événements.

Hostilité ouverte

La communauté culturelle de la Saskatchewan est vraiment la seule à avoir réagi très négativement au budget de sa province. L'annonce de l'abolition du crédit d'impôt pour l'emploi dans l'industrie cinématographique a été suivie par une vague de protestation. Les milieux de production film et vidéo, appuyés par la publication d'une étude de SaskFilm et de la Chambre de commerce de la Saskatchewan, ont prédit un exode des talents, l'inutilisation d'excellents studios de production et la perte de revenus et d'investissements provenant de l'extérieur de la province. De plus, acteurs et autres professionnels de la scène ont été affectés par la décision de l'Université de Regina d'éliminer son programme de baccalauréat en théâtre et spectacles. S'il est vrai que certains organismes culturels et artistes tentent de tirer avantage du programme *Avantages pour les familles actives* en offrant des cours pour les enfants, il est peu vraisemblable que cela compense le gel des budgets ou la disparition de possibilités d'emploi dans l'industrie de l'audiovisuel.

La santé future du secteur culturel

À l'échelle du pays, on constate un malaise persistant quant à l'engagement des provinces à appuyer le secteur culturel.

Comme le note Alison Beale dans son analyse de la Colombie-Britannique, le sous-financement de la culture dans la province ne date pas d'hier et les membres de la communauté culturelle ont

peu d'espoir que les choses changent d'ici longtemps. Sue Stewart présente également un regard pessimiste sur les perspectives d'avenir en Saskatchewan, affirmant que « les résultats du budget actuel du ministère sont un plus grand nombre de classes payantes, moins de productions originales, une importation croissante de produits finis, en particulier dans les arts de la scène et, vraisemblablement, un exode de travailleurs culturels formés. » En Ontario, on craint un avenir encore plus incertain face à la possibilité d'un changement de gouvernement à la prochaine élection, et Monica Gattinger fait remarquer que « que tant et aussi longtemps que durera la fragilité de la situation financière en Ontario, le secteur culturel sera toujours touché par des mesures de compressions budgétaires et devra demeurer constant et créatif dans ses efforts pour convaincre le gouvernement de l'importance d'un soutien public du secteur. » De son côté, Diane Saint-Pierre fait remarquer que la situation fiscale du Québec fait en sorte que le nouveau gouvernement péquiste ne peut remplir les promesses faites au secteur culturel avant l'élection mais que si on s'inquiète au sujet du budget à venir du Conseil des arts et des lettres, l'engagement du gouvernement quant aux importants projets d'infrastructure à Montréal et à Québec semble assuré.

Pour diverses raisons, l'avenir du financement de la culture dans les autres provinces et territoires semble moins menacé, même si aucun des analystes ne jette sur l'avenir un regard d'un optimisme sans réserve.

Au Nouveau-Brunswick, Angela Birdsell note que le déficit provincial pourrait avoir un impact sur les niveaux futurs de financement mais que cette appréhension est compensée par l'espoir que la nouvelle politique culturelle verra dans les investissements en culture un levier de croissance pour l'économie de la province. De façon similaire, Keith McPhail parle des attentes du milieu face à la priorité que le présent gouvernement de la Nouvelle-Écosse accorde à l'économie créatrice. Les seuls nuages sombres à l'horizon de la province pourraient être le potentiel limité du secteur privé à fournir l'appui nécessaire et l'état de santé précaire d'institutions culturelles majeures comme le [Nova Scotia College of Art and Design](#). Ailleurs dans les provinces de l'Atlantique, il est possible que la communauté culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard profite à court terme du *PEI 2014 Fund*, mais Annette Campbell souligne l'incertitude à long terme une fois que cet argent sera épuisé. Et à Terre-Neuve-et-Labrador, Bruce Porter rapporte que bien que le financement en culture ait subi un recul décevant cette année, rien n'indique que cela soit le début d'une tendance à la baisse.

Dans l'ouest du pays, Karen Wall voit cause pour optimisme dans l'approche idéologique du gouvernement de l'Alberta selon laquelle la culture contribue à la prospérité économique et à la cohésion des communautés, ce qui pourrait indiquer dans un avenir immédiat un climat plus favorable aux arts et à la culture. Même note d'optimisme prudent de la part de Joy Cohnstaedt quant à la santé du secteur culturel manitobain : elle souligne que « le Manitoba entretient une longue tradition de stabilisation des organisations culturelles et d'encouragement aux nouvelles orientations », mais en même temps prévient qu'on pourrait voir davantage d'instabilité à court terme à cause des réductions imposées par le gouvernement fédéral.

Dans le nord, les trois territoires ont fait montre d'une assez grande générosité à l'égard de leurs communautés culturelles au cours des dernières années, mais là aussi on peut craindre l'impact négatif des coupes effectuées par Ottawa. Les réductions imposées à Parcs Canada peuvent déjà avoir affecté négativement les investissements dans les secteurs patrimoniaux au Yukon et au Nunavut. Et même si Patrice Dutil nous montre que les dépenses en culture dans les Territoires du Nord-Ouest ont connu une croissance régulière au cours des dernières années, il n'est pas certain qu'il puisse continuer d'en être ainsi compte tenu de l'augmentation du déficit budgétaire.

Au total, le fait que peu de coupes draconiennes aient été imposées au secteur culturel peut certainement être interprété de façon positive, mais on peut s'inquiéter à long terme ce que les allocations en culture ne soient pas au moins indexées pour compenser les effets corrosifs de l'inflation. Il vaudra la peine dans les années à venir d'observer de près la tendance à favoriser des mesures indirectes d'appui, tels les crédits d'impôt pour les activités artistiques des enfants ou la création de fonds spéciaux pour marquer des anniversaires. Le premier type d'initiatives pourrait bien infléchir la production culturelle au profit des familles de classe moyenne qui en ont les moyens et le second résulter dans la réalisation de projets à court-terme qui font peu pour assurer la pérennité des organismes culturels. Les arguments qui s'appuient sur l'économie créatrice et sur les villes créatrices ont de plus en plus cours dans certaines provinces pour justifier les investissements en culture, mais ils peuvent résulter dans le financement exclusif des infrastructures aux dépens des « infrastructures humaines » que sont les artistes, les créateurs et les professionnels de la culture.

Malheureusement, la perte d'instruments tels que le sondage de Statistique Canada sur les *Dépenses publiques au titre de la culture* et la disparition de groupes de surveillance comme la [Conférence canadienne des arts](#) signifient que décideurs et professionnels de la culture vont avoir davantage de difficulté à évaluer l'engagement des provinces et territoires à l'égard des arts et de la culture. Seuls de nouveaux investissements dans de tels outils pourront permettre d'avoir un regard critique sur les tendances dans le domaine.

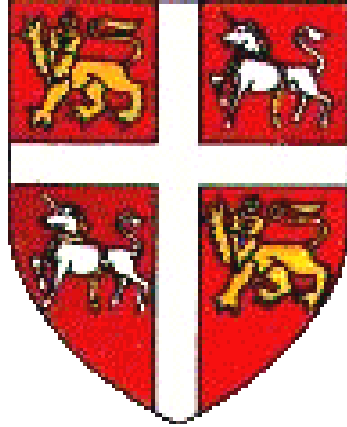
Références

Hill Stratégies, [Recherche sur les arts Vol. 9 no.5](#), novembre 2010

Hill Stratégies, [Recherche sur les arts Vol. 10 no 1](#), juillet 2011

Hill Stratégies, [Recherche sur les arts Vol 11, no. 1](#), juin 2012

Statistique Canada. 2012, 19 novembre. [Comptes économiques provinciaux et territoriaux 2011](#), Le Quotidien, catalogue de Statistique Canada no. 11-001-X.



TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

UN PAS EN ARRIÈRE?

Analyse du budget 2012-2013 de Terre-Neuve-et-Labrador vu de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Bruce Porter

2013

Un pas en arrière?

Le budget 2012-2013 de Terre-Neuve-et-Labrador vu de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Analyse de Bruce Porter

Faits saillants du budget

- Compression de 3 % du budget du ministère du Tourisme, de la culture et du patrimoine.
- Compression de 3 % des budgets de l'administration du patrimoine.
- Compression de 3 % du budget des arts et des lettres.
- Financement de plusieurs projets de programmes de développement culturel économique réduit de 6 % (arts) et de 3 % (patrimoine).
- Compression de 1,5 % des budgets du Newfoundland and Labrador Arts Council et de la Newfoundland and Labrador Film Development Corporation.

Contexte

L'économie de Terre-Neuve-et-Labrador a connu une importante croissance au cours de la dernière décennie, due en grande partie aux secteurs du pétrole, des mines, de la technologie et du tourisme. Cette croissance des revenus gouvernementaux lui a permis d'accroître les dépenses consacrées aux programmes, notamment un soutien additionnel au secteur culturel.

Sous le leadership d'un premier ministre du Parti progressiste-conservateur, Danny Williams, favorable à la culture et orienté par un document de politiques culturelles de 2006, *Creative Newfoundland and Labrador: The Blueprint for Development and Investment in Culture*, le gouvernement provincial avait augmenté son soutien de façon marquée au cours de ces dernières années. L'accent a été mis sur l'amélioration du sort des artistes professionnels et autres travailleurs culturels, sur le développement et l'amélioration des infrastructures, sur l'importance et l'amélioration du rôle des arts et du patrimoine dans l'enseignement, sur la célébration et la conservation du patrimoine culturel matériel et immatériel

de la province et sur un accès plus large à la culture.

Les programmes de soutien gérés par le [Ministère du Tourisme, de la culture et des loisirs](#) (TCL) ont été renforcés en matière de budgets et d'offres, et des entités culturelles externes financées en grande partie par le gouvernement provincial ont obtenu un soutien supplémentaire. Ainsi, le budget du [Conseil des arts de Terre-Neuve-et-Labrador](#) (CATL), le principal organisme de soutien du gouvernement de la province à l'intention des artistes, a doublé entre 2005 et 2009.

Dans l'ensemble, l'intérêt accru et le soutien financier du gouvernement provincial envers le secteur ont contribué de façon marquée à la production créatrice et dynamique des activités artistiques et patrimoniales ces dernières années dans la province. En retour, une grande partie de cette activité a contribué directement à l'impressionnante croissance de l'industrie touristique, y compris le tourisme culturel, sans oublier un climat de confiance de plus en plus grand dans la province.

Impact du budget

Une croissance de l'économie jumelée à une hausse des revenus de la province a fait en sorte que durant plusieurs années, six années sur sept entre 2005 et 2011, le gouvernement a affiché

des excédents budgétaires, dont certains assez importants. Mais, dans son budget 2012-2013 présenté le 24 avril dernier, la première ministre, Kathy Dunderdale, a prévu un déficit de 258 millions \$. Les deux facteurs responsables de cette situation évoqués par le gouvernement, sont liés à l'exploitation pétrolière extracôtière : (1) la fin des paiements sur le pétrole extracôtier en vertu de l'Accord atlantique qui accordait une protection contre les réductions des paiements de péréquation et (2) une baisse de 21 % des redevances pétrolières extracôtières à la suite de travaux d'entretien de deux installations de production pétrolière cette année.

Pour pallier le déficit prévu, la plupart de services gouvernementaux ont fait l'objet d'une faible réduction des affectations liées aux dépenses des programmes (la santé, l'éducation, le bien-être social, le gouvernement et la législature font exception, ayant reçu une légère augmentation). Dans le cas du Ministère du Tourisme, de la culture et de la récréation, les compressions des affectations opérationnelles se sont élevées à 3 %. Le partage entre la culture et le patrimoine s'applique de la façon suivante.

Organisations externes soutenues par le gouvernement

- [Newfoundland and Labrador Arts Council](#) – 1,5 %, absorbé en appliquant des rajustements opérationnels sans répercussions sur les programmes de subventions du conseil.
- [Newfoundland and Labrador Film Development Corporation](#) (NLFDC) – 1,5 % (pour les budgets opérationnels seulement), absorbé en exerçant une plus grande efficacité administrative, sans répercussions sur le financement du fonds [Equity Investment Program](#).
- [The Rooms](#) – 3 %
- [Heritage Foundation of Newfoundland and Labrador](#) – 3 %, absorbés en exerçant des mesures administratives sans couper dans les programmes.
- [Provincial Historical Commemorations Program](#) – 3 %, absorbés principalement en appliquant une réduction dans le budget promotion.

Programmes gérés à l'interne

- [Cultural Economic Development Program](#) (CEDP – Arts) – 6 %, absorbés principalement en diminuant le nombre de projets financés. (La compression plus élevée en pourcentage permet une plus faible réduction des affectations au NLAC et à la NLFDC.)
- [Cultural Economic Development Program](#) (Patrimoine) – 3 %, absorbés principalement en diminuant le nombre de programmes financés.
- [Arts and Letters Program](#) – 3 %, absorbés en appliquant des rajustements administratifs sans modifier les montants versés à des prix et aux frais d'adjudication.
- Tous les autres programmes, aucune modification.
- [Film Tax Credit](#) – aucune modification.

Réactions de la communauté culturelle

Dans l'ensemble, les réactions de la communauté culturelle à ces compressions ont été plutôt tempérées, probablement du fait que ces coupures, même si elles ne sont pas les bienvenues, n'étaient pas importantes et touchaient essentiellement des mesures administratives plutôt qu'une diminution des subventions aux programmes.

Une exception à cette réponse généralement mitigée a été la baisse de 1,5 % des fonds alloués au Newfoundland and Labrador Arts Council. Plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer fortement cette situation, notamment, l'Association of Cultural Industries, le chef du NPD provincial, plusieurs artistes et l'Arts Council lui-même. Deux grandes préoccupations ont été soulevées.

En premier lieu, l'Arts Council, en dépit d'importantes hausses de son budget au cours des dernières années, ne peut venir en aide qu'à moins de la moitié des demandes soumises par des artistes créateurs. Conscient de cette situation, le gouvernement de la province s'était engagé ces dernières années à maintenir ses hausses annuelles au conseil, une décision que ce dernier et la communauté culturelle avaient accueillie positivement. Le remplacement d'une augmentation prévue par une réduction fut donc un double choc. Même si on est quelque peu soulagé que les réductions de cette année puissent être absorbées par des économies opérationnelles, mais des compressions sont toujours des compressions.

Une seconde préoccupation a été soulevée à l'effet que la réduction de ces fonds pourrait ne pas être un phénomène transitoire. Si le budget de l'an prochain prévoit d'autres compressions, elles ne pourront pas être absorbées par des mesures administratives, une préoccupation exprimée par d'autres intervenants dans le secteur, en particulier par [l'Heritage Foundation](#). Les subventions aux programmes seront affectées; une possibilité perçue par le secteur comme un pas en arrière décourageant.

Santé future du secteur culturel

À la suite d'une injection de fonds dans le secteur au cours de la dernière décennie, les dépenses totales du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador par personne en culture ont été les plus élevées au pays selon Statistique Canada. Encore là, l'absence de hausses constantes, même si elles ne sont pas importantes, pour ne pas parler de compressions, semble être à l'opposé de la politique culturelle du gouvernement. Des progrès intéressants ont été réalisés en ce qui a trait la mise en place d'un schéma provincial de « développement et d'investissement » dans le secteur.

La communauté culturelle admet que le gouvernement ne possède pas un puits de revenus sans fond où il peut puiser des sommes toujours plus élevées pour la culture. Mais elle espère que le gouvernement de la province pourra continuer à bâtir sur le fondement solide qu'il a créé dans le secteur au cours des dernières années et veiller à ce que les arts et le patrimoine reçoivent leur juste part de la tarte des dépenses.

Si les compressions budgétaires 2012-2013 dans le secteur sont une décision ponctuelle, les répercussions de ce budget pourraient, tout bien considéré, être perçues comme plus ou moins neutres. La plupart des programmes culturels financés par la province continueront à recevoir le même niveau d'aide que celui de l'an dernier. Si par contre les compressions de cette année annoncent le début d'une tendance, même si elle ne dure que deux années consécutives (le gouvernement prévoit en effet un autre déficit en 2013-2014), les conséquences sur les activités

du secteur seront déplorables et représenteront un important recul aux espoirs d'une croissance et d'une amélioration incessantes.

Références

Bradbury, Tara, 2012, *The Telegram*, « [Government invests in 'Republic of Doyle' Cuts Newfoundland-Labrador Arts Council annual grant](#) ».

CBC News, 2012, « [Arts Council hopes funding cut is temporary](#) ».

Chalker, George, Executive Director, 2012, [Heritage Foundation of Newfoundland and Labrador](#).

Cornelson, Kirsten, 2012, RBC Economics/Research, « [Newfoundland & Labrador Budget 2012](#) ».

Ministère des Finances du Canada, 2008, « [Ententes avec Terre-Neuve-et-Labrador sur les ressources extracôtières](#) ».

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2012, [Arts and Letters Program](#).

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, Ministère des Finances.
www.budget.gov.nl.ca/budget/2012/; www.budget.gov.nl.ca/budget/2011/;
www.budget.gov.nl.ca/budget/2010/; www.budget.gov.nl.ca/budget/2009/;
www.budget.gov.nl.ca/budget/2008/; www.budget.gov.nl.ca/budget/2007/;
www.budget.gov.nl.ca/budget/2006/; www.budget.gov.nl.ca/budget/2005/.

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2012, Department of Finance. [Film and Video Tax Credit](#).

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, [Department of Tourism, Culture and Recreation](#).

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2011, [Cultural Economic Development Program Arts](#).

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2012, [Cultural Economic Development Program Heritage](#).

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, 2011, [Provincial Historic Commemorations Program Heritage](#).

[Heritage Foundation of Newfoundland and Labrador](#), 2012.

Heritage Foundation of Newfoundland and Labrador, 2006, [Fisheries Heritage](#).

Hill Stratégies, [Recherche sur les arts Vol 11, no. 1](#), juin 2012

Murray, George, Executive Director, Association of Cultural Industries of Newfoundland and Labrador, 2012, « [ACI calls Funding cut to Arts Council a step backward](#) ».

[Newfoundland and Labrador Arts Council](#), 2012.

Newfoundland and Labrador New Democratic Party Caucus, 2012, « [Gerry Rogers Question Period \(04.26.2012\)](#) »

.

Pinsonneault, Marc, 2012, National Bank, Economy and Strategy Group, « [Fiscal Strengths Continue, Small Deficits in Near Term](#) ».

Rowe, Dorian, Manager of Programs, 2012, [Newfoundland and Labrador Film Development Corporation](#),

Ryan Tax Gateway, Tax Developments, 2012, « [Newfoundland and Labrador Budget 2012](#) ».

Sampson, Philip, Program and Policy Development Specialist, Strategic Planning and Policy, 2012, [Department of Tourism, Culture and Recreation](#), Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador.

[The Rooms](#).

Documents supplémentaires

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Croissance réelle du PIB : 3,0 % (2011)

Revenus tirés des transferts fédéraux (pourcentage du total) : 9,1 %

Population : 514 536 habitants (2011)

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Budget principal des dépenses

(en dollars)

Direction	2012-2013			2011-2012
	Dépenses intérieures	Revenus connexes	Dépenses nettes	Prévisions (nettes)
Service du Fonds consolidé	459 400 200	47 712 700	411 687 500	432 605 100
Comité Exécutif	124 217 100	2 864 200	121 352 900	120 248 300
Finance	114 698 700	5 502 300	109 196 400	90321100
Commission de la fonction publique	5 105 500	1000	5 104 500	5 739400
Service Terre-Neuve-et-Labrador	47 224 000	13 309 700	33 914 300	31 102 900
Transports et travaux publics	583 008 300	77 203 600	505 804 700	528 548 000
Législature	25 274 900	222 700	25 052 200	27 753 800
Éducation avancée et habiletés	1 005 552 300	161 131 500	844 420 800	794 959 600
Environnement et conservation	55 837 800	8 557 800	47 280 000	41 978 000
Pêches et aquaculture	50 026 700	346 500	49 680 200	31 728 100
Innovation, affaires et développement rural	87 505 400	500 000	87 005 400	80 062 800
Ressources naturelles	778 846 700	13 131 700	765 352 000	151 049 800
Tourisme, culture et récréation	66 846 200	5 627 000	61 219 200	59 733 300
Enfance, Jeunesse et services familiaux	200 527600	13 350 100	187 177 500	168 552 700
Éducation	872 025400	5 104 900	866 920 500	811 616 600
Santé et services communautaires	2 997 353 700	27 372 500	2 969 981 200	2 870 233 400
Justice	259 470 600	14 594 700	244 875 900	233 677 700
Affaires municipales	269 513 500	86 051 700	183 461 800	225 558 500
Newfoundland and Labrador Housing Corporation	56 123 600	-	56 123 600	52 439 300
Totaux	8 058 195 200	482 584 600	7 575 610 600	6 757 908 400

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Ministère du Tourisme, de la culture et des loisirs

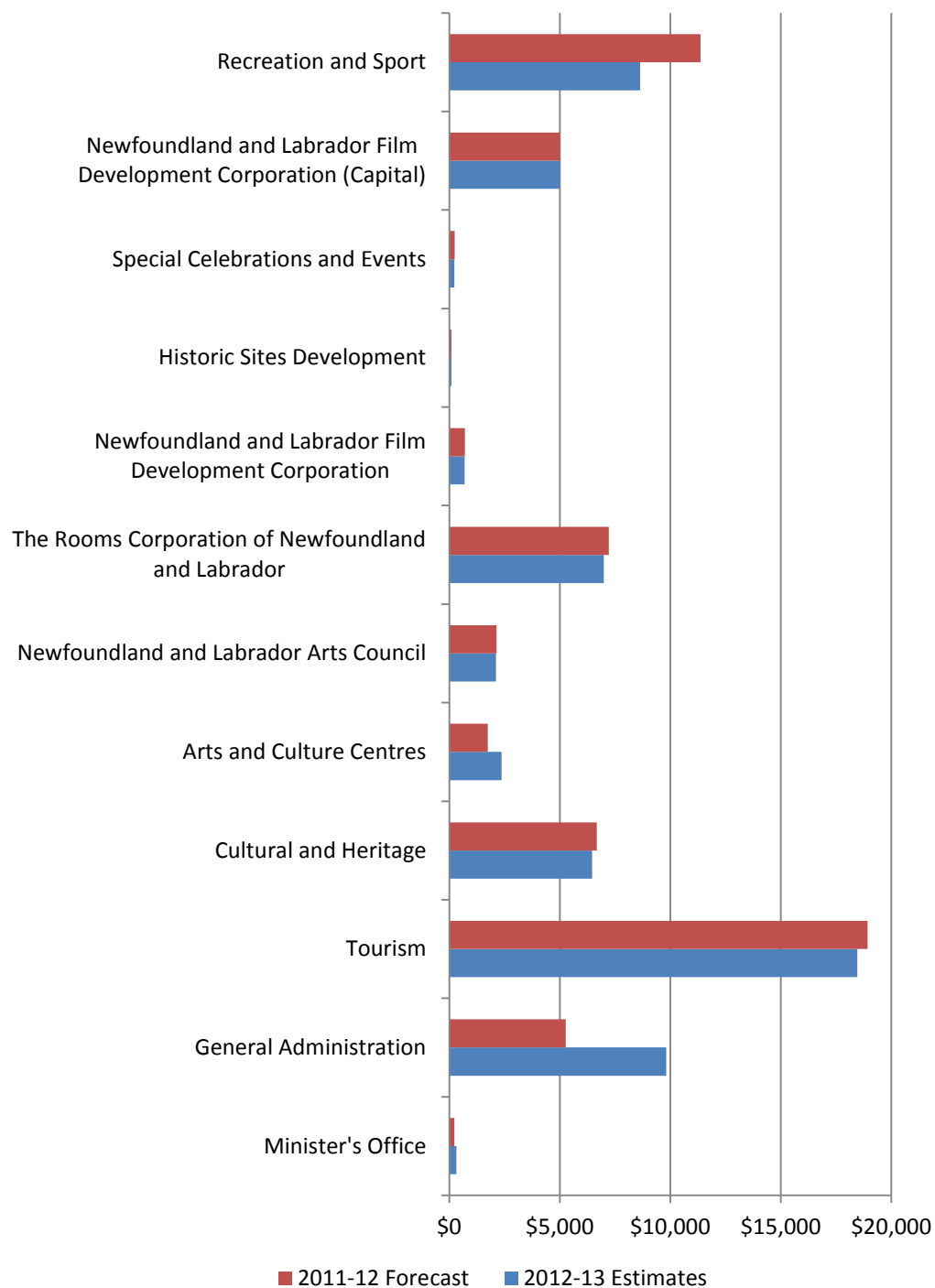
Budget principal des dépenses (en dollars)

Direction	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012	Différence en dollars	Différence en pourcentage
Cabinet du ministre	331 200	320 200	11 000	3,4 %
Administration générale	9 821 500	5 276 200	4 545 300	86,1 %
Tourisme	18 461 700	18 933 500	(471 800)	-2,5 %
Culture et patrimoine	6 462 600	6 676 800	(214 200)	-3,2 %
Centres d'arts et de culture	2 360 600	1 741 000	619 600	35,6 %
Newfoundland and Labrador Arts Council	2 111 100	2 144 100	(33 000)	-1,5 %
The Rooms Corporation of Newfoundland and Labrador	6 999 200	7 215 700	(216 500)	-3,0 %
Newfoundland and Labrador Film Development Corporation	699 000	710 000	(11 000)	-1,5 %
Développement des sites historiques	100 000	100 000	-	-
Célébrations et événements spéciaux	236 200	250 000	(13 800)	-5,5 %
Newfoundland and Labrador Film Development Corporation (Capital)	5 000 000	5 000 000	-	-
Loisirs et sports	8 636 100	11 365 800	(2 729 700)	-24 %
Totaux	61 219 200	59 733 300	1 485 900	2,5 %

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Ministère du Tourisme, de la culture et des loisirs

Modifications des dépenses (disponible en anglais seulement)
(en milliers \$)



Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Structures organisationnelles de Culture, Patrimoine et Tourisme

Le Newfoundland and Labrador Arts Council (NLAC) est une société d'État responsable de l'administration des subventions et des prix accordés aux artistes et à la promotion de la danse, du film, de la musique, du théâtre, des arts visuels et de l'écriture à Terre-Neuve-et-Labrador.

Subvention	Objectif	Valeur
Programme de subventions de projets professionnels	Payer les frais de création, de production, de fonctionnement et de déplacement pour des projets réalisés par des artistes, des troupes ou des organisations professionnels à but non lucratif.	Total annuel Printemps : 300 000 \$ Été : 275 000 \$ Artistes ou groupes nouveaux : maximum, 3000 \$ Artistes ou groupes reconnus : 7500 \$ Organisations à but non lucratif : 7500 \$
Programme de soutien à des organisations professionnelles artistiques	À l'intention d'organisations professionnelles artistiques qui font progresser le secteur des arts dans la province.	Total annuel : 575 000 \$
Programme de festivals professionnels	Payer les dépenses de festival, y compris les cachets des artistes, les frais techniques, la location de matériel, l'administration, les ateliers et les déplacements.	Total annuel : 125 000 \$ Minimum demandé : 1000 \$ Maximum demandé : 10 000 \$
Programme d'arts communautaires	À l'intention des organisations et des groupes communautaires pour payer les frais d'ateliers sur les arts, les productions, les nouvelles créations, les honoraires des adjudicateurs, les cachets des artistes et les frais de déplacement.	Total annuel : 75 000 \$ Minimum demandé : 1000 \$ Maximum demandé : 5000 \$
Fonds de déplacement des artistes professionnels	Aider les artistes à défrayer le coût d'activités imprévues qui feront progresser leur carrière.	Cycle de quatre mois 10 000 \$ Déplacements dans la province : 750 \$ Déplacement en dehors de la province : 1000 \$
Fonds de déplacements culturels au Labrador	Aider les organisations du Labrador à défrayer les frais d'organisation de colloques, d'atelier et d'autres événements dans l'île et pour aider les résidents du Labrador à défrayer les frais d'une participation à des événements culturels.	Cycle de six mois : 50 000 \$ Maximum d'un demandeur individuel : 1500 \$ Maximum pour un groupe : 5000 \$

GénieArts	Destiné à une programmation artistique dans le système scolaire de la maternelle à la 12 ^e année. Les fonds sont versés par la Cultural Connections Strategy et le NLAC du ministère de l'Éducation.	Remboursement de 80 % des coûts jusqu'à 5000 \$.
Programme de visites d'artistes	Payer les frais de déplacement d'artistes dans le système scolaire de la maternelle à la 12 ^e année. Créée conjointement avec la Cultural Connections Strategy et le NLAC du ministère de l'Éducation et la Newfoundland and Labrador Teachers' Association.	Cachet maximum versé à un artiste : 500 \$ Fournitures artistiques maximum : 200 \$ Subventions maximum de déplacement : Terre-Neuve – 200 \$ Labrador – 500 \$
Programme de tournées scolaires	Aider les artistes professionnels et les organisations artistiques à but non lucratif à élaborer des programmes de tournées artistiques pour les écoles. Créé en partenariat avec le Cultural Connections Strategy du ministère de l'Éducation.	Maximum : 20 000 \$

La [Newfoundland and Labrador Film Development Corporation](#) fait la promotion des avantages de la province de la production cinématographique locale et commercialise comme endroit de tournage de films et d'émissions de télévision auprès de producteurs extérieurs. Le NLFDC administre le Film and Video Industry Tax Credit pour le ministère des Finances.

[The Rooms](#) réunit les [Archives](#), la [Galerie d'art](#) et le [Musée](#) de la province en un seul organisme culturel. Le [Labrador Interpretation Centre](#), le [Logger's Life Provincial Museum](#), le [Mary March Provincial Museum](#) et le [Provincial Seamen's Museum](#) font partie de la division muséale de The Rooms.

L'[Heritage Foundation of Newfoundland and Labrador](#) a pour mandat de conserver le patrimoine immobilier de la province. La Foundation rénove les propriétés historiques désignées par les Registered Heritage Structures, administre les subventions et joue un rôle éducatif auprès de la population. La Foundation exécute le [Fisheries Heritage Preservation Program](#) voué à la conservation des immeubles de l'industrie des pêches de la province.

Le [Provincial Historical Commemorations Program](#) reconnaît le patrimoine, la culture et les compétences traditionnelles, tangibles et intangibles, de la province.

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Programmes gérés à l'interne

Le [Cultural Economic Development Program – Arts](#) – a été créé pour encourager la durabilité économique du secteur en investissant dans les artistes professionnels, dans la capacité du marché et dans l'industrie du tourisme culturel. Les secteurs admissibles comprennent notamment les arts visuels, la danse, les arts littéraires, les médias numériques interactifs et la musique (le financement des festivals seulement). Les producteurs de films peuvent demander des fonds pour défrayer des coûts liés au développement d'un site Web.

Composantes des programmes

Soutien opérationnel	Financement de la mise en œuvre d'initiatives stratégiques dans le cadre d'une organisation sectorielle importante et d'attractions culturelles sans but lucratif.
Développement professionnel	Défraie partiellement le coût des conférences, des ateliers, des cours, des adhésions et autres activités de développements professionnels. Les demandeurs doivent garantir un minimum de 10 % de tous les coûts. Niveau minimum de soutien : 1000 \$ Niveau maximum de soutien pour un artiste individuel : 5000 \$.
Accès aux marchés et exportation	Appuie le secteur en investissant dans la commercialisation, la promotion et la distribution de biens et de services. Les demandeurs doivent garantir un minimum de 10 % de tous les coûts. Niveau minimum de soutien : 1000 \$ Niveau maximum de soutien pour un artiste individuel : 5000 \$.

Le [Cultural Economic Development Program – Book Publishers Assistance](#) investit dans les éditeurs qui offrent des possibilités de durabilité dans le secteur littéraire de la province. Le programme finance la commercialisation, l'édition et des activités professionnelles de développement liées à la production de catégories de livres admissibles.

Le [Cultural Economic Development Program – Heritage](#) – procure une aide aux musées provinciaux, aux archives, aux sites historiques et autres sites patrimoniaux en contribuant à leur potentiel économique. La direction du patrimoine du programme finance deux catégories d'activités : le fonctionnement et les projets.

Fonctionnement	Frais engagés pour les expositions, les programmes publics, les salaires, les services professionnels, les déplacements, la publicité et les frais de bureau.
Projets	Toute activité spéciale ponctuelle dont la date de début et de fin est se situent dans l'espace précis d'une année.

Le [Arts and Letters Program](#) : depuis 1951, le programme récompense des auteurs de Terre-Neuve-et-Labrador au moyen de différents prix dans plusieurs catégories.

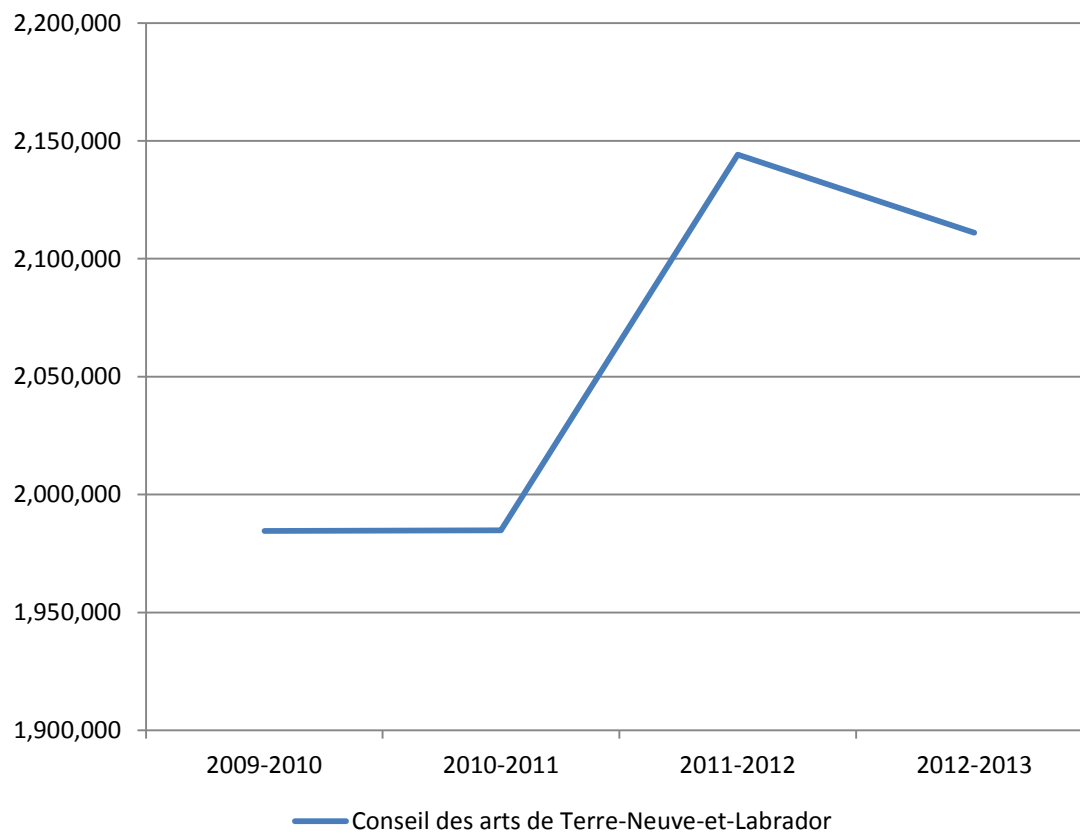
Division principale		
Section des arts littéraires	Poésie	Six prix de 1000 \$
	Nouvelle	Trois prix de 1000 \$
	Prose fictive	Trois prix de 1000 \$
	Scénarios dramatiques	Deux prix de 1000 \$
	Littérature française	Un prix de 1000 \$
Composition musicale	Tous les genres	Quatre prix de 1000 \$
Arts visuels	Tous les genres	Quinze prix de 1000 \$
Percy Janes First Novel Award	La première œuvre d'un romancier	Un prix de 1500 \$
Division de la jeunesse		
Arts visuels	Tous les genres	Dix prix de 250 \$
Poésie		Dix prix de 250 \$
Prose	Notamment le court récit, l'essai ou le scénario dramatique	Dix prix de 250 \$
Composition musicale		Quatre prix de 250 \$
Littérature française		Un prix de 250 \$

[Film Tax Credit](#) – The Film and Video Industry Tax Credit – Le crédit d'impôt remboursable sur les revenus des sociétés est accordé à la moindre des déclarations, soit 25 % du budget total admissible ou 40 % du total admissible des coûts de main-d'œuvre. Pour être admissible, une production doit verser 25 % de sa masse salariale à des résidents de la province. Si personne de la province ne possède les compétences nécessaires, la disposition relative aux résidents peut être ignorée si la personne qui ne réside pas dans la province agit comme tuteur d'un résident. En tel cas, 75 % du salaire du tuteur et 100 % du salaire de la personne encadrée peut être inscrit au crédit d'impôt.

Newfoundland and Labrador Arts Council

Affectations budgétaires

(en \$ dollars)





NOUVELLE-ÉCOSSE

Un verre à moitié plein

Analyse du budget 2012-2013 de la Nouvelle-Écosse vu de l'angle des arts et de la culture

Keith McPhail

2013

Un verre à moitié plein

Le budget 2012-2013 de la Nouvelle-Écosse vu de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Analyse de Keith McPhail, MPA, consultant et écrivain

Faits saillants

- Hausse du budget et du personnel touchant la planification stratégique et la commercialisation au Ministère des communautés, de la culture et du patrimoine
- Aucune compression importante à Arts Nova Scotia, à l'Art Gallery of Nova Scotia et aux Archives, Musées et Bibliothèques de la Nouvelle-Écosse, ni aucune hausse importante
- Soutien maintenu à Film Nova Scotia, ainsi qu'à l'industrie de la musique, et aux programmes de soutien de l'industrie du livre
- Coûts de fonctionnement des infrastructures des organismes culturels provinciaux retirés du

Contexte du budget

2012-2013 est la troisième année du plan pluriannuel du gouvernement du premier ministre Darrell Dexter qui vise à « améliorer la vie des familles de la Nouvelle-Écosse »¹. [TRADUCTION] Les cinq points prioritaires de ce plan sont :

- Création de bons emplois et croissance de l'économie;
- Meilleurs soins de santé pour les particuliers et les familles;
- Une vie plus abordable;
- Priorité aux enfants et à l'éducation;
- Assurance que le gouvernement vit selon ses moyens.²

Les principaux éléments moteurs du budget du gouvernement de la Nouvelle-Écosse sont « un retour à l'équilibre »³ et « un retour à un budget de

fonctionnement équilibré dans la province en 2013-2014 »⁴. [TRADUCTION] Pour atteindre cet objectif, le gouvernement a imposé « des réductions et des limites de coûts en améliorant la gestion des dépenses »⁵. [TRADUCTION] Cette période de restrictions a essentiellement mené à une réduction de 1 % des budgets des ministères dans un effort en vue d'atteindre l'objectif de revenir à un équilibre budgétaire.

Communautés, culture et patrimoine, le ministère principal des arts et de la culture en Nouvelle-Écosse, met l'accent sur le soutien aux priorités actuelles du gouvernement provincial : « création de bons emplois et croissance de l'économie, contribution en vue d'une meilleure santé des Néo-Écossais et de leurs familles et retour à l'équilibre budgétaire en veillant à ce que le gouvernement vive selon ses moyens »⁶. [TRADUCTION] Cette politique semble à première vue insister sur des investissements dans l'économie créative, la création d'emplois culturels durables et la qualité de la vie

¹ Plan d'affaire du gouvernement pour l'exercice 2012-2013,1.

² Plan d'affaire du gouvernement pour l'exercice 2012-2013,1.

³ Plan d'affaire du gouvernement pour l'exercice 2012-2013,1.

⁴ Budget, hypothèses et calendriers pour l'exercice 2012-2013, l'honorable Graham Steele, ministre des Finances 1.7.

⁵ Budget, hypothèses et calendriers pour l'exercice 2012-2013, l'honorable Graham Steele, ministre des Finances 1.14.

⁶ Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, Communautés, culture et patrimoine, [Inside the department](#).

communautaire. La communauté culturelle entrevoit ces développements avec un optimisme modéré, la plupart étant portés à considérer que le verre culturel est à moitié rempli plutôt qu'à moitié vide.

Impacts du budget

Le budget provincial des arts, des industries culturelles et du patrimoine provient en grande part de quatre ministères : Communautés, culture et patrimoine; [Développement économique et rural et tourisme](#) (dont relève l'agence Film Nova Scotia); [Finances](#) (source de Nova Scotia Film Industry Tax Credit (FITC) et Digital Media Tax Credit (DMTC), et [Éducation](#) (soutien financier aux artistes dans les programmes scolaires).

[Communautés, culture et patrimoine](#) (CCP) a été créé au début de l'année 2011. Le mandat confié à ce ministère distinct comprend « une focalisation sur la promotion et sur la célébration des diverses cultures et des divers patrimoines de la province; un encouragement à l'excellence artistique et une croissance de notre économie créative; un appui au travail des bibliothèques publiques de la Nouvelle-Écosse; un accent plus marqué sur les cultures fondatrices de la province dans l'élaboration de politiques et de programmes, et l'assurance que nos ressources patrimoniales sont conservées et interprétées au profit des Néo-Écossais et de leurs visiteurs ». ⁷
[TRADUCTION]

Les sections suivantes font partie de CCP : Développement de la culture et du patrimoine (DCP); Archives, [Musées](#) et Bibliothèques de la Nouvelle-Écosse; Secrétariat; [Affaires acadiennes](#); [African Nova Scotian Affairs](#); [Gaelic Affairs](#) et l'Art Gallery of Nova Scotia.

Étant un ministère plutôt récent, le budget du présent exercice ne peut être pris en compte que dans le contexte des premières prévisions budgétaires de l'an dernier. Depuis lors, de nouveaux programmes ont été développés et il y a eu des rajustements et des transferts de prestation de programmes et de certaines dépenses de fonctionnement. Ainsi, le Secrétariat accapare un plus grand nombre de fonctions ministérielles en ajoutant la planification stratégique et de marketing et la planification à ses rôles concernant les politiques existantes, les affaires et l'administration, augmentant ainsi son budget d'environ 40 %. Le personnel de cette section est passé de 15 équivalents temps plein (ETP) à 44. Par comparaison, celui du DCP n'a augmenté que de 1,7 ETP en 2012-2013.

Répercussions du budget sur les arts et le patrimoine

Un Plan en cinq points pour les arts et la culture ⁸ a été annoncé en 2011 à titre d'orientation stratégique au cours des prochaines années en Nouvelle-Écosse. Ce plan comprend l'élaboration d'une Status of the Artist Legislation (Loi sur le statut de l'artiste); la création d'Arts Nova Scotia (un organisme autonome de financement des arts) et du [Creative Nova Scotia Leadership Council](#); l'élaboration d'une stratégie de communications et une nouvelle interface de site Web, et la création d'un comité interministériel pour coordonner le soutien gouvernemental aux arts et à la culture.

[Développement de la culture et du patrimoine](#) (DCP) a remplacé l'ancien Nova Scotia Arts and Culture Partnership Council par le Creative Nova Scotia Leadership Council (CNSLC), un organisme partenaire entre le ministère et le secteur culturel afin de « faciliter le développement

⁷ Ministère des Communities, Culture and Heritage, Déclaration du mandat 2012-2013,3.

⁸ Communities, Culture and Heritage, [Plan en cinq points des arts et de la culture](#)

la conservation et la promotion des arts et de la culture »⁹. [TRADUCTION] Le CNSLC jouera un certain rôle dans la détermination des orientations stratégiques et des programmes du ministère et influera de ce fait sur ces postes budgétaires. La [Loi sur le statut de l'artiste](#), entrée en vigueur au début de l'année 2012, n'a aucune répercussion budgétaire, positive ou négative.

L'Arts Nova Scotia Transition Committee Report¹⁰, déposé en 2011, est mis en œuvre au cours de l'exercice 2012-2013. Le rapport contient des recommandations sur le mandat et sur le fonctionnement [d'Arts Nova Scotia](#), sur les programmes que ce dernier devait administrer et sur leurs niveaux de financement. Le rapport recommande également l'intégration de programmes qui n'étaient gérés par l'ancien Arts Council of Nova Scotia, ainsi qu'une hausse des fonds consacrés aux programmes existant étant donné que les niveaux actuels étaient bien insuffisants pour répondre aux besoins de la communauté. Le budget 2012-2013 ne prévoit aucune hausse à cette fin, mais contrairement à la plupart des ministères, il n'y pas subi de compressions budgétaires.

Le budget de la section [Archives, Museums, Libraries Nova Scotia](#) a été touché de trois façons différentes : 1) transfert du financement de fonctionnement des musées communautaires et des projets à la section Développement de la culture et du patrimoine, 2) intégration d'Archives et Bibliothèques à la section et 3) transfert des coûts d'exploitation des infrastructures à Transports et renouvellement de l'infrastructure (le ministère responsable de tous les autres immeubles gouvernementaux). Cette politique permet à Archives, Museums, Libraries Nova Scotia de mettre l'accent sur des activités régies par le gouvernement en ce domaine, reconnaissant la convergence de ces services et de ces programmes. Ces derniers restent cependant aux niveaux actuels et le personnel est réduit d'environ 11 EPT. Autre sujet d'inquiétude, le gel du budget qui ne tient toujours pas compte de l'inflation.

En ce qui a trait aux organismes culturels autonomes, le Nova Scotia Museums Complex dispose de succursales à la grandeur de la province et celles-ci jouent un rôle important dans l'embauche communautaire et, avec deux autres services, la [Bibliothèque provinciale](#) et les [Archives](#), est perçue comme apportant une contribution à l'économie créative autrement que par la simple création d'emplois. La Provincial Library continue d'offrir une interface directe de programmes avec les bibliothèques municipales.

Le budget d'[Art Gallery of Nova-Scotia](#) (AGNS) est également resté le même par comparaison à celui de l'année précédente. Autre volet des « bonnes nouvelles » pour 2012-2013 : le ministère des Transports et renouvellement de l'infrastructure absorbe les coûts de fonctionnement des immeubles, permettant ainsi de réinvestir environ 450 000 \$ dans les acquisitions et la programmation.

Le financement d'[Artists in Schools](#) (assumé en partie par le Ministère de l'Éducation) demeure le même. Même s'il n'est que de 150 000 \$, il est presque égalé, dollar pour dollar, par Développement de la culture et du patrimoine, et l'AGNS afin d'assurer la continuité de la programmation.

⁹ Communities, Culture and Heritage, [Creative Nova Scotia Leadership Council](#) 4

¹⁰ Communities, Culture and Heritage, [Arts Nova Scotia Transition Committee Rapport](#), au ministre des Communautés, culture et patrimoine, 18 octobre 2011 .

Répercussions sur les industries culturelles

Le paysage de la politique budgétaire des industries culturelles de la Nouvelle-Écosse est aussi diversifié que les industries elles-mêmes.

[Film Nova Scotia](#), un organisme autonome régi par le ministère du Développement économique et rural et tourisme, subit pour « revenir à l'équilibre » une compression budgétaire de 1 % à l'administration et au fonctionnement au cours du présent exercice financier, mais par ailleurs conserve le financement de sa programmation. L'année 2012-2013 marque la deuxième année d'un partenariat innovateur avec [l'EastLink TV Independent Production Fund](#) pour financer le contenu de la production locale de télévision. Film Nova Scotia gère le [Nova Scotia Film Industry Tax Credit](#) (NSFITC)¹¹ au nom du ministère des Finances. L'agence a maintenu une structure attrayante de crédit d'impôt de 50 et 65 %, contribuant grandement au succès de l'industrie en Nouvelle-Écosse, une industrie démesurément importante pour une population inférieure à un million d'habitants.

Film Nova Scotia soutient en outre les programmes de développement de l'Atlantic Filmmakers Cooperative Centre for Art Tapes et le Nova Scotia College of Art and Design (NSCAD) et le budget de ces programmes n'a pas changé.

Digital Animations of Nova Scotia (DANS) a été récompensée de ses efforts de représentation à la fin de l'année 2011 avec la mise en place d'un [Digital Media Tax Credit](#) (DMTC), et tire maintenant profit de la promotion de ce programme. DANS doit maintenant affronter le défi d'attirer à nouveau des talents perdus par cette industrie dans la province avant l'année 2011 et se penche avec Film Nova Scotia sur une stratégie qui règlera cette situation et les problèmes spécifiques à cette industrie.

L'industrie de la musique obtient le soutien de la section Développement de la culture et du patrimoine du ministère Communautés, culture et patrimoine dans le cadre de deux programmes particuliers : l'[Emerging Music Business Program](#) et l'[Export Development Program for Music](#), ce dernier géré par Music Nova Scotia (l'association de l'industrie). Le budget 2012-2013 maintient ces programmes au niveau de 2011-2012.

L'industrie du livre est également financée par un programme géré par la section Développement de la culture et du patrimoine du CCP, l'[Assistance to Book Publishers](#). Ce financement n'a pas changé depuis 2007.

Réactions de la communauté culturelle

Dans leur ensemble, les réactions de la communauté culturelle à ce budget ont été positives, certains membres manifestant un optimisme modéré. La plupart sont d'avis que le fait que le budget de la culture soit resté le même en cette période de compressions généralisées est une marque de reconnaissance du secteur. D'autres croient que le véritable soutien n'apparaîtra que si le gouvernement poursuit avec un engagement envers une croissance financière réelle dans les budgets consacrés à la culture au cours des prochaines années.

Un optimisme prudent se manifeste également à l'endroit de l'engagement apparent du gouvernement concernant sa compréhension du secteur et ses contributions éventuelles à l'économie créative, au-delà des industries culturelles, comme moyen pour la création d'emplois

¹¹ Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, [Crown Corporation Business Plans for the fiscal year 2012- 2013 Film Nova Scotia Business Plan 2012-2013](#), 123.

et la croissance du PIB. On accueille favorablement la reconnaissance apparente des arts et du patrimoine comme contribuant de façon importante au développement de l'économie, du tourisme, des entreprises et de l'éducation.

L'industrie cinématographique espère que les tendances actuelles se poursuivront au cours de l'année 2012-2013 et que le cas échéant, il en résultera une croissance faible, mais assurée. Les inquiétudes demeurent en ce qui a trait à un redéveloppement de l'industrie de l'animation numérique en cette période de croissance économique au ralenti. L'industrie du livre n'est pas encore convaincue des engagements du gouvernement relatifs à sa croissance, compte tenu de l'étalement de plus en plus dilué d'un budget qui est fixe depuis plusieurs années et de l'absence d'autres politiques et programmes dont jouissent les autres industries culturelles pour assurer leur croissance, dont les crédits d'impôt.

Des sentiments mitigés entourent également la capacité future de partenariats accrus avec les ministères et le secteur privé qui n'ont traditionnellement pas financé les arts. Malgré les déclarations de bonnes intentions, la communauté culturelle n'ignore pas que les ministères ayant des budgets et un personnel amputés devront faire preuve d'une foi vive pour s'engager dans des entreprises culturelles. Quant à des appuis pouvant venir du secteur privé, la petite communauté d'affaires de la Nouvelle-Écosse est reconnue pour appuyer le secteur, mais elle doit affronter un tsunami de demandes de soutien en raison de la croissance et de la concurrence de l'intérieur et de l'extérieur de la communauté culturelle. Certains membres de la communauté culturelle craignent que le gouvernement s'attende à ce que le secteur devienne davantage créatif pour accéder à un financement non gouvernemental en investissant ainsi davantage de ressources (et de créativité) dans cette activité que dans l'atteinte des mandats organisationnels.

La santé future du secteur culturel

Les prévisions budgétaires 2012-2013 concernant les arts, la culture et le patrimoine détermineront, tout autant que le budget, ses conséquences sur le présent exercice. Le cas sera en particulier tangible dans la nouvelle organisation du ministère des Communautés, de la culture et du patrimoine. Les attentes relatives à l'économie créative et à ses incidences éventuelles sur l'avenir de la Nouvelle-Écosse ne peuvent être concrétisées que dans le cadre d'investissements intelligents propres au secteur durant plusieurs années. 2012-2013 pourrait être considérée comme l'an un de cet investissement, dépendant de la fermeté de propos du gouvernement.

S'il est nécessaire de miser sur les fonds du secteur privé pour égaler les investissements gouvernementaux essentiels à la réussite, cette situation pourrait soulever des défis. Davantage de mesures incitatives et des programmes en partenariat pourraient s'avérer nécessaires pour permettre au secteur d'obtenir des niveaux plus élevés de financement et de partenariat non gouvernementaux.

Des répercussions éventuellement cruciales sur le secteur culturel de la Nouvelle-Écosse pourraient découler de l'avenir du [Nova Scotia College of Art and Design](#) (Université NSCAD). Une expansion récente du campus universitaire a entraîné un déficit budgétaire et les autorités provinciales ont demandé au NSCAD de respecter les limites de son budget en 2011 et 2012. Un [rapport gouvernemental](#) a recommandé que l'université modifie son budget dans un effort pour rétablir un équilibre budgétaire. Parmi les solutions possibles à cette situation, signalons la fusion avec une autre institution d'éducation supérieure. De nombreuses personnes du secteur considèrent cette solution comme l'effondrement d'une institution vieille de 125 ans et de

renommée mondiale qui a contribué, et qui continue de le faire, à la créativité et à la main-d'œuvre créatrice, soit comme employeur soit comme producteur de talents en Nouvelle-Écosse et au-delà. Certains considèrent sa survivance autonome comme une pierre d'assise de la santé de la future économie de la Nouvelle-Écosse.

Outre l'enseignement supérieur créatif, le niveau d'investissement dans le développement artistique et créatif (renouveau artistique, création, production et innovation) aura des échos dans l'économie créative. Il sera essentiel pour le gouvernement d'établir un équilibre entre les indicateurs économiques commerciaux et les valeurs sociales et communautaires.

Les défis d'infrastructure (briques et mortier) doivent être également relevés au moyen de la planification stratégique et de l'investissement. Une meilleure distribution et une meilleure qualité des installations spécialement aménagées peuvent améliorer la création, la production et les lieux d'exposition et les salles de spectacles. Cela inclut des plateaux de tournages de films, les arts de la scène, les arts visuels et les espaces pour l'artisanat, les musées et l'enregistrement et les studios de création artistique. Tous ces éléments seront essentiels à la santé et à la croissance à long terme du secteur.

Le ministère des Communautés, de la culture et du patrimoine est apparemment plus que jamais ouvert à la participation de la communauté concernant la programmation et le financement, mais tant et aussi longtemps que cette participation ne sera pas sentie à la base et dans le secteur, où le financement a été trop limité pendant trop longtemps, de nombreux intervenants du secteur culturel considéreront les conséquences de ce budget comme un verre à moitié rempli.

Documents supplémentaires

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Croissance réelle du PIB provincial: 0,5 % (2011)

Transferts fédéraux : 32,1 %

Population : 921 727 (2011)

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Budget principal des dépenses

Fonds général de revenus¹²			
Dépenses des ministères (en milliers \$)			
Ministère et service	Estimations 2011-2012	Prévisions 2011-2012	Estimations 2012-2013
Agriculture	61 115	63 907	63949
Communauté culture et patrimoine	55 100	54 694	58 949
Services communautaires	985 084	976 845	977 924
Développement économique et rural et tourisme	125 610	117 539	187 353
Éducation	1 135 237	1 130 023	1 112 830
Énergie	30 462	30 055	29 568
Environnement	27 582	26 994	26 385
Finances	36 007	34 407	38 990
Pêcheries et agriculture	8462	8338	8799
Santé et bien-être	3 768 259	3 758 800	3 861 513
Justice	302 036	289 086	306 723
Main-d'œuvre et enseignement supérieur	345 211	341 532	346 208
Aide aux universités	384 792	388 068	347 619
Ressources naturelles	92 845	99 897	95 685
Fonction publique	178 938	169 843	174 314
Aînés	1881	1889	1871
Service Nouvelle-Écosse et relations municipales	274 761	260 764	275 909
Transports et renouvellement de l'infrastructure	420 362	412 415	421 617
Coûts de la restructuration	111 019	98 501	198 724
TOTAUX	8 344 763	8 272 597	8 534 646

¹² Budget 2012 [Estimations et détails supplémentaires](#), l'honorable Graham Steele, ministre des finances
1.2

Ministère des Communautés, de la culture et du patrimoine¹³

(en milliers \$)

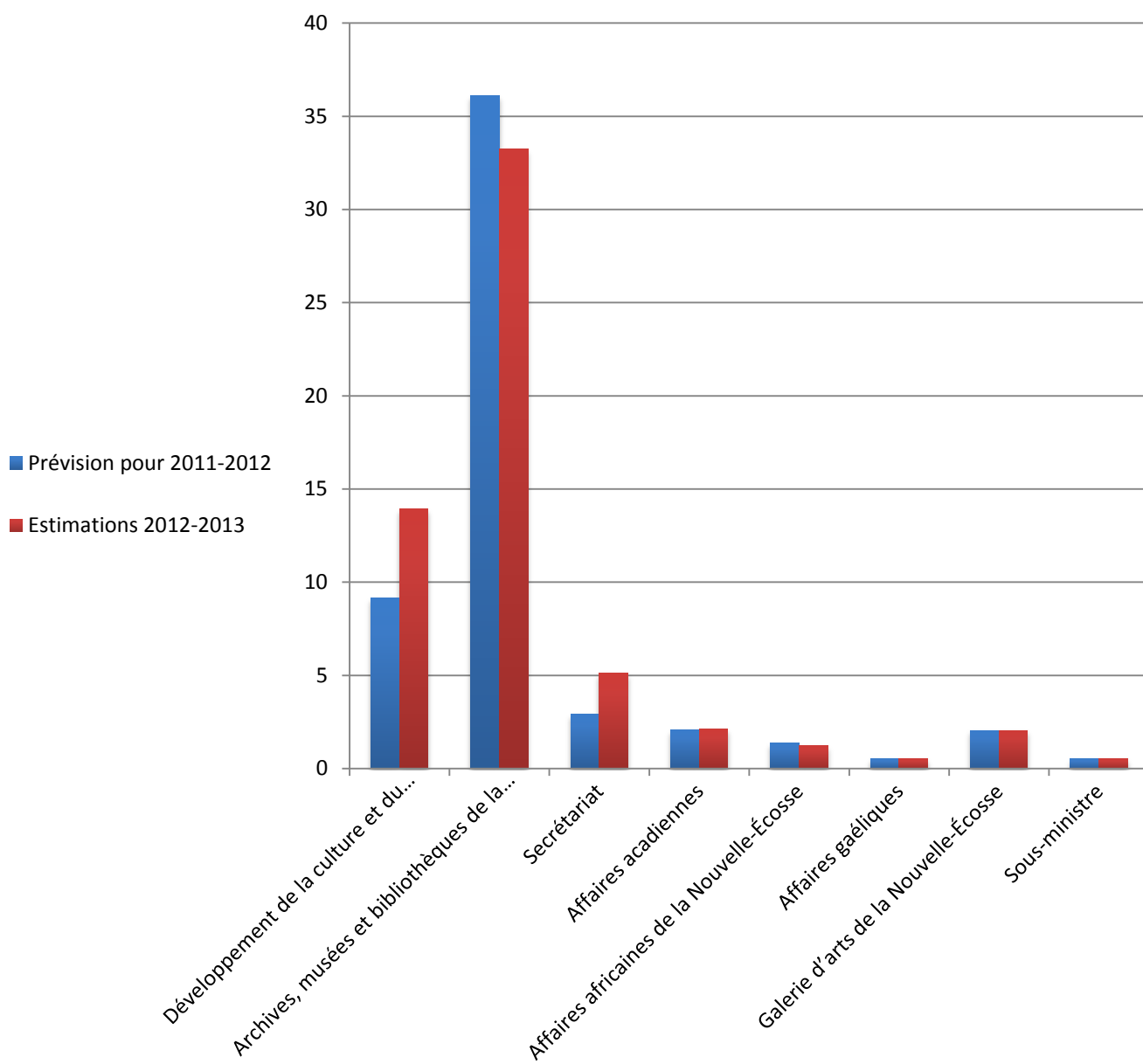
Section/Direction	Description	Prévisions des dépenses 2011-2012	Estimations des dépenses 2012-2013	Différence en dollars	Différence en pourcentage
Développement de la culture et du patrimoine	Aide le secteur du patrimoine et de la culture en investissant dans des programmes axés sur la communauté en accordant des subventions et en appuyant la croissance économique.	9 167 \$	13 926 \$	4 759 \$	34 %
Archives, musées et bibliothèques de la Nouvelle-Écosse	Accorde des fonds aux ressources culturelles, patrimoniales et d'information de la province	36 101 \$	33 239 \$	(2862 \$)	(7,9 %)
Secrétariat	Accorde un soutien administratif ministériel en assurant l'évaluation du secteur, la planification et l'élaboration des politiques.	2 909 \$	5 098 \$	2 189 \$	42,9 %
Affaires acadiennes	Est responsable de la gestion des programmes et des services du gouvernement qui répondent aux besoins des Acadiens et la population de langue française.	2 050 \$	2 100 \$	50 \$	2,4 %
Affaires africaines de la Nouvelle-Écosse	Est responsable de la gestion des programmes et des services du gouvernement qui font la promotion de la connaissance du patrimoine africain de la province et de son enseignement	1 361 \$	1 212 \$	(149 \$)	(10,9 %)
Affaires gaéliques	Fait la promotion du patrimoine linguistique et gaélique de la province.	534 \$	534 \$	0	0
Galerie d'art de la Nouvelle-Écosse	Galerie provinciale des arts	2 046 \$	2 046 \$	0	0
Bureau du ministre et du sous-ministre		526 \$	538 \$	12	2,2 %
Totaux		54 694 \$	58 665 \$	3 971 \$	6,7 %

¹³ Budget 2012 [Estimations et détails supplémentaires](#), l'honorable Graham Steele, ministre des finances 4.1.

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Modifications aux dépenses du ministère des Communautés, de la culture et du patrimoine

(en milliers \$)



Ministère des Communautés, de la culture et du patrimoine

Statistiques sur le personnel du ministère¹⁴

Communautés, culture et patrimoine	Personnel à temps plein financé (Équivalents)	
	2011-2012	2012-2013
Section/Division		
Cabinets du ministre et du sous-ministre	3,9	4,0
Développement de la culture et du patrimoine	17,8	19,5
Archives, musées et bibliothèques de la Nouvelle-Écosse	158,9	147,4
Secrétariat	15,8	43,8
Affaires acadiennes	9,9	11,0
Affaires africaines de la Nouvelle-Écosse	11,5	10,6
Affaires gaéliques	5,0	5,0
Totaux	222,8	241,3

¹⁴ Budget 2012 [Estimations et détails supplémentaires](#), l'honorable Graham Steele, ministre des finances 4.3.

Ministère des Communautés, de la culture et du patrimoine

Section du développement de la culture et du patrimoine

Investir dans notre avenir¹⁵	
Secteur	Subventions des programmes et prix
Art Nova Scotia Funding and Awards	Subventions aux particuliers Subventions aux organisations et aux petits groupes Prix de Grand-Pré Prix Portia White Banque d'œuvres d'art de la Nouvelle-Écosse Prix des chefs-d'œuvre artistiques de la Nouvelle-Écosse Fiducie des talents de la Nouvelle-Écosse
Creative Nova Scotia Leadership Council Awards	Prix de la reconnaissance artistique et culturelle communautaire Prix de reconnaissance des arts établis
Community Funding	Fonds d'amélioration des emplois et des installations communautaires Initiative de développement stratégique
Culture Funding	Aide aux maisons d'édition Programme d'activité culturelle Programme de la musique émergente Programme de développement des exportations de la musique Langue gaélique dans les programmes communautaires Programme de croissance des industries Aide opérationnelle aux organisations culturelles
Heritage Funding	Programme d'aide aux musées communautaires Subventions aux propriétés patrimoniales Programme de subventions à la recherche pour les musées de la Nouvelle-Écosse Programme de développement des archives provinciales
Cultural Opportunities for Youth	Programmes de la jeunesse

Note : Les programmes et des subventions en caractères gras sont mentionnés dans l'analyse du budget de la Nouvelle-Écosse.

¹⁵ Communities Culture and Heritage, [Investing in Our Future](#)

Arts Nova Scotia

En 2011, le comité de transition d'Arts Nova Scotia recommandait dans son rapport la création d'Arts Nova Scotia, un organisme indépendant dirigé par un conseil de 11 membres qui a reçu le mandat d'allouer directement des fonds aux artistes de la province.¹⁶ Le rapport du comité de transition recommandait les niveaux de financement suivants aux programmes sous la direction du conseil.

Les fonds des programmes minimum suivants devraient être alloués à Arts Nova Scotia¹⁷	
Subventions aux organisations et aux petits groupes	456 675 \$
Subventions à des artistes particuliers	692 500 \$
Programme de la banque d'œuvres d'art	39 931 \$
Aide opérationnelle aux producteurs	1 097 000 \$
Aide opérationnelles aux présentateurs (prévisions)	149 000 \$
Financement du prix Portia White	25 000 \$ \$
Estimations totales du financement des programmes basées sur les taux de 2010-2011	2 460 106 \$

¹⁶ Communities Culture and Heritage, [Arts Nova Scotia Board Appointments](#) .

¹⁷ Communities Culture and Heritage, Arts Nova Scotia Transition Committee, [Rapport du comité au ministre des Communautés, de la culture et du patrimoine](#), le 18 octobre 2011.

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Ministère de l'Éducation

Artistes dans les programmes scolaires

Le programme est en partie financé par le ministère de l'Éducation, mais reçoit également des fonds du ministère des Communautés, de la culture et du patrimoine. Il est géré par plusieurs fédérations culturelles de la Nouvelle-Écosse (organisations de services à but non lucratif) : Writers Federation of Nova Scotia, Theatre Nova Scotia et Visual Arts Nova Scotia, ainsi que le présentateur de musique classique à but non lucratif, Debut Atlantic, et Art Gallery of Nova Scotia. Les différents programmes offerts au sein d'Artists in Schools comprennent des programmes offerts dans les écoles et ceux d'éducation artistique dans d'autres locaux, notamment l'Art Gallery of Nova Scotia. Le tableau suivant détaille la distribution des fonds en 2012.¹⁸

Programme	Ministère de l'éducation	Ministères des Communautés, culture et patrimoine
ArtReach	25 000 \$	(Par l'intermédiaire de l'AGNS)
ArtsSmart/GénieArts	25 000 \$	30 000 \$
Debut Atlantic	25 000 \$	(aide opérationnelle)
PAINTS	25 000 \$	20 000 \$
Perform!	25 000 \$	20 000 \$
Writers in the Schools	25 000 \$	20 000 \$

¹⁸ Education, 2012-20122, [Artists in Schools Programs](#) .

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Ministère du Développement économique et rural et tourisme

Film Nova Scotia

Film Nova Scotia a reçu le mandat « d'accroître l'industrie de l'audiovisuel de la Nouvelle-Écosse en collaboration avec nos partenaires afin d'encourager l'investissement et l'embauche et de promouvoir dans les marchés globaux les producteurs, les productions, les lieux de tournage, les habiletés et la créativité de la Nouvelle-Écosse ». ¹⁹ [TRADUCTION] La société d'État est régie en vertu du *Film Nova Scotia Act*, projet de loi n° 42. Film Nova Scotia est responsable de l'administration du régime de crédit d'impôt de la Nouvelle-Écosse pour l'industrie du film.

	Budget 2011-2012	Prévisions 2011-2012	Budget 2012-2013
Contributions			
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	3 096 000 \$	3 095 700 \$	3 063 200 \$
EastLink TV Independent Production Fund			745 200 \$
Recouvrement des investissements en équité et des prêts au développement	150 000 \$	165 000 \$	150 000 \$
Autres revenus	40 000 \$	78 125 \$	120 000 \$
Revenus d'intérêt	6000 \$	12 000 \$	10 000 \$
Revenus d'intérêt – EastLink TV Independent Production Fund			6000 \$
Contributions totales	3 292 000 \$	3 350 825 \$	4 094 900 \$
Débours			
Programmation	2 133 845 \$	2 160 545 \$	2 045 000 \$
Revenus d'intérêt – EastLink TV Independent Production Fund			750 000 \$
Administration	776 055 \$	780 055 \$	814 900 \$
Publicité et commercialisation	382 100 \$	410 225 \$	485 000 \$
Total des débours	3 292 000 \$	3 350 825 \$	4 094 900 \$
Excédent de l'actif	0	0	0

¹⁹ Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, [Crown Corporation Business Plans for the fiscal year 2012- 2013 Film Nova Scotia Business Plan 2012-2013](#), 145.

Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

Ministère des finances

Crédits d'impôt

Le Nova Scotia Film Industry Tax Credit s'adresse aux entreprises cinématographiques canadiennes établies en permanence dans la province et qui versent au moins 25 % de leur budget salarial à des résidents de la province. Le crédit d'impôt offre jusqu'à 50 % des salaires admissibles et ajoute une gratification spéciale de 10 % basée sur le lieu de la production du film et 5 % aux producteurs qui tournent fréquemment en Nouvelle-Écosse. Le crédit d'impôt est administré par Film Nova Scotia.²⁰

Le Digital Media Tax Credit s'adresse aux entreprises canadiennes établies en permanence dans la province et qui créent des médias numériques alternatifs aux fins d'éducation, d'information et divertissement. Le crédit d'impôt remboursable représente 50 % des salaires admissibles versés à des résidents de la province ou 25 % de l'ensemble de leurs dépenses effectuées en Nouvelle-Écosse. Il existe aussi une gratification supplémentaire régionale pour les projets réalisés à l'extérieur d'Halifax.²¹

²⁰ Finance, [Nova Scotia Film Industry Tax Credit](#).

²¹ Finance, [Digital Media Tax Credit](#)



NOUVEAU- BRUNSWICK

Miser sur le renouveau

Analyse du budget 2012-2013 du
Nouveau-Brunswick vu de l'angle des arts, de la
culture et du patrimoine

Angela Birdsell

2013

Miser sur le renouveau

Le budget 2012-2013 du Nouveau-Brunswick vu de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Analyse d'Angela Birdsell

Faits saillants

- Aucune modification importante au budget de la culture.
- Une attention particulière mise sur l'exercice gouvernemental [Renouveler la politique culturelle](#) qui sera complété en 2013.

Contexte

La population du Nouveau-Brunswick s'élève à 751 171¹ et son économie repose sur la foresterie, les pêcheries, la production alimentaire, le secteur manufacturier, le raffinage et, jusqu'à un certain point, l'industrie minière, le tourisme et l'emploi dans le secteur public. Le Nouveau-Brunswick est la seule province bilingue au Canada, les francophones représentant 33 % de sa population². Quarante pour cent de toute la province vit dans trois villes : Saint John, Moncton et Fredericton et leurs cités-dortoirs. Le

reste de la population est éparpillée dans des villages et des villes plus petites. L'incidence du faible revenu au Nouveau-Brunswick est inférieure à la moyenne nationale³ (les provinces ayant de vastes centres urbains ont en général une incidence de faible revenu plus élevée). Le taux de littératie du Nouveau-Brunswick est cependant l'un des plus faibles au pays⁴.

Le gouvernement du Parti progressiste-conservateur de David Alward entreprend la troisième année de son mandat. Depuis la formation d'un nouveau gouvernement, en 2010, le ministère du Bien-être, de la Culture et des Sports d'alors dirigé par le ministre Trevor Holder a été réorganisé en mars 2012 pour y ajouter le tourisme et devenir le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. Le ministre Holder a annoncé en mai 2012 un processus de renouvellement de la politique culturelle de 2002. En septembre 2012, le gouvernement a amorcé une deuxième restructuration dans le cadre du remaniement ministériel. Il s'ensuit le [Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture](#), toujours sous la responsabilité du ministre Holder, et la création d'un nouveau ministère, celui des Communautés saines et inclusives.

Dans l'ensemble, la hausse de dépenses culturelles par les consommateurs du Nouveau-Brunswick entre 1997 et 2008 a été de 24 %. À 747 \$, les dépenses culturelles par personne au Nouveau-Brunswick se classent au huitième rang parmi les provinces au pays et atteignent un total de 540 millions \$ dépensés en biens et services culturels ou 3 % des dépenses totales

¹ Selon le recensement de 2011, la population du Nouveau-Brunswick est passée à 751 171 en 2011 alors qu'elle était de 729 997 habitants en 2006, soit une hausse de 2,9 %.

² CBC News, 12 février 2012,

³ DRHC, n.d., Indicateurs de l'incidence du faible revenu, le N.-B. a une incidence de faible revenu de 5,5 % et la Colombie-Britannique possède la plus élevée avec une IFR de 11,5 % et l'Î.-P.-É. a la plus faible avec 3,9 %).

⁴DRH, n.d., Apprentissage – Littératie des adultes, à une échelle de 5, 1 étant l'échelon le plus faible, le niveau 3 traduit une capacité de fonctionner dans la société canadienne. Seulement 44 % de la population du Nouveau-Brunswick détient un niveau 3 ou supérieur, le pourcentage le plus faible au pays à l'exception du Nunavut.

des consommateurs⁵. Ceci signifie un retour de 3,6 pour 1 sur les 150 millions \$ investis en culture au Nouveau-Brunswick par tous les niveaux de gouvernement en 2008.

À l'exception du Québec, les municipalités canadiennes ne font que commencer à investir dans la culture, augmentant les dépenses culturelles de près de 20 % depuis 1990 au Canada. En 1997-1998, les municipalités étaient responsables de 27 % des investissements publics en culture, et ce sont dans les bibliothèques où les dépenses étaient les plus élevées.⁶ Au Nouveau-Brunswick, cependant, la situation est différente. Le **tableau 1**⁷ affiche les dépenses culturelles des municipalités du Nouveau-Brunswick par personne par comparaisons à la moyenne nationale, classant ainsi la province à l'avant dernier rang au Canada.

Tableau 1

Dépenses publiques et par personne au Nouveau-Brunswick en 2008 par comparaison à la moyenne nationale

Province	Gvt fédéral	Gvt provincial	Gvts municipaux	Ensemble des gouvernements	Consommateurs
Nouveau-Brunswick	84 \$	106 \$	31 \$	221 \$	747 \$
Moyenne nationale	122 \$	92 \$	82 \$	296 \$	822 \$

Cette situation est vraisemblablement attribuable en partie à la faible population dispersée du Nouveau-Brunswick. Malgré des investissements provinciaux comparables à ceux des autres provinces en culture, un soutien inférieur à la moyenne de la part des municipalités peut faire en sorte qu'il est plus difficile aux institutions vouées aux artistes, aux arts, au patrimoine et aux initiatives artistiques régionales du Nouveau-Brunswick d'obtenir une aide financière du gouvernement fédéral. À titre d'exemple, même si le Nouveau-Brunswick compte 2,24 % de la population canadienne évaluée à 34 millions d'habitants, il n'a [reçu en 2011-2012 que 2,3 millions](#) \$ du Conseil des arts du Canada, soit 1,59 % des subventions accordées par le Conseil sur un total de 143,2 millions \$⁸.

Les subventions du Conseil des arts du Canada sont évaluées par des pairs en se basant sur le mérite artistique et non sur des considérations de distribution régionale. L'insuffisance du financement municipal au Nouveau-Brunswick et peut-être le pourcentage des budgets culturels provinciaux consacré aux artistes et aux organisations artistiques, jumelé à une absence d'un important noyau métropolitain qui engendre et alimente la créativité et l'innovation, pourraient constituer des raisons sous-jacentes aux difficultés éprouvées par les créateurs du Nouveau-Brunswick à rivaliser sur le plan fédéral en matière de mérite artistique. La possibilité d'un investissement stratégique par le Conseil des arts du Canada au Nouveau-

⁵ Hill Stratégies, novembre 2010a, tiré d'*Enquête sur les dépenses des ménages* de Statistique Canada. Calcul par personne basé sur le recensement précédent de la population établi à 729 000 habitants.

⁶ L'Encyclopédie canadienne, n.d.

⁷ Statistique Canada, mai 2011 et [Hill Stratégies Recherche Inc.](#), novembre 2010b.

⁸ Conseil des arts du Canada, [Financement aux artistes et organismes artistiques : Aperçu à l'échelle nationale, profils provinciaux et territoriaux, 2011-2012](#), p. 36.

Brunswick, semblable à [l'Initiative de développement créatif de l'Alberta](#)⁹ pourrait avoir des effets positifs sur la compétitivité créatrice au Nouveau-Brunswick au niveau fédéral.

Les dépenses provinciales régies maintenant par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture (MTPC) pour la culture seulement et par l'intermédiaire des directions des arts et du patrimoine, s'élèvent à environ 10 millions \$.¹⁰ Cet investissement est réparti de la façon suivante.

➤ **Direction des arts - 5 millions \$**

Les subventions de la Direction des arts comprennent 1,2 million \$ versés à des organisations culturelles dont 65 % à la production artistique et aux organisations de diffusion artistique, et 35 % aux organisations de services artistiques. Le financement de ces groupes est alloué selon un processus d'évaluation par les pairs administré par la Direction. Le développement des industries culturelles et celui des arts communautaires recevront ensemble environ 2 millions \$ et le reste, environ 1,8 million \$, sera réparti entre [artsnb](#) (un organisme autonome qui administre le financement des artistes), la [Galerie d'art Beaverbrook](#), et un soutien au programme (frais administratifs).

➤ **Direction du patrimoine - 3 millions \$**

Le budget de la Direction du patrimoine prévoit des subventions aux musées de la province d'environ 1 million \$ (33 %) et le reste, environ 2 millions \$, est consacré au soutien de l'archéologie et de la toponymie (14 %), à des sites historiques (14 %) et à des programmes de soutien et frais administratifs (39 %).

➤ **Musée du Nouveau-Brunswick - 2 millions \$**

Le [Musée du Nouveau-Brunswick](#) est un organisme de la Couronne qui reçoit chaque année une subvention d'exploitation du Ministère qui s'élève à environ 2 millions \$. Les dépenses annuelles consacrées aux programmes et aux activités sont également financées par d'autres ministères ou directions (Services gouvernementaux, Richesses naturelles et Tourisme) et les montants alloués varient d'une année à l'autre.

➤ **Direction du tourisme - 5 millions \$**

La Direction du tourisme de (TPC) est responsable de plus de 50 % du budget du ministère. Cette direction verse près de 5 millions \$ annuellement à des sites patrimoniaux comme le [Village historique de Kings Landing](#), [Le Pays de la Sagouine](#), et le [Village Historique Acadien](#) collectivement. La Direction vient également en aide aux parcs, aux plages, aux terrains de camping, dont plusieurs sont impliqués dans des initiatives de tourisme culturel dans le cadre de stratégies de commercialisation du tourisme culturel.¹¹

⁹ L'[IDCA](#) a été un investissement stratégique du Conseil des arts en Alberta, de 2007 à 2011, créé pour compenser les inégalités financières dans la province concernant leurs contreparties nationales.

¹⁰ Ces statistiques ont été obtenues par l'auteur du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et représentent une moyenne des trois dernières années, de 2010 à 2013. Les allocations budgétaires sont demeurées pratiquement les mêmes durant cette période.

¹¹ Bien connue pour ses paysages spectaculaires, ses hautes marées de la baie de Fundy, ses milieux naturels intacts et ses îlots régionaux identifiables nombreux de l'activité culturelle. La stratégie touristique du Nouveau-Brunswick met l'accent sur les quatre attraits suivants : les plages, les marées, les lacs et les rivières et la culture acadienne.

D'autres ministères du Nouveau-Brunswick comme Développement économique aident financièrement sur une base ponctuelle des initiatives spéciales des industries culturelles comme le [Programme de développement des médias numériques du Nouveau-Brunswick](#) (4 millions \$) et des institutions culturelles comme le [Ballet-théâtre de l'Atlantique](#), la [Galerie d'art Beaverbrook](#), l'[Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick](#) (Aapnb) et le programme [Sistema](#) de l'[Orchestre des jeunes du Nouveau-Brunswick](#), comme des activités générant un rendement économique ou contribuant au développement social. Le ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance vient en aide aux [artistes ou agents culturels](#) dans les écoles et les programmes liés aux politiques et autres programmes culturels. Comme partenaire principal, le ministère appuie également, en partenariat avec le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, l'Aapnb et la Fédération des Jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, le programme [GénieArts](#) dans près d'une centaine d'écoles des cinq districts scolaires francophones de la province. Le ministère d'Éducation postsecondaire, Formation et Travail (EPFT) soutient financièrement le [Nouveau-Brunswick College of Craft and Design](#), un important centre de formation culturelle, et Loto Atlantique verse une allocation annuelle de 700 000 \$ à [artsnb](#) pour des subventions à des artistes.

Le Nouveau-Brunswick a investi environ 14,7 millions \$ dans son [Service public des bibliothèques](#) en 2011-2012, par l'intermédiaire d'ÉPFT. Cet investissement vient en aide aux arts littéraires au moyen de conférences, de lancement d'ouvrages, de foires du livre, de bibliothèques ambulantes et autres activités. Par l'intermédiaire du ministère des Services gouvernementaux, le Nouveau-Brunswick accorde 2,8 millions \$ à [Archives provinciales](#). Ces fonds sont destinés aux chercheurs, aux écrivains, aux musiciens, aux cinéastes, aux conservateurs de galeries et de musées et aux éducateurs. La recherche généalogique a aussi été incluse comme une occasion de tourisme culturel.

Impact du budget

Les répercussions du budget 2012-2013 sont éclipsées par une initiative qui revêt une signification beaucoup plus grande pour le secteur culturel – [Renouveler la politique culturelle du Nouveau-Brunswick](#). Depuis l'annonce de cette politique, le budget du ministère est demeuré le même que celui des années précédentes, sauf une hausse minime des programmes de bien-être et de sports.

Il y a dix ans, en 2002, le Nouveau-Brunswick adoptait la première politique culturelle. Une nouvelle initiative, *Renouveler la politique culturelle du Nouveau-Brunswick*, lancée en août 2012, a pour but de réviser les objectifs définis dans la politique culturelle de 2002 et de souligner les nouvelles priorités et les nouveaux objectifs du secteur de la culture pour les cinq prochaines années, en tenant compte des changements économiques et de l'environnement technologique, de la démographie et autres réalités qui ont fait surface depuis 2002. Dans le cadre de *Renouveler la politique culturelle du Nouveau-Brunswick*, la province s'est engagée à entreprendre une analyse des dépenses totales en matière de culture dans tous les ministères et toutes les directions. Ce renouveau de la politique prendra également en compte certaines initiatives comme la [Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au N.-B.](#), dirigée par l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick. Ce rapport approfondi a été le fruit d'une analyse collective échelonnée sur plusieurs années des principaux problèmes que doit affronter le secteur culturel dans la communauté acadienne.

Ce programme, *Renouveler la politique culturelle du Nouveau-Brunswick*, est axé sur quatre domaines d'intérêt : Culture au quotidien, notamment un accès à la culture, à la prise de conscience et à l'éducation; Artistes, organisations artistiques et professionnelles culturelles; Patrimoine collectif du Nouveau-Brunswick et Culture et économie. Le gouvernement s'est engagé à réviser les politiques et de programmes actuels comme la stratégie des industries culturelles, la gouvernance et l'infrastructure des organisations culturelles, la [Politique du livre du Nouveau-Brunswick](#), les problèmes du financement continu, la conservation et la prise de conscience des Premières Nations. Il étudiera également des nouveaux domaines de politique culturelle comme celle des arts publics, des ressources humaines et des besoins de formation, de la contribution de la culture dans le bien-être et le développement social, et le développement économique culturel.

Renouveler la politique culturelle comprend la participation d'un groupe de travail externe, des consultations publiques, des tables rondes sur des sujets ciblés, des discussions avec d'autres ministères du gouvernement intéressés dans les recommandations en matière de politique culturelle. La date prévue pour la fin de l'exercice a été fixée au début de 2013.

Réactions de la communauté culturelle

Compte tenu que les budgets culturels n'ont pas fait l'objet de réductions en attendant les résultats du renouveau de la politique culturelle, la communauté culturelle a adopté une attitude attentiste eu égard au budget provincial. Cependant les consultations publiques ont à ce jour permis de déterminer plusieurs thèmes importants.

Le patrimoine

- Le Réseau des musées communautaires, créé dans le cadre de la politique culturelle de 2002, a très bien réussi la promotion des musées communautaires dans toutes les régions de la province, et la communauté aimerait que ce réseau soit maintenu ou amélioré.
- La province a des problèmes d'infrastructure importants et urgents, en particulier ceux liés à la conservation et à la gestion des collections dans les galeries et les musées provinciaux.
- Outre la conservation et la réorientation d'immeubles historiques, le Nouveau-Brunswick doit créer le patrimoine de l'avenir en encourageant une architecture, un art public et un design innovateur contemporain.

Les arts

- Les collectivités éloignées sont engagées envers le développement culturel et sont à la recherche d'instrument pour renforcer, apprécier et promouvoir les activités culturelles et les artistes locaux dans leurs régions.
- Les répondants souhaiteraient qu'un mécanisme explore et fasse des recommandations sur la situation économique des artistes.
- La communauté recommande fortement que la province adopte une politique sur les arts publics selon laquelle 1 % du budget des projets d'édifices publics provinciaux soit investi dans les arts.
- La communauté culturelle a conclu au besoin d'une plus grande collaboration afin de réduire le chevauchement administratif et les frais généraux des organisations de services artistiques.

La diversité

- Le Nouveau-Brunswick possède une dualité linguistique distincte. De nombreuses personnes sont cependant d'avis que la culture n'est pas seulement une question de langue, puisqu'elle comprend des traditions provenant de diverses cultures des nouveaux arrivés dans la province.

L'éducation et le développement social

- Le Nouveau-Brunswick doit augmenter et intégrer davantage le rôle des arts et du patrimoine dans l'éducation et dans des programmes d'apprentissage permanents.
- Les activités artistiques et patrimoniales peuvent jouer un rôle dans le développement social en faisant la promotion de l'estime de soi et en renforçant un sens d'appartenance. La culture peut contribuer à combattre la pauvreté, l'intimidation, la délinquance, tout comme contribuer au bien-être et à l'apprentissage à long terme, une importance capitale au Nouveau-Brunswick vu que le faible taux de littératie et les problèmes de pauvreté élevés dans la province.

Le développement économique et le tourisme

- Les principales institutions artistiques et patrimoniales du Nouveau-Brunswick ont reçu le mandat de desservir trois centres urbains et non un seul. Elles ont signalé que les ressources n'étaient pas suffisantes pour mener cette activité avec efficacité.
- Plusieurs intervenants sont d'avis que le Nouveau-Brunswick pourrait explorer comment mieux exploiter le rôle de la culture dans sa stratégie touristique.
- Les particularités culturelles et géographiques uniques du Nouveau-Brunswick et sa main-d'œuvre créatrice pourraient, si elles sont stratégiquement exploitées et améliorées par des initiatives ciblées, aider le Nouveau-Brunswick à mettre sur pied une économie créatrice.

Santé future du secteur

Le dernier point illustre ce qui pourrait constituer l'élément premier de la politique culturelle renouvelée – c'est-à-dire, la façon avec laquelle le Nouveau-Brunswick peut miser sur ses forces pour accroître la part du secteur de la création dans l'économie. Le Nouveau-Brunswick peut d'abord avoir besoin d'un plus grand nombre de mesures précises de répercussions directes et indirectes de la culture de son économie et d'une schématisation du processus à l'appui de l'élaboration d'un plan stratégique.

Malgré la possibilité de croissance du secteur créatif, la communauté comprend sans doute très bien l'important déficit budgétaire imminent du Nouveau-Brunswick (ainsi, à titre d'exemple, une retenue de 30 % des budgets des districts scolaires a été annoncée par le gouvernement au début de novembre 2012, dans l'attente d'autres analyses budgétaires). Visiblement, il y a beaucoup d'inquiétude concernant les conséquences éventuelles du déficit, sur les programmes culturels, mais également sur tous les programmes gouvernementaux. Il sera intéressant de connaître la façon avec laquelle la politique culturelle équilibre stratégiquement les possibilités du secteur culturel à relever les défis fiscaux réels du Nouveau-Brunswick.

Références

Conseil des arts du Canada, 2011, [Financement aux artistes et organismes artistiques : Aperçu à l'échelle nationale 2010 – 2011.](#)

L'Encyclopédie canadienne, n.c., [Politique culturelle.](#)

CBC News, 8 février 2012, [New Brunswick's population jumps in census.](#)

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. 2012, [Budget principal des dépenses 2012-2013.](#)

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2012a, [Ministère de Tourisme, Patrimoine et Culture.](#)

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2012b, ministère de Tourisme, Patrimoine et Culture, [Renouveler la politique culturelle 2012. Document d'information.](#)

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2012c, ministère de Développement économique, [Programme de développement des médias numériques.](#)

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2012d, ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance, [Programme Artiste en résidence scolaire.](#)

Hill Stratégies, novembre 2010a, [Les dépenses de consommation au chapitre de la culture au Nouveau-Brunswick en 2008 .](#)

Hill Stratégies, novembre 2010b, [Dépenses de consommation au chapitre de la culture. profil provincial.](#)

DRHC, n.d., Apprentissage – Littératie des adultes, [Niveau de littératie 3 ou supérieur par région en 2003](#) (français et anglais seulement).

DRHC,n.d., [Incidence des indicateurs de faible revenu, Taux de faible revenu par région, 2010](#)

[Statistique Canada, mai 2011, Tableau des données sur les dépenses des gouvernements en culture, Bulletin de service, n° 87F0001X.](#)

Documents supplémentaires

Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Croissance réelle du PIB : 0,0 %

Revenus tirés des transferts fédéraux (pourcentage du total) : 36,8 %

Population : 751 171 habitants (2011)

Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Budget principal des dépenses¹²

(en milliers \$)

Ministères	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012
Agriculture, Aquaculture et Pêches	39 983	46 519
Tourisme Culture et Vie saine	51 272	48 411
Développement économique	105 401	88 306
Éducation et Développement de la petite enfance	1 071 133	1 060 618
Énergie	2 920	2 995
Environnement et gouvernements locaux	150 587	154 470
Bureau du Conseil exécutif	23 605	21 058
Finances	19 165	18 926
Gouvernement général	608 764	632 397
Services gouvernementaux	59 457	58 248
Santé	2 583 815	2 542 690
Investir au Nouveau-Brunswick	14 637	2 975
Justice et Procureur général	63 286	61 336
Assemblée législative	26 173	21 151
Ressources naturelles	112 724	111 112
Bureau du Premier ministre	1 655	1 565
Éducation postsecondaire, formation et Travail	588 302	565 599
Sécurité publique	142 290	133 426
Service de la dette publique	672 000	668 000
Développement social	1 051 925	1 013 020
Transports et Infrastructure	273 273	284 068
Totaux	7 662 367	7 536 889

¹² Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2012.

Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Vie saine

Estimations principales

(en milliers \$)

Direction	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012	Différence en dollars	Différence en pourcentage
Administration	2581	814	1767	217,4 %
Développement de la commercialisation et Opérations	26 798	27 819	(1021)	-3,7 %
Culture	10 048	10 021	27	0,3 %
Vie saine	10 095	8607	1488	17,3 %
Totaux	49 522	47 411	2111	4,5 %

Comptes à objectifs spéciaux

(en milliers \$)

Programme	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012
Entretien de la plage Parlee	55	97
Viscount Bennett Trust Fund	10	10
Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts	700	700
Fonds en fiducie pour l'avancement des sports	500	500
Sites historiques	0	8
Go NB – Taking Action Through Sport	0	290
Totaux	1265	1605

Culture

Dépenses des programmes

(en milliers \$)

Programme	Buts	Estimations des programmes 2012-2013
Arts	Soutenir les communautés artistiques et développer les industries artistiques, notamment la musique, l'édition de livres, l'artisanat et la production audiovisuelle.	4813
Patrimoine	Promouvoir et conserver les ressources patrimoniales.	3004
Musée du Nouveau-Brunswick	Conserver, exposer et promouvoir l'histoire humaine et naturelle de la province.	2231
Totaux		10 048

Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Programmes de subventions et de financement¹³

Patrimoine	<p>Subvention aux foires régionales Subvention aux foires scolaires Subvention à la conservation Programme de dégrèvement d'impôt applicable aux biens patrimoniaux Musées – Subvention à l'inventaire des collections, Exhibition & Activities Grant, Subvention de fonctionnement, Subvention au développement professionnel et organisationnel Société historique – Subvention de fonctionnement Subvention à la conservation des beaux arts</p>
Industries culturelles	<p>Initiative multimédia du Nouveau-Brunswick Aide à la promotion Aide au court métrage Fonds des initiatives stratégiques Fonctionnement des maisons d'édition Perfectionnement professionnel et développement des entreprises pour les éditeurs Livres et édition (périodiques) Publication de livres sur les Autochtones Perfectionnement professionnel et développement des entreprises pour les éditeurs Traduction littéraire Développement technologique chez les libraires Fonds des initiatives stratégiques Beaux-arts</p>
Arts	<p>Coopération culturelle Nouveau-Brunswick/Québec – programme de subventions Programme de subventions des tournées du Nouveau-Brunswick et programme de subventions à la présentation – Volet d'aide à la présentation Programme de subventions des tournées au Nouveau-Brunswick et programme de subventions à la tournée – Volet d'aide à la tournée Organismes artistiques – Développement professionnels et Associations Production professionnelle et Présentation artistique - Financement d'organisations professionnelles Organismes de service aux arts – subventions de fonctionnement Fonds des initiatives stratégiques Festivals artistiques – locaux et régionaux Promotion littéraire – locale et régionale Artistes professionnelles – Résidence en milieu scolaire Présentation sur invitation - Artistes non professionnels Banque d'œuvres d'arts – Programme d'acquisition, d'exposition et de prêts</p>

¹³ Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2012.

Renouveler la politique culturelle au Nouveau-Brunswick

Le gouvernement provincial prépare une mise à jour de la politique culturelle de 2002. Un groupe de travail sur la politique culturelle a été formé pour consulter des intervenants et le grand public.

Principaux domaines	Considérations de nature politique et questions aux intervenants ¹⁴
Culture au quotidien	<p>Quelles nouvelles tendances sont apparues touchant la sensibilité à la culture, l'accès et l'éducation au cours des dix dernières années?</p> <p>Compte tenu des réalités financières actuelles, quelles sont les nouvelles priorités ou les plus immédiates du secteur culturel?</p> <p>Y a-t-il autre chose qu'il faudrait prendre en considération pour promouvoir la culture dans notre quotidien?</p>
Artistes, organisations artistiques et professionnels culturels	<p>Quels changements ont été apportés à la vie des artistes, aux organisations artistiques et aux professionnels de la culture au cours des dix dernières années?</p> <p>Compte tenu des réalités financières actuelles, quelles sont, d'après vous, les nouvelles priorités ou les plus immédiates du secteur culturel?</p> <p>Y a-t-il autre chose qu'il faudrait prendre en considération relative à la politique provinciale sur les artistes, les professionnels de la culture et l'infrastructure culturelle?</p>
Notre patrimoine collectif	<p>Quels changements ont été apportés au patrimoine naturel et immobilier au cours des dix dernières années?</p> <p>Compte tenu des réalités financières actuelles, quelles sont, d'après vous, les nouvelles ou les priorités les plus immédiates du secteur culturel?</p> <p>Y a-t-il autre chose que la province devrait prendre en considération en ce qui a trait au patrimoine?</p> <p>De quelle façon la prestation des programmes et des services devrait-elle être réalisée?</p>
Culture et économie	<p>Quels sont les nouveaux développements apparus en culture et en économie au cours des dix dernières années?</p> <p>Compte tenu des réalités financières actuelles, quelles sont, les priorités nouvelles ou les plus immédiates en ce secteur?</p> <p>Y a-t-il autre chose que la province devrait prendre en considération en ce qui a trait au lien entre la culture et l'économie?</p>

¹⁴ Gouvernement du Nouveau-Brunswick 2012b [Renouveler la politique culturelle 2012, Document d'information](#)

Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Ministère du Développement économique

Programme de développement des médias numériques (PDMN)

Aperçu	Encourager le secteur des jeux vidéo en investissant dans les capacités d'une entreprise à développer une propriété intellectuelle. ¹⁵
Admissibilité	Pour être admissible, une entreprise doit avoir son principal lieu d'affaires au Nouveau-Brunswick, développer des jeux pour divertir ou sérieux et avoir un chiffre d'affaires annuel de moins de 20 millions \$.
Niveau de financement	Une entreprise admissible peut demander une remise de 30 % de sa masse salariale versé à des employés de la province jusqu'à concurrence de 500 000 \$ par année.

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Programme Artiste en résidence scolaire

(en partenariat avec le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture)

Aperçu du programme	Le programme finance la collaboration entre des artistes et des écoles afin d'atteindre les objectifs des programmes de beaux-arts. ¹⁶
Admissibilité	Incluant entre autres La musique La danse Les arts de la scène La littérature Les arts plastiques Les arts médiatiques, y compris le film et la vidéo
Niveau de financement	Les écoles sont admissibles à une subvention maximum de 3000 \$ par artiste en résidence. Chaque district scolaire est limité à quatre artistes par année scolaire.

¹⁵ Gouvernement du Nouveau-Brunswick. 2012c. [Programme de développement des médias numériques.](#)

¹⁶ Gouvernement du Nouveau-Brunswick. 2012d.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail

Estimation des programmes choisis

(en milliers de dollars)

Service des bibliothèques publiques Nouveau-Brunswick College of Craft and Design

Programme	Estimations des dépenses 2012-2013
Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick	
Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick	15 006
Revenus tirés des bibliothèques publiques	(240)
Sous-total	14 766
Affaires postsecondaires	
Affaires postsecondaires	9 456
New Brunswick Community Colleges*	94 255
Sous-total	103 711

* Ces statistiques comprennent le financement de tous les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick dont le New Brunswick College of Craft and Design.

Ministère des Services gouvernementaux

Estimation des programmes choisis

(en milliers de dollars)

Archives provinciales

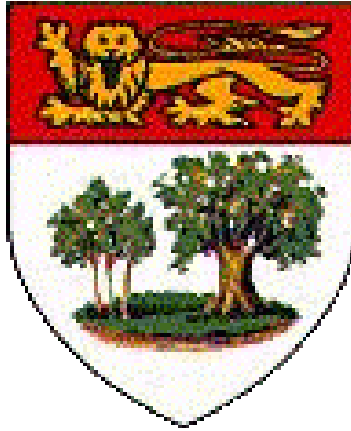
Service	Dépenses des services 2012-2013
Administration	2242
Bureau de traduction	1413
Services de diffusion, d'impression et de copies	319
Approvisionnement	1430
Archives provinciales	2837
Commercialisation et Conception de sites Web	679
Total	8920

Conseil des arts du Canada

Financement des subventions 2011-2012¹⁷

	Financement du Conseil des arts	% du financement total	Habitants en % de la population canadienne
Alberta	9 635 427 \$	6,71 %	10,89 %
Colombie-Britannique	19 766 321 \$	13,77 %	13,14 %
Manitoba	6 757 213 \$	4,71 %	3,61 %
Nouveau-Brunswick	2 278 833 \$	1,59 %	2,24 %
Terre- Neuve/Labrador	1 673 032 \$	1,17 %	1,54 %
Territoires du Nord- Ouest	303 642 \$	0,21 %	0,12 %
Nouvelle-Écosse	4 284 225 \$	2,98 %	2,75 %
Nunavut	403 930 \$	0,28 %	0,10 %
Ontario	47 050 063 \$	32,77 %	38,39 %
Île-du-Prince-Édouard	382 940 \$	0,27 %	0,42 %
Québec	47 217 778 \$	32,89 %	23,61 %
Saskatchewan	3 335 929 \$	2,32 %	3,09 %
Yukon	479 225 \$	0,33 %	0,10 %
	143 568 558 \$	100 %	100 %

¹⁷ Conseil des arts du Canada, [Financement aux artistes et organismes artistiques 2011-2012– Aperçu à l'échelle nationale](#), p. 36



L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Gain à court terme

Analyse du budget 2012-2013 de l'Île-du-Prince-Édouard vu de la perspective des arts, de la culture et du patrimoine

Annette Campbell

2013

Gain à court terme

Le budget 2012-2013 de l'Île-du-Prince-Édouard vu de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Analyse d'Annette Campbell

Faits saillants

- Annonce du programme de subventions 2014 de l'Î.P.É. pour souligner le 150^e anniversaire de la Conférence de Charlottetown.
- Légères diminutions pour le PEI Museum et l'Heritage Foundation.
- Suppression des subventions aux éditeurs de livres.

Contexte

L'Île-du-Prince-Édouard, la plus petite province du Canada, tant en superficie qu'en population, est décidément une province « démunie ». Sa population s'élève en ce moment à 140 204 habitants¹ répartis également dans les centres urbains et ruraux. Ne comptant que sur l'agriculture, la pêche et le tourisme, des activités presque entièrement saisonnières, et sur les paiements de transferts fédéraux qui représentent 40 % des revenus provinciaux, la capacité financière de l'Î.P.É. est indiscutablement très faible.

Le premier ministre libéral, M. Robert Ghiz, entame sa deuxième année d'un terme de quatre ans qui se terminera le 5 octobre 2015 avec la prochaine élection. M. Ghiz et son parti ont promis de présenter un budget provincial équilibré d'ici 2014. Pour ce faire, ils réuniront revenus et mesures correctives, en particulier par l'imposition d'une nouvelle taxe de vente harmonisée (TVH) et imposeront des compressions à tous les ministères de 3 % à 5 %, à l'exception notable des Ministères de la santé et de l'Éducation². Le discours du Trône de 2012 était réparti en quatre volets : croissance économique, équilibre fiscal, éducation et santé. Ce discours, tout comme le budget, n'a fait aucune mention des arts ou du patrimoine et la seule allusion à la culture portait sur le nom du ministère du « Tourisme et de la Culture » et sur le maintien du seul conseil scolaire francophone de la province comme un engagement envers la culture francophone à l'Î.P.É.³

La culture est combinée avec le tourisme, l'une des principales industries de la province qui a tendance à dominer l'intérêt premier du Ministère. Le financement des arts, de la culture et du patrimoine est réparti à la grandeur du gouvernement, d'autres ministères traitant les pièces secondaires du casse-tête. Ainsi, [Culture PEI](#), le Conseil des ressources humaines du secteur culturel, reçoit des fonds de [Compétences Î.P.É.](#) alors qu'[Innovation PEI](#) subventionne le [Conseil des métiers d'arts de l'Î.P.É.](#) et [l'Island Media Arts Coop.](#) Chacun de ces organismes relève du ministère Innovation et Enseignement supérieur,⁴ et le financement des arts dirigé vers les enfants (p. ex., GénieArts) est géré en partie par le ministère Éducation.⁵

Les activités culturelles jouent un rôle de premier plan dans la vie sur l'Île et constituent une source importante du stimulus économique, contribuant au même niveau que l'industrie de la

¹ Statistique Canada, 2011.

² CBC, 24 avril 2012.

³ Gouvernement de l'Î.P.É., 2012.

⁴ Gouvernement de l'Î.P.É., 2012.

⁵ GénieArts, 2005.

pêche au homard à l'économie de la province⁶. Toutefois, la population ne voit pas nécessairement les avantages à appuyer les activités culturelles avec des fonds publics. C'est particulièrement le cas en cette période d'incertitude économique. Le 31 mars 2012, le déficit de la province s'élevait à 74 913 000 \$ et sa dette, à 1,7 milliard \$.⁷ Des compressions ont été imposées à de nombreux services publics, notamment les soins de santé (la fermeture temporaire de salles d'urgence dans les zones rurales)⁸ et l'éducation (fermeture des petites écoles et amalgamation des conseils scolaires).⁹ En pareille situation, la ferveur des Prince-Édouardiens, à l'instar de la plupart des Canadiens, tiédit à l'endroit des arts, de la culture et du patrimoine que plusieurs considèrent comme des articles de luxe.

Le budget 2012-2013 a été présenté au moment où les arts et les industries culturelles luttent pour leur survie. Dans les six à huit mois précédant le dépôt du budget, de nombreux signes précurseurs annonçaient un malaise profond dans les finances de ce secteur. Il y a eu de nombreuses mises à pied dans d'importantes organisations artistiques¹⁰ et deux institutions de premier plan, le [Centre des arts de la Confédération](#) et le centre culturel [The Guild](#), ont dû fermer leurs portes durant plusieurs semaines afin d'atteindre leurs objectifs financiers de fin d'année.¹¹ Le [Conseil des arts de l'Î.P.É.](#) a réduit son personnel et son soutien à des programmes d'extension.

Impact du budget

Lorsque le budget a été déposé le 18 avril 2012, la façon dont la poussière retomberait dans le secteur des arts, du patrimoine et des industries culturelles n'était pas évidente. Sur papier, il semblait y avoir certaines raisons d'être optimiste. Le ministère du [Tourisme et de la Culture](#) prévoyait une hausse de 16 % de ses dépenses dans leur ensemble par comparaison à l'exercice précédent malgré des compressions de 9,4 % des revenus au cours de la même période. La division [Culture, patrimoine et bibliothèques](#) du Ministère prévoyait une hausse de 35 % des dépenses par comparaison à l'exercice précédent, passant de 4 046 700 \$ en 2011-2012 à 5 462 000 \$ en 2012-2013. L'ensemble de cette hausse fait partie du poste individuel des « Subventions » qui a augmenté de 42,9 %, passant de 3 244 800 \$ en 2011-2012 à 4 637 700 \$ en 2012-2013. Le poste unique « Subventions » couvre les débours à de grandes organisations comme le Conseil des arts de l'Î.P.É. et [Music PEI](#) (qui, à son tour, accorde des subventions à des artistes individuels). Le [PEI Museum and Heritage Foundation](#), l'une des principales canalisations du soutien au patrimoine, reconnue comme une section distincte dans le budget du Ministère, prévoyait une diminution de 2,53 %, soit de 1 154 200 \$ en 2011-2012 à 1 124 900 \$ en 2012-2013.

En l'absence d'une ventilation des sommes importantes des dépenses culturelles du ministère sous la rubrique « Subventions », il a été impossible aux travailleurs culturels à la lecture du budget d'avril 2012 de déterminer dans quelle mesure ils seraient affectés. La confusion s'est accentuée au cours des mois suivants. Durant les deux mois qui ont suivi le dépôt du budget, le Ministère a supprimé ses subventions aux éditeurs de livres¹² et le Conseil des arts annonçait

⁶ The IRIS Group, 2006.

⁷ Vérificateur général de l'Î.P.É., 2012.

⁸ CBC, 7 septembre 2012.

⁹ Gouvernement de l'Î.P.É., 2012.

¹⁰ Walker, 2012.

¹¹ The Buzz, 2011.

¹² CBC, 18 juin 2012.

qu'il réduirait les deux délais annuels pour les demandes à un seul.¹³ La question pour tous demeurerait la même : où va l'augmentation des dépenses en culture?

La réponse s'est clarifiée avec l'annonce du [Fonds Î.-P.-É. 2014](#). En 2014, l'Î.P.É. marquera le 150^e anniversaire de la Conférence de Charlottetown de 1864, la première fois où les fondateurs de notre nation se sont réunis pour discuter de confédération. Le *Fonds Î.-P.-É. 2014* a été créé pour financer la commémoration de cet événement. Ce fonds a pour but de « de sensibiliser la population de la province à ce 150^e anniversaire, à l'encourager à participer et à prendre en charge les célébrations de 2014, à améliorer l'identité de l'Î.P.É. comme lieu de naissance de la Confédération canadienne et à assurer un impact économique et une hausse des visites touristiques ». ¹⁴ [TRADUCTION] Ce financement ne s'intéresse pas seulement aux événements historiques ou culturels, mais peut aussi être utilisé pour aider financièrement l'accueil de conférences, de colloques ou de séries d'entretien. Le *Fonds Î.-P.-É. 2014* assurera trois niveaux de financement : de petites subventions pouvant atteindre 2 014 \$, des subventions moyennes, entre 2 015 \$ et 25 000 \$, et des subventions plus généreuses, entre 25 001 \$ et 250 000 \$. Le gouvernement provincial s'est engagé à verser 5 millions \$ au *Fonds Î.-P.-É. 2014* au cours des deux prochaines années et au moins une partie sera fournie par le ministère Tourisme et Culture.¹⁵

Réactions de la communauté culturelle

Alors qu'il y a eu très peu de réactions au budget lui-même, ce dernier a soulevé la grogne de la communauté culturelle Prince-Édouardienne à l'endroit du *Fonds Î.-P.-É. 2014*. À la fin de l'année 2012, des séances d'information avaient lieu dans les diverses communautés de la province et des organisations se sont appliquées à planifier leur intervention pour obtenir leur part du gâteau. Ce qui est loin d'être clair, c'est la façon dont cette manne aidera le secteur culturel à long terme. On a déjà entrepris des pourparlers au sujet du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne de 2017 et sur la manière de prolonger l'idée du *Fonds Î.-P.-É. 2014*, mais rien ne laisse croire qu'il se produira quelque chose. Il faut aussi souligner que l'Î.P.É. ne s'est jointe à la Confédération qu'en 1873; en réalité, le vrai 150^e anniversaire de la Confédération pour la province ne devrait être célébrée qu'en 2023. Le comité de l'Î.P.É. 2014 encourage la création de projets durables qui doivent cependant être terminés avant la fin de décembre 2014. Tous ces facteurs semblent indiquer une hausse temporaire de dépenses culturelles provinciales axées sur des projets particuliers au cours des deux prochaines années avec un retour probable des niveaux historiques après les célébrations.

Avenir des secteurs de la santé et de la culture

De façon générale, des dépenses publiques ciblées consacrées à des projets ponctuels comme le *Fonds Î.-P.-É. 2014* ne sont pas saines pour les secteurs qui ne disposent déjà pas de financement adéquat : les organisations accroissent leur capacité pour répondre aux demandes du projet et entretiennent ensuite des attentes non réalistes concernant leur soutien futur. Essentiellement, le financement du renforcement des capacités à long terme est préférable, mais il est clairement moins attrayant et politiquement moins gratifiant que des projets de grande visibilité qui charment l'imagination des électeurs. Il est possible qu'une vitrine de la créativité de l'Île embrase la volonté de la population d'appuyer les industries culturelles, mais il est tout aussi

¹³ PEI Council of the Arts, 2012.

¹⁴ PEI 2014 Inc, 2012.

¹⁵ PEI 2014 Inc, 2012.

prévisible que l'on protestera contre de telles dépenses s'il doit y avoir des compressions dans d'autres domaines.

En fin de compte, après deux ans d'augmentation des dépenses culturelles, la province se trouvera dans le cycle électoral suivant et il appartiendra à un autre gouvernement de planifier l'avenir du soutien public des arts, de la culture et du patrimoine à l'Île-du-Prince-Édouard.

Références

GénieArts, [GénieArts Île-du-Prince-Édouard](#), 2005. (consulté en octobre 2012).

Vérificateur général de l'Î.P.É., 2012, [2012 Annual Report](#), Charlottetown.

CBC, 24 avril 2012, [Key numbers in Canada's provincial budgets](#). (consulté en septembre 2012).

—. June 18 2012. "[Provincial book publisher funding cut again on P.E.I.](#)" *CBC.ca/PEI*. (consulté en octobre 2012).

—. 7 septembre 2012, "[Staff shortage causes Souris walk-in clinic closure](#) ." *CBC.ca/PEI*. (consulté en octobre 2012).

Conseil des arts de l'Î.P.É., juin 2012, [Conseil des arts](#). (consulté en octobre 2012).

Gouvernement de l'Î.P.É., 2012, [Budget principal des dépenses 2012-2013](#), Charlottetown.

Gouvernement de l'Î.P.É., 4 avril 2012, [2012 Speech from the Throne](#), Charlottetown.

Gouvernement de l'Î.P.É., 18 avril 2012, [Budget Address](#), Charlottetown.

Gouvernement de l'Î.P.É., 2012. [Ministère du Tourisme et de la Culture Programme de partenariat culturel communautaire](#). (consulté octobre 2012).

—. 2012. [Ministère de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur](#). (consulté en octobre 2012).

Innovation PEI, N.d., [About Us](#). (consulté en octobre 2012).

Innovation PEI, N.d.a., [Craft Development Program](#). (consulté en octobre 2012).

Innovation PEI, N.d.b., [Craft Education Award Program](#). (consulté en octobre 2012).

[Island Media Arts Cooperative](#), 2012, (consulté en octobre 2012).

Music PEI, N.d. [Funding Music PEI, Funding Program 2012](#) (accès en octobre 2012).

PEI 2014 Inc., 2012, [Prince Edward Island 2014](#). (consulté en septembre 2012).

SkillsPEI, 2012, [Overview](#). (consulté en octobre 2012).

Statistique Canada, 2011, *Recensement du Canada*, Ottawa.

The Buzz, décembre 2011, "[The Guild Cuts Back: Charlottetown cultural venue faces financial crunch](#)," *The Buzz*, (consulté en octobre 2012).

The IRIS Group, JP Consulting, Wendy MacDonald & Associates, 2006. "The economic impact of culture in Prince Edward Island and in the Charlottetown Region," ville de Charlottetown.

Walker, Andy, 15 janvier 2012, "Festival layoffs, hotel's legal battle not typical Island tourism news," *The Chronical Herald*.

Documents supplémentaires

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

Croissance réelle du PIB : 1,6 % (2011)

Revenus tirés des transferts fédéraux (pourcentage du total) : 39,9 %

Population : 140,204 (2011)

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

Budget principal des dépenses ¹⁶

(en dollars)

Ministère ou Agence	Prévisions budgétaires 2012-2013	Budget prévisionnel 2011-2012	Prévisions budgétaires 2011-2012
Agriculture et forêts	37 531 900	43 976 100	38 644 400
Services communautaires et Aînés	93 133 800	98 847 700	92 057 700
Secrétariat interministériel sur la condition féminine	424 900	435 200	435 600
Éducation et développement de la petite enfance	229 270 100	225 380 200	226 703 000
Commission de la réglementation et des appels de l'Î.P.É.	1 358 300	1 400 300	1 400 300
Environnement, Travail et Justice	60 071 700	59 217 600	56 993 800
Comité exécutif	8 856 400	9 166 800	9 377 700
Finances, Énergie et Affaires municipales	65 306 300	66 050 200	67 888 200
Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	188 400	188 400	188 400
Avantages sociaux des employés gouvernementaux	64 760 600	54 496 700	38 942 800
Gouvernement général	7 758 900	4 256 300	3 506 800
Société d'énergie de l'Î.P.É.	543 800	553 500	553 500
Pêcheries, Aquaculture et Développement rural	10 307 100	12 735 000	13 394 800
Agence de développement de l'emploi	5 731 800	5 943 100	5 328 100
Santé et Bien-être	12 935 900	12 988 000	13 591 700
Santé Î.P.É.	542 717 500	521 161 600	518 100 100
Innovation et Enseignement supérieur	123 483 700	125 743 700	121 502 100
Innovation Î.P.É.	22 320 200	21 813 000	23 423 000
Agence de prêts de l'Î.P.É.	(2 615 300)	1 686 700	2 589 200
Tourisme et Culture	9 943 000	8 549 300	8 614 300
Tourisme Î.P.É.	15 534 400	16 702 200	15 114 500
Transports et Renouvellement des infrastructures	102 421 500	111 464 100	113 093 800
Vérificateur général	1 770 100	1 752 700	1 752 800
Assemblée législative	4 860 300	6 071 500	6 311 500
Commission de la fonction publique	7 696 400	7 965 800	8 112 100
Mesures économiques	-	-	(5 000 000)
Dépenses des programmes	1 426 311 700	1 418 545 700	1 382 620 200
Service de la dette	109 900 700	104 537 600	108 106 300
Dépenses de fonctionnement	1 536 212 400	1 523 083 300	1 490 726 500

¹⁶ Gouvernement de l'Î.P.É., 2012.

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

Tourisme et Culture

Budget principal des dépenses¹⁷

(en dollars)

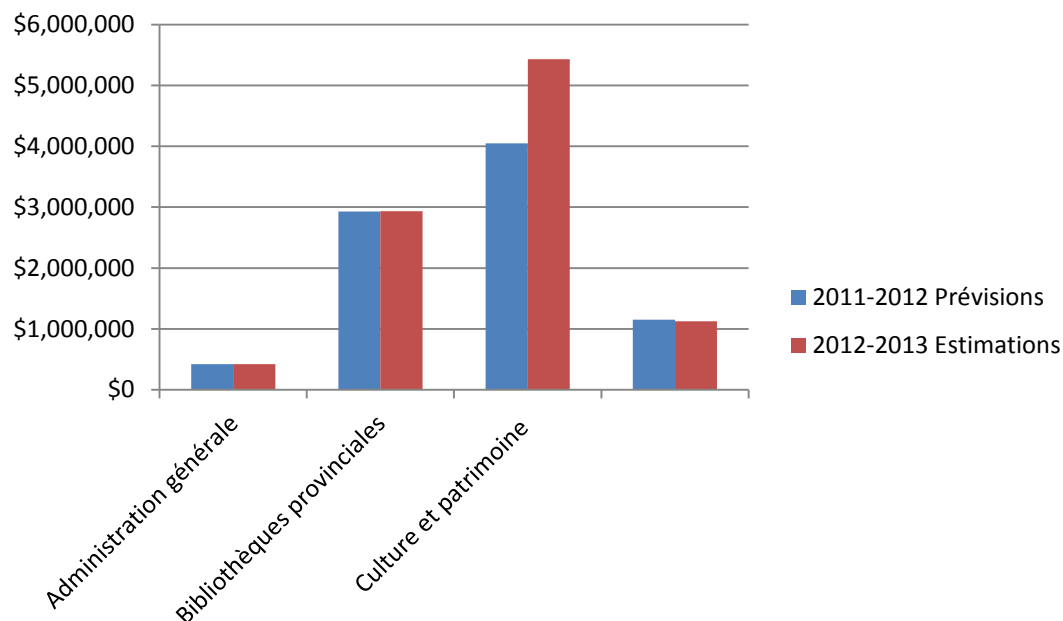
Direction	2012-2013 Estimations	2011 -12 Prévisions	Différence en dollars	Différence en pourcentage
Administration générale	420 200	421 600	(1 400)	-0,33 %
Bibliothèques provinciales	2 935 900	2 926 800	9 100	0,31 %
Culture et patrimoine (Total)	5 462 000	4 046 700	1 415 300	35 %
Subventions	4 637 700	3 244 800	1 392 900	42,9 %
Foundation du Musée et du patrimoine de l'Î.P.É. (Total)	1 124 900	1 154 200	(29 300)	-2,5 %
Subventions	55 500	100 000	44 500	-44,5 %
Totaux	9 943 000	8 549 300	1 393 700	16 %

¹⁷ Gouvernement de l'Î.P.É., 2012.

Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

Tourisme et Culture

Modifications aux dépenses



Administrateurs des subventions et du financement

Le Conseil des arts de l'Île-du-Prince-Édouard est financé principalement par le ministère du Tourisme et de la Culture. Le conseil est en partie responsable de l'administration des programmes d'arts, notamment GénieArts et LEAP (Learning Elders Arts Program) ainsi que des subventions à des artistes individuels. Il offre trois programmes de subventions : [Programme de développement professionnel](#), [Programme de création et de production](#) et [Programme de diffusion et de présentation](#).¹⁸

Le Programme de partenariat culturel communautaire est géré directement par Tourisme et Culture pour financer des organisations communautaires qui font la promotion du patrimoine et de la culture dans la province.¹⁹

L'Island Media Arts Cooperative jouit de plusieurs sources de financement, dont le Conseil des arts du Canada et l'Office national du film du Canada. Le programme de partenariat de Tourisme et Culture accorde des fonds à des projets spéciaux comme celui de l'Island Media Arts Festival.²⁰

¹⁸ Conseil des arts de l'Î.P.É., 2012.

¹⁹ Gouvernement de l'Î.P.É, Ministère du Tourisme et de la Culture, Programme de partenariat culturel communautaire 2012.

²⁰ Island Media Arts Cooperative, 2012.

Music PEI. Depuis 1998, Music PEI gère le financement de l'industrie de la musique sur l'Île au nom de Tourisme et Culture. Music PEI est responsable de trois programmes de subventions : [Programme de musique émergente](#) (jusqu'à 1500 \$ par demandeur), [Programme de développement de l'exportation](#) (jusqu'à 3000 \$ par demandeur) et [Programme d'investissement de carrière](#) (16 000 \$ à un programme de deux ans).²¹

Innovation et Enseignement supérieur

Prévisions en matière de dépenses

(en dollars)

Direction	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012
Gestion départementale	1 857 400	1 470 500
Compétences Î.P.É.	29 293 400	30 776 400
Enseignement postsecondaire et formation continue	92 332 900	93 496 800
Totaux	123 483 700	125 743 700

Compétences Î.P.É. gère les programmes d'expérience au travail et de formation financés par la province. Cette direction a été créée pour diriger et étendre les programmes de Ressources humaines et Développement des compétences Canada.²²

²¹ Music PEI, n.d.

²² Compétences Î.P.É., 2012.

Innovation Î.P.É.

Innovation Î.P.É. contribue à l'économie de la province en investissant dans des industries qui offrent un grand potentiel de croissance. Le programme cible en ce moment l'aérospatiale, les sciences biologiques, les technologies de l'information, les services financiers et les énergies renouvelables. Il existe des programmes au sein du service d'aide aux artisans et aux artistes locaux de l'Île-du-Prince-Édouard, notamment le Craft Development Program et le Craft Education Award Program.²³

Prévisions en matière de dépenses

(en dollars)	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012
Direction		
Gestion de la Société	835 300	720 900
Développement des affaires	20 876 900	20 736 600
Biofoodtech	608 000	355 500
Totaux	22 320 200	21 813 000

Programmes d'Innovation Î.P.É.

Le Craft Development Program aide les artisans provinciaux en finançant en partie certains coûts pour soutenir la vitalité économique du secteur. Les artisans provinciaux peuvent déposer une demande pour défrayer leurs coûts de recherche et de développement, de perfectionnement des compétences et de commercialisation, y compris les coûts associés à une participation à des foires commerciales. Le programme couvre 75 % des coûts jusqu'à concurrence de 1 000 \$.²⁴

Le Craft Education Award Program aide les étudiants en artisanat à temps plein admissibles en leur versant 5 000 \$ pour couvrir le coût des livres et du matériel de cours nécessaires à la poursuite de leur formation. Les étudiants peuvent également poser leur candidature à un emploi d'été. Innovation PEI couvrira 75 % du salaire horaire des étudiants jusqu'à concurrence de 8,40 \$ l'heure.²⁵

Ministère de l'éducation

GénieArts Î.P.É. est la direction provinciale du programme national d'éducation en arts. Ce programme est appliqué conjointement par les ministères de l'Éducation et Tourisme et Culture, le Conseil des arts de l'Î.P.É., le Centre des arts de la Confédération, la Commission scolaire de langue française, le Western School Board, l'Eastern School Board, le Conseil des métiers d'arts de l'Î.P.É., l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, la Capital Commission of PEI, la Fédération culturelle de l'Î.P.É., l'Atlantic Technology Centre et l'Eptek Centre.²⁶

²³ Innovation Î.P.É. n.d.

²⁴ Innovation Î.P.É. n.d.a.

²⁵ Innovation Î.P.É. n.d.b.

²⁶ Conseil des arts de l'Î.P.É. 2012.

Fonds Î.P.É. 2014

PEI 2012 Inc. est une organisation à but non lucratif qui dirige la planification et la réalisation des célébrations du 150^e anniversaire de l'Accord de Charlottetown en 2014. En ce moment, le gouvernement provincial de l'Île-du-Prince-Édouard finance ces célébrations, mais il est à la recherche d'autres commanditaires importants. Son conseil d'administration et son comité consultatif sont formés de représentants du gouvernement, d'historiens, d'artistes et d'entrepreneurs locaux et provinciaux.²⁷

Sorte de subvention	Montant	But	Demandeurs admissibles
Petites subventions, mais vision audacieuse	Jusqu'à 2014 \$	À des projets qui encouragent la participation au 150 ^e anniversaire et inspirent la créativité dans les communautés de l'Î.P.É.	Organisations artistiques et culturelles Groupes de services communautaires Associations touristiques Organisations vouées au patrimoine et aux musées Organisations vouées aux services Organisations vouées aux sports Organisations vouées aux écoles Municipalités Bibliothèques Associations pour l'amélioration des affaires Organisations de centres communautaires Centres culturels communautaires
Subventions moyennes qui captent l'imagination.	Entre 2015 et 25 000 \$	À des projets qui unissent les individus et qui célèbrent les voix créatrices, l'histoire et le patrimoine de l'Î.P.É.	Organisations constituées en société à but non lucratif Organisations constituées en société dont la fonction première est de servir la communauté.
Subventions importantes qui captent l'imagination de tous	Entre 25 001 et 250 000 \$	À des projets ambitieux soulignant l'importance des célébrations de 2014, inspirant la l'ensemble de la nation	Corporations à but non lucratif Corporations dont la fonction principale est le bénéfice à la communauté

²⁷ Î.P.É. 2014 Inc, 2012.



QUÉBEC

Une année... en rebondissements

Analyse des budgets 2012-2013 et 2013-2014 du Québec vus de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Diane Saint-Pierre

2013

Une année... en rebondissements

Les budgets du Québec 2012-2013 et 2013-2014 vus de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Analyse de Diane Saint-Pierre, professeure chercheure, Institut national de la recherche scientifique (INRS Urbanisation Culture Société)

Le contexte

Points saillants

Budget 2012-2013 (mars 2012)

- Très légère hausse de 0,7 % pour le ministère de la Culture.
- Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) : soutien additionnel de 4,5 millions de dollars sur trois ans.
- 60 millions de dollars pour les huit prochaines années au Fonds du patrimoine culturel québécois.

Budget 2013-2014 (novembre 2012)

- Hausse de 2,1 % pour le ministère de la Culture.

Budget des dépenses 2013-2014. Livre des crédits (déposé le 6 décembre 2012)

- 631 millions de dollars au ministère de la Culture (1 % des dépenses totales du Québec).
- Gel des crédits pour le CALQ.
- Hausse des crédits pour plusieurs organismes d'État, dont 1,8 million (2,3 %) pour Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) et 1,6 millions (2,6 %) pour la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

D'entrée de jeu, le présent commentaire se réfère au **Budget 2012-2013**, présenté en mars 2012 par le ministre libéral des Finances d'alors, Raymond Bachand. Puis, compte tenu des élections provinciales du 4 septembre 2012, et qui ont ramené au pouvoir le Parti québécois (PQ) après neuf années dans l'opposition, ce commentaire fait aussi état du récent et premier budget du ministre péquiste des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau. Déposé le 20 novembre 2012 – et ce, en lieu et place d'un éventuel budget printanier – ce **Budget 2013-2014** a été qualifié de « nécessaire » afin de mettre en œuvre les dispositions et mesures devant permettre au gouvernement du Québec de revenir à l'équilibre budgétaire en 2013-2014¹.

Immédiatement sujet à des critiques et des déclarations d'élus de l'opposition, dont l'ancien ministre libéral Bachand, ce deuxième budget a finalement été adopté, mais de justesse avec une seule voie de majorité, 22 députés libéraux s'absentant volontairement lors du vote à l'Assemblée nationale. De fait, l'opposition officielle formée des Libéraux, dirigés par un chef intérimaire depuis la défaite électorale, a décidé de ne pas reverser le gouvernement péquiste minoritaire dirigé par la première ministre Pauline Marois, au pouvoir depuis alors moins de 100 jours.

Avant de s'attarder à ces deux budgets successifs et à leurs incidences sur le secteur de la culture, il convient de faire un bref survol des événements,

pleins en rebondissements, de la dernière année.

L'année 2012 a été caractérisée par la persistance de la crise de la dette souveraine en Europe, mais elle s'inscrit surtout dans les suites de la crise économique et financière mondiale de 2008, même si le Canada a généralement fait preuve d'une meilleure santé économique et financière que la plupart des pays aux économies développées, dont les États-Unis qui constituent son

¹ Québec, Ministère des Finances et de l'Économie, *Communiqué de presse*, 5 novembre 2012.

principal partenaire commercial. Dans le sillage de cette crise internationale majeure, le gouvernement du Québec avait d'ailleurs adopté une stratégie visant à stimuler l'économie, passant ainsi d'une situation d'équilibre budgétaire en 2008-2009 à une situation déficitaire l'année suivante. Dès l'année 2009, le gouvernement du Québec se fixait comme objectif de revenir à l'équilibre budgétaire en 2013-2014, engagement renouvelé par l'actuel gouvernement péquiste. En 2010, le ministre libéral des Finances du Québec, Raymond Bachand, dévoilait les détails du *Plan de retour à l'équilibre budgétaire*, lequel établissait à quelque 12,3 milliards de dollars « la somme des efforts que le Québec [doit alors] consentir sur quatre ans pour atteindre l'équilibre »².

L'année 2012 est aussi caractérisée par des crises politiques et sociales majeures au Québec : oppositions croissantes de groupes de citoyens en ce qui a trait à la gestion publique du dossier de l'énergie (gaz de schiste, hydroélectricité, énergie éolienne, etc.), mais aussi en ce qui concerne le très ambitieux plan de développement du Grand Nord québécois, le « [Plan Nord](#) » du premier ministre Jean Charest; grèves étudiantes contre la hausse des frais de scolarité universitaire qui perdurent durant des mois et qui dégénèrent à l'occasion en affrontements avec les forces de l'ordre, particulièrement à Montréal. Ce contexte social et politique difficile, où le cynisme de la population québécoise en général ne cesse de croître envers les institutions politiques et publiques, est aussi de plus en plus alimenté par des révélations fracassantes dans le cadre de la *Commission d'enquête sur la collusion et la corruption dans l'industrie de la construction*³. Ces révélations concernent directement le monde municipal et l'octroi de contrats publics, mais aussi l'importance du crime organisé, de l'évasion fiscale et du financement occulte de partis politiques. Les révélations stupéfiantes sont telles qu'elles affectent rapidement toute la classe politique québécoise. Bref, l'année 2012 se caractérise par de grandes agitations, mais aussi par des démissions fracassantes successives, dont celles des maires des deux plus grandes villes du Québec : Montréal et Laval.

Le 4 septembre 2012, les Québécois sont appelés aux urnes dans le cadre d'élections législatives anticipées, alors que les deux principaux partis politiques, le Parti Libéral du Québec (PLQ) et le Parti Québécois (PQ), sont « au coude à coude dans les sondages »⁴. Après trois mandats à la gouverne de l'État québécois, le premier ministre Jean Charest et sa formation politique, le PLQ, perdent les élections au profit du Parti québécois et de leur cheffe, Pauline Marois, élue cependant à la tête d'un gouvernement minoritaire. Depuis, le PLQ s'est mis à la recherche d'un nouveau chef, Jean Charest ayant démissionné au lendemain des élections provinciales.

C'est donc dans un contexte économique, politique et social difficile, mais aussi dans un contexte électoral alors prévisible que le ministre des Finances du Québec, Raymond Bachand, présente son troisième budget à l'Assemblée nationale le 20 mars 2012. Certains éditorialistes et médias le qualifient de « budget défensif » ou encore de « budget électoraliste »⁵. Quant au budget automnal du nouveau ministre péquiste Nicolas Marceau, d'abord justifié par le fait que

² Québec, *BUDGET 2012-2013, Discours sur le budget*, 20 mars 2012 : 5.

³ Déjà, en septembre 2011, un sondage Léger Marketing faisait état d'un cynisme chez les Québécois et d'un « certain raz-de-bas du système » alors 77 % des répondants ou plus des trois quarts des répondants sondés « estiment nécessaire cet exercice public que le gouvernement Charest se bute à refuser, malgré les nombreuses voix qui s'élèvent pour la réclamer » (TVA Nouvelles, 16 septembre 2011). Bref, réclamée durant plusieurs mois, cette commission commence finalement ses travaux en mai 2012, alors que son rapport n'est annoncé que pour l'automne 2013.

⁴ Mathieu Bélanger, *Le Droit*, 15 août 2012.

⁵ Voir notamment dans Alec Castonguay, *L'actualité.com*, 20 mars 2012, ou encore dans *Le Devoir.com*, *La Presse canadienne*, 19 mars 2012.

des dépenses auraient été sous-estimées et des rentrées surévaluées dans le budget précédent⁶, il confirme finalement le maintien du cap sur le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014. Cette décision s'annonce un exercice périlleux puisqu'il comprend diverses mesures impopulaires qui exigent un effort supplémentaire des particuliers, mais aussi des coupures dans les dépenses de l'État et pour plusieurs ministères et organismes publics et parapublics. Quant au secteur culturel, du moins à l'automne 2012, il semble finalement moins affecté par les compressions que ce qu'avait redouté quelques semaines auparavant le nouveau ministre de la Culture et des Communications du Québec, Maka Kotto⁷. En janvier 2013, par contre, la donne semble changer, du moins pour certains, puisque selon *Le Devoir*, les grands projets immobiliers prévus dans le secteur culturel devront être mis « en veilleuse », le ministre de la Culture avouant que « Nous avons dix-huit mois difficiles à passer. »⁸ Mais n'anticipons pas.

Le point sur les budgets Bachand (2012-2013) et Marceau (2013-2014)

Le **Budget 2012-2013** fait état de 12 grands objectifs visant le développement de l'économie et de la société québécoise et qui se conjuguent à différentes mesures (voir *Documents supplémentaires*)⁹. Sans s'y attarder longuement, mentionnons qu'il insiste particulièrement sur la nécessité de contrôler les dépenses publiques du Québec et de maintenir les objectifs du retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 ; de « tirer le maximum » des ressources naturelles du Québec, particulièrement à travers le « [Plan Nord](#) » ; de mettre en place différentes mesures dans le domaine du développement économique (emploi, formation, soutien aux entreprises), mais aussi destinées à certains groupes cibles (jeunes, immigrants, aînés, familles à faible ou à moyen revenu, futurs retraités) et de consolider le « leadership nord-américain » du Québec en matière de développement durable (notamment avec le nouveau [Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020](#)). Enfin, dans les domaines plus spécifiques du développement touristique et de la culture, mentionnons pour l'instant ces mesures visant à accroître l'attrait du Québec comme destination touristique, à favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel et, enfin, à favoriser le dynamisme de Montréal, la métropole, de Québec, la capitale nationale, ainsi que de toutes les régions.

Comme le souligne le **tableau 1**, le *Budget 2012-2013* du ministre Raymond Bachand fait état d'un accroissement plus important des revenus (5,9 %) que des dépenses (3 %) du gouvernement du Québec, ce qui permet d'annoncer alors un déficit inférieur à celui initialement prévu, mais aussi beaucoup moindre que celui de l'année budgétaire précédente. Le déficit de 2012-2013 se chiffre alors à 589 millions de dollars, comparativement aux 2,5 milliards de dollars de 2011-2012. Quant au **Budget 2013-2014** du ministre Nicolas Marceau, il conserve l'objectif de solde budgétaire de 1,5 milliard de dollars prévu pour 2012-2013 par le gouvernement précédent, mais il ajoute par contre l'impact comptable (1,8 milliard de dollars) découlant de la décision de fermer la centrale nucléaire de Gentilly-2 (une « perte exceptionnelle » pour Hydro-Québec)¹⁰. Également, pour « gérer une impasse budgétaire de 1,6 milliard de dollars constatée en septembre 2012 »¹¹, le Budget annonce certaines mesures, dont le relèvement de certaines

⁶ Ibid., et voir également le reportage de Maxime Bertrand, *Radio-canada.ca*, 5 octobre 2012.

⁷ Michel Dolbec, *La Presse Canadienne*, *Huffingtonpost.ca*, 7 novembre 2012.

⁸ Frédérique Doyon, *Le Devoir*, 21 janvier 2013

⁹ Québec, Ministère des Finances, *Pour une économie forte. Budget en un coup d'œil, 2012*.

¹⁰ Alors que sa réfection obligée aurait coûté 4,3 milliards de dollars. Québec, Ministère des Finances et de l'Économie, Novembre 2012, *Plan budgétaire. BUDGET 2013-2014*, p. A-10.

¹¹ Cette impasse découlerait, « d'une part, de l'incidence sur les revenus d'une croissance économique moins élevée que prévu et, d'autre part, d'engagements gouvernementaux passés qui exercent des pressions importantes sur les dépenses publiques ». *Ibid.*, p. A-4.

taxes spécifiques (tabac et boissons alcooliques¹²) et la mise à contribution de l'ensemble de l'appareil gouvernemental (contrôle rigoureux des dépenses, réduction des dépenses des organismes), efforts additionnels aux sociétés d'État, dont Hydro-Québec (quelque 2 000 postes à abolir par attrition) et réduction de certaines dépenses fiscales.

TABLEAU 1

Gouvernement du Québec : Sommaire des opérations budgétaires
Années financières 2011-2012¹, 2012-2013 et 2013-2014
(en millions dollars)

	2011-2012 selon le <i>Budget</i> <i>Bachand</i>	2012- 2013 selon le <i>Budget</i> <i>Bachand</i>	Écart (↑ ou ↓ en %)	2012- 2013 Données révisées : <i>Budget</i> <i>Marceau</i>	2013- 2014 selon le <i>Budget</i> <i>Marceau</i>	Écart (↑ ou ↓ en %)
REVENUS BUDGÉTAIRES²						
Revenus autonomes	50 364	53 598	↑ 6,4	53 192	56 215	↑ 5,7
Transferts fédéraux	15 175	15 797	↑ 4,1	15 705	16 145	↑ 2,8
Total des revenus	65 539	69 395	↑ 5,9	68 897	72 360	↑ 5,0
DÉPENSES BUDGÉTAIRES²						
Dépenses de programmes	-61 384	-62 642	↑ 2,0	-62 642	-63 791	↑ 1,8
Services de la dette	-7 452	-8 237	↑ 10,5	-7 917	-8 601	↑ 8,6
Total des dépenses	-68 836	-70 879	↑ 3,0	-70 559	-72 392	↑ 2,6
TOTAL DES ENTITÉS CONSOLIDÉES	1 145	1 195	---	1 241	1 471	---
Provisions pour éventualités	-300	-300	---	-200	-400	↓ 100,0
Perte exceptionnelle – Fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2	---	---	---	-1 805	---	---
DÉFICITS (SURPLUS)	-2 452	-589	↓ 80,0	-2 426	1 039	↓ 57,2
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations ³	-848	-911	---	-879	-1 039	---
SOLDE BUDGÉTAIRE⁴	-3 300	-1 500	↓ 54,5	-1 500	---	---

(1) Dans le *Budget 2012-2013*, on mentionne qu'il s'agit alors de « résultats préliminaires ».

(2) Correspond aux revenus et aux dépenses du fonds général.

(3) Le Fonds des générations a été institué en juin 2006 à la suite de l'adoption de la *Loi sur la réduction de la dette ET INSTITUANT LE FONDS DES GÉNÉRATIONS* (L.R.Q. chapitre R-2.2.0.1).

(4) Solde budgétaire au sens de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* (L.R.Q. chapitre E-12.00001).

SOURCES : Québec, Ministère des Finances, *BUDGET 2012-2013, Discours sur le budget, prononcé à l'Assemblée nationale par M. Raymond Bachand, ministre des Finances, le 20 mars 2012*, p. 41-42; Québec, Ministère des Finances et de l'Économie, Novembre 2012, *Plan budgétaire. BUDGET 2013-2014*, p. A-21.

Les revenus et dépenses prévus dans le Budget Marceau pour l'année 2013-2014 devraient connaître des hausses respectives de près de 3,5 milliards (5 %) et de plus de 1,8 milliard de dollars (3 %). Dans les faits, le gouvernement Marois entend restreindre la hausse de ses

¹² Mentionnons aussi des hausses des tarifs d'électricité des particuliers et un nouveau palier d'imposition pour les personnes gagnant plus de 100 000 dollars (le taux augmente de 24 % à 25,75 %).

dépenses à 1,8 % pour 2013-2014, « une première en 15 ans »¹³. Ainsi, alors que les budgets de la Santé, de l'Éducation¹⁴ et de la Famille augmentent de façon appréciable, plusieurs ministères écopent. Le budget du ministère des Relations internationales est réduit de 14 % (19,7 millions de dollars), alors que celui des Ressources naturelles fond littéralement de 22 % (environ 115 millions). Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale se voient amputés de 121,3 millions de dollars (- 1,1 %), alors que les coupures au Conseil exécutif devraient atteindre les 27,3 millions (- 4,7 %). Mentionnons aussi des compressions prévues de 58,6 millions aux Finances et de 10 millions aux Transports¹⁵. Quant au secteur culturel, plus spécifiquement, le Budget Marceau fait état d'une augmentation au budget du ministère de la Culture et des Communications de 2,1 %, ce qui représentera alors 1 % des dépenses de programmes du gouvernement du Québec¹⁶. En 2013-2014, le ministre Marceau prévoit un surplus budgétaire de plus d'un milliard de dollars, lequel surplus serait alors versé au [Fonds des générations](#)¹⁷.

L'impact du budget Bachand (mars 2012) sur le secteur culturel

Dans son *Discours du budget 2012-2013*, le ministre Bachand soulignait qu'au cours des neuf dernières années, le gouvernement libéral avait accru son soutien financier au secteur culturel québécois, lequel est passé de 572 millions de dollars en 2003-2004 à quelque 770 millions en 2012-2013¹⁸. Le seul budget du ministère de la Culture et des Communications atteindrait 631 millions de dollars en 2013-2014, alors que les dépenses totales du gouvernement du Québec totaliseraient 72,4 milliards¹⁹.

Pour le [Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec](#)²⁰, les dépenses de programmes totales prévues en 2012-2013 se chiffrent à 664,1 millions de dollars, soit 1,06 % des dépenses de programmes totales du gouvernement du Québec (70,9 milliards de dollars)²¹ et une hausse de 0,7% (+4.9 million) par rapport à 2011-2012. À cela il faut ajouter que des activités et programmes d'autres ministères (Éducation, Affaires municipales, Tourisme) comportent aussi des volets « culturels ».

Cela étant dit, et à défaut de disposer au moment d'écrire ces lignes, du *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, le **Tableau 2** présente les dépenses « probables » 2011-2012 du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec : soit un total de

¹³ Tommy Chouinard, *La Presse.ca*, le 21 novembre 2012.

¹⁴ Le budget des dépenses à la Santé serait haussé de 3,4 % (pour un total de 31,3 milliards de dollars). Quant au budget en Éducation, le deuxième poste de dépenses en importance au Québec après la Santé, deux faits saillants à retenir : l'annulation des droits de scolarité prévue par le précédent gouvernement et des coupures de quelque 150 millions de dollars aux commissions scolaires du Québec. Pour une synthèse, consulter *Radio-Canada.ca*, mercredi 21 novembre 2012 à 21 h 33.

¹⁵ *Ibid.* Voir aussi *Le Devoir.com* et *La Presse canadienne*, le 20 novembre 2012.

¹⁶ Culture Montréal, le 20 novembre 2012.

¹⁷ Institué en juin 2006, ce fonds a pour objectif de réduire le fardeau de la dette du Québec, laquelle serait passée « de 129,1 milliards de dollars au 31 mars 2003 à 183,4 milliards de dollars au 31 mars 2012, soit une augmentation de près de 54,3 milliards de dollars en neuf ans ». Québec, Ministère des Finances et de l'Économie, Novembre 2012, *Plan budgétaire. BUDGET 2013-2014*, p. D-14.

¹⁸ Québec, Ministère des Finances, *BUDGET 2012-2013, Discours sur le budget 2012-2013*, p. 35.

¹⁹ Québec, Conseil du trésor. Décembre 2012. *Budget des dépenses 2013-2014*, p. 19.

²⁰ Depuis l'élection du gouvernement péquiste en septembre 2012, le ministère a repris son ancienne appellation de ministère de la Culture et des Communications.

²¹ Soulignons que les principales dépenses du gouvernement du Québec demeurent fortement centrées sur le ministère de la Santé et des Services sociaux (30,1 milliards de dollars) et celui de l'Éducation, du Loisir et du Sport (près de 16 milliards). Québec, Ministère des finances, *BUDGET 2012-2013, Discours sur le budget 2012-2013*, p. 44.

683,8 millions de dollars, comparativement aux dépenses réelles de l'année précédente de quelque 659 millions (soit un accroissement de 3,7 %). Ce tableau a aussi comme avantage de détailler les organismes publics et sociétés d'État qui relèvent du ministre de la Culture du Québec (voir aussi les *Documents supplémentaires*). Soulignons que bien que leur budget soit totalement ou partiellement financé à même les crédits alloués au ministère, ces organismes et sociétés ont cependant un fonctionnement autonome et produisent à leur tour leur propre rapport annuel.

TABLEAU 2

**Les grandes composantes du budget des dépenses
du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du
Québec, 2011-2012**

(en millions de dollars et en pourcentage du budget total du MCCCCF)

Quatre grands programmes	M \$	%
Programme 01 – TOTAL - Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec	50,9	7,4
• Gestion interne et soutien	48,2	7,0
• Centre de conservation du Québec	2,2	0,3
• Commission des biens culturels du Québec	0,5	0,1
Programme 02 – TOTAL – Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	597,6	87,5
• Programme d'aide du Ministère	167,0	24,4
• Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)	88,7	13,0
• Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)	77,0	11,3
• Musées nationaux (Musée de la civilisation, Musée des Beaux-arts de Montréal, Musée national des Beaux-arts du Québec et Musée d'art contemporain)	66,8	9,8
• Société de développement des entreprises culturelles	68,5	10,1
• Société de télédiffusion du Québec	59,1	8,6
• Conservatoire de musique et d'art dramatique	29,4	4,3
• Société de la Place des arts de Montréal (SPAM) et Société du Grand théâtre de Québec (SGTQ)	41,1	6,0
Programme 03 – TOTAL – Charte de la langue française	25,5	3,7
• Office de la langue française	22,0	3,2
• Coordination de la politique linguistique	2,2	0,3
• Conseil supérieur de la langue française	1,3	0,2
Programme 04 – TOTAL – Organismes qui se consacrent à la Condition féminine	9,8	1,4
• Conseil du statut de la femme	4,0	0,6
• Secrétariat à la condition féminine	5,8	0,8

SOURCE : Québec, *Rapport annuel de gestion 2011-2012* du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 53-55 .

Comme nous le constatons, ces dépenses « probables » de 2011-2012 se répartissent entre quatre grandes composantes (ou programmes), soit 50,9 millions de dollars (7,4 %) pour la gestion interne, incluant les dépenses pour le [Centre de conservation du Québec](#) et pour la

[Commission des biens culturels du Québec](#) (Programme 01); 597,6 millions de dollars ou 87,5 % -- comparativement à 578,5 millions de dollars en 2010-2011 -- pour différents programmes et mesures visant le soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État (Programme 02); 25,5 millions de dollars (3,7 %) pour les trois organismes dédiés à la [Charte de la langue française](#) (Programme 03); enfin, 9,8 millions de dollars (1,4 %) pour les deux organismes qui se consacrent à la condition féminine (Programme 04)²².

En matière de culture, le Budget (Bachand) 2012-2013 soulignait que ce secteur demeure « un maillon important de l'économie québécoise ». Rappelant son dynamisme et le rôle joué par les entreprises culturelles québécoises sur les marchés étrangers, le Budget consacre différentes mesures à ce secteur, et ce, à travers deux de ses douze grands objectifs du Budget (voir *Documents supplémentaires*).

À l'instar des engagements et des investissements consentis à la ville de Québec en prévision des fêtes du 400^e anniversaire en 2008, le Budget Bachand entendait consacrer 125 millions de dollars dans le cadre des célébrations du 375^e anniversaire de la ville de Montréal en 2017. Cette enveloppe serait consacrée à la réalisation de différents projets structurants dans la Métropole et « qui souligneront son image distinctive et accroîtront sa notoriété touristique ». On prévoyait ainsi des réaménagements au Biodôme, au Jardin botanique et à l'Insectarium (pour un total de 45 millions de dollars) ainsi que des améliorations au parc Jean-Drapeau, y incluant l'aménagement d'une promenade le long du fleuve Saint-Laurent (35 millions de dollars). Le Budget faisait également état de la construction d'un nouveau pavillon au [Musée des beaux-arts de Montréal](#) (18,5 millions de dollars) afin d'accueillir « le plus important don d'œuvres d'art jamais fait dans l'histoire des musées au Québec »²³ ainsi que des aménagements touristiques à l'Oratoire Saint-Joseph (26,4 millions de dollars). Du côté de la Capitale nationale, Québec, le ministre des Finances annonce un investissement de 30 millions de dollars pour la construction du [Théâtre Le Diamant à Québec](#), un projet alors estimé à quelque 60 millions de dollars, promu par le metteur en scène Robert Lepage et qui est « dans la mire de la Ville de Québec » et du maire Régis Labeaume depuis le début²⁴.

Le Budget Bachand 2012-2013 allouait une enveloppe additionnelle de 60 millions de dollars pour les huit prochaines années au [Fonds du patrimoine culturel québécois](#). Ce fonds a été mis en place en 2006-2007 avec une enveloppe initiale de 100 millions de dollars²⁵. Cette somme supplémentaire de 60 millions soutiendrait financièrement « un plus grand nombre de municipalités et de MRC²⁶ » désireuses de mettre davantage en valeur le patrimoine bâti du

²² Depuis l'élection du Parti québécois, la ministre du Secrétariat à la politique linguistique est désormais responsable de la politique linguistique québécoise et des trois organismes créés par la *Charte de la langue française* ([l'Office québécois de la langue française](#), le [Conseil supérieur de la langue française](#) et la [Commission de toponymie](#), alors que la responsabilité de la Condition féminine s'ajoute à celle du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

²³ Isabelle Paré (b), *Le Devoir.com*, le 21 mars 2012.

²⁴ Voir *Le Soleil*, 7 juin 2012.

²⁵ Constitué d'une partie des revenus de la taxe sur le tabac, le Fonds du patrimoine culturel québécois comporte différents volets dont les quatre premiers sont opérationnels depuis septembre 2006 et le cinquième est en vigueur depuis janvier 2012. Disposant d'une enveloppe budgétaire pluriannuelle, les demandeurs d'aide financière peuvent ainsi mieux planifier leurs projets. Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2012, « Fonds du patrimoine culturel québécois ».

²⁶ Au Québec, une MRC ou Municipalité régionale de comté est un regroupement des municipalités d'un même territoire d'appartenance. Elle forme une entité administrative au sens de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* ((L.R.Q., chapitre O-9).

Québec. Il était également prévu des sommes supplémentaires pour les institutions muséales, particulièrement en ce qui a trait au renouvellement ou à la réalisation de nouvelles expositions permanentes. De fait, 11 millions de dollars sur trois ans devraient ainsi être consacrés au rayonnement des institutions muséales québécoises²⁷, alors qu'un soutien additionnel de 4,5 millions de dollars, également sur trois ans, est accordé au [Conseil des arts et des lettres du Québec](#) (CALQ), principalement pour soutenir le secteur de la danse professionnelle, « déjà mondialement reconnu ». Enfin, le secteur de la diffusion de produits numériques culturels québécois se voyait doté d'un budget de 20 millions de dollars sur les cinq prochains exercices pour la mise en œuvre de la stratégie numérique de la culture²⁸. Le budget Bachand prévoyait aussi la bonification du crédit d'impôt applicable à la production de comédies musicales.

Les réactions au budget Bachand

Au regard du contexte économique, social et politique décrit précédemment, mais aussi dans un contexte électoral de plus en plus prévisible, le Budget Bachand a été perçu dès le départ comme une tentative « d'éteindre des feux », et ce, « dans le but évident d'ouvrir une fenêtre pour les prochaines élections ». Selon Denis Lessard du journal *La Presse*, « il saupoudre des millions dans une kyrielle de petites mesures pour faire plaisir à des clientèles ciblées; du sport amateur jusqu'à l'Oratoire Saint Joseph, en passant par le tourisme et la mode²⁹ ».

Pour le regroupement [Culture Montréal](#), par contre, on ne pouvait qu'applaudir les diverses mesures visant à « raffermir la compétitivité de Montréal sur le plan culturel, notamment aux investissements en prévision du 375^e anniversaire de Montréal, ainsi qu'à la hausse de 5 millions annoncée pour soutenir les festivals culturels, et celle de 2,5 millions allouée aux musées³⁰ ». La directrice de l'organisme, Anne-Marie Jean, déplorerait cependant l'absence de mesure afin de stimuler la participation des citoyens à la culture, surtout à la suite de l'adoption par le gouvernement du Québec de l' [Agenda 21 pour la Culture](#)³¹.

Par contre, pour Isabelle Paré du journal *Le Devoir*, le budget Bachand a surpris le milieu culturel québécois à cause de la grande « part du lion aux infrastructures », notamment pour divers projets structurants pour la Métropole et pour des secteurs des industries culturelles, les artistes et les organismes culturels ne récoltant que « des miettes »³². Même constat de la part du [Mouvement pour les arts et les lettres](#) (MAL), « qui regroupe 12 000 artistes, écrivains et travailleurs culturels ». Tout en soulignant les quelques bonnes nouvelles, notamment dans les domaines du patrimoine bâti, des musées et du numérique, le porte-parole du regroupement, l'écrivain Stanley Péan, déplorait la faible augmentation du budget du CALQ (quelque 4,5 millions de dollars) : « Ça va profiter à la danse et on l'applaudit, mais on est encore dans l'insuffisance. [...]. Il y a dix ans, l'organisme acceptait près de 40 % des demandes de bourses, contre 28 % aujourd'hui. Ça ne vient pas combler les carences »³³.

Dans le secteur des industries culturelles, plus spécifiquement, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) – l'un des trois piliers du développement culturel au Québec,

²⁷ On dénombre 192 institutions muséales reconnues par le ministère de la Culture du Québec et qui sont présentes dans toutes les régions du Québec. Québec, *Le Discours du budget, 2012-2013*, p. 35-36.

²⁸ Québec, *Pour une économie forte. Budget en un coup d'ŒIL – Budget 2012-2013*, p. 14.

²⁹ Denis Lessard, *La Presse*, 20 mars 2012.

³⁰ Geneviève Bouchard, *Le Soleil*, 21 mars 2012.

³¹ *Ibid.* Voir aussi la section *Documents supplémentaires*, en annexe

³² Isabelle Paré (a), *Le Devoir*, 21 mars 2012.

³³ Geneviève Bouchard, *Le Soleil*, 21 mars 2012.

avec le ministère de la Culture et le CALQ – accueillait positivement les crédits additionnels de 20 millions de dollars sur cinq ans pour mettre en place une stratégie visant à supporter le virage numérique, dont 100 000 dollars seraient voués à la numérisation des salles de cinéma³⁴. Cette somme s'ajouterait aux 9 millions de dollars consentis en ce domaine sur une période de trois ans dans le cadre du budget précédent (2011-2012).

Répercussions futures pour le secteur culturel : le Budget Marceau 2013-2014 et les crédits alloués à la Culture et aux Communications

Relativement au Budget 2013-2014 du ministre péquiste Nicolas Marceau, outre de susciter des commentaires partagés, ceux issus des milieux culturels ont été plutôt unanimes quant au manque de clarté. Bien que le budget à la Culture et aux Communications soit haussé de quelque 13 millions de dollars en 2013-2014 (à 631 millions de dollars, soit une augmentation de 2,1 %³⁵), certains intervenants ont parlé d'un « flou artistique »³⁶. On a semblé alors s'inquiéter particulièrement de la répartition de cette augmentation et, comme le mentionnait Bastien Gilbert, le nouveau porte-parole du [Mouvement pour les arts et les lettres](#) (MAL), on s'interrogeait à savoir si le budget du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) serait préservé. Il en est de même au sein de la [Société des musées québécois](#), « où on se demande si du financement supplémentaire sera accordé aux différentes institutions québécoises, déjà fort peu nanties »³⁷. Au moment d'écrire ces lignes, nombre d'intervenants du milieu culturel ont dit ne pas disposer de suffisamment de détails pour réagir adéquatement aux provisions du budget Marceau.

Un reportage de la Société Radio-Canada rappelait cependant que « l'une des promesses électorales du Parti québécois en ce qui a trait à la culture a été tenue dans le budget, soit le crédit d'impôt remboursable pour les activités physiques et culturelles des enfants ». Un regard sur les crédits attribués pour l'année 2013-2014 permet certains constats, notamment que ces derniers engagements électoraux ne semblent pas s'être concrétisés dans le contexte des restrictions budgétaires³⁸ : aucune mention de l'octroi de quelque « 5 millions de dollars pour la promotion de la culture québécoise à l'étranger » ainsi que des hausses appréciables des budgets de trois organismes d'État - 10,5 millions de dollars de plus au CALQ, l'ajout de 8 millions au budget de la SODEC et l'augmentation de 10 millions à celui de Télé-Québec³⁹.

Pour clore cet article, le **tableau 3** présente les crédits attribués par le Conseil du trésor au portefeuille de la Culture et des Communications⁴⁰, lesquels sont comparés à ceux alloués l'année précédente. Ce même tableau fait aussi état des crédits attribués au programme de la [Charte de la langue française](#) du Québec qui, bien que relevant désormais du ministère de

³⁴ Isabelle Paré, *Le Devoir*, 22 mars 2012.

³⁵ Kevin Dougherty, *Montrealgazette.com*, 21 novembre 2012.

³⁶ **Radio-Canada.ca, jeudi 22 novembre 2012 à 13 h 12.**

³⁷ *Radio-Canada.ca*, mercredi 21 novembre 2012 à 10 h 18.

³⁸ Lors du dépôt du livre des crédits, le 6 décembre 2012, le ministre de la Culture et des Communications, Maka Kotto, a d'ailleurs souligné l'importance du soutien à la création et à la diffusion et du rayonnement à l'international de la culture québécoise. « Par conséquent, l'aide au fonctionnement des organismes culturels et le soutien aux services de proximité pour les citoyens, comme les salles de spectacles, les bibliothèques, les institutions muséales et les médias communautaires, sont maintenus dans l'ensemble des régions du Québec ». Québec. Gouvernement du Québec, 7 décembre 2012.

³⁹ *Radio-Canada.ca*, mercredi 21 novembre 2012 à 10 h 18.

⁴⁰ Au moment d'écrire ces lignes, ces crédits étaient attribués par le Conseil du trésor aux ministères et aux organismes pour l'année financière se terminant le 31 mars 2014, mais pas encore votés à l'Assemblée nationale du Québec. La sortie publique de ces crédits a eu lieu le jeudi 6 décembre 2012.

l'Immigration et des Communautés culturelles, a occupé une place importante depuis 35 ans dans la politique culturelle du Québec⁴¹. Soulignons que ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, le respect et la promotion du français, la langue officielle au Québec, ainsi que la coordination des politiques et des activités gouvernementales en ce domaine.

TABLEAU 3
Crédits attribués au Ministère de la Culture et Communications ainsi qu'à la Charte de la langue française, 2012-2013 et 2013-2014

(en milliers de dollars (000 \$) et en pourcentage)			
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS	2013-2014 000 \$	2012-2013 000 \$	Écart (↑ ou ↓ en %)
TOTAL des crédits	635 662,3¹	625 773,9	↑ 1,6²
Programmes 01– Total	63 598,5	59 203,6	↑ 7,4
1. Gestion interne et soutien	60 594,3	56 175,1	↑ 7,9
2. Centre de conservation du Québec	2 414,7	2 429,6	↓ 0,6
3. Conseil du patrimoine culturel du Québec	589,5	598,9	↓ 1,6
Programme 02 – Total – Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	572 073,4	566 579,9	↑ 1,0
1. Action culturelle et communications	166 644,4	166 031,0	↑ 0,4
2. Musées nationaux (Musée de la civilisation, Musée des Beaux-arts de Montréal, Musée national des Beaux-arts du Québec et Musée d'art contemporain)	67 127,3	68 785,3	↓ 2,4
3. Société de la Place des arts de Montréal et Société du Grand théâtre de Québec	19 993,4	18 138,4	↑ 10,2
4. Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)	64 193,7	62 569,3	↑ 2,6
5. Société de télédiffusion du Québec	59 760,8	58 463,5	↑ 2,2
6. Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)	86 674,2	86 574,2	↑ 0,1
7. Bibliothèque et Archives nationales du Québec	78 474,1	76 683,0	↑ 2,3
8. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	29 205,5	29 335,2	↓ 0,4
CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE DU QUÉBEC			
TOTAL des crédits	28 955,6	27 826,6	↑ 4,1
1. Coordination de la politique linguistique	1 688,6	1 690,7	↓ 0,1
2. Office québécois de la langue française	24 718,3	23 334,1	↑ 5,9
3. Conseil supérieur de la langue française	1 400,7	1 446,1	↓ 3,1
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités de promotion du français	1 148,0	1 355,7	↓ 15,3
1. Outre les 631 millions de dollars de dépenses prévues pour le ministère en 2013-2014, s'ajoutent 3,8 millions en Service de la dette et quelques autres dépenses, pour un total de 635,7 millions de dollars. Pour les détails, voir le document ci-dessous, page 69.			
2. Le calcul de la hausse de 2,1 % du budget du ministère de la Culture se fait à partir des dépenses prévues en 2013-2014 (631 millions) et des « dépenses probables » de 2012-2013 (618,1 millions),			
Source : Québec, Conseil du trésor, Décembre 2012, <i>Budget des dépenses 2013-2014, Crédits des ministères et organismes pour l'année financière se terminant le 31 mars 2014</i> , p. 69-74, 135-139			

⁴¹ Voir dans la bibliographie, *Politique culturelle du Québec* (Saint-Pierre, 2003, 2011).

Ainsi, au regard de ces données, le ministère de la Culture et des Communications du Québec voit ses dépenses croître de 2,1 % (ou près de 10 millions de dollars)⁴², alors que les crédits voués à la *Charte de la langue française* devraient connaître un accroissement de 4,1 %, soit un peu plus de 1,1 million de dollars. Ce sont les dépenses en gestion interne et en soutien du ministère (4,5 millions de dollars ou 7,9 %), celles de la [Société de la Place des arts de Montréal](#) et de la [Société du Grand théâtre de Québec](#) (1,8 million ou 10,2 %), de la [Bibliothèque et Archives nationales du Québec](#) (BANQ) (1,8 million ou 2,3 %), de la [Société de développement des entreprises culturelles](#) (1,6 million ou 2,6 %) et de [l'Office québécois de la langue française](#) (1,4 million ou 5,4 %) qui connaissent les augmentations de crédits les plus importantes entre 2012-2013 et 2013-2014. Par contre, le [Conseil du patrimoine culturel du Québec](#) (- 1,6 %), les Musées nationaux (- 2,4 %), le [Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec](#) (- 0,4 %) et le [Conseil supérieur de la langue française](#) (- 0,4 %) sont les postes budgétaires où les crédits sont coupés, et ce, d'une dizaine de milliers de dollars pour le Conseil du patrimoine à près de 1,7 million de dollars pour les musées.

Quant au [Conseil des arts et des lettres du Québec](#) (CALQ), il connaît pour ainsi dire un gel de ses crédits en 2013-2014 avec une maigre hausse de 0,1 % ou de 100 000 dollars. Le budget du CALQ est le plus élevé des sociétés et organismes d'État dédiés à la culture, aux arts et au patrimoine; en 2013-2014, il atteindra les 86,7 millions de dollars. Pour le président directeur général du CALQ, Yvan Gauthier, l'important est que « [ce] budget inclut les investissements particuliers ciblant le secteur de la danse (1,2 million de dollars), le développement de plateformes numériques (500 000 dollars) et le rayonnement international de la culture québécoise (2,5 millions de dollars) »⁴³. Cependant, *Le Devoir* rapportait récemment que le gouvernement entend réduire de moitié le programme [Mécénat Placements Culture](#) géré par le CALQ : ce programme d'appariement des fonds privés permet aux organismes culturels de doubler ou même de tripler les fonds recueillis par des subventions gouvernementales équivalentes.⁴⁴ Assurément, compte tenu en plus du gel des crédits pour le CALQ – alors que l'une des promesses électorales du Parti Québec avait été d'en augmenter substantiellement le budget de plusieurs millions de dollars - que les réactions du milieu culturel et artistique québécois ne tarderont pas à venir.

⁴² Le calcul de cette hausse de 2,1 % (qui diffère de celle observée dans le tableau 3 avec 1,6 %), se fait à partir des dépenses prévues en 2013-2014 (631 millions) et des « dépenses probables » de 2012-2013 (618,1 millions), Québec, Conseil du trésor, Décembre 2012, *Budget des dépenses 2013-2014*, p. 10.

⁴³ *CNW Telbec*, 7 décembre 2012.

⁴⁴ Frédérique Doyon, *Le Devoir*, 30 janvier 2013.

Références

Agenda 21 de la culture du Québec. 2010. « [Agenda 21 de la culture du Québec](#) », consulté le 19 novembre 2012.

Bélanger, Mathieu. *Le Droit*. 15 août 2012. « [Libéraux et péquistes au coude-à-coude](#) ». Diffusé par La Presse.com, consulté le 8 décembre 2012.

Bertrand, Maxime. *Radio-canada.ca*. 5 octobre 2012 : « [Plus de dépenses et moins de revenus dans les coffres de Québec](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Bouchard, Geneviève. *Le Soleil*. 21 mars 2012. « [Budget : coup de pouce au patrimoine, à la danse et au numérique](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Castonguay, Alec. *L'actualité.com*. 20 mars 2012. « [Québec: un budget défensif en vue des élections](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Chouinard, Tommy. *La Presse.ca*. 21 novembre 2012. « [Trois secteurs épargnés par le budget Marceau](#) », consulté le 7 décembre 2012.

CNW Telbec, 7 décembre 2012. « [Livre de crédits 2013-2014 - Le budget du Conseil des arts et des lettres du Québec est maintenu pour le soutien à la création et à la diffusion](#) », consulté le 8 décembre 2012.

Culture Montréal. 20 novembre 2012. « [COMMUNIQUÉ - Budget du Québec 2013-2014 : augmentation de 2 % au ministère de la Culture et des Communications, mais des précisions à venir avec l'annonce des crédits gouvernementaux](#) », consulté le 7 janvier 2012.

Dougherty, Kevin. *Montrealgazette.com*. 21 novembre 2012. « [Quebec 2013-2014 budget highlights](#) », consulté le 2 décembre 2012.

Doyon, Frédérique. *Le Devoir*, 21 janvier 2013 : « [Maka Kotto au Devoir – Les grands projets immobiliers en veilleuse](#) », consulté le 29 janvier 2013.

Doyon, Frédérique. *Le Devoir*, January 21, 2013. « [Financement de la culture : le recul de poursuit](#) ». Site internet, consulté le 31 janvier 2013.

Le Devoir.com, La Presse canadienne. 19 mars 2012. « [En bref - Le budget Bachand dictera la tenue ou non d'élection](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Le Devoir.com, La Presse canadienne. 20 novembre 2012. « [Québec impose une cure minceur à plusieurs ministères et à Hydro](#) », consulté le 7 décembre 2012.

Dolbec, Michel, La Presse Canadienne. *Huffingtonpost.ca*. 7 novembre 2011. « [Maka Kotto redoute les compressions budgétaires au ministère de la Culture](#) ». Site internet, consulté le 15 octobre 2012.

Lessard, Denis. *La Presse*. 20 mars 2012. « [Budget du Québec: Raymond Bachand tente d'éteindre les feux](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Paré, Isabelle. *Le Devoir*. 22 mars 2012. « [Budget Bachand - La SODEC salue les sommes annoncées pour le virage numérique](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Paré, Isabelle (a). *Le Devoir*. 21 mars 2012. « [Culture - La part du lion aux infrastructures. Les miettes aux artistes](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Paré, Isabelle (b). *Le Devoir.com*. 21 mars 2012. « [Surprise du budget Bachand. Un nouveau pavillon au MBAM pour accueillir une collection unique d'une valeur de 75 millions de dollars](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Québec, Conseil du trésor. Décembre 2012. [Budget des dépenses 2013-2014, Crédits des ministères et organismes pour l'année financière se terminant le 31 mars 2014](#), consulté le 7 décembre 2012.

Québec. Gouvernement du Québec, 7 décembre 2012. *Actualité gouvernementale. Fil de presse*. « [Livre des crédits 2013-2014 - Le ministre de la Culture et des Communications maintient le cap sur l'aide à la création et à la diffusion](#) », consulté le 8 décembre 2012.

Québec, Ministère de la Culture et des Communications du Québec. 2012. « [Fonds du patrimoine culturel québécois](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Québec, Ministère des Finances et de l'Économie, Communiqué de presse. 5 novembre 2012. « [Dépôt du budget 2013-2014 le 20 novembre 2012](#) », consulté le 15 octobre 2012.

Québec, Ministère des Finances. 20 mars 2012. *BUDGET 2012-2013, Discours sur le budget, prononcé à l'Assemblée nationale par M. Raymond Bachand, ministre des Finances, le 20 mars 2012*, consulté le 22 octobre 2012.

Québec, Ministère des Finances. 20 novembre 2012. *BUDGET 2013-2014, Discours sur le budget, prononcé à l'Assemblée nationale par M. Nicolas Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, le 20 novembre 2012*, consulté le 22 novembre 2012.

Québec, Ministère des Finances. [Plan budgétaire 2012](#)., consulté le 15 octobre 2012.

Québec, Ministère des Finances. [Pour une économie forte. Budget en un coup d'œil, 2012](#), consulté le 15 octobre 2012.

Québec, Ministère des Finances et de l'Économie. Novembre 2012. [Plan budgétaire. BUDGET 2013-2014](#), consulté le 7 décembre 2012.

Québec. 2011. [Rapport annuel de gestion 2011-2012](#) du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, consulté le 15 octobre 2012.

Radio-Canada.ca. [Lundi 5 novembre 2012](#), consulté le 5 novembre 2012.

Radio-Canada.ca. Mercredi 21 novembre 2012 à 10 h 18. « [L'augmentation du budget de la culture ne suscite pas l'enthousiasme](#) », consulté le 2 décembre 2012.

Radio-Canada.ca. Mercredi 21 novembre 2012 à 21 h 33. « [Budget du Québec 2013-2014. Le premier budget Marceau](#) », consulté le 2 décembre 2012.

Radio-Canada.ca. Jeudi 22 novembre 2012 à 13 h 12. « [Budget de la culture : flou artistique. Malgré une hausse de 2,1 % pour la culture dans le budget de Nicolas Marceau, plusieurs acteurs du milieu culturel québécois sont inquiets et se posent des questions](#) », consulté le 2 décembre 2012.

Saint-Pierre, Diane. 2003. *La Politique culturelle du Québec : continuité ou changement ? Les acteurs, les coalitions et les enjeux*, Québec, Presses de l'Université Laval, Coll. « Management public et gouvernance », 322 p.

Saint-Pierre, Diane. 2011. « Le Québec et ses politiques culturelles : l'affirmation d'une identité nationale et d'une culture distincte, créative et ouverte sur le monde », dans Monica Gattinger et Diane Saint-Pierre (sous la direction de). *Les politiques culturelles provinciales et territoriales du Canada. Origines, évolutions et mises en œuvre*. Québec, PUL (Coll. : « Gouvernance et gestion publique »), p. 183-245.

Le Soleil. 7 juin 2012. « [Le Diamant de Lepage : une salle pour le théâtre... et pour le cirque](#) », consulté le 15 octobre 2012.

TVA Nouvelles. « [Première publication 16 septembre 2011 à 04h45](#) », consulté le 30 novembre 2012.

Documents supplémentaires

Gouvernement du Québec

Croissance réelle du PIB : 1,9% (2011)

Transferts fédéraux : 22,8%

Population : 7 903 001 (2011)

Budget 2012-2013 du Québec

(mars 2012, gouvernement libéral)

Dépenses budgétaires du fonds général

(En millions de dollars)

Dépenses de programmes	2012-2013 Prévisions	2011-2012 Prévisions
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	1 724,8	1 762,9
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 067,6	1 068,4
Assemblée nationale	117,6	116,1
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	997,8	1 004,4
Conseil exécutif	379,3	368,8
Culture, Communication et Condition féminine	664,1	677,9
Développement durable, Environnement et Parcs	211,7	204,0
Développement économique, Innovation et Exportation	960,3	890,1
Éducation, Loisir et Sport	15 975,5	15 541,1
Emploi et Solidarité sociale	4 278,0	4,255,9
Famille et Aînés	2 450,6	2 386,9
Finances (excluant le service de la dette)	154,1	173,8
Immigration et Communautés culturelles	299,3	303,9
Justice	751,3	696,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	79,8	77,5
Relations internationales	115,9	111,7
Ressources naturelles et Faune	548,7	546,5
Santé et Services sociaux	30 120,8	29 140,5
Sécurité publique	1 200,9	1 162,9
Tourisme	135,8	138,6
Transports	751,7	848,6
Travail	31,4	32,0
Crédits périmés escomptés	-375,0	-225,0
Total (Sauf service de la dette)	62 642,0	61 284,0

Les 12 grands objectifs du *Budget Bachand 2012-2013* Mars 2012

1. Contrôler les finances publiques

- Maintenir le cap sur le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014
- Assurer une gestion rigoureuse des dépenses publiques
- Réduire de la dette du Québec
- Verser 1,2 G\$ au Fonds des générations, en 2012-2013, pour rembourser la dette

2. Valoriser la richesse issue des ressources naturelles et déployer le Plan Nord

- Prendre des participations dans les entreprises exploitant la ressource
- Exploiter le potentiel minier du territoire
- Tirer le plein potentiel des ressources naturelles
- Poursuivre le développement du [Plan Nord](#)

3. Consolider le leadership du Québec en développement durable

- Demeurer un chef de file dans la lutte aux changements climatiques
- Mettre en place le *Plan d'action 2013-2020*, le deuxième, sur les changements climatiques

4. Compter sur le plein potentiel de la main-d'œuvre québécoise

- Maintenir les gens d'expérience (plus de 55 ans) au travail
- Faciliter l'accès à un premier emploi (les jeunes et les immigrants)
- Assurer la réussite : l'adéquation formation-emploi
- Instaurer des régimes de retraite accessibles à tous

5. Assurer la réussite : l'adéquation formation emploi

- Investir 361 M\$ sur trois ans seront investis par la commission des partenaires du marché du travail pour établir une culture de la formation continue et du développement des compétences
- Consacrer 60 M\$ à la mise à niveau des équipements spécialisés et à l'augmentation de l'offre de formation professionnelle

6. Pour des régimes de retraites accessibles pour tous

- Mise en place de nouveaux régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER), 2 millions de Québécois auront désormais accès à un régime de retraite collectif (disponibles à compter du 1^{er} janvier 2013)

7. L'économie au service de nos valeurs

- Améliorer l'offre de logements sociaux et communautaires
- Soutenir les organismes communautaires et les haltes garderies
- Appuyer l'activité sportive

8. Favoriser l'essor de nos entreprises

- 1,3 G\$ pour accroître le capital destiné aux entreprises québécoises (ressources naturelles, capital de risque, coopératives et entreprises de l'économie sociale, industrie touristique, technologies propres)
- Stimuler les exportations
- **Accroître la compétitivité du secteur bioalimentaire**

9. Vieillir chez soi

- Le [Plan d'action 2012-2017 VIEILLIR CHEZ SOI](#) afin d'élargir l'offre de services adaptés et améliorer la qualité de vie des aînés; ce plan prévoit une hausse des investissements qui atteindra près de 900 M\$ par année en 2016-2017
- Bonifier l'aide fiscale pour favoriser le maintien à domicile
- Favoriser le prolongement de la vie active des aînés au sein de leur communauté
- Améliorer les conditions d'habitation des aînés

10. Faire rayonner les attraits touristiques du Québec

- Créer au sein d'[Investissement Québec](#), IQ TOURISME qui permettra des investissements de quelque 465 M\$ sur cinq ans dans le secteur touristique
- Consacrer 85 M\$ à des projets novateurs visant à accroître la compétitivité et la performance touristique québécoise
- Créer un crédit d'impôt afin d'accélérer la modernisation de l'offre d'hébergement touristique en région
- Allouer 35 M\$ sur deux ans pour le développement et la préservation d'équipements et de territoires sous la responsabilité de la [Société des établissements de plein air du Québec](#) (SÉPAQ)

11. La force de la culture québécoise

- Favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission de notre patrimoine culturel à travers un budget additionnel de 60 M\$ au [Fonds du patrimoine culturel québécois](#) (FPCQ)
- 11 M\$ sur trois ans au rayonnement des institutions muséales dans toutes les régions du Québec
- Allocation additionnelle de 4,5 M\$ sur trois ans au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)
- 20 M\$ pour soutenir la diffusion de produits numériques culturels québécois
-

12. Favoriser le dynamisme de Montréal, de Québec et de toutes les régions

- Célébrer le 375^e anniversaire de fondation de Montréal en 2017 (125 M\$ pour des projets structurants : réaménagements au Biodôme, au Jardin botanique et à l'Insectarium, améliorations au parc Jean-Drapeau, construction d'un nouveau pavillon au Musée des beaux-arts de Montréal (18,5 M\$), aménagements touristiques à l'Oratoire Saint-Joseph)
- 30 M\$ pour la construction du [Théâtre Le Diamant](#), à Québec (Capitale nationale)
- Aménager des ceintures vertes autour des grands centres (budget de 60 M\$)
- Investissements additionnels de 164,5 M\$ sur cinq ans pour le [Fonds de développement régional](#) (FDR), pour un total de 300 M\$ sur cinq ans, et appui additionnel aux [centres locaux de développement](#) (CLD) avec une enveloppe globale à 361 M\$ sur cinq ans)

Investissements en culture

Budget Bachand 2012-2013 (mars 2012)

Engagement de 41,1 millions \$ sur trois ans

(En millions de dollars)

	2012-13	2013-14	2014-15	Total
Investissement de 60 M\$ par le Fond du patrimoine culturel québécois	5,5	5,5	5,5	16,5
Hausse du soutien aux institutions muséales	2,5	-	-	2,5
Création d'un volet pour les musées d'État au programme Mécénat Placements Culture	1,0	1,5	2,0	4,5
Bonification de l'aide au fonctionnement pour le Musée McCord et le Musée Stewart	1,0	1,5	1,5	4,0
Soutien additionnel au Conseil des arts et des lettres du Québec	1,5	1,5	1,5	4,5
Bonification de l'aide au fonctionnement des médias communautaires	1,0	1,0	1,0	3,0
Mise en place d'un crédit d'impôt pour la production d'événements ou d'environnements multimédias présentés à l'extérieur du Québec	1,3	1,8	1,8	4,9
Hausse du plafond du crédit d'impôt pour la production de spectacles à l'égard des comédies musicales	0,3	0,3	0,3	0,9
Nouveau pavillon pour le Musée des beaux-arts de Montréal	-	-	-	-
Élargissement de la bonification applicable à certaines productions cinématographiques ou télévisuelles de langue française	0,1	0,1	0,1	0,3
Construction du Théâtre Le Diamant à Québec	-	-	-	-
Total	14,2	13,2	13,7	41,1

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
Source: Budget 2012-13. Mars 2012, G. 112.

Budget Marceau 2012-2013/2013-2014 (novembre 2012)

Dépenses budgétaires du fonds général

(en millions de dollars)

Dépenses de programmes	Estimations 2013-14
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	1 567,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 061,9
Assemblée nationale	119,5
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	954,5
Conseil exécutif	551,1
Culture et Communications	631,0
Développement durable, Environnement, Faune et Parcs	273,1
Éducation, Loisir et Sport	10 205,4
Emploi et Solidarité sociale	4 225,2
Enseignement supérieur, Recherche, Science et Technologie	6 337,0
Famille	2 474,4
Finances et Économie (excluant le service de la dette)	713,1
Immigration et Communautés culturelles	327,3
Justice	811,5
Personne désignées par l'Assemblée nationale	82,4
Relations internationales, Francophonie et Commerce extérieur	121,5
Ressources naturelles	405,1
Santé et Services sociaux	31 258,3
Sécurité publique	1 231,3
Transports	709,0
Travail	30,7
Crédits périmés escomptés	-200,0
Économies à réaliser par les entités consolidées subventionnées	-100,0
Total (sauf service de la dette)	63 791,0

Budget Marceau 2013-2014 (novembre 2012)

Sommaire des opérations budgétaires

Prévisions 2013-14

(en millions de dollars)

Revenus budgétaires	
Revenus autonomes	56 215
Transferts fédéraux	16 145
Total	72 360
Dépenses Budgétaires	
Dépenses de programmes	-63 791
Service de la dette	-8 601
Total	-72 392
Entités Consolidées	1 471
Provision pour éventualités	-400
Surplus	1 039
Versements des revenus dédiés au Fonds des générations	-1 039
Solde budgétaire	-

Note : Les « revenus et dépenses budgétaires » correspondent aux revenus et dépenses inscrites au Fonds consolidé. Le « solde budgétaire » s'entend au sens de la *Loi sur l'équilibre budgétaire*.

Source : Budget 2013-14, novembre 2012.

Le Budget Marceau 2013-2014 en un coup d'oeil (novembre 2012)

Un gouvernement proche des familles

1. Nouvelle contribution santé équitable et progressive. 4,4 millions de Québécois ne paieront pas la contribution santé ou verront leur fardeau fiscal diminuer.
2. Annulation de la hausse du prix de l'électricité patrimoniale. La hausse de 20 % des tarifs (1 ¢/kWh) est abolie.
3. Crédit d'impôt remboursable pour les activités physiques, artistiques et culturelles des enfants.
4. Annulation de la hausse des droits de scolarité.
5. Création de 28 000 nouvelles places en services de garde à contribution réduite d'ici 2016-2017.
6. 3 000 logements sociaux, communautaires et abordables seront construits.

Un gouvernement qui agit en misant sur l'investissement privé.

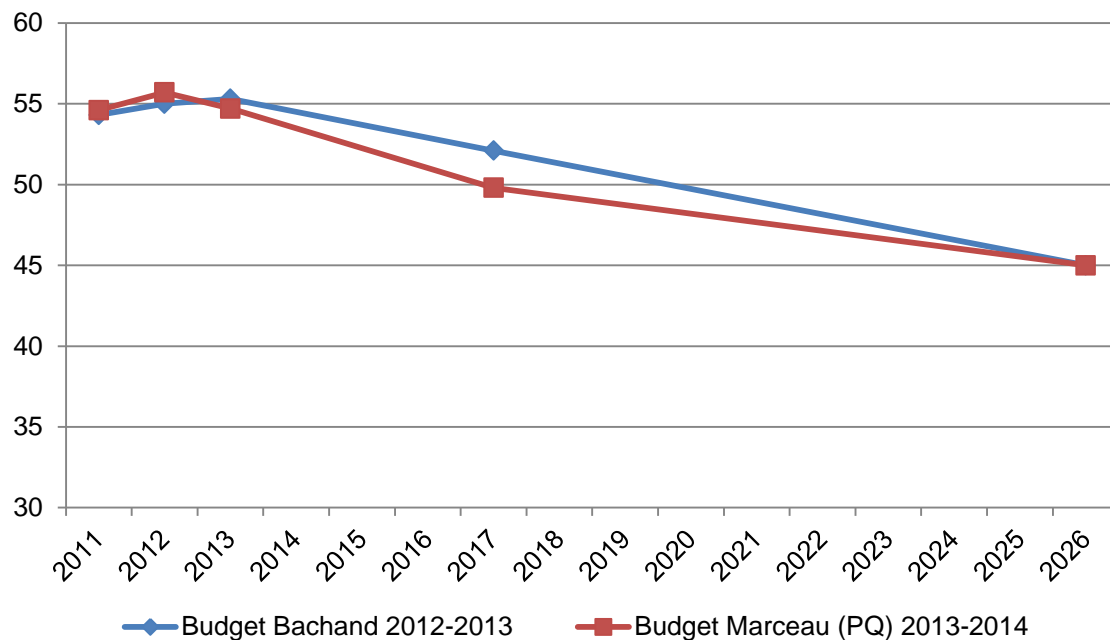
1. Congé fiscal de 10 ans. Le C2I est créé pour inciter les entreprises à investir au Québec.
2. Crédit d'impôt à l'investissement. Il est prolongé jusqu'en 2017 et bonifié pour certaines régions de ressources naturelles.
3. Création de la Banque de développement économique du Québec, un levier pour toutes les régions. Elle assurera la gestion : du fonds de développement régionalisé doté d'une enveloppe annuelle d'au moins 500 M\$ pour des initiatives de développement régional; des deux fonds d'une somme totale de 250 M\$ pour soutenir les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec et la région d'Asbestos.
4. Actions sectorielles - Un fonds de 200 M\$ sera créé pour l'électrification des transports et le développement de technologies vertes. Les grandes entreprises biopharmaceutiques profiteront de crédits d'impôt bonifiés.

Un gouvernement responsable

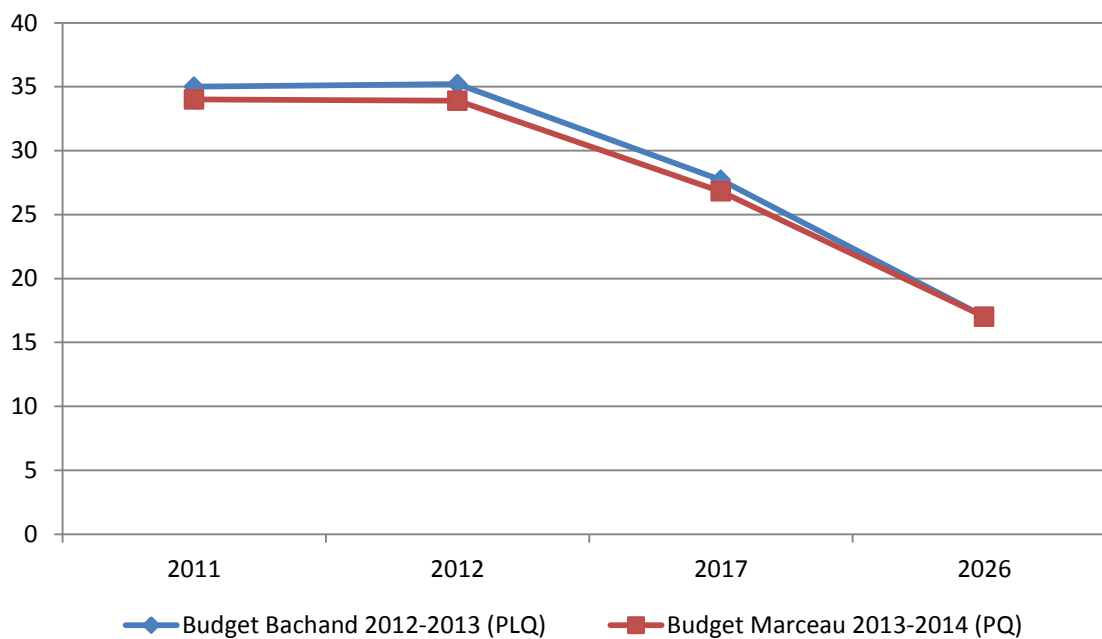
1. Contrôle rigoureux des dépenses. La croissance des dépenses de programmes sera limitée à 1,8 % en 2013-2014 et à 2,4 % en 2014-2015.
2. Des efforts additionnels des sociétés d'État. Hydro-Québec, la SAQ et Loto-Québec seront mises à contribution.
3. Effort supplémentaire à l'égard des revenus. La taxe spécifique sur le tabac sera majorée de 50 ¢ par paquet. La taxe spécifique sur l'alcool augmentera. Ainsi, la bière augmentera de 3 ¢/bouteille, le vin, de 17 ¢/bouteille, et les spiritueux, de 26 ¢/bouteille. La contribution des institutions financières sera augmentée et prolongée jusqu'au 31 mars 2019.
4. Gestion améliorée des dépenses en infrastructures..
5. Plan de réduction de la dette. Le gouvernement maintient l'objectif de réduction de la dette brute à 45 % du PIB et celui de la dette représentant les déficits cumulés à 17 % du PIB en 2026. De nouvelles sources de revenus diversifiées alimenteront le Fonds des générations.

Comparaison de la réduction du poids de la dette Budget de 2012-2013 versus Budget de 2013-2014

Dettes brute au 31 mars, en pourcentage du PIB



Dettes représentant les déficits cumulés au 31 mars, en pourcentage du PIB



Sources: Budget 2012-2013, mars 2012; Budget 2013-2014, novembre 2012.

Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Organismes et sociétés d'État relevant du ministère

Outre le Ministère, le portefeuille du ministre comprend un réseau d'organismes et sociétés d'État.

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
- Conseil du patrimoine culturel du Québec (ancienne Commission des biens culturels du Québec) (CPCQ)
- Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)
- Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (CMADQ)
- Musée d'art contemporain de Montréal
- Musée de la civilisation
- Musée national des beaux-arts du Québec
- Régie du cinéma
- Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)
- Société de la Place des Arts de Montréal
- Société de télédiffusion du Québec
- Société du Grand Théâtre de Québec

Relevant directement du Ministère

- Centre de conservation du Québec (restauration du patrimoine et valorisation de l'héritage culturel)

Note: Dans le budget 2012-2013, le Ministère inclut le portefeuille du Condition féminine.

Source : Québec, [Ministère de la Culture et des Communications](#).

Agenda 21 de la culture du Québec

Principes et objectifs

Partie 1 : L'action culturelle dans une perspective de durabilité

La culture est porteuse de sens, d'identité, de valeurs et d'enracinement.

1. Reconnaître et promouvoir l'identité culturelle québécoise à travers la protection et la mise en valeur de son patrimoine matériel et immatériel, dans toute sa diversité et sur l'ensemble du territoire.
2. Valoriser le rôle des artistes, des créateurs de toutes disciplines et des professionnels de la culture en tant que porteurs du renouvellement de l'identité culturelle québécoise et vecteurs de la diversité de ses expressions culturelles. Soutenir la création, la production et la diffusion sur tout le territoire, en protégeant la liberté d'expression et en responsabilisant l'ensemble des acteurs de la société envers l'importance d'assurer le développement viable du secteur culturel québécois.
3. Veiller à ce que le français, en tant que langue officielle du Québec, demeure la langue commune de la vie publique de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, quelle que soit leur origine.
4. Reconnaître la spécificité culturelle des nations amérindiennes et de la nation inuite ainsi que l'apport de leurs cultures, leurs savoirs et leurs traditions à la construction de l'identité culturelle québécoise. Favoriser la connaissance, la sauvegarde, la transmission et la mise en valeur de ces cultures au sein de leurs communautés et auprès de l'ensemble de la population québécoise.
5. Favoriser l'épanouissement culturel des citoyennes et des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle. Valoriser la pratique amateur et la médiation culturelle. Inclure les citoyennes et citoyens dans les processus d'élaboration des politiques culturelles, à tous les niveaux. Miser sur le loisir culturel comme lieu d'apprentissage et d'appropriation citoyenne.

Partie 2 : Culture et société

La culture est un vecteur de démocratie, de dialogue interculturel et de cohésion sociale.

6. Valoriser la place des arts et de la culture au sein de l'ensemble des établissements d'enseignement, tant au cœur des programmes de formation que lors des activités parascolaires.
7. Reconnaître le rôle de la culture comme vecteur de cohésion sociale. Valoriser l'engagement des artistes et des citoyennes et citoyens dont l'action culturelle contribue au développement social et économique de leur milieu de vie.
8. Favoriser, grâce aux arts et à la culture, le dialogue interculturel entre les Québécoises et Québécois. Multiplier les occasions d'interactions entre les artistes de toutes origines et la société québécoise afin de favoriser l'intégration et l'inclusion. Combattre l'intolérance, la discrimination et le racisme.
9. Intégrer la culture dans les politiques familiales municipales et favoriser l'accès des familles aux lieux culturels. Favoriser de même l'intégration de la culture dans les politiques sociales et améliorer l'accès des groupes défavorisés aux lieux culturels.
10. Promouvoir le rôle de la culture comme déterminant de la santé. Valoriser la place de l'art au sein des établissements de la santé et des services sociaux. Multiplier les partenariats entre les artistes, les organismes culturels et ce milieu.

Partie 3 : Culture et économie

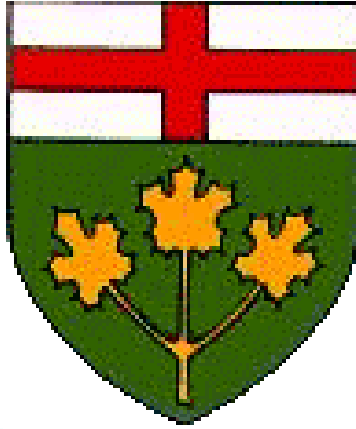
La culture est un catalyseur de créativité, de développement économique et de création de richesse.

11. Reconnaître et promouvoir la culture comme levier d'un développement économique durable, à l'échelle locale, régionale et nationale. Mettre en valeur les retombées économiques de la culture québécoise. Élaborer de nouveaux modèles de soutien économique de la culture et de valorisation du mécénat. Valoriser l'entrepreneuriat culturel sous toutes ses formes. Soutenir la présence culturelle québécoise sur la scène internationale et l'inclure dans les planifications économiques locales et régionales.
12. Miser sur le pouvoir des arts et de la culture pour accroître l'excellence d'autres secteurs de l'activité économique tels que l'aménagement du territoire, le tourisme, la publicité et l'utilisation des technologies de l'information.
13. Favoriser l'adhésion des gens d'affaires au rôle de la culture dans le développement en favorisant la collaboration entre milieux culturels et milieux d'affaires, la mise en commun de leurs ressources respectives, les uns pour enrichir les projets d'affaires, les autres pour appuyer le développement de l'économie culturelle.
14. Développer et promouvoir la créativité en intégrant la culture dans les politiques d'innovation et en facilitant l'adaptation du secteur des arts et des lettres et des industries culturelles à Internet et à la nouvelle réalité numérique.

Partie 4 : Culture, territoire et environnement

La culture est un élément structurant de l'aménagement et du développement des territoires.

15. Valoriser la culture en tant que réservoir de pratiques, de savoir-faire et de traditions qui contribuent à protéger et à stimuler la diversité biologique et culturelle. Intégrer la réflexion sur le territoire et l'environnement à toute démarche culturelle.
16. Reconnaître et valoriser l'expression artistique et les spécificités culturelles régionales de manière à lutter contre l'uniformisation et la standardisation de la culture par une production diversifiée ancrée dans le territoire.
17. Reconnaître et respecter la relation étroite existant entre culture et territoire chez les nations amérindiennes et la nation innue. Participer à la préservation ainsi qu'à la mise en valeur de leurs savoirs et usages traditionnels.
18. Prendre en considération le fait que le patrimoine naturel doit être protégé pour sa valeur culturelle autant que pour sa valeur écologique et économique.
19. Prendre en compte la culture dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de protection de l'environnement, notamment dans les études d'impact des grands projets.
20. Intégrer la dimension culturelle dans les processus d'aménagement et de développement du territoire de manière à améliorer la qualité de vie des populations, renforcer le sentiment d'appartenance et favoriser l'attractivité des milieux.
21. Améliorer la qualité culturelle des cadres de vie par une mise en valeur judicieuse du patrimoine, une présence significative de l'art public, une architecture, un design et des paysages distinctifs. Intégrer la notion de cycle de vie à la conception des aménagements et des équipements.



ONTARIO

Rien de mortel, mais bien peu de signes
encourageants

Analyse du Budget de l'Ontario 2012-2013 vu de l'angle
des arts, de la culture et du patrimoine

Monica Gattinger

2013

Rien de mortel, mais bien peu de signes encourageants

Le budget de l'Ontario 2012-2013 vue de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Analyse de Monica Gattinger, professeure agrégée, École d'études politiques, Université d'Ottawa

Faits saillants

- Les coupures ont épargné le Conseil des arts de l'Ontario et la Fondation Trillium.
- Le budget du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport sera réduit de 3,5 %, soit 42,3 millions \$ au cours des trois prochaines années.
- Les budgets de toutes les institutions culturelles provinciales subiront des compressions de 1 % en 2012-2013, de 2 % par année en 2013-2014 et 2014-2015.

Contexte

Le budget 2012 du gouvernement de l'Ontario a été préparé dans un contexte économique, fiscal et politique difficile. L'économie provinciale a été lourdement taxée par la récession mondiale de 2008-2009 et par l'incertitude économique qui s'ensuivit. Dans un cas comme dans l'autre, les faiblesses sous-jacentes du secteur manufacturier, le moteur économique de la province, ont été aggravées. Alors que le PIB réel de l'Ontario a repris sa vigueur après la récession de 2008-2009, la situation financière de la province est de plus en plus sombre alors qu'elle affichera un déficit de 15,3 milliards \$ et une dette de 237,6 milliards \$, représentant respectivement 2,4 % et 37,2 % du produit intérieur brut provincial en 2011-2012. Pour ajouter à ce défi, des prévisions de croissance économiques faibles ont réduit les attentes

quant à la croissance des revenus gouvernementaux. Cette situation a forcé toute l'attention sur les dépenses publiques et sur la façon de réduire celles du gouvernement. Outre ces réalités économiques et financières difficiles, le gouvernement doit également composer avec le défi politique que représente un gouvernement minoritaire. Aux élections provinciales de 2011, le Parti libéral n'a obtenu que 53 des 107 sièges de l'Assemblée législative de l'Ontario, alors que le Parti progressiste-conservateur occupait 37 sièges et le Nouveau parti démocrate, 17¹.

Face à cette situation, le gouvernement a demandé à Don Drummond, ancien haut fonctionnaire fédéral au ministère des Finances et économiste en chef de la Banque TD, d'analyser la situation financière de la province et de le conseiller sur des mesures à prendre en matière de dépenses et de revenus afin de redonner une situation financière à la province. Le « [rapport Drummond](#) » publié en 2012 comprenait plus de 350 recommandations et Don Drummond insistait sur la nécessité de les appliquer toutes afin que la province retrouve son équilibre budgétaire d'ici 2017-2018. Parmi toutes ces recommandations, signalons l'abandon ou un délai dans la mise en application du programme de garderie à plein temps si cher au Parti libéral, l'élimination de près de 10 000 postes d'enseignants et d'un autre 10 000 postes parmi le personnel non enseignant dans les écoles, l'élimination d'un rabais de 10 % à Énergie ontarienne pour l'énergie propre sur les factures d'électricité, une hausse des frais pour l'utilisateur et un ralentissement dans les dépenses des deux principaux dossiers de la province (la santé et l'éducation.)

¹ Lors de l'élection partielle de 2012, le NPD a gagné un siège et le Parti progressiste-conservateur, en a perdu un.

Compte tenu de l'étendue et de la sévérité des recommandations du rapport Drummond, et du fait que les libéraux soient minoritaires à l'Assemblée législative, le budget 2012 a été un document très attendu. Le document [Des mesures décisives pour l'Ontario le budget de l'Ontario 2012](#) conçoit un plan beaucoup moins ambitieux que celui recommandé dans le rapport Drummond – ainsi, le gouvernement a maintenu son engagement envers la garderie à journée complète, il s'est engagé à ne pas augmenter les impôts et a mis l'accent sur l'éducation, les soins de santé et la création d'emplois – il a par contre annoncé des plans visant à réduire les dépenses planifiées de l'ordre de 17,7 milliards \$ des exercices 2012-2013 à 2014-2015, avec l'intention d'équilibrer le budget en 2017-2018. Il importe de souligner cependant que de ce montant, il faut soustraire les 4,9 milliards \$ représentant de *réelles* coupures du programme des dépenses. Le reste provient de réductions de l'*augmentation prévue* des dépenses (6,8 milliards \$) et du gel des salaires des employés de l'État : médecins, enseignants et travailleurs de la fonction publique (6 milliards \$).

L'ajout au budget, [Rapport sur les mesures de gestion des charges](#), décrit en détail les réductions des programmes de 4,9 milliards \$ qui affectent virtuellement tous les portefeuilles gouvernementaux. Les mesures de gestion des charges ciblent trois volets distincts : « élimination des chevauchements et du double emploi », « modèles de prestation plus efficaces et plus efficaces » et « concentration sur les activités de base ». ² Comme il est souligné ci-après, le secteur culturel n'a pas été épargné au cours de ce processus, mais les réductions ont été tenues à un partage équitable du fardeau. Les plus importantes réductions des hausses des dépenses prévues et des compensations comprennent le gel des réductions prévues des taxes sur le revenu des sociétés et de l'impôt scolaire des entreprises, le retard ou l'annulation d'importants projets d'infrastructure et d'immobilisation, l'imposition d'un gel de salaires dans la fonction publique et des suppressions d'emplois.

Le projet de loi sur le budget représentant un vote de défiance envers le gouvernement libéral minoritaire, le budget a donné lieu à pas mal de disputes entre les partis provinciaux. Le Parti progressiste-conservateur a déclaré dès le départ qu'il n'appuierait pas le budget puisqu'il ne réduisait pas suffisamment les dépenses et ne créait pas suffisamment d'emplois. Il appartenait donc au NPD de prendre la décision concernant le renversement du gouvernement. Andrea Horwath, chef du NPD provincial, a déclaré ne pas vouloir forcer une élection, mais dans un même temps, a demandé que le projet de loi d'exécution du budget soit amendé afin d'y inclure une hausse d'impôt pour les plus riches de l'Ontario et d'y ajouter plusieurs mesures sociales et de soins de santé supplémentaires. Le gouvernement McGuinty a d'abord reçu froidement les demandes du NPD, mais il a en fin de compte amendé le projet de loi, notamment en augmentant l'impôt des Ontariens dont le revenu annuel dépasse les 500 000 \$. Le budget amendé a été adopté, les libéraux ayant voté pour, les progressistes conservateurs contre et le NPD s'étant abstenu.

Répercussions du budget

En parcourant le budget 2012, le secteur culturel a quelques raisons de manifester un optimisme prudent puisqu'il n'est pas trop visé par les réductions de dépenses. Depuis son accession au pouvoir, le gouvernement libéral de M. McGuinty a eu tendance à soutenir le secteur culturel, reconnaissant sa valeur essentielle dans la société tant au point de vue économique que social. Pendant tout le temps qu'il a dirigé la province (de 2003 à ce jour), le gouvernement a investi dans le secteur en haussant le budget du [Conseil des arts de l'Ontario](#) et celui de la [Fondation Trillium de l'Ontario](#) à des niveaux jamais vus de 60 millions \$ et 120

² Gouvernement de l'Ontario, 2012a, p.1.

millions \$ respectivement. Il a augmenté le financement de nombreuses institutions culturelles dans la province, élargi les crédits d'impôt pour la protection audiovisuelle et axé plusieurs de ses efforts à attirer les investissements dans le secteur culturel. Dans ce contexte, le secteur pouvait espérer que le gouvernement essaierait de conserver les gains acquis.

Une lecture attentive du budget démontre que cet optimisme était en partie justifié : le gouvernement n'a pas porté de coup mortel au secteur culturel, mais il n'a pas épargné les arts, les industries culturelles et le patrimoine des mesures de gestion des dépenses. Le [Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport](#) a subi des compressions et une réorganisation des programmes des trois volets de la gestion des dépenses : élimination des chevauchements et du double emploi (-11 millions \$ en trois ans), modèles de prestation plus efficaces et plus efficaces (-3,3 millions \$ en trois ans) et concentration sur les activités de base (-28 millions \$ en trois ans), pour un total de 42,3 millions \$. Ces compressions sont réparties annuellement de la façon suivante : 7,1 millions \$ en 2012-2013, 12,3 millions \$ en 2013-2014 et 22,9 millions \$ en 2014-2015. Dans l'ensemble, ces réductions représentent une baisse d'environ 3,5 % du financement total du Ministère qui s'élevait à 1,2 milliard \$ en 2011-2012.

Les programmes culturels du Ministère ont été frappés dans divers domaines. En fait, les budgets de toutes les institutions culturelles provinciales seront réduits au cours des trois prochaines années. En 2012-2013, le budget des organisations suivantes subira des compressions de 1 % : le [Musée des beaux-arts de l'Ontario](#), le [Musée royal de l'Ontario](#), le [Centre des sciences de l'Ontario](#), [Science Nord](#), la [Collection McMichael de l'art canadien](#), la [Fiducie du patrimoine ontarien](#) et le [Royal Botanical Gardens](#). Le total des compressions pour l'année 2012-2013 s'élève à 900 000 \$³. Par la suite, ces compressions augmenteront de 2 % annuellement en 2013-2014 (1,9 million \$) et se poursuivront en 2014-2015. En tout, ces organisations feront l'objet de coupures collectives de 4,7 millions \$ au cours des trois prochaines années.

De plus, le processus de réduction des dépenses comprend la consolidation de quatre programmes de subventions en une seule offre : le Fonds pour les musées et la technologie, les Initiatives internationales pour le secteur et le Fonds de prospérité pour les communautés créatrices deviendront le [Fonds d'investissement stratégique dans le secteur culturel](#). Le [Fonds de partenariat pour le secteur du divertissement et de la création](#) ferme un an d'avance pour réduire les dépenses. Ces modifications comptent pour 11 des 42,3 millions \$ des compressions du Ministère au cours des trois prochaines années (3 millions \$ en 2012-2013, 4 millions \$ en 2013-2014 et 4 millions \$ en 2014-2015).

Le gouvernement a également réduit de près du quart ses engagements financiers envers le [Luminato Festival](#), le plus important festival d'arts de la province : - 1,5 million \$ en 2012-2013 et - 2 millions \$ en 2013-2014, soit une réduction totale de 3,5 millions \$ d'un engagement initial de 15 millions \$ échelonnés sur quatre ans.

En ce qui a trait aux programmes touristiques du Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport, sept centres d'information touristiques fermeront leurs portes à la suite de la décision du gouvernement d'accroître son soutien à l'information touristique par Internet. Ces changements représentent une diminution des dépenses de 3,3 millions \$ au cours des trois prochaines années (0,3 million \$ en 2012-2013, 1,5 million \$ en 2013-2014 et 1,5 million en 2014-2015). La [Société du Partenariat ontarien de marketing touristique](#) « rationalisera » également ses

³ Les compressions décrites ici comprennent des réductions de financement de la Commission des parcs du Saint-Laurent.

activités afin de réduire ses dépenses courantes de 0,9 million \$ en 2012-2013, de 1,1 million \$ en 2013-2014 et d'un autre 1,4 million \$ en 2014-2015, soit des compressions de 3,4 millions \$ à l'organisation. De plus, les agences touristiques ne jouiront d'aucune hausse de budget pour le renouvellement de leurs immobilisations, entraînant des « économies » de 1,7 million \$ en 2014-2015.

L'un des aspects positifs pour le secteur a été la décision du gouvernement de ne pas imposer de compressions ni au Conseil des arts de l'Ontario et ni à la Fondation Trillium de l'Ontario. Les deux organisations conserveront leurs niveaux de financements, soit 60 millions \$ et 120 millions \$ respectivement. Les crédits d'impôt pour le secteur de l'audiovisuel demeureront à peu près inchangés à l'instar d'un programme important du secteur des musées, le **Programme de subventions pour le fonctionnement des musées communautaires**. Mais le sort de **TVOntario**, le diffuseur ontarien, n'est pas clair. L'organisme s'est fait dire qu'il lui fallait chercher de nouvelles sources de financement afin de diminuer sa dépendance envers les fonds gouvernementaux. Cela pourrait s'avérer difficile étant donné les conditions économiques, et les premières conséquences se sont fait déjà sentir. En effet, en novembre 2012, TVOntario a annoncé une compression de 2 millions \$ à son budget, entraînant la suppression de 40 emplois et l'annulation de plusieurs programmes, notamment *Saturday Night at the Movies*, *Allan Gregg in Conversation* et *Big Ideas*).

Réactions de la communauté culturelle

La communauté culturelle s'inquiète naturellement de ces compressions, mais, comme le souligne la PDG de Luminato, Janice Price, « Qui serait surpris? À la suite de tous ces rapports, tout le monde doit assumer certaines coupures. La province... a bien précisé que chacun devait partager le fardeau et nous l'avons compris. »⁴ (TRADUCTION)

Santé future du secteur culturel

Depuis l'adoption du budget, le contexte politique est devenu encore plus incertain. En octobre 2012, M. Dalton McGuinty a annoncé sa décision de quitter la direction du Parti libéral et le poste de premier ministre de la province. Il a suspendu la législature jusqu'à ce que son successeur soit choisi. On ne sait trop si, au moment de rédiger ce mémoire (janvier 2013), si la nouvelle première ministre Kathleen Wynne pourra continuer de gouverner comme gouvernement minoritaire.

Mme Wynne a convoqué la législature pour le 19 février : on verra alors quelle sera l'approche que prendra le gouvernement vis-à-vis le budget 2013. Notamment, si les compressions appliquées en 2013-2014 et 2014-2015 et annoncées dans le [Rapport sur les mesures de gestion des charges](#) du budget 2012 seront mises en œuvre. Si des élections sont déclenchées, il se peut qu'un nouveau parti prenne le pouvoir en 2013, et celui-ci aura ses propres solutions pour relever les défis financiers de l'Ontario, y compris les façons d'aborder le secteur culturel. Si le Parti progressiste-conservateur prend le pouvoir, le secteur culturel aurait tout lieu de s'inquiéter puisque la culture n'est pas incluse dans les priorités politiques du parti. Le NPD semble appuyer davantage le secteur, mais rien n'est assuré.

Quel que soit le résultat des élections, il semble raisonnable d'affirmer que tant et aussi longtemps que durera la fragilité fiscale du gouvernement de l'Ontario, le secteur culturel ne peut qu'être touché par des mesures de compressions budgétaires et qu'il devra demeurer

⁴ Tiré d'un article de James Adams, [The Globe and Mail, 28 mars 2012](#).

constant et créatif dans ses efforts pour convaincre le gouvernement de l'importance d'un soutien public du secteur.

Références

Adams, James, 28 mars 2012. [Ontario budget cuts funding to arts community](#), *The Globe and Mail*.

Drummond, Don, 2012, [Commission de la réforme des services publics de l'Ontario](#), Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Gouvernement de l'Ontario, 2012a, [Budget de l'Ontario 2012 : Rapport sur les mesures de gestion des charges](#), Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Gouvernement de l'Ontario, 2012b, [Des mesures décisives pour l'Ontario : Budget de l'Ontario 2012](#), Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Gouvernement de l'Ontario, 2012c, [Budget des dépenses de la province de l'Ontario pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012](#),

TVOntario, 2012, [Rapport annuel 2011-2012](#).

Documents supplémentaires

Gouvernement de l'Ontario

Croissance réelle du PIB : 1,8 % (2011)

Revenus tirés des transferts fédéraux (pourcentage du total) : 19,4 %

Population : 12 851 821 (2011)

Gouvernement de l'Ontario

Budget principal des dépenses, dépenses de fonctionnement⁵

(en dollars)

Ministère	Prévisions 2012-2013	Estimations 2011-2012*
Affaires autochtones	71 955 514	71 021 214
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	674 214 614	701 307 314
Procureur général	1 626 525 414	1 552 454 014
Bureau du Cabinet	27 287 914	27 299 714
Services à l'enfance et à la jeunesse	4 144 666 814	4 010 623 914
Activités civiques et immigration	222 416 487	168 761 087
Services sociaux et communautaires	10 003 206 114	9 770 169 314
Sécurité communautaire et Services correctionnels	2 262 036 587	2 208 994 587
Services aux consommateurs	20 426 014	20 384 014
Développement économique et Innovation	950 082 587	335 554 387
Éducation	24 047 466 014	23 080 587 787
Énergie	1 165 263 414	1 210 416 214
Environnement	327 404 814	355 627 914
Finances	12 355 155 814	11 646 966 414
Bureau des Affaires francophones	5 113 200	5 478 800
Services gouvernementaux	2 556 885 514	2 429 233 414
Santé et Soins de longue durée	47 672 147 160	46 325 872 960
Promotion de la santé et Sport	-	423 243 414
Infrastructure	77 456 314	88 081 914
Travail	282 755 087	174 584 214
Bureau du lieutenant-gouverneur	1 359 100	1 359 100
Affaires municipales et logement	663 944 687	673 922 987
Richesses naturelles	485 533 514	403 454 014
Développement du Nord et Mines	309 281 814	403 094 014
Bureau du premier ministre	2 761 161	2 761 161
Recherche et Innovation		635 704 014
Tourisme, Culture et Sport	816 636 528	554 692 628*
Formation, Collèges et Universités	7 440 215 714	6 942 620 614
Transports	1 098 078 014	1 057 076 414
Totaux	119 310 275 922	117 343 297 664

⁵ Gouvernement de l'Ontario, 2012c, [Fonctionnement : Sommaire des totaux, y compris redressements de consolidation et autres redressements](#),

* Dans le calcul de son budget principal des dépenses 2011-2012, le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport n'a pas inclus le Sport ni les Crédits d'impôt de l'Ontario pour les médias culturels. Dans le budget principal des dépenses 2012-2013, le budget principal des dépenses révisé 2011-2012, incluait dans le calcul Sport, Loisirs et Programme communautaires et Crédits d'impôt de l'Ontario pour les médias culturels.

Gouvernement de l'Ontario

Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport⁶

(en dollars)

Charges de fonctionnement	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012	Différence en dollars	Différence en pourcentage
Programme d'administration du ministère	8 888 800	7 504 800	1 384 000	18,4 %
Programme du tourisme	166 478 300	171 861 900	(5 383 600)	-3,1 %
Sports, loisirs et programmes communautaires	48 915 000	50 056 600	(1 141 600)	-2,3 %
Programme de la culture	241 967 200	250 924 400	(8 957 200)	3,6 %
Programme de la fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	120 001 000	-	-
Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	4 019 500	4 841 100	(821 600)	-17,0 %
Crédits d'impôt de l'Ontario pour les affaires culturelles	226 238 700	230 238 700	(4 000 000)	-1,7 %
Crédits législatifs	128 028	128 028	-	-
Sous-totaux	816 636 528	835 556 528	(18 920 000)	-2,3 %
Charges d'immobilisations				
Programme d'administration du ministère	2 000	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	1 000	-	-
Programmes d'immobilisations touristiques et culturelles	52 041 700	160 721 200	(108 679 500)	-67,6 %
Programme de la culture	1 000	1 000	-	-
Crédits législatifs	4 000	4 000	-	-
Sous-totaux	52 049 700	160 729 200	(108 679 500)	-67,6 %
Total du ministère, fonctionnement et immobilisations	1 105 928 928	1 214 743 128	(108 814 200)	-9,0 %

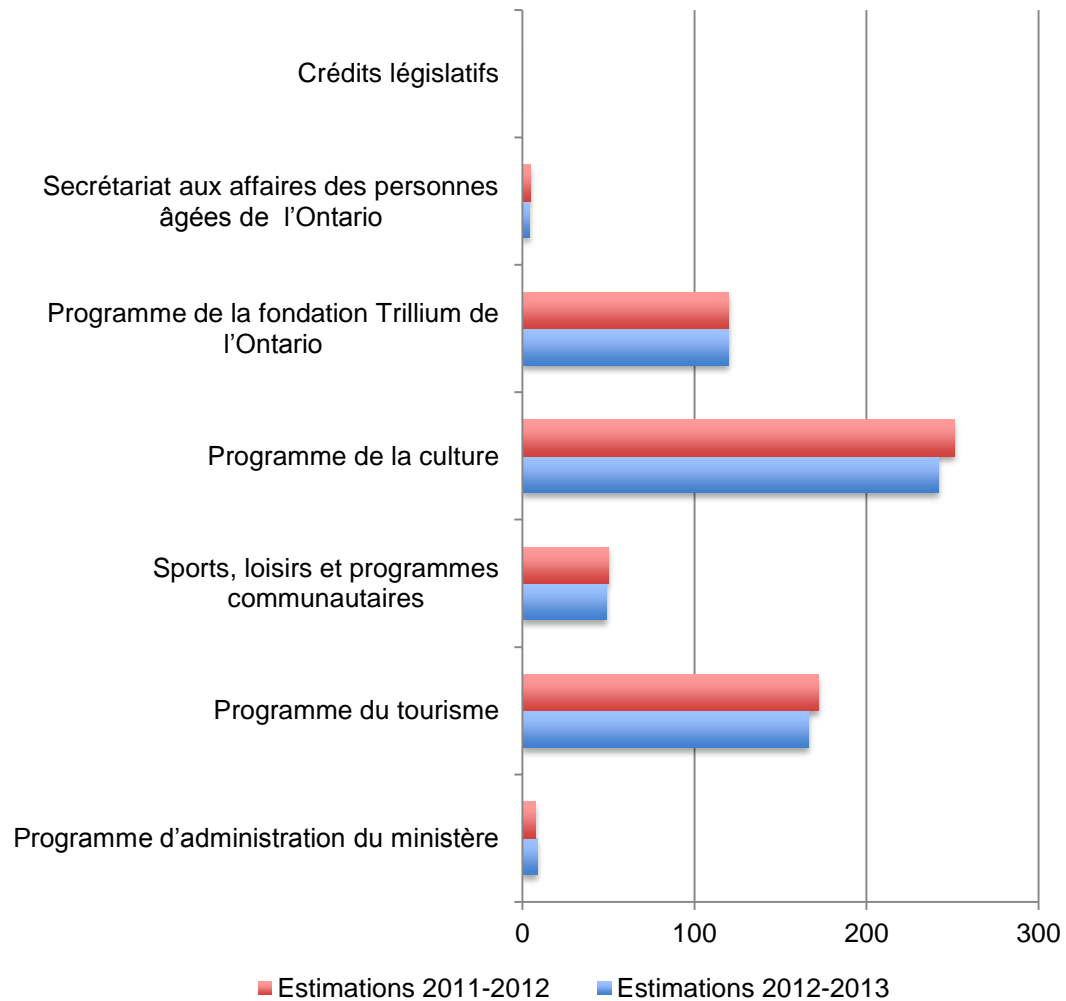
⁶ Gouvernement de l'Ontario, 2012c, ministère du Tourisme, de la culture et du Sport – [Budget des dépenses, 2012-2013 – Sommaire](#),.

Gouvernement de l'Ontario

Ministère du Tourisme de la Culture et du Sport

Changements aux dépenses de fonctionnement et d'administration

(en millions \$)



Gouvernement de l'Ontario

Programmes de la culture, charges de fonctionnement⁷

(en dollars)

Programme de la culture	Estimations 2012-2013	Estimations 2011-2012
Traitements et salaires	10 482 100	9 581 500
Avantages sociaux des	950 700	950 700
Transports et communications	430 600	430 600
Services	3 123 100	1 336 700
Fournitures et matériel	379 400	379 400
Paiements de transfert		
Soutien au secteur des arts	14 620 800	22 780 800
Soutien au secteur du patrimoine	8 320 100	8 320 100
Soutien au secteur des bibliothèques	25 969 100	24 169 100
Soutien au secteur aux agences culturelles	2 048 500	2 048 500
Musée des beaux-arts de l'Ontario	20 970 700	21 182 500
Collection McMichael d'art canadien	3 109 400	3 140 800
Conseil des arts de l'Ontario	59 937 400	59 937 400
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario	23 950 300	25 750 300
Fiducie du patrimoine ontarien	4 075 000	4 116 200
Centre des sciences de l'Ontario	19 189 300	19 383 100
Royal Botanical Gardens	3 760 500	3 798 500
Musée royal de l'Ontario	27 242 600	27 517 800
Science Nord	6 708 500	6 776 300
Services de bibliothèques de l'Ontario-Sud	2 694 600	2 694 600
Services de bibliothèques de l'Ontario-Nord	1 505 500	1 505 500
Soutien aux communautés culturelles	2 500 000	2 500 000
Totaux	241 967 200	250 925 400

⁷ Gouvernement de l'Ontario, 2012c, [Programme de la culture, crédit 3805](#),

Gouvernement de l'Ontario

Programme du tourisme⁸

(en dollars)

	Estimations 2012-2013	Estimations 2011-2012
Traitements et salaires	13 067 600	11 954 400
Avantages sociaux des	1 645 700	1 592 000
Transports et communications	520 100	681 100
Services	9 869 600	3 872 900
Fournitures et matériel	736 900	862 900
Paiements de transfert		
Subvention à l'appui du développement des investissements touristiques	7 950 000	19 230 000
Subventions à l'appui du Programme de sollicitation et de soutien pour les événements et les festivals	19 792 000	19 792 000
Subventions pour les régions touristiques	58 750 000	65 000 000
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	41 510 200	42 762 800
Société Ontario Place	5 510 000	-
Commission des parcs du Saint-Laurent	7 126 200	7 271 400
Total	166 478 300	171 861 900

⁸ Gouvernement de l'Ontario, 2012c, [Programme du tourisme, crédit 3802](#).

Gouvernement de l'Ontario

Crédits de l'impôt de l'Ontario pour les médias culturels⁹

(en dollars)

	Estimations 2012-2013
Crédits d'impôt de l'Ontario pour les maisons d'édition	2 762 500
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les effets spéciaux et l'animation informatiques	14 984 300
Crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle ontarienne	105 000 000
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques	13 707 200
Crédit d'impôt de l'Ontario pour les services de production	89 000 000
Crédit d'impôt de l'Ontario pour l'enregistrement sonore	784 700
Total	226 238 700
Estimations 2011-2012	230 238 700
Réel 2010-11	239 238 740

Subventions

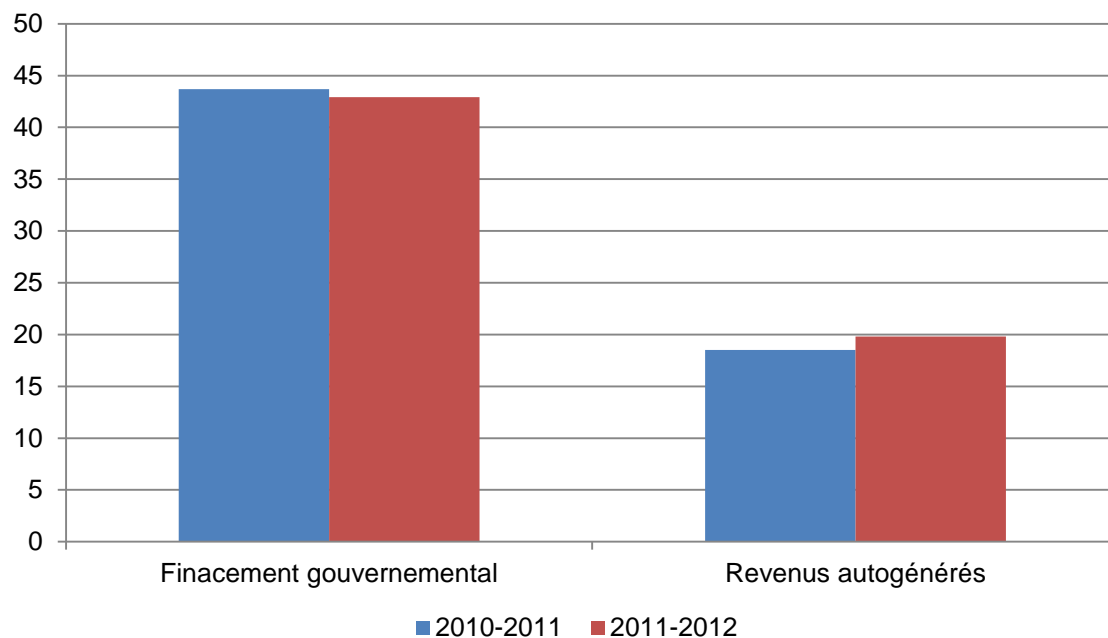
Le [Fonds d'investissement stratégique dans le secteur culturel](#) fournit une aide financière aux organisations vouées aux arts, à la culture ou au patrimoine ainsi qu'aux bibliothèques pour des projets particuliers. L'organisation doit être à but non lucratif ou être un organisme indépendant engagé envers la culture ou admissible à un financement en vertu de la *Loi sur les bibliothèques publiques* et qui existe en Ontario depuis au moins un an.

La [Subvention pour l'équité salariale et le fonctionnement des musées communautaires](#) fournit des fonds de fonctionnement aux musées admissibles.

⁹ Gouvernement de l'Ontario, 2012c, [Crédits d'impôt pour les médias culturels, crédit 3808](#).

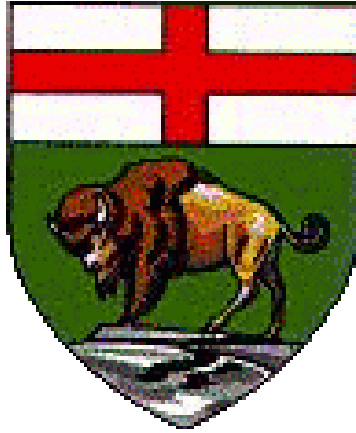
TV Ontario

Revenus¹⁰ (en millions \$)



Financement gouvernemental	Revenus autogénérés
En 2011-2012, le gouvernement a versé 42,9 millions \$ à TVO, une baisse de 1,8 % par comparaison à l'année précédente.	En 2010-11, TVO a généré 19,8 millions \$ de revenu, une hausse de 6,7 % par comparaison à l'année précédente.
Réduction de 468 000 \$ des subventions de fonctionnement.	Hausse de 1,1 million \$ de revenus tirés du Centre d'études indépendantes.
Réduction de 335 000 \$ du financement des projets d'immobilisations.	

¹⁰ TVOntario, *Rapport Annuel 2012*, p. 21.



MANITOBA

Coincé dans le gel fédéral

Analyse du Budget 2012-13 du Manitoba vu de
l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Joy Cohnstaedt

2013

Coincé dans le gel fédéral

Le budget du Manitoba 2012-2013 vu de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Analyse de Joy Cohnstaedt, professeure émérite et chercheuse principale, Université York

Faits saillants du budget

- Stabilité des crédits budgétaires de la plupart des ministères
- Légère baisse de l'octroi de subventions dans le budget des ressources historiques
- Grande inquiétude de la communauté culturelle concernant les effets éventuels des compressions du budget

Contexte

La majorité des Manitobains demeurent dans des collectivités du sud, et Winnipeg (la 8^e région métropolitaine la plus peuplée du Canada)¹ accueille 60 % de la population de la province qui s'élève à 1 208 268 d'habitants. Le Manitoba est la province qui accueille la plus grande diversité culturelle au Canada et environ 15 % de la population est autochtone.² Les anglophones et les francophones de souche représentent environ le tiers de la population et le reste est d'origine diverse. Le Manitoba est une province officiellement bilingue. Le Nouveau parti démocratique dirige la province depuis 1999 après un règne de dix ans du Parti

progressiste-conservateur.

Les perspectives économiques du Manitoba en 2012-2013 sont encourageantes. La population, les mises en chantier et l'emploi sont en pleine croissance. Les principales activités économiques, la fabrication, l'agriculture, la vente du détail, les investissements et les ressources naturelles ont augmenté.³ Malgré tout, le Manitoba figure toujours parmi les provinces les « moins favorisées ».

Le produit intérieur brut (PIB) du Manitoba est inférieur à la moyenne des provinces sœurs. Le Manitoba espère recevoir en 2012-2013 1,671 milliard \$ en paiements de transfert du gouvernement du Canada qui l'aideront à équilibrer la capacité de générer des revenus fiscaux de la province.⁴ La réduction de la pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale ont toujours été un objet de préoccupations des gouvernements néo-démocrates successifs. En conséquence, le secteur culturel doit démontrer sa valeur pour l'économie et rivaliser avec les besoins pressants en matière d'éducation et de santé à titre d'exemple.

Le ministère de la Culture, du patrimoine et du tourisme du Manitoba⁵ est le ministère responsable du secteur culturel. Comprenant les programmes de la culture, du patrimoine et du tourisme, il assume également la responsabilité des Services de bibliothèques publiques, des communications (la traduction incluse), d'Archives du Manitoba et de la Bibliothèque de l'Assemblée législative. La direction des arts encourage et contribue au développement et à la durabilité des arts, des industries culturelles et artistiques et des initiatives axées sur les

¹ Wikipedia, [Listes des régions métropolitaines de recensements](#), (consulté le 15 octobre 2012).

² [Ressources humaines et Développement des compétences](#) Canada, (consulté le 15 octobre 2012).

³ Manitoba, [Manitoba Economic Highlights](#), (consulté le 29 octobre 2012).

⁴ Canada, [Ministère de Finances](#), (consulté le 15 octobre 2012).

⁵ Manitoba, [Culture, patrimoine et tourisme](#), (consulté le 15 octobre 2012).

communautés au moyen de la consultation, de subventions, de la formation et de l'élaboration de politiques. Le ministère accorde des subventions à des organisations indépendantes comme le [Conseil des arts du Manitoba](#)⁶ et le [Comité consultatif de subventions destinées au patrimoine](#)⁷, ainsi que la [Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore](#) (connue aussi sous le titre de Musique et film Manitoba)⁸.

Depuis la fondation du Manitoba en 1870, ses institutions artistiques, culturelles et patrimoniales ont contribué à la création et au maintien de l'infrastructure sociale et économique de la province. En 1985, l'Accord subsidiaire Canada-Manitoba sur le développement économique et régional (ASCMDER) sur les communications et les entreprises culturelles a reconnu les possibilités économiques de l'infrastructure culturelle de la province estimées en 2009 à près de 4 % du PIB de Winnipeg.⁹ À la suite de l'Accord de partenariat économique Canada-Manitoba, un soutien périodique a été accordé aux industries créatrices. En 2008-2009, par exemple, des fonds ont été versés à l'industrie du disque à même le portefeuille économique de la province.

Impact du budget

À l'exception de Ressources historiques qui a subi une légère baisse des estimations des subventions, tous les postes budgétaires du ministère sont demeurés plutôt stables.¹⁰ De plus, le ministère des Finances du Manitoba a maintenu divers crédits d'impôt de la province, notamment pour l'impression d'œuvres des industries culturelles, pour la production de films et de vidéos, pour les médias numériques interactifs, pour les coûts de main-d'oeuvre et pour les coûts de production.¹¹ Il y a eu quelques légères compressions au budget culturel en raison de divers transferts. Le Secrétariat au multiculturalisme qui assume la responsabilité de la coordination et de la mise en application de la Loi sur le multiculturalisme au Manitoba a été transféré à Immigration et Affaires multiculturelles (808 000 \$). À la conclusion d'une gestion conjointe de la conception et du développement du Waabanong Anishinaabe Interpretive and Learning Centre, un montant de 1 602 000 \$ a été transféré au ministère Infrastructure et Transports. Le Centre est un projet touristique axé sur le patrimoine culturel et naturel du peuple Anishinaabe qui demeure sur la rive est du lac Winnipeg. Un transfert de 340 000 \$ a été aussi fait au ministère de l'Éducation pour des partenariats entre le Conseil des arts du Manitoba et Vie saine pour des projets d'éducation en arts et en arts communautaires pour tous les âges.

Le secteur culturel du Manitoba compte de façon significative sur les fonds provenant de sources fédérales. Reconnu comme une province « démunie », le Manitoba est forcément touché lorsque le gouvernement fédéral réduit le financement des arts, de la culture et du patrimoine ou encore lorsque ce financement ne répond pas à la croissance du secteur. La province ne dispose pas des ressources pour combler la différence. Au cours de l'exercice 2012-2013, le budget du ministère du Patrimoine canadien, amputé de 46,2 millions \$, aura des répercussions éventuelles sur le financement global des organisations culturelles. Téléfilm Canada, l'Office

⁶ Manitoba, [Conseil des arts du Manitoba](#), (consulté le 15 octobre 2012).

⁷ Manitoba, [Conseil consultatif sur les subventions à la culture, au patrimoine et au tourisme du Manitoba](#), (consulté le 15 octobre 2012).

⁸ Manitoba, [Musique et film Manitoba](#), (consulté le 15 octobre 2012).

⁹ [Hill Stratégies](#), (consulté le 15 octobre 2012).

¹⁰ Manitoba, [Estimations des dépenses et des recettes du Manitoba en 2012](#), (accès, le 15 octobre 2012).

¹¹ Manitoba, [Manitoba Business Facts](#), (consulté le 15 octobre 2012).

national du film et la Société Radio-Canada (CBC/SRC) ont subi des réductions de 10 % au cours des trois prochaines années. Ces compressions auront jusqu'à un certain point des conséquences négatives sur le secteur culturel au Manitoba.¹²

Les partenariats entre les divers intervenants au Manitoba durent depuis longtemps. La créativité et la commercialisation de la culture au Manitoba sont favorisées grâce aux enveloppes économiques des gouvernements fédéral et provincial, celles du Conseil des arts du Canada et du ministère du Patrimoine canadien. Les recettes fiscales provinciales sont accrues par les revenus des Manitoba Lotteries. La [Loi sur le Conseil des Arts du Manitoba](#) l'invite à collaborer avec d'autres organisations partageant les mêmes objectifs, en particulier avec le Conseil des arts du Canada.¹³ En outre, des fondations du secteur privé de la province et d'autres organisations à but non lucratif contribuent au maintien du secteur culturel. Un autre soutien aux arts et à la culture provient des gouvernements locaux dans le cadre d'une aide à la technologie des loisirs et des bibliothèques.¹⁴

Un projet en cours, la construction et l'exploitation du Musée canadien pour les droits de la personne, est un bon exemple. Le secteur privé, les gouvernements fédéral et provincial, y compris les sociétés d'État du Manitoba, la ville de Winnipeg, le gouvernement de l'Ontario et des donateurs individuels ont associé leurs efforts pour couvrir les coûts de construction. De plus, les gouvernements fédéral et provincial ont fourni des prêts garantis. Puisqu'il s'agit d'un musée national, le gouvernement fédéral assumera les coûts opérationnels.¹⁵

Ces projets démontrent que le budget du principal ministère ne se limite pas à une source de soutien pour les arts et le secteur culturel. Cela signifie que les membres du secteur des arts et de la culture doivent se mettre à l'unisson des priorités actuelles du gouvernement dans d'autres domaines s'ils veulent trouver de nouvelles possibilités. Le défi que doit relever le secteur des arts et de la culture est de stabiliser les engagements, même si la chose signifie une diminution et, dans un même temps, l'exploitation de nouvelles possibilités de croissance dans la province qui a gelé son soutien au secteur.

Réactions de la communauté culturelle

« Les membres du secteur culturel du Manitoba sont satisfaits de la réponse positive de la province aux besoins du secteur dans le budget 2012-2013 » [TRADUCTION] a déclaré Thomas Sparling, directeur exécutif de l'Arts and Cultural Industries Association of Manitoba (ACI). Selon lui, le soutien pancanadien à la culture est sérieusement menacé à la suite des compressions du gouvernement fédéral à la Conférence canadienne des arts, au Conseil des ressources humaines du secteur culturel, à Statistique Canada, à Radio-Canada et au ministère du Patrimoine canadien, bien que les conséquences des compressions fédérales n'étaient pas claires. M. Sparling ajoutait que « ce qui est clair par contre, c'est que nous sommes affectés également par le déclin de l'aide des fondations et du secteur privé ». [TRADUCTION] Il suggère que la communauté culturelle doit apprendre à être plus proactif à l'ère du numérique en misant sur une croissance des ressources et en déterminant de nouvelles possibilités. Thomas Sparling espère s'associer avec la province pour élaborer des stratégies en ce sens.¹⁶

¹² Canadian Broadcasting Corporation Manitoba, [What the budget means for Manitoba arts and culture](#), (consulté le 15 octobre 2012).

¹³ Manitoba, [Loi sur le Conseil des Arts](#), (consulté le 15 octobre 2012).

¹⁴ Manitoba, [site Web des gouvernements locaux du Manitoba](#), (consulté le 15 octobre 2012).

¹⁵ Wikipedia, [Musée canadien pour les droits de la personne](#), (consulté le 15 octobre 2012).

¹⁶ Conversation privée avec l'auteur.

À la suite du budget, la communauté créatrice et la communauté en général ont créé la Manitoba Arts and Cultural Alliance (MACA) en 2012 pour faire progresser les arts, la culture et le patrimoine par une plus grande participation. La MACA agira comme promoteur des intérêts culturels en soumettant les préoccupations et les problèmes des communautés aux preneurs de décisions et au grand public.¹⁷

Avenir du secteur de la santé et culturelle

Le Manitoba entretient une longue tradition de stabilisation des organisations culturelles et d'encouragement aux nouvelles orientations. Cependant, peu d'organisations, le Musée canadien pour les droits de la personne, par exemple, sont protégées contre les compressions budgétaires. L'ACI, une organisation, à but non lucratif qui s'appuie sur ses membres, a été créée pour promouvoir le développement d'infrastructures, la formation et la durabilité et, à l'instar d'autres organisations, elle doit poursuivre son orientation du secteur culturel au Manitoba.

Les organisations ayant des dettes assez importantes, par exemple, le Manitoba Theatre for Young People¹⁸, peuvent nécessiter une intervention du Conseil des arts du Manitoba ou du gouvernement si elles ne peuvent équilibrer leurs opérations. Les communautés culturelles devront prêter une attention soutenue sur les efforts de tous les membres pour résoudre les baisses de revenus en raison d'une diminution des revenus (eu égard ou non à la taxation).

Étant donnée la tradition de partenariat du Manitoba entre les gouvernements fédéral, provincial et municipaux et une consultation et une participation approfondies touchant l'élaboration de politiques, par exemple, la première sous-entente de l'EDER sur la culture, il y a place à l'optimisme concernant les avantages à retirer d'une approche coopérative comme le promeut la Manitoba Arts and Cultural Alliance. La communauté culturelle devra être réaliste et poursuivre son lobbying à tous les niveaux de gouvernement. Dans un même temps, il faut tenir compte des besoins des créateurs, des écrivains et des artistes de la scène. L'essence de la créativité dans le secteur culture est la collaboration entre les créateurs individuels et les entreprises culturelles au profit de la société dans son ensemble.

¹⁷ Manitoba, [Manitoba Arts and Cultural Alliance](#), (consulté le 15 octobre 2012).

¹⁸ Canadian Broadcasting Corporation, [Manitoba Theatre for Young People faces financial crisis](#), (consulté le 15 octobre 2012).

Documents supplémentaires

Gouvernement du Manitoba

Croissance réelle du PIB : 2,0 % (2011)

Revenus tirés des transferts fédéraux (pourcentage du total) : 28,1 %

Population : 1 208 268 (2011)

Gouvernement du Manitoba

Budget principal des dépenses¹⁹

(en 000 \$)

Secteur et ministère	Prévisions budgétaires 2012-2013	Budget prévisionnel 2011-2012	Prévisions budgétaires 2011-2012
Santé et vie saine	5 152 175	4 924 143	4 978 327
Éducation	2 321 894	2 246 235	2 248 421
Services à la famille	1 076 845	1 060 070	1 001 313
Développement économique communautaire et des ressources	2 179 070	2 125 544	2 066 507
Assemblée législative	40 181	54 870	55 284
Conseil exécutif	2 827	2 827	2 827
Commission de la fonction publique	21 643	21 243	21 643
Culture, patrimoine et tourisme	61 350	61 455	61 350
Retraite des employés et autres coûts	16 933	12 156	15 817
Finances	68 081	69 840	72 009
Immigration et multiculturalisme	38 818	38 843	38 843
Justice	460 873	455 150	426 263
Sports	11 970	11 970	11 970
Crédits habilitants	40 671	35 902	42 080
Autres crédits	72 175	804 008	60 151
Frais de service de la dette	258 000	247 000	257 785
Révisions de la gestion du portefeuille des programmes	(128 000)		
Totaux	11 695 506	12 171 256	11 360 590

Note : En 2012-2013, la Commission des loteries du Manitoba prévoyait verser 346 millions \$ à province

¹⁹ Gouvernement du Manitoba, [Budget principal des dépenses et des recettes du Manitoba de 2012](#), l'honorable Stan Struthers, ministre des finances, (consulté le 25 octobre 2012).

Gouvernement du Manitoba
Ministère de la Culture, du patrimoine et du tourisme

Budget principal des dépenses²⁰
(en milliers \$)

Direction	Estimations 2012-2013	Estimations 2011-2012	Différence en dollars	Différence en pourcentage
Administration et finance	2440	2440	-	-
Programmes de la culture, du patrimoine et du tourisme				
Subventions aux organisations culturelles	9737	9737	-	-
Conseil des arts du Manitoba*	8405	8405	-	-
Comité consultatif du Programme des subventions destinées au patrimoine	411	411	-	-
Direction des arts	9198	9178	20	0,2
Services des bibliothèques publiques	7150	7114	36	0,5
Ressources historiques	2891	2967	(76)	-2,6
Secrétariat du tourisme	1384	1384	-	-
Voyages Manitoba*	7113	7113	-	-
Sous-totaux	46 907	46 907	-	-
Ressources en information				
Services de communications du Manitoba*	4440	4407	33	0,7
Services de traduction*	2016	2016	-	-
Archives du Manitoba*	4012	4012	-	-
Bibliothèque de l'Assemblée législative	1420	1420	-	-
Sous-totaux	11 848	11 855	(7)	-0,1
Coûts liés aux immobilisations	155	148	7	4,7
Totaux	61 50	61 350	-	-

* Moins les montants recouvrables

²⁰ Gouvernement du Manitoba, [Budget principal des dépenses et des recettes du Manitoba de 2012](#), l'honorable Stan Struthers, ministre des finances, (consulté le 25 octobre 2012).

Gouvernement du Manitoba

Structure organisationnelle de Culture, patrimoine et tourisme

(au 1^{er} avril 2012)

Ministère

Ministre				
Sous-ministre				
Programmes destinés à la culture et au patrimoine	Services provinciaux	Secrétariat du tourisme	Services de communications du Manitoba	Administration et finance
Principaux organismes	Services de traduction		Affaires publiques	
Direction des arts	Bibliothèque de l'Assemblée législative		Publicité et promotion de programmes	
Direction des services de bibliothèques publiques	Archives du Manitoba		Services de création	
Ressources historiques	Secrétariat de la politique d'accès à l'information et de protection de la vie privée		Services d'information à l'intention des médias	
			Approvisionnement des médias et de la production	
			Services aux entreprises	

Conseils d'administration et organismes

Conseil des arts du Council	Conseil manitobain du patrimoine	Société du centre du centenaire du Manitoba	Comité consultatif des bibliothèques publiques	Commission de classification cinématographique du Manitoba
Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore	Comité consultatif des subventions destinées au patrimoine	Centre culturel franco-manitobain	Voyages Manitoba	Venture Manitoba Tours

Organismes importants

Manitoba Arts Council – Depuis 1965, le MAC a travaillé en collaboration avec le gouvernement provincial pour procurer aux artistes des subventions, des prix, un soutien et un enseignement. En 2012-2013, les crédits budgétaires s'élevaient à 8 405 000 \$ consacrés à l'octroi de subvention. Le MAC accorde des subventions dans différents domaines, notamment, les arts visuels, les spectacles et les tournées, la publication d'œuvres littéraires, l'enseignement des arts (GénieArts et Artistes à l'école), l'art autochtone et les coûts de fonctionnement d'organisations communautaires.²¹ Le gouvernement provincial a engagé 200 000 \$ supplémentaires envers le programme Artistes à l'école en 2012-2013.²²

2011-12 Résultats du programme GénieArts²³

GénieArts Manitoba	GénieArts Portage
15 Projets	15 Projets
970 Étudiants	800 Étudiants
22 Artistes	9 Artistes
73 Enseignants	45 Enseignants

Comité consultatif de subventions destinées au patrimoine – Le comité est formé de 14 membres possédant des connaissances en matière de patrimoine, d'archéologie, de composition ethnique, d'histoire et des industries du Manitoba. Il assume la responsabilité de conseiller le ministre dans l'affectation des fonds du Programme de subventions destinées au patrimoine. Le gouvernement provincial a versé au Comité consultatif la somme de 411 000 \$ pour l'octroi de subvention en 2012-2013.²⁴

Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore – Connue également sous le nom de Musique et film Manitoba, cette société est financée par le ministère de la Culture, du patrimoine et du tourisme et elle est responsable du bien-être de l'industrie au Manitoba. Parmi ses responsabilités, signalons l'affectation des subventions, l'administration des crédits d'impôt pertinents et la promotion du Manitoba comme centre de production musicale et cinématographique.²⁵

²¹ [Conseil des arts du Manitoba, Accueil](#), (consulté le 25 octobre 2012).

²² Manitoba, Budget 2012, [Thousands More Youth to Have Access to Successful Role-Model Programs](#), 20 avril 2012, (consulté le 25 octobre 2012).

²³ GénieArts, [Rapport annuel 2011](#), (consulté le 25 octobre 2012).

²⁴ Manitoba, Culture, patrimoine et tourisme, [Comité consultatif de subventions destinées au patrimoine](#), (consulté le 25 octobre 2012).

²⁵ [Musique et film Manitoba](#), (consulté le 25 octobre 2012).

Gouvernement du Manitoba

Ministère des finances

Crédits d'impôt¹

Le crédit d'impôt pour l'impression d'œuvres des industries culturelles accorde un rabais de 15 % des coûts d'impressions à des publications non périodiques d'auteurs canadiens admissibles qui demeurent au Manitoba.

Le crédit d'impôt pour l'édition accorde une réduction de 40 % des coûts de main-d'œuvre admissibles pouvant atteindre 100 000 \$ annuellement par éditeur. À cela s'ajoute un autre 10 % de prime écologique sur les livres imprimés avec du matériel recyclé. Le crédit d'impôt est administré par l'Agence du revenu du Canada.

Le crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos s'élève à 45 % des salaires admissibles pour la production de films et de vidéos au Manitoba. Des primes sont également accordées aux entreprises qui réalisent des films au Manitoba et qui nomment des citoyens de la province à des rôles de premier plan dans leurs productions. Les conditions actuelles du crédit d'impôt seront en vigueur jusqu'en mars 2014. Le crédit d'impôt est administré par la la Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore du Manitoba.

Le crédit d'impôt pour les médias numériques interactifs s'élève à 40 % des salaires versés à des résidents de la province dans le développement de projets de médias numériques interactifs. Le crédit d'impôt est limité à 500 000 \$.

Le crédit d'impôt pour les salaires s'élève à 45 % lorsque les salaires admissibles sont versés à des Manitobains. Il existe aussi des primes supplémentaires pour des projets dirigés par un producteur du Manitoba et réalisés à l'extérieur de Winnipeg ou réalisés fréquemment dans la province.

Le crédit d'impôt pour les frais de production accorde aux producteurs de films admissibles un remboursement de 30 % des dépenses acceptables au Manitoba, y compris la main-d'œuvre.

¹ Manitoba, Finance, [Crédits d'impôt sur les sociétés](#), (accès, le 25 octobre 2012).

Gouvernement du Manitoba

Immigration et multiculturalisme

Secrétariat du multiculturalisme

Le Secrétariat du multiculturalisme est régi en vertu de la [Loi sur le multiculturalisme au Manitoba](#) et accorde son soutien au caractère culturel diversifié de la province. Le Secrétariat est responsable du financement d'événements communautaires et de la promotion du respect de toutes les cultures au Manitoba.

Budget principal des dépenses²

(en milliers de \$)

	Estimations des dépenses 2012-2013	Estimations des dépenses 2011-2012
Salaires et avantages sociaux des employés	290	290
Autres dépenses	109	109
Aide financière et subventions	419	409
Totaux	818	808

Programmes d'éducation en arts interministériels

Ministère : Éducation

Ministère : Culture, patrimoine et tourisme

Ministère : Vie saine, Jeunesse et Aînés

Le [Programme d'accès à l'enseignement des arts](#) accorde des subventions à des organisations communautaires à but non lucratif offrant des programmes à la jeunesse. Les demandeurs admissibles peuvent recevoir jusqu'à 10 000 \$ pour offrir des programmes artistiques conjointement avec des écoles et des institutions d'enseignements.³

Le [Programme parascolaire d'enrichissement artistique](#) accorde à des organisations communautaires à but non lucratif admissibles un financement pouvant atteindre 5000 \$ pour des programmes artistiques destinés aux jeunes d'âge scolaire et à d'autres qui n'ont pas accès à des programmes semblables.⁴

² Gouvernement du Manitoba, [Budget principal des dépenses et des recettes du Manitoba de 2012](#), l'honorable Stan Struthers, ministre des Finances, (accès, le 25 octobre 2012).

³ Manitoba, [Programme d'accès à l'enseignement des arts](#), (consulté le 25 octobre 2012).

⁴ Manitoba, [Programme parascolaire d'enrichissement artistique](#), (consulté le 25 octobre 2012).

Musée canadien pour les droits de la personne

Le Musée canadien pour les droits de la personne sera logé au Musée national de Winnipeg qui ouvrira ses portes en 2014. Ce musée a reçu le mandat « [d'] explorer le thème des droits de l'homme, avec une référence particulière, mais non exclusive au Canada, dans le but d'améliorer la compréhension du public sur les droits de l'homme, afin de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue ». ⁵

États des résultats

(en milliers \$)

Trois mois après le 30 juin	2012	2011
Revenus		
Autres revenus	7	15
Total des revenus	7	15
Dépenses		
Contenu et programme du musée	1147	1046
Immeuble permanent et installations temporaires	348	301
Gouvernance et gestion du musée	1283	1120
Total des dépenses	2778	2467
Excédent des dépenses sur les revenus avant les crédits parlementaires	(2771)	(2452)
Crédits parlementaires	2874	2095
Excédent des revenus sur les dépenses (dépendances sur les revenus) après les crédits parlementaires	103	(357)

⁵ Musée canadien des droits de la personne, [Mandat et valeurs](#), (consulté le 28 octobre 2012).



SASKATCHEWAN

Stimuler les familles, ralentir les programmes de production

Analyse du Budget de la Saskatchewan 2012-2013 vu de l'angle des arts et de la culture

Sue Stewart

2013

Stimuler les familles, ralentir la production de programmes

Le budget 2012-2013 de la Saskatchewan vu de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Analyse de Sue Stewart

Faits saillants du budget

- Élimination du crédit d'impôt à l'emploi en cinématographie en Saskatchewan
- Introduction du crédit d'impôt non-remboursable pour la production film, télévision et en arts numériques
- Transformation des studios de production Canada-Saskatchewan
- Hausse de 3 millions \$ pour le programme *Avantages pour les familles actives*
- Légère hausse de fonds au patrimoine, légère baisse à la culture
- Gel du budget du Saskatchewan Arts Board

Contexte

Le Saskatchewan Party a inauguré son deuxième mandat en 2011 à la suite d'une écrasante victoire sur le Nouveau parti démocrate en 2007. Même si le Sask Party, comme on l'appelle communément, a recruté ses membres parmi les libéraux provinciaux et les progressistes-conservateurs, le premier ministre Brad Wall est perçu comme le plus ardent partisan de Stephen Harper.

Depuis 2007, la Saskatchewan est passée dans le clan des provinces riches en raison d'une exploitation accrue de ses ressources naturelles comme l'uranium, la potasse, le pétrole et le gaz, stimulée par des politiques favorables du gouvernement. Cet essor a provoqué un afflux de nouveaux résidents dans les centres urbains

les plus importants, à la fois de dirigeants et de travailleurs, entraînant une hausse précipitée de la valeur des propriétés. Les loyers bas de gamme sont massivement transformés en luxueux condominiums et compte tenu d'une résistance féroce à tout contrôle des loyers, il s'ensuit que de nombreuses familles et de nombreux individus à faible revenu doivent déménager. On assiste à une hausse de la consommation de luxe, si bien qu'à Saskatoon en 2010, le nombre d'automobiles dépassait celui des habitants.¹ La chanson de Joni Mitchell « Pavez le paradis et transformez-le en terrain de stationnement » pourrait s'avérer prophétique pour sa propre ville !

Comme c'est généralement le cas, cet essor n'a pas entraîné une distribution équitable des avantages à tous les citoyens. Au niveau social, le manque de stabilité a rendu la province, notamment Saskatoon et Regina, parmi les centres où les crimes violents sont les plus répandus au Canada², stimulés par des tensions raciales persistantes. En 2003, les probabilités d'incarcération des jeunes Autochtones de la Saskatchewan étaient déjà 30 fois plus élevées que celles des jeunes non autochtones. Selon des statistiques les plus récentes disponibles, Regina et Saskatoon affichent une hausse de crimes en chiffres absolus contrairement à la plupart des autres villes canadiennes.³ De plus, le

¹ Hutton, 2010.

² Statistique Canada, 2012.

³ Munch, 2012.

taux d'obésité de la Saskatchewan dépasse celui des provinces et des territoires au Canada en 2008.⁴

Pour résoudre ces problèmes, le gouvernement Wall a mis en place l'[Avantages pour les familles actives](#) en 2009. Il s'agit d'une version provinciale d'un programme fédéral similaire, un crédit d'impôt de 150 \$ par enfant pour encourager la participation active dans la culture et dans les sports, faisant ainsi la promotion du conditionnement physique et l'amélioration de leur qualité de vie. Le guide actuel élève l'âge maximum des enfants admissibles de 17 ans en 2012 à 18 ans en 2013.⁵

Tous les administrateurs publics de la province reconnaissent enfin que la pratique d'un sport d'équipe améliore le leadership, les capacités cognitives et l'intégration sociale, et permet d'en retirer des bienfaits physiques. Les avantages documentés des activités associées aux arts sont en général moins connus, mais comprennent l'amélioration du rendement scolaire et la pensée critique auxquelles s'ajoutent la tolérance et les liens sociaux, en particulier chez les jeunes à risques.⁶

Impact du budget

Au cours du premier mandat du gouvernement Wall, le ministère de la Culture, de la Jeunesse et de la Récréation est devenu [Tourisme, Parcs, Culture et Sport](#) et en mai 2012, après la publication du budget, a vu son nom raccourci à Parcs, Culture et Sport (les documents du budget 2012-2013 réfèrent encore à Tourisme, Parcs, Culture et Sport). Ce ministère est responsable des secteurs des arts et du patrimoine, incluant leurs agences et principales institutions. Il existe des catégories de budgets distinctes pour Culture et Patrimoine et les arts.

Le budget 2012-2013 du ministère prévoit une légère hausse de plus de 3 % de l'ensemble des dépenses des cinq principales catégories : tourisme, parcs, sports, patrimoine et culture. Cependant, il y a eu d'importants transferts de fonds entre ces catégories. La réaffectation des fonds a favorisé les sports, le tourisme et les parcs grâce à une hausse respective de 89 %, 17 %⁷ et 11 %, alors que les fonds consacrés au patrimoine n'augmentent que de 0,5 %.

La catégorie culture est la seule à subir une réduction de 0,8 % attribuable aux compressions à *Appui aux opérations culturelles*, fonds consacrés au fonctionnement interne du Ministère. Le budget du [Conseil des arts de la Saskatchewan](#) demeure le même malgré une hausse des responsabilités.

Même si les budgets d'opération pour les organismes culturels ont été réduits de 20 % l'an dernier, ceux des organismes patrimoniaux ont augmenté de 17 %. Cependant, dans un même temps, le budget des institutions du patrimoine, comme le [Wanuskewin](#), un site du patrimoine mondial dirigé par des Autochtones, n'a subi ni hausse ni baisse.

Le programme *Avantages pour les familles actives*, qui fait partie de la catégorie Culture bien qu'il finance également les activités sportives, reçoit une augmentation de 3 millions

⁴ Agence de la santé publique du Canada, 2011.

⁵ Gouvernement de la Saskatchewan, Parcs, Culture et Sport. n.d.

⁶ Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2006.

⁷ Ceci combine les augmentations accordées à Projets touristiques et Tourisme Saskatchewan.

\$, ce qui porte son allocation à 12 millions \$, soit 41 % de tout le budget consacré à la culture. Cette hausse correspond exactement aux compressions imposées au [Crédit d'impôt pour l'emploi dans l'industrie cinématographique de la Saskatchewan](#) (CIECS) pour la même période.

L'annonce de l'élimination du crédit d'impôt pour la production cinématographique a attiré l'attention à la grandeur du pays. Cette réaction nationale a entraîné le remplacement immédiat de ce crédit d'impôt par un crédit non remboursable, le Crédit d'impôt pour le film, la télévision et le numérique (CIFTD), qui vise également les formes d'art numériques. Le CIECS, créé en vertu d'une Loi de la législature provinciale en 1998, acceptera les demandes pour une dernière fois en 2014. Entre temps, son allocation a été réduite de 36 % pour l'exercice actuel.

Le Ministère a par ailleurs réduit de moitié le programme [Construire nos communautés](#) qui finançait le renouvellement des installations récréatives et culturelles. D'autre part, le budget prévoit verser 2 500 \$ annuellement au programme de *Subventions pour des patinoires communautaires abordables* pour compenser les coûts d'exploitation de patinoires intérieures. Dans de nombreuses communautés rurales, les arénas locaux servent également de centre communautaire et de lieu de présentations artistiques.

Réactions de la communauté culturelle

Une protestation généralisée a suivi l'annonce de la fin du crédit d'impôt pour l'emploi dans l'industrie cinématographique. Mark Wihak, un cinéaste primé, et la Head of Media Production and Studies de l'Université de Regina, ont résumé ainsi les conséquences des pertes du CIECS « ...Puisqu'il s'agit d'un programme de remboursement, cette économie de 8 millions \$ pour le gouvernement signifie que près de 50 millions \$ provenant de l'extérieur de la province ne seront pas dépensés en productions cinématographiques en Saskatchewan, une génération d'artistes talentueux quittera la province et l'importante infrastructure de production érigée au cours des 20 dernières années ne sera plus utilisée. »⁸ [TRADUCTION]

Le 30 octobre 2012, le jour même où la communauté artistique organisait une « marche fantôme » à Saskatoon et à Regina symbolisant l'impact de cette perte d'appui provincial, SaskFilm et la Chambre de commerce de la Saskatchewan publiaient un rapport basé sur l'évaluation du CIECS par une firme de vérificateurs. L'étude conclut que le programme ne coûte au gouvernement que 1,3 million \$ par année plutôt que les 3 à 8 millions de dollars estimés et qu'il génère annuellement en moyenne des revenus de 44,5 millions \$. Le pdg de la Chambre de commerce accusait le gouvernement provincial de faire preuve « d'une méconnaissance flagrante du secteur cinématographique et de manque de transparence » (TRADUCTION) en ce qui concerne l'abolition du programme.⁹ La réaction du gouvernement, selon un reportage de la CBC¹⁰, a été un refus catégorique de remettre le programme en place.

Un sondage sur la communauté cinématographique mené par la [Saskatchewan Motion Picture Industry Association](#) à l'été 2012 révèle qu'au moins 55 % des répondants prévoyait se réinstaller hors de la province. Outre une perte de revenus et de travail due

⁸ Wihak, 2012.

⁹ Saskatchewan Chamber of Commerce, 2012.

¹⁰ Canadian Broadcasting Corporation, 30 octobre 2012.

à l'élimination du CIECS, des répondants donnent comme raison de quitter la province « une perte de confiance envers le gouvernement et de se sentir insultés par les commentaires injurieux envers l'industrie ». ¹¹ [TRADUCTION]

D'un autre côté, l'Université de Regina annonçait l'annulation, après 20 ans d'existence, du baccalauréat en beaux-arts, en théâtre et en interprétation et elle a inclus ces cours dans le programme du baccalauréat général. ¹² Quand on ajoute cette restructuration aux compressions du CIECS, on peut conclure que les perspectives des comédiens, des artistes et des producteurs de la Saskatchewan s'annoncent plutôt mal.

Certaines organisations artistiques et certaines personnes ont su tirer rapidement avantage des possibilités offertes par le crédit d'impôt aux familles en ouvrant des classes et en offrant des cours aux enfants, aux adolescents et même aux adultes. À titre d'exemple, la compagnie théâtrale professionnelle de langue française de la Saskatchewan, [La Troupe du Jour](#), a intensifié ses offres et ses efforts de commercialisation touchant des classes d'art dramatique pour tous les âges.

Les administrateurs du Conseil des arts de la Saskatchewan (CAS) ont été très soulagés de ne pas avoir subi de compressions. Le CAS est au prise depuis de nombreuses années avec une augmentation en 2007 de diverses responsabilités associées à l'administration des fonds consacrés aux industries culturelles, aux festivals et aux organisations culturelles de la province. Ce transfert avait alors été accompagné d'une augmentation de son budget, qui a presque doublé, pour presque retomber à son niveau antérieur l'année suivante. Plus récemment, le CAS a exploré la possibilité d'améliorer son efficacité dans la prestation des programmes en les restructurant et en les réunissant.

La santé future du secteur culturel

L'un des volets de la réponse du gouvernement à la réaction face à l'abolition du CIECS a été de mettre de l'avant un plan en vue « d'adapter le Canada-Saskatchewan Production Studio afin de permettre à [toutes] les industries créatives de l'utiliser », [TRADUCTION] en particulier en ce qui a trait aux productions numériques. ¹³ Le centre de production de Regina est le plus vaste des Prairies et comblait de fierté et de joie la communauté cinématographique et ses adeptes. Il est possible que le Sask Party investisse dans une technologie numérique qui serait utile aux industries culturelles comme l'industrie de l'édition qui a un besoin pressant d'un soutien technologique en commercialisation et en distribution ainsi qu'en production.

Les parents doivent payer des droits de scolarité ou des frais d'administration pour tirer avantage du programme fiscal *Avantages pour les familles actives*. Ceci signifie que les familles doivent disposer de revenus suffisants pour inscrire leurs enfants dans des programmes organisés et acheter les fournitures et l'équipement nécessaires. Or ce sont justement les enfants de familles qui ne peuvent se permettre de tels cours qui sont à risque de s'associer aux gangs de rue, de s'engager dans des activités criminelles et d'adopter un mode de vie malsain. C'est pour cette raison que les programme

¹¹ SMPIA Newsletter. 2012.

¹² Graney, 2012.

¹³ Government of Saskatchewan. 2012.

d'intégration des jeunes à risque les mieux réussis de la province offrent gratuitement leur programmation dans le cadre d'une collaboration financière publique et privée. Mais les fonds publics pour ce genre de programmation sont de plus en plus difficiles à obtenir, tant au niveau fédéral que provincial.

Par ailleurs, les possibilités de productions professionnelles semblent moins probables si les organisations artistiques sont forcées de transférer une partie de leurs activités aux cours ou aux leçons aux enfants et aux adolescents afin de tirer avantage des déductions fiscales du programme *Avantages pour les familles actives*.

Dans son énoncé de mission, le ministère Tourisme, Parcs, Culture et Sport décrit sa grande priorité : « promouvoir une communauté d'arts créative et culturelle dynamique, durable, reconnue à l'échelle internationale et appréciée par les résidents de la province ». [TRADUCTION] Cependant, le ministère réserve la plus grosse pointe de la tarte aux parcs, tandis que les résidents de la Saskatchewan ont soif de culture. Dans sa réaction au budget 2012– 2013, la [Saskatchewan Arts Alliance](#) souligne que « le rapport Regards statistiques sur les art de Hill Stratégies démontre que toute la population de la Saskatchewan de 15 ans ou plus (99,8 %) a participé à au moins une de 18 activités artistiques, culturelles ou patrimoniales, soit une hausse par comparaison aux 18 dernières années ». ¹⁴ [TRADUCTION]

En résumé, les résultats du budget actuel du ministère sont un plus grand nombre de classes payantes, moins de productions originales, une importation croissante de produits finis, en particulier dans les arts de la scène et, vraisemblablement, un exode de travailleurs culturels formés.

Références

Canadian Broadcasting Corporation, 30 octobre 2012. [Chamber says cutting film tax credit was a mistake](#). *CBC News Saskatchewan*,

[Conseil des arts de la Saskatchewan](#). Site Internet. N.d.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. 2006. *NWT Arts Strategy Progress Report 2006*.

Gouvernement de la Saskatchewan. Finance. 2012. [Saskatchewan Provincial Budget 2012-13 Keeping the Saskatchewan Advantage Estimates](#).

Gouvernement de la Saskatchewan. Parcs, Culture et Sport. n.d. [Description du programmes Avantages pour les familles actives](#) .

Gouvernement de la Saskatchewan. Parcs, Culture et Sport. 2012. [Tourisme, Parcs, Culture et Sport, Plan pour 2012-2013](#).

Gouvernement de la Saskatchewan 2012. [Government presents Saskatchewan-focused creative industries plan](#). May 4.

¹⁴ Saskatchewan Arts Alliance. 2012.

Graney, E. 2012. « U of R overhauls theatre program, reviewing French programming ». *The Leader-Post* (Regina). October 3.

Hutton, D. 2010. [More wheels than people in city](#). *The StarPhoenix* (Saskatoon), 22 septembre

Munch, C. 2012. [Taux d'incarcération jeunes Autochtones et jeunes non-Autochtones 2010/2011](#), *Juristat* (Ottawa)

Agence de la santé publique du Canada. 2011. [Obésité au Canada](#). (Prévalence chez les adultes).

Saskatchewan Arts Alliance. 2012. [Arts asked to do more with less](#). *SAA Bulletin* (Regina). March 21.

Chambre de commerce de la Saskatchewan, 2012. [Film Study 2012](#).

SaskFilm and Video Development Corporation. 2012. [The Saskatchewan Film Employment Tax Credit Program](#). N.d.

SMPIA Newsletter. 2012. [Film industry workers are leaving Saskatchewan](#).

Statistique Canada. 2012. [Statistiques sur les crimes rapportés par la police](#), 2011. *Le Quotidien*.

Wihak, M. 2012. [Loss of Saskatchewan Film Employment Tax Credit could hurt students](#). Université de Regina. YOURblog. 3 avril.

Documents supplémentaires

Gouvernement de la Saskatchewan

Croissance réelle du PIB : 4,9 % (2011)

Transferts fédéraux (pourcentage des revenus totaux) : 14,1 %

Population : 1 033 381 (2011)

Gouvernement de la Saskatchewan

Budget principal de dépenses¹⁵ (en milliers \$)

Ministères et organismes	Prévisions 2011-2012	Estimations 2012-2013
Enseignement supérieur, Emploi et Immigration	861 231	890 598
Agriculture	448 181	430 777
Services correctionnels, Sécurité publique et Police	521 669	374 731
Éducation	1 314 282	1 351 175
Pensions des enseignants	236 471	244 892
Énergie et Ressources	36 720	43 037
Entreprises et Programmes d'innovation	25 237	27 347
Entreprise Saskatchewan	41 303	33 063
Environnement	207 218	178 462
Comité exécutif	15 897	16 572
Finances	86 964	68 419
Fonction publique : pensions et avantages sociaux	276 670	283 517
Service de la dette	410 000	400 000
Relations avec les Premières Nations et les Métis	80 495	81 943
Services gouvernementaux	10 647	14 542
Santé	4 423 529	4 680 168
Routes et Infrastructures	442 305	425 910
Bureau des technologies de l'information	21 414	16 681
Innovation Saskatchewan	3 467	6 769
Justice et Procureur général	150 407	152 558
Relations de travail et Sécurité au travail	17 205	17 489
Affaires municipales	379 484	386 783
Bureau de la Commission de la capitale provinciale	10 966	14 715
Commission de la Fonction publique	37 777	38 541
Conseil de la recherche de la Saskatchewan	18 133	18 983
Services sociaux	791 337	852 725
Tourisme Parcs Culture et Sport	94 981	102 417
Assemblée législative et ses fonctionnaires		
Directeur général des élections	15 784	2 471
Protecteur de l'enfance	1 993	1 944
Commissaire aux conflits d'intérêt	131	145
Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée	1 174	1 065
Assemblée législative	25 210	26 067
Ombudsman	2 982	3 075
Vérificateur provincial	8 134	8 332
Totaux	11 019 398	11 195 913

¹⁵ Gouvernement de la Saskatchewan. Finances. 2012

Gouvernement de la Saskatchewan

Tourisme, Parcs Culture et Sport¹⁶Budget principal des dépenses
(en milliers \$)

Division	Estimations 2011-2012	Estimations 2012-2013	Différence en dollars	Différence en pourcentage
Gestion centrale et services	9 763	9 161	(602)	-6,2 %
Projets touristiques	2 500	4 952	2 452	49,5 %
Parcs	27 343	30 398	3 055	10,1 %
Construire nos communautés	5 692	2 825	(2 867)	-50,4 %
Culture	29 423	29 176	(247)	-0,8 %
Patrimoine	8 885	8 931	46	0,5 %
Sports Loisirs et administration	2 349	4 434	2 085	52 %
Fonds des projets communautaires	9 474	9 288	(186)	2,0 %
Tourisme Saskatchewan	12 181	12 181	-	-
Totaux	107 610	111 346	3 736	3,4 %

¹⁶ Gouvernement de la Saskatchewan. Finances. 2012.

Tourisme, Parcs Culture et Sport

Budget détaillé de la division culture¹⁷

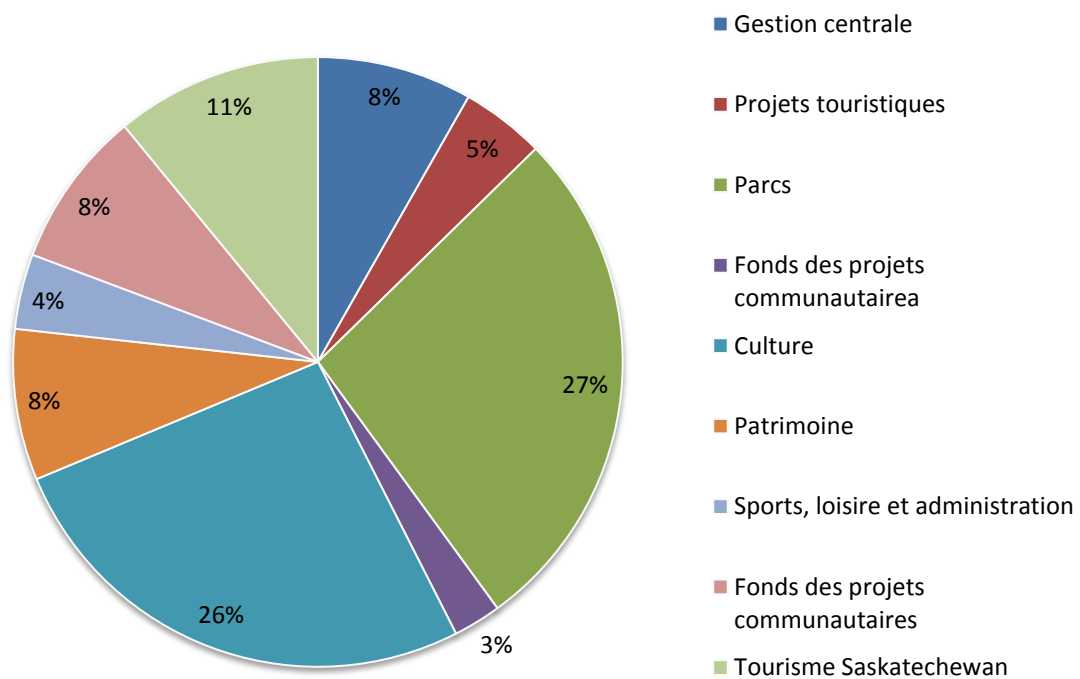
(en milliers \$)

	Estimations 2012-2013	Estimations 2011-2012
Culture		
Soutien aux activités culturelles	993	1 240
Conseil des arts de la Saskatchewan	6 433	6 433
Soutien aux organisations artistiques et culturelles provinciales	3 351	3 351
SaskFILM	1 199	1 199
Crédit d'impôt pour l'emploi dans l'industrie cinématographique	5 200	8 200
Avantages pour les familles actives	12 000	9 000
Sous-totaux	29 176	29 423
Patrimoine		
Soutien aux activités patrimoniales	1 019	866
Royal Saskatchewan Museum	2 151	2 258
Western Development Museum	4 059	4 059
Wanuskewin Heritage Park	611	611
Saskatchewan Science Centre	587	587
Saskatchewan Heritage Foundation	504	504
Sous-totaux	8 931	8 885

¹⁷ Gouvernement de la Saskatchewan. Parcs, Culture et Sport. 2012.

Tourisme, Parcs Culture et Sports

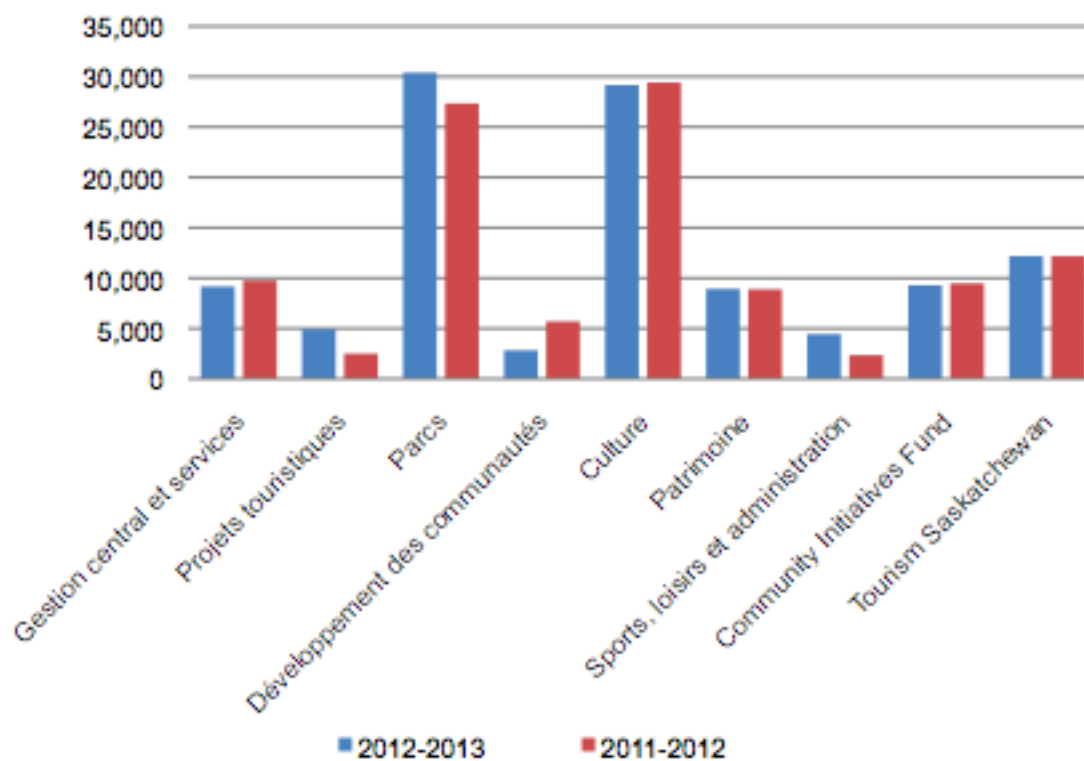
Fonds alloués proportionnellement aux directions



Tourisme, Parcs, Culture et Sports

Modifications aux crédits de financement de

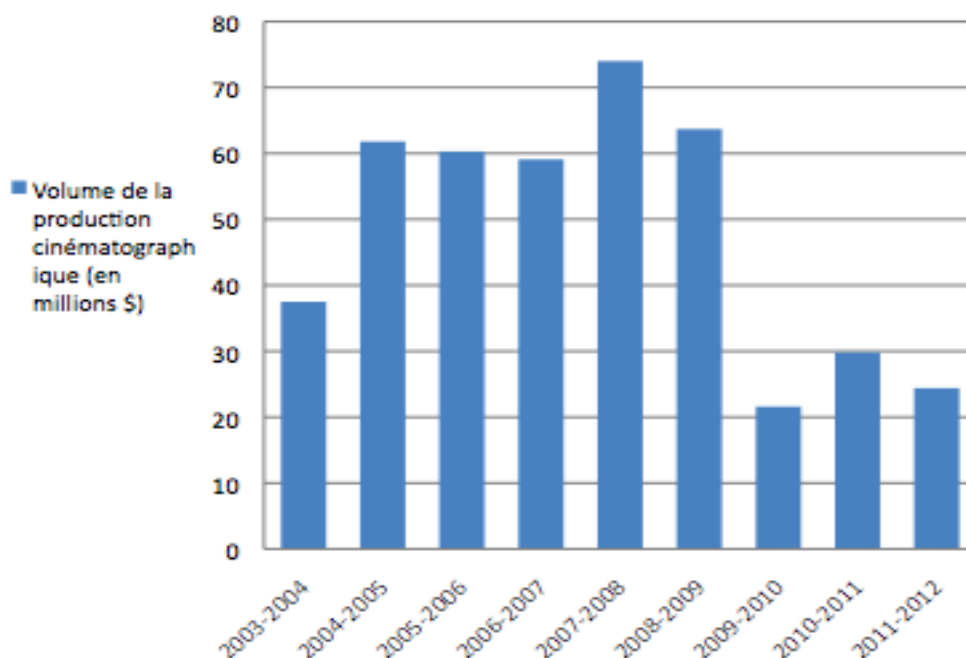
(en milliers \$)



L'industrie cinématographique de la Saskatchewan

SaskFilm est une organisation sans but lucratif qui fait la promotion du développement de l'industrie cinématographique en Saskatchewan et qui reçoit des fonds du gouvernement de la Saskatchewan. SaskFilm est responsable de la gestion de divers programmes, notamment du Crédit d'impôt pour l'emploi dans l'industrie cinématographique et du Canada-Saskatchewan Production Studio à Regina.

Volume de la production cinématographique de la Saskatchewan (en millions \$)¹⁸



Crédit d'impôt pour l'emploi dans l'industrie cinématographique – depuis 1998, le crédit d'impôt a permis aux producteurs cinématographiques admissibles de recouvrer 45 % des salaires versés aux résidents de la province. Les productions réalisées à l'extérieur de Regina ont bénéficié d'un 5 % additionnel. Ce programme offre un autre 5 % à titre de gratification pour l'embauche si six rôles principaux sur dix sont confiés à des résidents de la Saskatchewan.¹⁹

Crédit d'impôt pour le film, la télévision et le numérique – le gouvernement offrira un crédit d'impôt non remboursable de 25 % sur tous les coûts de production. Il y aura en outre diverses gratifications qui pourront atteindre 43 %, pour le droit d'auteur et la propriété intellectuelle, l'embauche de résidents de la province et frais afférents à l'après production dans la province. Le crédit d'impôt devrait être mis en vigueur en 2013.²⁰

¹⁸ Gouvernement de la Saskatchewan. Parcs, Culture et Sport. 2012, p.11.

¹⁹ SaskFilm and Video Development Corporation. 2012.

²⁰ Gouvernement de la Saskatchewan. 2012.

Gouvernement de la Saskatchewan

Avantages pour les familles actives

Depuis 2009, la province de la Saskatchewan a consenti aux familles un crédit de 150 \$ par enfant inscrit à des activités culturelles récréatives et sportives. Liste des activités culturelles.²¹

Arts	Patrimoine	Multiculturalisme
<ul style="list-style-type: none"> • Arts littéraires • Arts visuels • Arts électroniques, multimédias et de l'Internet • Arts cinématographiques et vidéo • Artisanat • Arts du spectacle • Enregistrement sonore 	<ul style="list-style-type: none"> • Langue • Coutumes • Généalogie • Symboles et biens du patrimoine culturel (p. ex., artisanat, danse et musique) • Immeubles historiques, structures et sites • Lieux sacrés • Paléontologie • Archéologie 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance, encouragement et renforcement de la diversité de la population en Saskatchewan en ce qui a trait à la race, au patrimoine culturel, à la religion, à l'ethnicité, à l'origine et au lieu d'origine • Encouragement au respect du patrimoine multiculturel en Saskatchewan • Instauration d'un climat de relations harmonieuses parmi les populations de cultures et d'origines ethniques diverses sans sacrifier leurs identités culturelles et ethniques distinctes • Encouragement à la continuité d'une société multiculturelle

²¹ Gouvernement de la Saskatchewan, n.d. *Description du programme Avantages pour les familles actives.*

Conseil des arts de la Saskatchewan

Depuis plus de 60 ans, le Conseil des arts de la Saskatchewan travaille à la promotion des offres culturelles dans la province et encourage la durabilité du secteur.²²

Programmes et subventions gérés par le Conseil des arts de la Saskatchewan

- **Aboriginal Arts and Cultural Leadership (SaskCulture)**
- **Access Copyright Foundation Grants**
- **ArtsSmarts/TreatySmarts**
- **Creative Partnerships**
- **Culture on the Go: Touring and Market Development**
- **Independent Artists Program**
- **Indigenous Pathways Initiatives – Grants to Artists**
- **Portail culturel francsaskois**
- **Professional Arts Organizations Program**
- **Project Grants – ArtConnect Artinquire ArtVenture and ArtVenture Music Recording**
- **Provincial Cultural Organizations**
- **Saskatchewan Foundation for the Arts Artists Award Program**
- **SaskFestivals**
- **Show Us Your North**
- **Travel Grant**

²² Conseil des arts de la Saskatchewan Arts. N.d.



ALBERTA

Axé sur la communauté, mais toujours à court d'argent

Analyse du budget de l'Alberta 2012-2013 vu de
l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Karen Wall

2013

Axé sur la communauté, mais toujours à court d'argent

Le budget de l'Alberta 2012-2013 vu de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Analyse de Karen Wall, professeure agrégée, Études en communications, Université d'Athabasca

Faits saillants du budget

- Budgets de fonctionnement de la culture en Alberta et les cinq programmes culturels essentiellement stables.
- Réduction légère du budget d'immobilisations.
- Tendances à la baisse des transferts de fonds des loteries aux programmes culturels.
- Aucune nouvelles initiatives en matière de politiques culturelles mais une forte insistance sur la culture comme facteur de croissance communautaire et de qualité de vie.

Contexte

Le mandat de l'Alberta Culture and Community Services (ACCS), connu sous le nom d'[Alberta Culture](#) depuis l'élection de 2012, associe directement les arts et les programmes culturels à l'esprit communautaire, à la qualité de vie et au bien-être social et commercial de l'Alberta¹. Outre les arts et le patrimoine, le ministère supervise les programmes destinés à la vie communautaire (le sport et les loisirs, tout comme les festivals et autres projets) et le secteur sans but lucratif et bénévole. Les organisations directement touchées par la répartition des fonds aux arts et au patrimoine sont les suivantes : l'[Alberta Foundation for the Arts](#) (AFA), l'Alberta [Historical Resources Foundation](#) (AHRF), la [Government House Foundation](#), l'Historic Resources Fund (HRF) et le [Secrétariat francophone](#)².

Les implications du budget provincial de 2012-2013 pour les arts et la culture doivent être comprises dans le contexte d'une baisse du financement durant plusieurs années et de la stabilité actuelle des niveaux de dépenses, auxquelles s'ajoutent des problèmes liés à l'imprévisibilité et à l'instabilité des sources de revenus. À titre d'exemple, l'AFA, le principal organisme de distribution des subventions de la province, accorde environ 900 subventions annuellement et autour de 500 directement à des artistes. La fondation participe également à la promotion des arts et à la prestation de services de développement des capacités. La capacité de financement de l'AFA a augmenté de 9 millions \$ en 2008 et est demeurée la même en 2009-2010, mais dans l'ensemble, le ministère a perdu 9 millions \$ lorsque l'Alberta Lottery Fund, une importante source de financement des programmes artistiques, a subi une diminution de revenus de 5 %³. L'année suivante, le budget de l'ACCS a été réduit de 35 millions \$, y compris une réduction de 16 % pour l'AFA, alors que les transferts des loteries aux services de santé ont augmenté et ceux consacrés à la culture, aux loisirs et aux parcs, aux transports et à l'éducation diminuaient. Même si des subventions en

¹ Alberta, 2012m.

² Alberta, 2012b.

³ CTHS Alberta Division. 1^{er} décembre 2009 et Alberta, 2009.

immobilisations non récurrentes en 2010-2011 se sont élevées à 30 millions \$, elles n'ont en rien profité aux budgets d'exploitation des organisations culturelles et caritatives⁴.

Les transferts de fonds des revenus des loteries à l'AFA ont continué d'être instables, passant de 29,2 millions \$ en 2011-2012 à 27 millions l'année suivante. Au cours de la même période, les transferts des loteries à l'ACCS ont été réduits de 179,6 millions \$ à 153,6 millions \$. En revanche, les fonds consacrés aux services de santé ont continué d'augmenter, de 285,5 millions \$ en 2011-2012 à 450 millions \$ l'année suivante⁵. En 2011-2012, le budget de l'AFA était inférieur à 0,1 % du budget global de l'Alberta qui s'élevait à 38 milliards \$⁶. Même si le ministère a affiché, en 2011, une hausse de son soutien financier aux artistes et aux organismes culturels de 55 % depuis 2006, entre 2009-2010 et 2011-2012, le financement des industries culturelles a été réduit de 60,19 millions \$ à 50,27 millions \$. Le budget de l'AFA est passé de 32,6 millions \$ à 26,9 millions \$ et celui du patrimoine de 40,29 millions \$ à 35,5 millions \$⁷.

Le financement per capita en Alberta, à l'avant dernier rang des provinces en 2006, s'est élevé au troisième échelon en 2008-2009, mais en 2011, il a été classé sixième par les organisations artistiques et troisième par le gouvernement⁸. Ces variations n'ont apparemment rien à voir avec la capacité économique puisque au cours de la même période, l'Alberta a régulièrement déclaré le niveau de PIB le plus élevé per capita de toutes les provinces et a de plus accordé à l'industrie pétrolière une exemption annuelle des redevances de 237 millions \$ d'une durée de cinq ans⁹. L'économie de la province a progressé dans son ensemble en 2011 et elle devrait poursuivre sa croissance de 3 à 4 % annuellement jusqu'en 2015. Les recettes provinciales pour l'année 2012-2013 sont légèrement supérieures à celle de l'année précédente, et les revenus fiscaux et ceux tirés des ressources naturelles devraient augmenter au cours des deux prochaines années, reflétant le prix du pétrole et une perspective économique positive, notamment une amélioration de l'emploi et une migration intérieure, des dépenses plus élevées des consommateurs et une hausse des redevances sur le bitume. Malgré tout, le budget a annoncé un déficit de 886 millions \$ et la volatilité des marchés des matières premières affaiblit toute garantie. Même si les prix du pétrole ont diminué au milieu des années 2012, la province augmentait sa production tirée des sables bitumineux¹⁰.

Impact du budget

Les dépenses totales des programmes gouvernementaux provinciaux ont augmenté de 3 % par rapport à 2011-2012 pour atteindre 35,74 milliards \$ en 2012-2013. Le budget et le nouveau cabinet du Parti conservateur formé après les élections de 2012 ont mis l'accent sur une hausse des investissements dans les services sociaux, la santé et l'éducation (soit environ 80 % de l'ensemble du budget de fonctionnement), aucune hausse de taxes et l'élimination du déficit d'ici 2013-2014. L'accent a également été

⁴ Fung, 2010.

⁵ Alberta, 2012h.

⁶ Professional Arts Coalition of Edmonton, 2011.

⁷ Alberta, 2011a, 11b; 2012l; Gadeski 2009.

⁸ Hill Strategies Research, 2011; PACE, 2011; Wall, Whitson, and Cardinal, forthcoming.

⁹ Kostash, 2012; Alberta, 2011a, 2011b; PACE, 2011.

¹⁰ Alberta, 2012e; Gerson, 2012.

mis sur l'intendance des ressources et sur la croissance des marchés internationaux en vue de « sécuriser l'avenir économique de l'Alberta »¹¹. [TRADUCTION]

Les prévisions budgétaires de l'ACCS ont diminué de 5 % passant de 221,6 millions \$ en 2011-2012 à 210,5 millions \$ en 2012-2013¹². La différence de 10,7 millions \$ provient d'un engagement financier ponctuel en immobilisations maintenant réalisé plutôt que d'une diminution du budget de fonctionnement du ministère. (Il faut souligner que le plan fiscal du gouvernement pour la période 2012-2015 et qu'un document de synthèse sur le budget d'Alberta Culture affichent des dépenses totales pour le ministère de 231 millions \$)¹³. Les dépenses liées aux programmes des industries culturelles comprennent une aide au Soutien des programmes, aux arts, à l'[Alberta Film Commission](#), à l'[Alberta Multimedia Development Fund](#) (AMDF) et à l'[Alberta Foundation for the Arts](#) (AFA). Le budget prévoit un montant total de 50,22 millions \$ pour les industries culturelles, alors que le résumé du budget affiché sur le site Web du ministère donne 58 millions \$ pour « les arts et les industries culturelles » [TRADUCTION] (la section des arts est de fait inscrite au budget comme une sous-catégorie des industries culturelles.)¹⁴

Les prévisions budgétaires touchant le fonctionnement des quatre organismes culturels du ministère (AFA, Alberta Historical Resources Foundation, Government House Foundation, Historic Resources Fund) s'élèvent à 55,92 millions \$. Les fonds alloués sont demeurés semblables à ceux prévus à l'exercice précédent, sauf une hausse de 2 % et de 5 % à l'Historic Resources Fund et à l'AHRF respectivement¹⁵. Le soutien à l'infrastructure culturelle est passé à 15,5 millions \$ par rapport à 30,7 millions \$ l'année précédente¹⁶.

Les fonds versés par le gouvernement à l'Alberta Foundation for the Arts sont un bon indice de l'appui fondamental accordé à la catégorie spécifique des arts dans le cadre de celle de la culture au sens large. Le budget 2012-2013 prévu pour les dépenses du programme des industries culturelles s'élève à 2,25 millions \$ à la sous-catégorie « arts » (une légère hausse par comparaison à l'année dernière). Cette catégorie est distincte de la sous-catégorie de l'AFA qui a reçu 26,93 millions \$ (27,9 millions \$ selon un résumé du site Web d'Alberta Culture)¹⁷. Ceci représente un financement continu uniforme pour les arts par l'intermédiaire de l'AFA dans le contexte d'une hausse négligeable du soutien direct aux industries culturelles au cours de ces dernières années.

Par contre, les prévisions du programme du patrimoine, notamment les archives, les musées et les ressources historiques ont augmenté légèrement pour atteindre 40,52 millions \$. L'AHRF a obtenu une hausse de 9,3 % pour financer l'octroi de subventions à des projets communautaires sur le patrimoine comme une restauration de district. L'Historic Resources Fund, qui participe également à des projets communautaires, a

¹¹ Alberta, 2012e; Alberta, 2012j.

¹² Alberta, 2012k.

¹³ Alberta, 2012a, e.

¹⁴ Les écarts reflètent vraisemblablement différents points de vue sur ce qui constitue en pratique chacune des catégories utilisées par le ministère.

¹⁵ Alberta, 2012a.

¹⁶ Alberta, 2012c.

¹⁷ Alberta, 2012c.

reçu une légère augmentation pour atteindre 16,26 millions \$; le budget des Historic Sites and Other Museums, une augmentation de 13 %; le Royal Alberta Museum une hausse de 10,6 % et le Glenbow Museum, 7 %, alors que le programme Heritage Markers qui assurait un soutien aux panneaux de signalisation a été réduit de 25 %. L'écart entre les prévisions budgétaires de 40,52 millions \$ et le résumé du site Web du ministère de « \$52 millions \$ pour protéger et promouvoir l'histoire et le patrimoine de l'Alberta » [TRADUCTION] peut s'expliquer par d'autres dépenses comme le financement de la conservation d'immeubles historiques. Le gouvernement a aussi renouvelé son engagement d'immobilisation sur trois ans de 180 millions \$ pour la construction d'un nouveau musée provincial¹⁸.

Le budget ne prévoyait aucune nouvelle initiative politique au chapitre de la culture, mais la ministre Heather Klimchuk a insisté sur l'esprit « de partenariat avec les communautés culturelles de notre province », incluant « les artistes et les industries artistiques » [TRADUCTION] dans une liste qui comprenait organisations bénévoles et multiculturelles, lieux historiques et le secteur des entreprises. Le ministère s'inspire également de la politique culturelle provinciale de 2008, *The Spirit of Alberta*, pour le guider dans ses tâches conformément aux objectifs de « Access, Capacity, Excellence and fostering Cultural Industries »¹⁹.

Réaction de la communauté culturelle

L'écrivaine Myrna Kostash a souligné que le budget 2012-2013 réunissait « un engagement idéologique envers aucune nouvelle taxe » et une dépendance constante aux gains du jeu pour obtenir des revenus à la suite d'un manque à gagner de 55 milliards \$, conséquence de la diminution des redevances dans le secteur pétrolier et gazier²⁰. À la lumière de cette observation, près de 400 intervenants ont assisté au premier [Forum culturel](#) du gouvernement à Red Deer en février 2012, forum qui avait pour but de faire des recommandations sur des initiatives rentables pour la promotion de la durabilité et de la croissance à long terme du secteur²¹. La première ministre, M^{me} Alison Redford a décrit la culture comme « l'expression de ce que nous sommes... une caractéristique intrinsèque de tout ce que nous faisons » [TRADUCTION] et elle a défini l'événement lui-même comme un forum pour recueillir de l'information de soutien au gouvernement, au milieu des affaires et aux partenariats du secteur culturel afin « d'améliorer la qualité de vie des Albertains »²². [TRADUCTION] Selon un participant, le cadre du forum mettait l'accent sur les aspects économiques de la culture contribuant à la diversité économique, à attirer et retenir les travailleurs immigrants et qu'il évitait de faire face à la question de « la détérioration du soutien provincial au secteur culturel et de la hausse de l'antagonisme politique et médiatique à l'endroit du secteur culturel »²³. [TRADUCTION]

La promesse de la première ministre de maintenir les niveaux de financement actuels devant le Forum signifie que les effets des fortes réductions antérieures à l'AFA et aux autres fondations culturelles se poursuivront. En matière de soutien à la production

¹⁸ Alberta, 2012c.

¹⁹ Alberta, 2008.

²⁰ Kostash, 2012.

²¹ Redford, 2011.

²² Alberta, 2012d.

²³ McFall, 2012a.

culturelle en particulier, malgré la richesse économique de l'Alberta, le financement public des arts n'a pas été rétabli depuis les importantes réductions budgétaires des années 1990. Les recommandations du Forum comprenaient l'établissement d'un financement opérationnel sécuritaire de longue durée pour le secteur culturel et de nouveaux modèles de financement impliquant les secteurs public et privé²⁴. La réponse la plus immédiate aux recommandations issues du forum a été la nouvelle appellation du festival annuel des arts provinciaux de trois jours d'*Alberta Arts Days* à [Alberta Culture Days](#). En plus de marquer l'adhésion à l'initiative nationale [Fête de la culture](#), ce changement élargit l'accent original sur les artistes et sur les œuvres d'art pour inclure le patrimoine, le bénévolat, les activités multiculturelles et de jeunesse, notamment la collaboration avec la famille, la communauté et les organisations de diversité culturelles. En plus des artistes, les organisations participantes comprennent les écoles, les bibliothèques, les centres récréatifs, les arts et les groupes multiculturels et autres expériences axées sur la famille²⁵.

À la recherche d'un soutien pour obtenir des fonds publics, les organisations artistiques ont adopté un discours axé sur la communauté, accompagné d'arguments économiques. À la veille des élections provinciales d'avril 2012, la [Professional Arts Coalition of Edmonton](#) (PACE) a aussi tenu un forum de consultation auprès de représentants des six partis politiques provinciaux sur les politiques de financement des arts. L'organisation a présenté des études démontrant qu'une grande majorité d'Albertains sont d'opinion que les activités artistiques contribuent de façon importante à la qualité générale de la vie communautaire et que le gouvernement devrait continuer à soutenir les arts. Au niveau économique également, le secteur des arts génère des ressources fiscales et un ratio 12:1 pour chaque dollar consacré aux arts²⁶. Ce dernier argument est bien réel et est soutenu par différentes recherches; il peut avoir éventuellement une certaine influence sur le financement du gouvernement et sur sa rhétorique politique. Comme sous d'autres juridictions, l'absence d'une politique publique cohérente et d'un soutien financier fiable de la culture signifie une plus grande dépendance envers le secteur privé comme commanditaires, en particulier les compagnies pétrolières²⁷.

La santé future du secteur culturel

En 2012-2013, [Alberta Culture](#) associe directement les arts et les industries culturelles à une idéologie urbaine créative prometteuse de communautés prospères et cohésives susceptibles d'attirer des travailleurs créateurs. La politique culturelle de [Spirit of Alberta](#) et les Chambres de commerce de l'Alberta invitent à plus d'investissements privés dans les arts, en partie pour promouvoir l'Alberta comme centre d'affaires créatif²⁸. La prémisse du mouvement des villes créatives stipule que les industries créatives et les arts sont des moteurs économiques qui aident à améliorer la qualité de vie dans une ville, et sont attrayantes pour le monde des affaires. Le choix par le gouvernement fédéral de la ville de Calgary comme capitale culturelle du Canada en 2012 a été, en fait, appuyé par une subvention provinciale de 250 000 \$ et par un financement de contrepartie de 500 000 \$ par les entreprises. Des critiques ont avancé que de tels

²⁴ Alberta, 2012d.

²⁵ Hayes, 2012; Kuhl, 2012.

²⁶ Alberta, 2005; Artsvote, 2012.

²⁷ McFall, 2006.

²⁸ Alberta Chambers of Commerce, 2011.

événements font des artistes un bien de consommation, dans le but « d'augmenter l'économie de marché, plutôt que de contribuer au développement de la culture comme telle... »²⁹. [TRADUCTION]

L'accent idéologique mis sur la valeur des arts dans la prospérité économique et la concurrence entre les villes appuie le raisonnement qui lie la contribution des arts à la cohésion des communautés et aux valeurs des électeurs axées sur la « famille » et la « diversité ». Depuis le début des années 2000, le ministère a de plus en plus associé la culture à la prospérité économique, au bien-être des citoyens et aux modes de vie sains. Ces orientations sont reflétées par exemple dans la politique culturelle de *Spirit of Alberta* de 2008 ainsi que dans la consultation de l'ACCS en 2009-2010 auprès des secteurs à but non lucratif et des arts qui, à l'instar du Forum 2012, visait à « soutenir des communautés saines et dynamiques »³⁰. [TRADUCTION] Les politiques gouvernementales, tant fédérales que provinciales, insistent sur l'établissement de vastes auditoires, l'attraction de touristes, d'immigrants et d'investisseurs et sur la diversification de l'économie³¹. Les dépenses s'appuyant sur les revenus généraux, plutôt que sur les fonds de la loterie, visent principalement les infrastructures, comme les musées et les sites patrimoniaux, plutôt qu'une production culturelle contemporaine et des voix critiques. La hausse de financement du patrimoine dans le budget 2012-2013 reflète en partie un encouragement aux attractions touristiques et aux centres d'activités familiales et leurs revenus tirés des billets d'admission qui contribuent des millions \$ à l'économie provinciale³². Par opposition, les subventions de fonctionnement de l'AFA aux centres d'artistes autogérés et aux galeries publiques ont été réduites d'environ 2 % après le budget 2012-2013³³.

Tandis que la prospérité économique de l'Alberta n'est pas reflétée dans les sommes consacrées au financement des arts, elle aura également un effet direct sur les citoyens à faible revenu, y compris les artistes. Un marché immobilier en pleine expansion et une immigration de la main-d'œuvre entraînent une hausse du prix des logements et une baisse du taux d'occupation des unités locatives. Les travailleurs culturels et les artistes sont parmi ceux qui perdent accès à des espaces de travail et de vie à prix abordables. Depuis le début des années 2000, la forte croissance des compagnies pétrolières et gazières a été accompagnée par une chute des revenus, des taux d'aide sociale réduits de moitié depuis les années 1980, et un des salaires minimums les plus bas au pays. L'ironie de la chose, c'est la hausse des prix de l'énergie, qui devait soutenir un financement culturel et social accru, menace la survie de nombreux petits musées et de nombreuses galeries qui doivent opérer avec un budget serré³⁴.

Ceci étant dit, il y a place pour un certain optimisme, particulièrement si les efforts en vue de réduire le déficit s'avèrent un succès dans un proche avenir. Bien que le secteur des arts ait perdu environ 11 millions \$ au cours des deux dernières années, les arts et la culture semblent en bonne voie de revitalisation. La première ministre

²⁹ Anderson, 2012.

³⁰ Alberta Recreation and Parks Association, 2010.

³¹ Alberta Chambers of Commerce, 2011; Alberta, 2008.

³² Whitson, Wall, and Cardinal, forthcoming.

³³ Artist Run Centres and Collectives Conference, 2012.

³⁴ Gibson, 2007; Canada Newswire, 2008; Alberta, 2007b; McFall, 2006.

Redford a fait des déclarations favorables à la culture³⁵ et en fait « l'opinion partagée par le secteur des arts veut que la nouvelle première ministre et la nouvelle ministre [Heather Klimchuk] seront plus favorables envers les arts et mieux informées sur le secteur culturel que leurs prédécesseurs »³⁶. Si les conclusions et les recommandations du Culture Forum sont appliquées, cet optimisme pourrait peut-être se justifier.

Références

- Alberta. 2005. *The Economic Impact of the Arts in Alberta: Study Report*. Alberta Foundation for the Arts, Edmonton.
- Alberta. 2007a. News release. Alberta artists set to benefit from new \$6-million partnership. May 15.
- Alberta. 2007b. [Tourism, Parks, Recreation and Culture](#).
- Alberta. 2008. [Spirit of Alberta: Alberta's Cultural Policy](#).
- Alberta. 2009. [Budget 2009: Building on our Strengths](#).
- Alberta. 2011a. 2011-2012 [Government Estimates: Culture and Community Spirit](#).
- Alberta. Alberta Culture. 2011b. A dialogue with Alberta's arts sector. March 2011.
- Alberta. 2011c. Alberta Lottery Fund. [Where the money goes](#).
- Alberta. Alberta Culture. 2012a. [Alberta Culture's 2012-2013 Budget](#).
- Alberta. Alberta Culture. 2012b. [Fact and Statistics](#).
- Alberta. 2012c. [2012-2013 Government Estimates: Culture and Community](#).
- Alberta. Alberta Culture. 2012d. [Culture Forum 2012](#). May 18.
- Alberta. 2012e. [Fiscal Plan 2012-15. Economic Outlook. Alberta Budget 2012](#).
- Alberta. 2012f. [Living in Alberta: Culture in Alberta](#).
- Alberta. 2012g. [Culture and Community Services Annual Report. Alberta Foundation for the Arts Financial Statements. March 21](#).
- Alberta. 2012h. Alberta Gaming and Liquor Commission. [Alberta Lottery Fund. Quick Facts, February](#).
- Alberta. 2012i. News Release. [New cabinet team focused on growing Alberta's future](#). May 8.

³⁵ McFall, 2012a.

³⁶ McFall, 2012b.

- Alberta. 2012j. [2012-2013 Government Estimates: Culture and Community, 2012.](#)
- Alberta. 2012k. Alberta Budget [2012-2013 Estimates - Complete Volume \(General Revenue Fund, Lottery Fund\)](#)
- Alberta. 2012l. [Alberta Foundation for the Arts: Financial statements. March 2012.](#)
- [Alberta, Alberta Culture, 2012m. About Us.](#)
- Alberta Chambers of Commerce. 2011. [Arts and creative industries in Alberta.](#)
- Alberta Recreation and Parks Association. 2010. [Alberta Culture and Community Spirit engages non-profit and arts sectors to provide input to Minister's Dialogue. ReConnect e-newsletter.](#)
- Anderson, D. 9 February 2012. [Questioning Calgary's art party.](#) *Fast Forward Weekly.*
- Artist Run Centres and Collectives Conference. 2012. [Report from the regions: Alberta Association of Artist-Run Centres.](#)
- Artsvote [blog]. 22 April, 2012. [Artsvote Edmonton!](#)
- Canada Newswire. 2008. [Arts and cultural industries add billions of dollars to Canadian economy.](#) August 26.
- CTHS Alberta Division. 2009. Total [lottery revenues down over previous year.](#) December 1.
- Fung, A. 2010. [Budget Cuts.](#) *Vue Weekly,* February 17.
- Gadeski, J. 2009. [Alberta sector leaders challenge gutting of lottery foundation.](#) **Canadian Fundraising and Philanthropy.** Calgary Chamber of Voluntary Organizations.
- Gerson, J. 2012. [Rosy provincial forecasts fail to materialize as falling oil prices put budgets in peril.](#) *National Post,* June 20.]
- Gibson, D. 2007. Spoils of the Boom: Income, Profits, and Poverty in Alberta. Parkland Institute. June 11.
- Hayes, S. 2012. [Arts Days becomes Culture Days.](#) *St Albert Gazette.* July 4.
- Hill Strategies Research. 2011. [Provincial Government Spending on the Arts and Culture in Saskatchewan in 08/09.](#) Saskatchewan Arts Alliance. 8 June 8 2011.
- Kostash, M. 2012. [Artists in Alberta: Who should you vote for?.](#) ChangeAlberta [blog]. March 29
- Kuhl, N. 2012. [Culture gets revitalized.](#) *Lethbridge Herald.* October 10.

McFall, T. 2006. Trickle down. *Legacy* 11 (1): 23-26.

McFall, T. 2012 (a). [Alberta: business and culture, two preoccupations of the Redford conservative government](#). Canadian Conference of the Arts.

McFall, T. 2012 (b). [From the Executive Director](#). *Alberta Craft Magazine*, Winter 2012.

Professional Arts Coalition of Edmonton. 2011. [Artists 'freeze' to launch advocacy campaign](#), February 15.

Redford, A., Premier. 20 November 2011. [Letter to H. Klimchuk, Culture Minister](#).

Whitson, D., K. Wall, and D. Cardinal 2012. Alberta cultural policy: From rags to riches to roulette. *Pan-Canadian Cultural Policy and Cultural Public Administration*. University of Toronto Press (forthcoming).

Documents supplémentaires

Gouvernement de l'Alberta

Croissance réelle du PIB : 5,1 % (2011)

Transferts fédéraux (en % du total des revenus) : 12,2 %

Population : 3 645 257 (2011)

Gouvernement de l'Alberta

Budget principal des dépenses

(en milliers \$)

Dépenses de programmes	Budget 2011-2012	Prévisions 2011-2012	Estimations 2012-2013
Éducation et technologies avancées	2 863 976	2 874 421	2 785 851
Développement agricole et rural	621 740	638 753	626 384
Services de la culture et des communautés	197 721	221 618	210 492
Éducation	4 190 300	4 406 120	4 403 328
Énergie	199 272	187 272	214 104
Environnement et eaux	199 325	188 203	222 187
Conseil exécutif	30 062	30 062	31 461
Finances	110 273	103 229	110 773
Santé et bien-être	14 845 423	14 727 284	15 894 912
Services sociaux	2 387 174	2 412 413	2 542 180
Infrastructures	1 427 307	1 282 229	1 230 485
Relations intergouvernementales, internationales et autochtones	171 708	174 078	190 554
Justice	463 176	491 233	498 252
Affaires municipales	1 249 350	1 607 281	1 265 067
Aînés	2 103 339	2 120 301	2 457 348
Service Alberta	299 086	299 486	314 573
Solliciteur général et sécurité publique	649 185	650 925	725 882
Développement durable des ressources	250 845	530 945	261 428
Tourisme, parcs et loisirs	142 466	149 436	158 214
Transports	1 540 182	1 587 810	1 433 183
Conseil du Trésor et entreprise	76 947	57 847	164 371
Services de la dette	74 276	74 276	97 099
Totaux	34 093 133	34 815 222	35 838 128

Gouvernement de l'Alberta

Ministère des services à la culture et aux communautés**Dépenses budgétaires votées par programme**(en milliers \$)³⁷

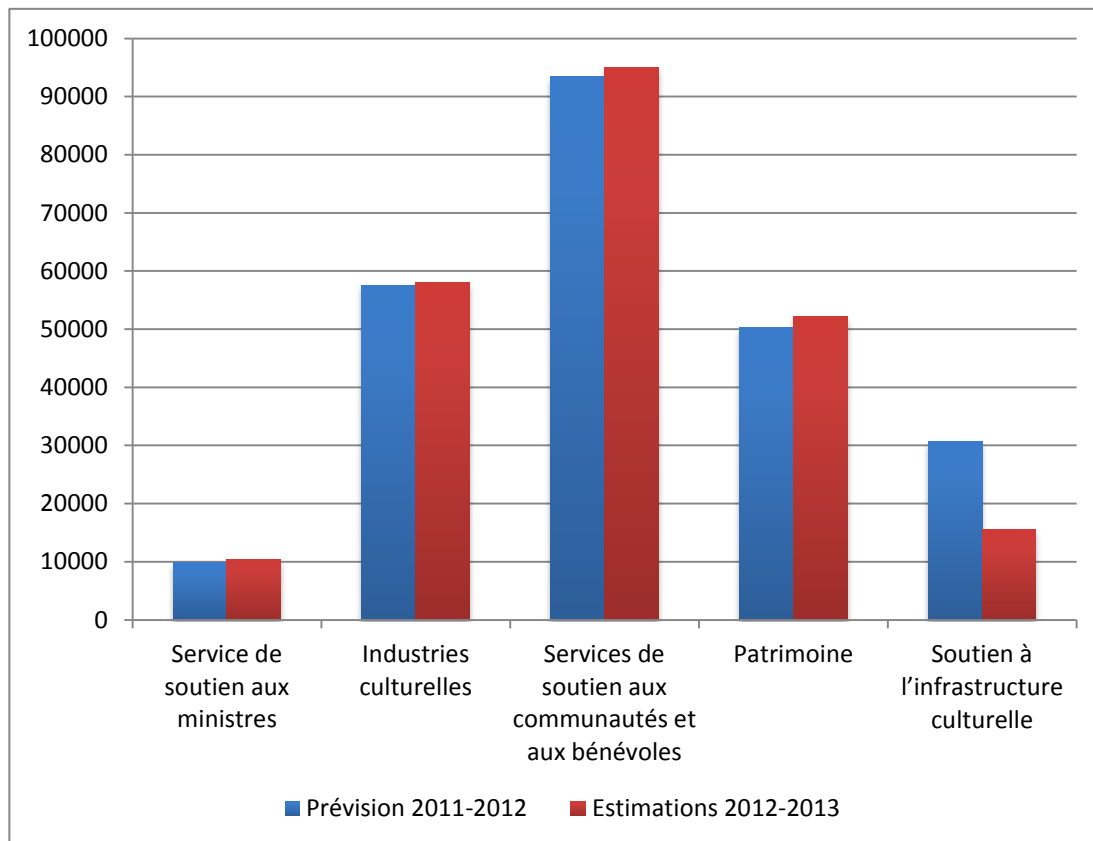
Programme	Prévisions 2011-2012	Budget principal des dépenses 2012-2013	Différence en dollars	Différence en pourcentage
Services de soutien au ministère	9403	9957	554	5.5 %
Industries culturelles				
Programme de soutien	748	780	32	4.1 %
Arts	2046	2250	204	9.1 %
Alberta Film Commission	462	485	23	4,7 %
Alberta Multimedia Development Fund	19 779	19 780	1	0,005
Aide à l'Alberta Foundation for the Arts	26 925	26 925	0	-
Services de soutien aux communautés et aux bénévoles				
Programme de soutien	315	530	215	41,0 %
Engagement communautaire	9668	10 915	1247	11,4 %
Programme de subvention Community Spirit Donation	15 500	15 500	0	-
Programme d'amélioration des installations communautaires	38 000	38 000	0	-
Programme d'initiatives communautaires	25 250	25 250	0	-
Autres initiatives	4100	4100	0	-
Patrimoine				
Programme de soutien	1210	1485	275	18,5 %
Royal Alberta Museum	6946	7685	739	9,6 %
Royal Tyrrell Museum	2376	2645	269	10,2 %
Sites historiques et autres musées	9280	10535	1255	11,9 %
Archives provinciales de	2778	2985	207	6,9 %

³⁷ Note : comme on l'a mentionné dans l'analyse, il existe certaines divergences dans les chiffres disponibles. Ceux utilisés dans le présent tableau proviennent du Budget principal des dépenses 2012-2013 du gouvernement provincial.

l'Alberta				
Acquisition de collections historiques	3000	2000	(1000)	(33,3 %)
Gestion des ressources historiques	4240	4770	530	11,1 %
Aide à l'Alberta Historical Resources Foundation	7875	8415	540	6,4 %
Infrastructures du patrimoine	1,034	-	(1034)	(100 %)
Soutien à l'infrastructure culturelle				
Cantos Music Foundation	3500	15 500	12 000	77,4 %
Mount Royal Conservatory of Music	10 000	-	(10 000)	(100 %)
Canada Sports Hall of Fame	6245	-	(6 245)	(100 %)
The Citadel Theatre	518	-	(518)	(100 %)
Go Community Centre	3295	-	(3 295)	(100 %)
Fort Calgary	4000	-	(4 000)	(100 %)
Ukrainian Canadian Archives and Museum	3125	-	(3 125)	(100 %)
Totaux	221 618	210 492	(11 123)	(5,0 %)

Gouvernement de l'Alberta

Dépenses du Ministère des services culturels et communautaires



Gouvernement de l'Alberta

Sociétés d'État

(En milliers de \$)

	Dépenses	Prévisions 2011-2012	Estimations 2012-2013
Alberta Historic Resources Fund	Auditoriums du jubilé	6 538	6 688
	Promotion et présentation	4 931	5 036
	Services et programmes d'interprétation	3 939	3 939
	Archives provinciales	120	120
	Autres initiatives	480	480
	Sous-totaux	16 008	16 263
Alberta Foundation for the Arts			
	Soutien aux organisations artistiques	21 553	21 759
	Soutien aux artistes individuels	5 077	4 871
	Administration	1 278	1 278
	Sous-totaux	27 908	27 908
Alberta Historical Resources Foundation			
	Glenbow Museum	2 966	3 176
	Programme de partenariats pour la conservation du patrimoine	2 635	2 635
	Soutien aux organisations patrimoniales provinciales	1 895	2 635
	Programmes municipaux du patrimoine	554	555
	Programme des repères du patrimoine	106	80
	Administration	150	150
	Sous-totaux	8 306	8 741
Government House Foundation			
	Relations publiques	31	31
	Acquisitions de collections	3	3
	Conservation des collections	3	3
	Administration	12	12
	Sous-totaux	49	49

Gouvernement de l'Alberta

Fonds des loteries de l'Alberta, 2011-2012

Valeur totale, 1,34 milliard \$

Culture et esprit communautaire	Estimations, 2012-2013 (en milliers \$)
Programme d'amélioration des installations communautaires	38 000
Aide à l'Alberta Foundation for the Arts	26 925
Programme d'initiatives communautaires	25 250
Programme de subventions à l'esprit communautaire	15 500
Aide à l'Alberta Historical Resources Foundation	8415
Autres initiatives	6500
Alberta Multimedia and Development Fund	19 780
Soutien à la Cantos Music Foundation	15 500
	-
Engagement communautaire	-
Arts	-
Soutien au Mount Royal Conservatory of Music	-
Total	153 470
Pourcentage de la valeur totale des loteries	11,5 %

Gouvernement de l'Alberta

Projets spéciaux

Royal Alberta Museum

En 2011, les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé qu'ils entreprendront le réaménagement du Royal Alberta Museum d'Edmonton. Les premières estimations de ce projet, qui devrait être terminé en 2016, s'élevaient à 340 millions \$. La province investira 180 millions \$ au cours des trois prochaines années et le gouvernement fédéral 122 millions \$.³⁸ Ledcor Design Build Inc a obtenu le contrat de construction du nouveau musée. En 2012-2013, les fonds versés au projet s'élèveront à 59 millions \$ et devrait atteindre 92 millions \$ l'année suivante.³⁹ L'entrepreneur prévoyait lancer la construction en novembre 2012.

Programme de capitale culturelle

Ce programme a été créé en 2002 par le gouvernement fédéral. Il accorde aux villes canadiennes le titre de capitale culturelle en se basant sur leur engagement envers les arts et la culture. Outre le titre, la ville reçoit un encouragement aux arts et à la culture à condition d'intégrer des événements culturels communautaires dans leur planification municipale. En 2012, les villes de Calgary⁴⁰ en Alberta et de Niagara en Ontario ont été récompensées. La même année, le gouvernement fédéral annonçait qu'il abolissait le programme.⁴¹

³⁸ <http://www.infrastructure.gc.ca/media/news-nouvelles/2011/20111116edmonton-fra.html>

³⁹ <http://www.finance.alberta.ca/publications/budget/budget2012/fiscal-plan-capital-plan.pdf>

⁴⁰ <http://www.pch.gc.ca/fra/1318855866065/1318855809375>

⁴¹ <http://www.avenuecalgary.com/blogs/calgary-2012-federal-government-cancels-cultural-capital-program>



COLOMBIE- BRITANNNIQUE

La sécheresse persiste

Analyse du budget 2012-2013 de la
Colombie-Britannique vu de l'angle des arts, de la
culture et du patrimoine

Alison Beale

2013

La sécheresse persiste

Le budget 2012-2013 de la Colombie-Britannique vu de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

**Analyse d'Alison Beale, Directrice, School of Communication,
Université Simon Fraser**

Faits saillants du budget

- Budgets pour les arts, la culture et le sport gelés jusqu'en 2014-2015.
- Extension aux activités artistiques du crédit d'impôt pour les activités sportives des enfants, remboursement maximum de 25 \$.
- Augmentation de 9,9% du budget de la B.C. Film
- Gel de l'allocation au Royal British Columbia Museum.

Contexte

Le budget 2012-2013 de la Colombie-Britannique fait partie d'un gel pluriannuel rendu nécessaire selon les leaders provinciaux si on veut réduire le déficit provincial¹ tout en respectant leurs engagements concernant les services essentiels comme l'éducation, les services sociaux et la sécurité publique. La province est requise par loi d'équilibrer son budget. L'économie colombienne a subi un ralentissement traduit par un modeste accroissement du PIB (+ 2,8%), et ce en dépit d'une croissance continue de la population. Les exportations ont été particulièrement affectées par l'affaiblissement du dollar américain et la baisse de la demande sur les marchés asiatiques.

L'impact du budget 2012-2013 du gouvernement provincial sur le secteur culturel de la Colombie-Britannique doit être considéré à la lumière à la fois de facteurs structurels de longue date et des nouveaux défis que confronte le secteur. Bien que la population de la C.-B. (4,4 millions selon le recensement de 2011²) représente près de 13,36 % de l'ensemble des Canadiens, le financement fédéral et provincial de la culture laisse les habitants de la province au dernier rang pour ce qui est des dépenses publiques par personne dans ce secteur. Ainsi en 2009-2010, la Colombie-Britannique occupait la dernière place des provinces avec des dépenses de 206 \$ par habitant, comparé à la moyenne nationale de 309 \$³, et ce à près de 50 \$ par habitant de moins que l'avant-dernière province, le Manitoba. La résistance traditionnelle des gouvernements de la C.-B. à s'engager dans une planification à long-terme et dans un financement de la culture expliquent la relative incapacité des milieux culturels provinciaux à profiter des programmes de financement appariés et autres initiatives qui pourraient donner lieu à davantage d'investissements fédéraux.

Un des résultats de ce manque de coordination est la perte de contrats de production pour l'industrie de l'audiovisuel au profit de l'Ontario qui depuis 2010 a remplacé la Colombie-Britannique comme troisième plus grand centre de production en Amérique du nord. Comme le faisait remarquer un observateur, contrairement à la C.-B., l'Ontario « a un plan et une stratégie concernant l'économie de la créativité. Et c'est ce que nous aimerions voir de la part non seulement du gouvernement provincial mais de l'industrie locale également, un engagement qui

¹ Woo, 4 décembre 2012.

² [Recensement du Canada, 2011.](#)

³ Hill Stratégies, [Recherche sur les arts Vol 11, no. 1](#), juin 2012

reconnait l'importance des industries audiovisuelles et de leur contribution à l'économie de la Colombie-Britannique⁴ ». (TRADUCTION) Ce malheureux manque d'interaction entre les gouvernements provincial et fédéral en ce qui concerne la culture fait contraste avec les nombreuses initiatives et projets des organismes culturels et bénévoles dans les régions de la province et tout au long de son histoire pour ce qui est de préserver le patrimoine et de créer des occasions pour la participation des citoyens dans la vie culturelle.⁵

Contrairement au gouvernement provincial, on constate que les villes et municipalités de la C.-B. font preuve d'un engagement croissant face au secteur culturel, vu comme une source d'emploi dans une économie traditionnellement basée sur l'exploitation des ressources naturelles, ainsi que comme un des leviers pour le renouvellement urbain. Bien que certains puissent exagérer le potentiel du tourisme culturel et que l'enthousiasme soit plus évident que les investissements financiers dans la planification entourant la culture, les gouvernements locaux de la province constituent actuellement le meilleur espoir pour le secteur culturel d'inscrire ses intérêts quelque agenda politique que ce soit. Une population dont la croissance est dominée par l'immigration mène à une demande accrue pour des services et ceci peut représenter de nouveaux marchés et de nouvelles sources d'innovation culturelle que des municipalités plus portées à l'innovation (tel Surrey) et les organismes culturels ont décidé de développer.

Impact du budget

En soi, le budget de 2012-2013 n'est pas la cause des problèmes systémiques du secteur culturel de la Colombie-Britannique mais il a donné fort peu d'encouragement pour qui cherche une solution audits problèmes. Le financement du [Conseil des arts de la C.-B.](#) est resté inchangé mais le budget provincial pour les arts, la culture et le sport ne s'élève qu'à un maigre 20,9 millions de dollars, niveau que le gouvernement entend maintenir jusqu'en 2014-2015⁶. En 2012, la C.-B. a créé un crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants en prolongement d'un crédit semblable qui existait déjà pour les activités sportives. Le montant de dépenses admissible est d'un maximum de 500 \$ pour un maigre remboursement de 25 \$. Ce n'est pas ce programme, qui dépend du revenu disponible des familles plutôt que d'un appui direct et durable des arts ou de l'éducation en art. qui va compenser les années de sous-financement dans ce domaine.

Dans les médias audiovisuels, la production domestique n'a cessé de diminuer depuis 2007, bien que la production internationale (Hollywood nord), toujours vulnérable aux facteurs cycliques, au taux de change et aux mesures incitatives adoptées par d'autres juridictions se soit remise quelque peu d'une chute en 2010. La production cinématographique domestique a apporté juste un peu moins de 17 millions de dollars à l'économie de la province en 2011, moins de la moitié des 40 millions qui avaient été réalisés en 2010⁷. En octobre 2012, la maison d'édition de Vancouver [Douglas and McIntyre](#) s'est vue forcée de fermer ses portes, en dépit du fait qu'elle ait découvert et fait la promotion plusieurs des auteurs de la C.-B. et du Canada au cours des quarante dernières années. Comme le faisait observer l'auteure et éditrice Anna Porter, cette perte fait partie de la restructuration globale du monde anglophone de l'édition et de la vente. Frappant contraste avec la province de Québec où le gouvernement a mis en place un système d'appui aux auteurs et éditeurs francophones par le biais d'un

⁴ Liz Shorten, citée dans Takeuchi, 5 mars 2012.

⁵ Murray, C, N. Baird et A. Beale, 2011.

⁶ Thomson, 21 février 2012.

⁷ Takeuchi, 5 mars 2012.

ensemble complexe d'investissements directs, de mesures incitatives et d'obligation d'achat par le secteur scolaire.⁸

Réaction de la communauté culturelle

Le directeur de l'[Alliance for Arts and Culture](#) Rob Gloor s'est dit extrêmement déçu du budget provincial et il a invité le gouvernement à reconnaître qu'en réalité, cela constituait une réduction progressive du financement de la culture de 2012 à 2015 : « Toutes les autres provinces investissent davantage en culture, et dans plusieurs cas, beaucoup plus que la Colombie-Britannique et la promesse d'un gel à long-terme indique clairement que ce gouvernement n'a pas l'intention de corriger cette situation ». ⁹ (TRADUCTION) Cette année, les organismes culturels ont à nouveau retrouvé un accès partiel au financement des loteries qu'elles avaient perdu en 2009, mais d'une façon si limitée que les critiques à l'endroit du gouvernement à ce chapitre ont continué¹⁰. Cependant, d'autres commentateurs, comme Liz Shorten de la section provinciale de la [Canadian Media Production Association](#), ont avancé une interprétation plus positive de leur situation, citant la flexibilité et le sens de l'initiative des producteurs de film et de télévision de la province qui « s'adaptent » en produisant à meilleur marché des émissions réalité plutôt que des émissions dramatiques.¹¹ On a entendu des remarques du même ordre provenant des milieux théâtraux.

Un événement phare de 2012 aura été la fermeture de la Vancouver Playhouse Theatre Company. Malgré des injections substantielles de fonds et l'annulation de sa dette par son principal commanditaire, la ville de Vancouver, cette troupe qui occupait un théâtre de 650 places au cœur du secteur des théâtres au centre-ville, n'a pu compléter sa saison pour laquelle les abonnements n'étaient plus qu'à la moitié de ce qu'ils avaient été quelques années auparavant. Plusieurs observateurs ont pleuré la perte du Playhouse, de même que celle de quinze emplois permanents et des costumes et décors qui servaient d'autres troupes et l'industrie du film également. Plusieurs ont cependant suggéré que la troupe était tombée victime de sa propre stratégie de programmation et de son habitude à compter sur l'appui financier de la ville pour la dépanner, contrairement à une diversité de petites troupes indépendantes qui ont développé de nouveaux auditoires en présentant des pièces plus risquées. Selon Marcus Youssef, membre du nouveau conseil des arts de Vancouver, « Au sein de la communauté théâtrale, il ne fait pas de doute que la perte du Playhouse a une grande valeur symbolique et représente un défi pour tous, un défi réel pour quelques-uns ou même plusieurs. En même temps, je pense qu'il y a une tonne de productions à Vancouver qui sont vraiment excitantes et qui connaissent le succès. »¹² (TRADUCTION).

La santé future du secteur culturel

Les sommes que consacre à la culture le budget provincial de la C.-B. ne constituent qu'un des nombreux facteurs qui contribuent à réduire le potentiel du secteur culturel comme agent de créativité et de création d'emploi dans la province. Se vanter de pouvoir faire plus avec moins est un refrain familier parmi ceux qui cherchent un financement dans la province, mais on peut se demander si cette stratégie de communication, sans doute efficace pour ce qui est du court terme ou du financement de projets spécifiques, est celle à suivre dans le cadre d'une

⁸ Porter, 28 octobre 2012.

⁹ Thomson, 21 février 2012.

¹⁰ Smith, 11 janvier 2012.

¹¹ Takeuchi, 5 mars 2012.

¹² Lederman, 25 juin 2012.

campagne visant le financement à long-terme d'un secteur de création stable et durable. Seulement trois choses préservent le secteur culturel de la Colombie-Britannique d'un déclin généralisé : une abondance de ressources culturelles (une population diversifiée et en croissance, constituant des auditoires dont le potentiel est reconnu au moins par les gouvernements municipaux); une forte tradition de bénévolat et d'indépendance à l'égard du gouvernement, et un remarquable degré de créativité et d'innovation dans plusieurs secteurs, des arts visuels aux nouveaux médias. Enfin, la province prévoit un climat économique relativement positif en dépit des coûts élevés au chapitre de l'habitation et des transports.

Alors que plusieurs industries créatives accusent ce qui pourrait n'être qu'un déclin provisoire (et que les milieux du théâtre et des médias regorgent de rumeurs d'« exode des talents »), la province pourrait mieux utiliser sa capacité d'exploiter d'autres ressources et d'éviter un déclin plus généralisé de son secteur culturel. Le fait que le gouvernement actuel choisit de ne rien faire (et il s'agit bien d'un choix délibéré, en dépit des restrictions budgétaires) illustre une tradition profondément enracinée de conservatisme fiscal et culturel étrangement à l'opposé de la culture radicale et socio-démocrate qui donne à la province un caractère de gauche. Cet aveuglement idéologique fait en sorte non seulement que la C.-B. ne réalise pas pleinement son potentiel culturel mais également qu'elle sert mal le grand nombre d'enfants qui vivent dans la pauvreté, les divers besoins de services culturels de ses populations tant rurales qu'urbaines et sa composition démographique de plus en plus diversifiée¹³. Les nouveaux Canadiens qui vivent en Colombie-Britannique ont accès via internet à un divertissement dans leur langue et peuvent assister à des représentations de troupes en tournée provenant de leur pays d'origine, mais ils ne trouveront pas d'occasion d'exprimer leur place dans leur province et pays d'adoption s'ils n'ont pas accès à une expérience culturelle dans leurs écoles, leurs bibliothèques, leurs centres communautaires et auprès des organismes culturels professionnels de la province.

Références

British Columbia Arts Council. 2012. [2011-2012 Annual Report](#).

British Columbia Film Commission. 2011. [Production Statistics 2011](#).

Gouvernement de la Colombie-Britannique 31 mars 2012a. [Estimates](#).

Gouvernement de la Colombie-Britannique 2012b. [Backgrounder Budget 2012 – Tax Savings for B.C. Families](#).

Gouvernement de la Colombie-Britannique. 2012c. [Fiscal Debt Summary Second Quarterly Report 2012/13](#).

Hill Stratégies, [Recherche sur les arts Vol 11, no. 1](#), juin 2012

Lederman, M. June 25, 2012. In Vancouver, Playhouse closure casts shadow over Jessie theatre awards. *The Globe and Mail*.

Murray, C, N. Baird and A. Beale. 2011. La démarche axée sur le lieu de la Colombie-Britannique: le transfert des responsabilités de la politique et l'autodétermination culturelle dans

¹³ 80% of B.C.'s population growth in the 2006-2011 period was due to immigration.

Monica Gattinger et Diane St. Pierre, édi. *Les politiques culturelles provinciales et territoriales du Canada*. Québec: Presses de l'Université Laval.

Porter, A. 28 octobre 2012. Douglas and McIntyre collapse new sign of publishing industry struggles. *The Toronto Star*.

Royal British Columbia Museum. 2012. [Service Plan 2012-13 to 2014-15](#).

Smith, J. 11 janvier 2012. B.C. Government reinstates gaming eligibility for arts groups. *Georgia Straight*.

Statistique Canada. 2011. [Recensement du Canada](#).

Takeuchi, C. 5 mars 2012. B.C. drops to fourth largest North American Film Production Centre, *Georgia Straight*.

Thomson, S. 21 février 2012. Arts and Culture Advocate Criticizes B.C. Budget. *Georgia Straight*.

Woo, A. 4 décembre 2012. [B.C.'s deficit underreported by \\$529 million, auditor finds](#). *The Globe and Mail*.

Documents supplémentaires

Gouvernement de la Colombie-Britannique

Croissance réelle du PIB : 2,8 % (2011)

Transferts fédéraux (en % du total des revenus) : 16,8 %

Population: 4 400 057 (2011)

Gouvernement de la Colombie-Britannique

Budget principal des dépenses¹⁴

(en milliers de dollars)

Ministère	Estimés 2012-2013	Prévisions 2011-2012
Législature	69 271	68 862
Bureau de la Législature	46 471	45 819
Bureau du premier ministre	9 008	9 008
Relations avec les Aborigènes et réconciliation	80 141	80 030
Éducation avancée	1 971 938	1 963 369
Agriculture	65 788	65 771
Enfance et développement familial	1 333 291	1 330 691
Communautés, sport et développement culturel	310 907	253 907
Éducation	5 313 848	5 241 877
Énergie et mines	439 569	437 210
Environnement	128 925	129 947
Finance	172 574	175 521
Forêts, terres et exploitation des ressources naturelles	602 034	589 602
Santé	16 180 117	15 621 924
Emploi, tourisme et innovation	234 608	237 668
Justice	1 110 249	1 105 705
Travail, services aux citoyens et transparence gouvernementale	548 586	542 824
Développement social	2 456 780	2 338 463
Transports et infrastructure	806 921	806 922
Gestion des fonds publics et service de la dette	1 287 491	1 264 900
Autres	2 461 483	2 872 235
Totaux	35 631 000	35 182 255

¹⁴ Gouvernement de la Colombie-Britannique, 31 mars 2012a, 7.

Gouvernement de la Colombie-Britannique

Dette provinciale¹⁵

Au 31 mars 2012

(en millions de dollars)

	Solde au 31 mars 2012	Variation	Prévision au 31 mars 2013	Budget 31 mars 2013	Variation
Total de la dette des contribuables	34 692	3 782	38 474	38 736	(262)
Dette auto-fiancée (Sociétés d'État commerciales)	15 501	2 281	17 782	18 667	(885)
Allocation prévue	-	100	100	200	(100)
Total de la dette provinciale	50 193	6 163	56 356	57 603	(1 247)
Dette des contribuables en % du PIB	15,9 %		17,0 %	17,2 %	(0,2 %)

¹⁵ Gouvernement de la Colombie-Britannique. 2012c.

Gouvernement de la Colombie-Britannique

Ministère des communautés, du sport et du développement
culturel¹⁶

(en milliers de dollars)

Programme	Prévision des dépenses 2012-13	Dépenses finales 2011-2012	Différence en dollars	Différence en pourcentage
Gouvernements locaux	257 540	201 389	56 151	27,9 %
Intégration des politiques, législations et opérations	2 811	1 849	962	52,0 %
BC Film Commission	947	862	85	9,9 %
Arts, culture et sport	20 897	20 956	(59)	-0,3 %
Sociétés d'État – Royal British Columbia Museum	12 166	12 166	-	-
Exécutif et services de soutien	5 904	6 043	(739)	-2,3 %
BC Arts and Culture Endowment Special Account	2 500	2 500	-	-
Physical Fitness and Amateur Sports Fund Special Account	1 700	1 700	-	-
University Endowment Lands Administration Account Special Account	6 442	6 442	-	-
Totaux	310 907	253 907	57 000	22,4 %

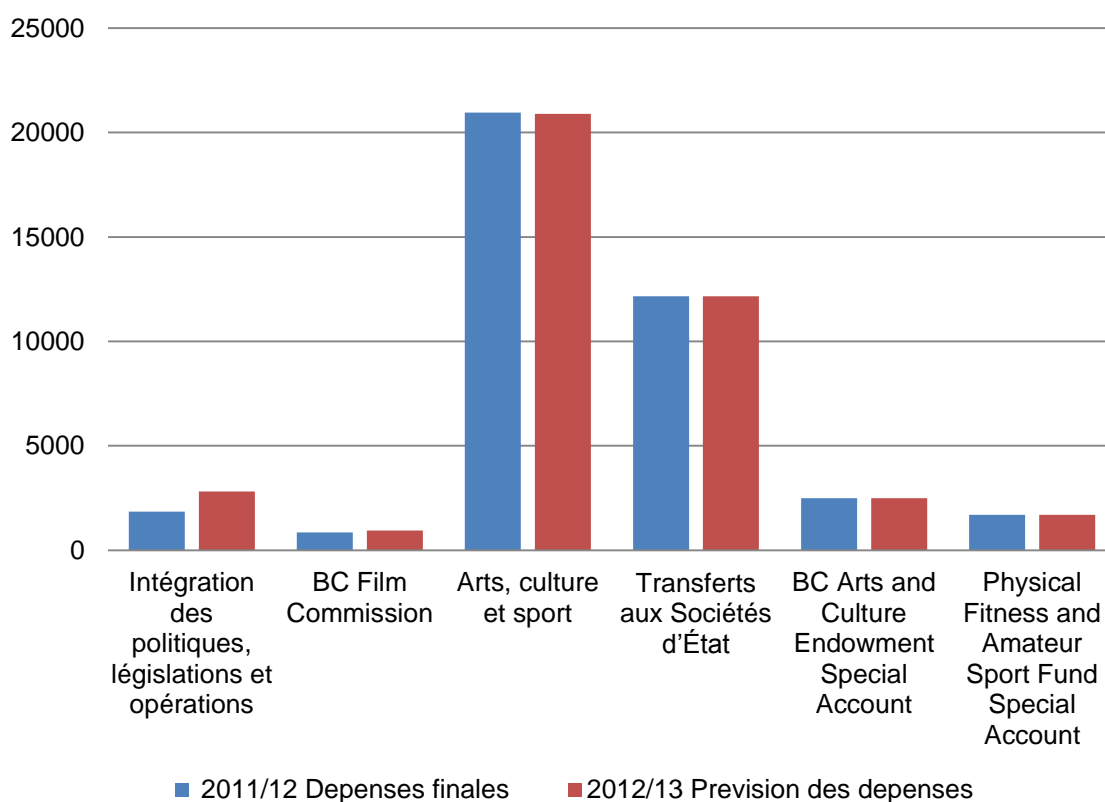
¹⁶ Gouvernement de la Colombie-Britannique 31 mars 2012a, 55.

Gouvernement de la Colombie-Britannique

Ministère des communautés, du sport et du développement culturel

Changements dans les allocations

(en milliers de dollars)



Conseil des arts de la Colombie-Britannique

Rapport financier 2011-2012¹⁷

(Dépenses, en dollars)

Subventions et accords de contributions	Base 2010-2011	Sports et héritage artistique 2010-2011	BC 150 2010-2011	Base 2011-2012	Sport et héritage artistique 2011-2012	BC 150 2011-2012
Développement des artistes professionnels	6 383 120	7 158 908	0	6 756 996	5 834 995	6 000
Développement des arts communautaires	356 300	158 500	939 266	106 000	424 078	1 168 697
Programme de tournées	99 975	150 000	75 000	172 000	125 000	460 000
Prix (aux individus)	822 017	99 000	135 700	576 500	215 000	515 000
Appui à l'édition	269 958	183 589	0	319 462,	150 927	0
Administration	1 424 383	0	0	1 455 334	0	0
Total	9 355 753	7 749 997	1 149 966	9 386 292	6 750 000	2 149 697

Total des dépenses par année

2010-2011 : 18 255 716 \$

2011-2012 : 18 285 989 \$

Crédit d'impôt pour les activités sportives et artistiques des enfants

Crédit d'impôt pour les activités sportives des enfants	Un crédit non-remboursable de 5,06 % applicable à des dépenses admissibles d'un maximum de 500 \$ pour chaque enfant, pour un bénéfice maximum de 25 \$ par enfant
Crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants	Un crédit non-remboursable de 5,06 % applicable à des dépenses admissibles d'un maximum de 500 \$ pour chaque enfant, pour un bénéfice maximum de 25 \$ par enfant

Pour l'un et l'autre crédit, les dépenses admissibles sont les mêmes que pour les crédits d'impôt fédéraux pour les activités sportives ou artistiques des enfants qui ont lieu en dehors des activités scolaires.¹⁸

¹⁷ British Columbia Arts Council, 2012, 27.

¹⁸ Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2012b.

British Columbia Film Commission

Production cinématographique et télévisuelle en Colombie-Britannique¹

(en millions de dollars)

	2011		2010		2009		2008		2007	
	# de projets	\$ en production dépensés en C.-B.	# de projets	\$ en production dépensés en C.-B.	# de projets	\$ en production dépensés en C.-B.	# de projets	\$ en production dépensés en C.-B.	# de projets	\$ en production dépensés en C.-B.
Productions domestiques										
Dramatiques/ Dramatiques sur DVD	19	16,93	33	40,46	19	31,20	25	83,79	24	81,61
Séries tv	45	116,37	29	120,09	34	64,25	42	82,79	24	157,64
Films pour la tv, miniséries, programmes pilotes, documentaires, autres	74	62,10	78	57,35	90	76,23	82	102,31	80	114,52
Animation	9	13,58	12	25,93	12	45,92	25	96,77	10	53,93
Totaux productions domestiques	147	208,98	152	243,83	155	217,60	174	365,60	138	407,70
Production étrangère										

¹ B.C. Film Commission, 2011, 4.

	2011		2010		2009		2008		2007	
Dramatiques/ Dramatiques sur DVD	58	429,93	36	277,37	37	641,17	40	441,46	23	179,17
Séries tv	24	387,54	14	391,59	14	373,33	14	320,84	18	277,48
Films pour la tv, miniséries, programmes pilotes, documentaires, autres	25	79,44	19	52,71	24	58,97	20	53,46	14	44,25
Animation	27	82,81	25	56,22	9	25,38	12	25,43	9	34,74
Totaux productions étrangères	134	979,72	94	777,89	84	1 098,85	86	841,17	64	535,4
Totaux productions domestiques et étrangères	281	1188.70	246	1021.72	239	1316.45	260	1206.77	202	943.34

Royal British Columbia Museum

Sommaire des perspectives financières¹

(en millions de dollars)

	Réel 2010-2011	Estimations 2011-2012	Prévisions 2012-2013	Prévisions 2013-2014	Prévisions 2014-2015
Revenu					
Contribution de la province	12,17	12,17	12,17	12,17	12,17
Frais d'admission	2,79	2,93	4,11	4,30	4,30
Autre revenu	3,70	3,78	2,79	3,00	3,02
Revenu total	18,64	18,87	19,06	19,46	19,50
Total des dépenses	18,59	18,80	18,96	19,36	19,37
Dépenses d'immobilisations	5,58	0,57	2,26	1,26	0,51
Dette	0	0	0	0	0

¹ Royal British Columbia Museum, 2012, 28.



NUNAVUT

On tient le cap

Analyse du budget 2012-2013 du Nunavut vu de
l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Patrice Dutil

2013

On tient le cap

Le budget 2012-2013 du Nunavut vu de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Analyse de Patrice Dutil, Professeur, Department of Politics and Public Administration, Ryerson University

Faits saillants du budget

- Budget pour la culture et le patrimoine augmente de 6 %
- Le budget des langues officielles augmente de 13,6%.
- Le budget d'*Inuit Qaujimagatuqangit* diminue de 14 %.

Contexte

Le gouvernement du Nunavut a été plutôt stable depuis l'élection de 2008 et le choix (sous le système consensuel et non-partisan du Nunavut) de Mme Eva Qamaniq Aariak) comme deuxième première ministre. Mme. Aariak est l'ancienne Commissaire aux Langues du Nunavut et elle connaît très bien le dossier de la culture et du patrimoine.

La population du Nunavut continue de croître, ayant augmenté de 8,3 % depuis le recensement de 2006. Cette population est très jeune, près de 50 % ayant moins de 25 ans.¹

L'employeur le plus important du Nunavut reste le gouvernement territorial. Le territoire est très dépendant des transferts fédéraux (près de 92 % du budget gouvernemental vient d'Ottawa). Les ressources naturelles, particulièrement l'industrie minière, deviennent progressivement un secteur important de l'économie. Le gouvernement du Canada a augmenté à 400 millions de dollars la marge d'emprunt du territoire afin de permettre plus d'investissement dans le développement de l'industrie minière, dont on prédit qu'elle constituera la principale source de revenu et d'emploi au sein du territoire.

L'économie aussi est en croissance. Selon Statistique Canada, en 2011 le Nunavut occupait la tête du peloton des provinces et territoires en termes de croissance réelle du PIB.² L'économie s'appuie essentiellement sur l'exportation de matières premières, particulièrement l'or, le plomb, le zinc, le nickel, le cuivre et, de façon croissante, les diamants, mais le gouvernement souhaite diversifier l'économie territoriale, notamment en développant le tourisme. Selon les *Perspectives économiques et fiscales 2012-2013* du gouvernement du Nunavut, « il faut faire un certain nombre de changements avant que le territoire puisse développer son industrie touristique. Les coûts de transport aérien et d'hébergement au Nunavut sont très élevés. De plus, plusieurs communautés du Nunavut sont dépourvues des aménagements requises par les touristes, y inclus au chapitre des activités et produits culturels. Il va falloir une combinaison d'appui gouvernemental et de développement communautaire pour faire du Nunavut une destination touristique viable. »³ (TRADUCTION)

La vie culturelle au Nunavut est particulièrement riche : on y trouve l'[Inuit Broadcasting Corporation](#), un secteur de production cinématographique très dynamique en dépit de sa taille

¹ [Plan d'affaires du Nunavut 2011-2014](#), p. 3-2.

² NWT and Nunavut Chamber of Mines, May 1, 2012. (En fait, les données finales pour 2011 montrent que le Nunavut occupe la quatrième place avec une croissance réelle du PIB de 4,6%)

³ Gouvernement du Nunavut, [Perspectives fiscales et économiques 2012-2013](#), p. 27.

restreinte, et une production continue et éminemment distinctive en arts visuels. Les programmes destinés aux arts, à la culture et au patrimoine sont administrés par le [Ministère Culture, Langue, Aînés et Jeunesse](#) (CLAJ), dont la mission est de préserver et de renforcer la culture du Nunavut, son patrimoine et ses langues. Le ministère remplit sa mission « en assumant un rôle de leadership au sein du GN par la promotion des valeurs sociétales inuit par la mise en œuvre de *l'Inuit Qaujimajatuqangit*,⁴ en milieu de travail; par la promotion de l'utilisation de la langue inuit en milieu de travail et à l'échelle territoriale; par la promotion de l'accès à l'information et des ressources dans les langues officielles du Nunavut; en valorisant les services de bibliothèques publiques à travers le Nunavut ; en appuyant les groupes communautaires à but non-lucratif et les individus œuvrant dans les domaines de la culture, de la langue et du patrimoine; en faisant la promotion d'un style de vie sain et actif tout en appuyant le sport amateur et les activités de loisirs au niveau communautaire, et en encourageant un dialogue continu entre les aînés, la jeunesse et le gouvernement.»⁵
[TRADUCTION]

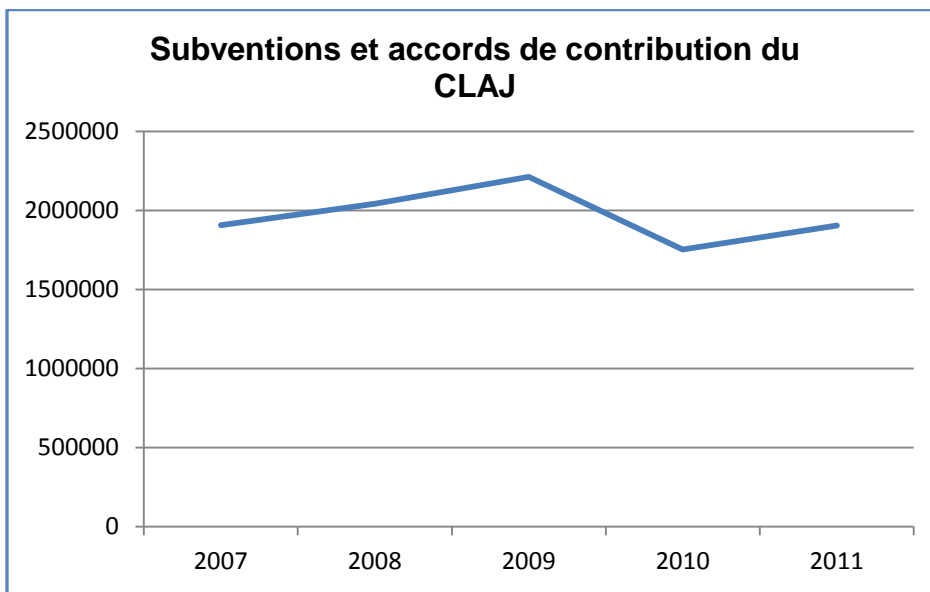
La structure du CLAJ est restée inchangée au cours de la dernière décennie, de même que celle des programmes qu'il gère. Les rapports du CLAJ sont détaillés et donne une idée claire de ce que le ministère considère un financement de la culture.⁶ Les subventions couvrent un large éventail d'activités, incluant les « Projets des aînés », les « Projets de la jeunesse », les « Activités physiques » et les « Activités culturelles et patrimoniales ». Les contributions gouvernementales comprennent des programmes de financement direct dans plusieurs domaines cités dans la section « subventions » mais elles couvrent également les services de bibliothèques, le programme de toponymie et le financement des opérations des Centres patrimoniaux enregistrés.

Tout en reconnaissant que pratiquement chacun des programmes du CLAJ appuie d'une façon ou de l'autre la culture distincte du Nunavut, cette analyse se concentre sur les activités culturelles et patrimoniales comme elles sont définies dans le Budget principal des dépenses du Nunavut. À compter de l'exercice financier 2007-2008, le CLAJ a regroupé ses activités en culture et en patrimoine sous trois catégories « subventions » et sept catégories « accords de contribution ». Dans le budget de la présente année, on trouve quatre catégories subventions et six catégories contribution. Les dépenses dans ces deux secteurs ont été plutôt stables au cours des six dernières années, avec des accroissements les trois premières années, un léger déclin en 2009-2010 et à nouveau une augmentation en 2010-2011. Comme on peut le voir dans le **Tableau 1**, durant la période de 2007 à 2011, les dépenses du CLAJ ont diminué de près de 300 mille dollars, soit une chute de 15%, ce qui peut sembler surprenant compte tenu de la croissance économique du Nunavut.

⁴ Généralement traduit comme signifiant le savoir et les institutions innus traditionnels.

⁵ Gouvernement du Nunavut, [Budget principal des dépenses, CLEY, 2011-2012](#), p. F-2

⁶ Le ministère fait une distinction entre les subventions et les accords de contribution. Ces derniers diffèrent notamment en ceci que le ministère a des attentes spécifiques à l'égard des bénéficiaires. Un individu ou une organisation qui rencontre les critères d'admission pour une subvention peuvent généralement recevoir le montant accordé sans autres conditions. Par contre, les accords de contribution font l'objet des conditions d'exécution précisées dans l'accord. Le bénéficiaire doit démontrer qu'il continue de remplir les conditions d'exécution au cours de la durée de l'accord pour se voir rembourser des coûts spécifiques. Le gouvernement peut exiger une vérification comptable de l'usage fait des fonds reçus dans le cadre d'un accord de contribution, ce qui n'est pas le cas pour les subventions

Tableau 1***Dépenses du Nunavut en culture et patrimoine, 2007-2011***

SOURCE: Sommaire des subventions et contributions, Ministère Culture, Langue, Aînés et Jeunesse, *Budget principal des dépenses, 2007-2012*.

Impact du budget

Le budget du ministère pour 2012-2013 est réparti en six catégories qui reçoivent respectivement à peu près une sixième du total. La section Culture et patrimoine représente 17 % du budget, Sport et récréation 21 %. Le Bureau de direction, qui regroupe la majeure partie des fonctionnaires, reçoit 20 %; Inuit Qaujimagatuquangit, 18 %; Aînés et jeunesse, 8 % et Langues officielles, 15 %.⁷

Avec une population de 31 906 personnes et un budget de dépenses de 1,45 milliards, le Nunavut consacre 28 millions de dollars (1,93 %) à son ministère des affaires culturelles. Avec un budget d'un peu plus de deux millions de dollars en 2012-2013 pour le programme Culture et patrimoine, le gouvernement territorial va dépenser une moyenne de 63 dollars par habitant dans ce secteur d'activité.

Réaction de la communauté culturelle

Il y a eu peu de réactions publiques au budget mais plusieurs membres de l'Assemblée législative du Nunavut ont fait part de leur déception face à l'abandon apparent du projet de construire un Centre du patrimoine du Nunavut à Iqaluit pour abriter la collection d'artéfacts archéologiques. On avait fait des plans pour construire au coût de 120 millions de dollars un

⁷ [Budget principal des dépenses 2012-2013](#), F-3

édifice de 6 700 m² mais le gouvernement n'a pas encore initié quoi que ce soit pour réaliser le projet.⁸

La santé future du secteur culturel

Le budget du ministère CLAJ continue de croître, étant passé d'un peu plus de 18 millions de dollars en 2007 à presque 28 millions de dollars en 2011. Cette hausse de dix millions en cinq ans représente un taux de croissance impressionnant de 55 %. Il est clair que le gouvernement a fait des investissements en culture une de ses priorités. Il convient cependant de noter que durant cette période, les sommes consacrées aux programmes Culture et patrimoine (tels que les définit le gouvernement territorial) sont restés passablement stables durant cette même période

Références

Gouvernement du Nunavut. 2 février 2012. [*Perspectives fiscales et économiques 2012-2013.*](#)

Gouvernement du Nunavut. 2007. [*Budget principal des dépenses, 2008-2009.*](#)

Gouvernement du Nunavut. 2008. [*Budget principal des dépenses, 2009-2010.*](#)

Gouvernement du Nunavut. 2009. [*Budget principal des dépenses, 2010-2011.*](#)

Gouvernement du Nunavut. 2010. [*Budget principal des dépenses, 2011-2012.*](#)

Gouvernement du Nunavut. 2011. [*Budget principal des dépenses, 2012-2013.*](#)

Gouvernement du Nunavut. 2011. [*Plan d'affaires du Nunavut 2011-2014.*](#)

NWT and Nunavut Chamber of Mines, 1 mai 2012. [*Communiqué de presse - Nunavut leads Canada in real GDP growth.*](#)

« [*MLAs urge action on stalled Nunavut Heritage Centre - Reopen a dialogue with organizations to explore avenues*](#) ». *Nunatsiaq News*. 2 novembre 2012.

⁸ *Nunatsiaq News*. 2 novembre 2012.

Documents supplémentaires

Gouvernement du Nunavut

Croissance réelle du PIB : 4,6 % (2011)

Transferts fédéraux (en % du total des revenus) : 92 %

Population: 31 906 (2011)

Gouvernement du Nunavut

Budget principal des dépenses⁹

(en milliers de dollars)

Ministère	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012
Bureau de l'Assemblée législative	17 773	19 610
Comité exécutif et Affaires intergouvernementales	20 785	19 843
Finances	63 300	65 055
Ressources humaines	24 120	24 120
Justice	92 985	105 254
Culture, Langue, Aînés et Jeunesse	28 002	28 790
Éducation	250 705	244 774
Santé et Services sociaux	327 213	348 023
Environnement	25 397	29 064
Services communautaires et gouvernementaux	218 897	272 480
Développement économique et Transports	73 398	78 217
Nunavut Housing Corporation	173 386	195 470
Nunavut Arctic College	25 614	24 003
Totaux	1 341 575	1 454 703

⁹ Gouvernement du Nunavut, *Budget principal des dépenses, 2012-2013*, p. viii

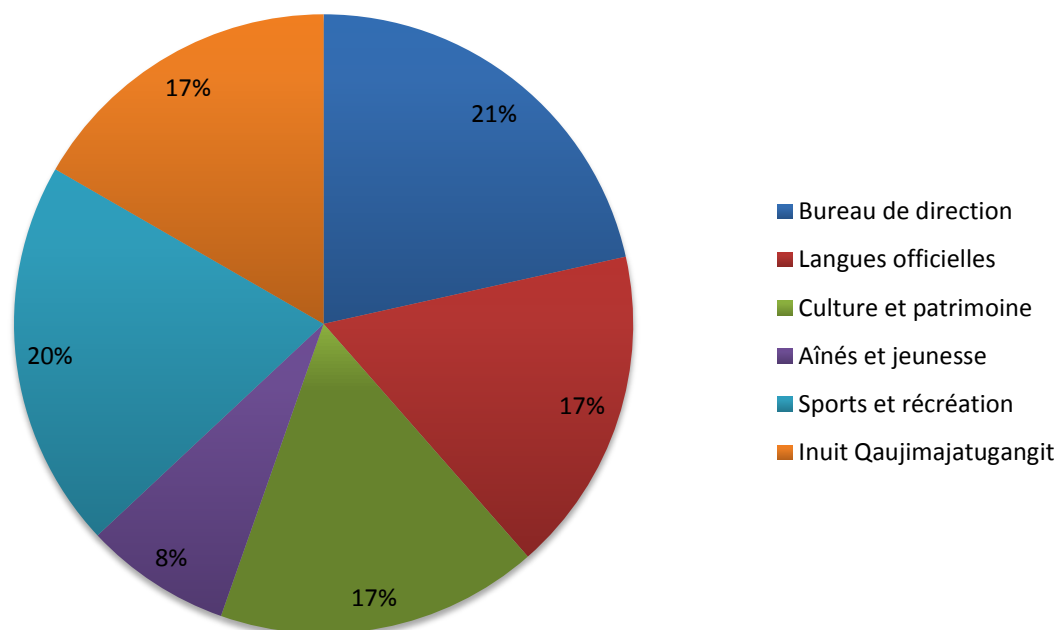
Gouvernement du Nunavut

Ministère Culture, Langue, Aînés et Jeunesse

Budget principal des dépenses¹⁰ (en milliers de dollars)

Division	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012	Différence en dollars	Différence en %
Bureau de direction	6 097	5 202	895	17,2 %
Langues officielles	4 823	4 244	579	13,6 %
Culture et patrimoine	4 773	4 494	279	6,2 %
Aînés et jeunesse	2 168	2 144	24	1,1 %
Sports et récréation	5 751	6 402	(651)	-10,2 %
Inuit Qaujimajatuqangit	4 726	5 530	(804)	-14 %
Total	28 002	28 790	(788)	-2,7 %

Budget par division



¹⁰ Gouvernement du Nunavut, *Budget principal des dépenses, 2012-2013*, p. F.

Subventions¹¹

(en milliers de dollars)

Division	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012
Langues officielles		
Promotion et protection de la langue innue	50	50
Culture et patrimoine		
Culture et patrimoine	125	125
Radio communautaire	150	150
Appui et recherche en archéologie et paléontologie	25	-
Aînés et jeunesse		
Projets jeunesse	150	150
Projets aînés	150	150
Comités aînés et jeunesse	100	100
Sports et récréation		
Activités traditionnelles	75	75
Projets d'activités physiques	150	150
Financement des organismes de sport et de récréation	260	340
Nunavut Sport Clubs	50	20
Programme de reconnaissance des bénévoles	40	40
Sport et récréation – événements spéciaux	40	40
Sports et récréation - bourses	10	10
Formation des exploitants d'installations récréatives	40	40
Formation des leaders et bénévoles en récréation	120	120
Nunavut Territorial Assistance Training	1 941	1 816
Développement du sport	300	400
Développement technique	115	75
Habilités sportives et récréatives	120	160
Totaux	3 261	3 286

¹¹ Gouvernement du Nunavut, *Budget principal des dépenses, 2012-2013*, p. F-10.

Contributions¹²

(en milliers de dollars)

Division/Programme	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012
Bureau de direction		
Financement Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit	2 176	2 040
Langues officielles		
Promotion et protection de la langue innue	350	560
Culture et patrimoine		
Installations patrimoniales	200	200
Culture et patrimoine	216	216
Programme de communications culturelles	125	125
Programme de toponymie	100	100
Financement opérationnel du Centre patrimonial	300	300
Arts	275	300
Services de bibliothèques	492	492
Aînés et jeunesse		
Projets jeunesse	100	100
Projets aînés	100	100
Installations aînés et jeunesse	200	315
Sport et récréation		
Appui aux Jeux innus	103	103
Exploitation de la piscine et du bord de mer	70	70
Amélioration des installations de programmation pour le sport et la récréation	500	500
Inuit Qaujimagatqangit		
Valeurs sociétales innues	300	300
Piqqusilirivvik Program Field Testing	200	300
Contributions totales	5 807	6 121

Culture et patrimoine, totaux combinés des subventions et contributions

(en milliers de dollars)

Année	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013
Montant	1 907	2 042	2 213	1 753	1 904	2 008	2 008

¹² Gouvernement du Nunavut, *Budget principal des dépenses, 2012-2013*, p. F-11.



TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Une tendance à la hausse

Analyse du budget 2012-2013 des Territoires du Nord-Ouest vu de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Patrice Dutil

2013

Une tendance à la hausse

Le budget 2012-2013 des Territoires du Nord-Ouest vu de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Analyse de Patrice Dutil, Professeur, Études politiques et Department of Politics and Public Administration, Ryerson University

Faits saillants du budget

- Hausse de 9,1 % des budgets pour la culture et le patrimoine vs 2011-2012.
- Hausse de 3 % du Programme des langues officielles.
- Le Programme des langues autochtones et d'éducation culturelle et le Service des bibliothèques publiques reçoit une augmentation de moins de 1 %.

Contexte

Le recensement de 2011 indique que la population des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) est de 41 462 personnes, sensiblement la même qu'en 2006. Le premier ministre Bob McLeod, précédemment ministre du Tourisme, occupe la tête du gouvernement territorial depuis octobre 2011.

Les T.N.-O. ont été durement affectés par le ralentissement économique des dernières années. Le PIB a chuté de 14 % en 2009 et le taux moyen de croissance des trois dernières années a été négatif (-1 %). Les Territoires sont endettés et cherchent des moyens de relancer l'économie territoriale. Le gouvernement voit

dans le tourisme un facteur-clé pour soutenir les activités culturelles et artistiques, le tourisme demeurant une priorité majeure dans sa stratégie de développement et de diversification économiques. Le budget gouvernemental de 2012-2013 contient un investissement accru de 10,4 millions de dollars à ce chapitre, essentiellement en publicité.

Le financement des arts et de la culture dans les Territoires du Nord-Ouest est géré par le [Ministère de l'Éducation, de la culture et de l'emploi](#) (MECE). Le mandat de ce ministère est très large et inclut l'éducation en langues anglaise et française aussi bien que dans les langues autochtones. La culture et le patrimoine sont sous la supervision directe du Directeur de la culture et du patrimoine, qui se rapporte au Sous-ministre adjoint à l'éducation et à la culture. En 2010-2011, les dépenses totales du gouvernement territorial s'élevaient à 1,3 milliard de dollars; de ce montant, 279 millions de dollars (soit près de 21 %) relevaient du MECE.

Le MECE fournit un appui aux musées communautaires, aux organismes artistiques, culturels et patrimoniaux, à des projets et à des individus. Il gère la protection des sites archéologiques et la recherche dans ce domaine; administre les permis d'archéologie; participe aux processus réglementaires d'utilisation du territoire; administre le [Programme de toponymie et des sites historiques](#); enfin, il assure l'administration des Archives des T.N.-O., et la gestion du Musée au [Prince of Wales Northern Heritage Centre](#).

Du fait que le MECE combine éducation et culture, il est difficile d'isoler les dépenses destinées à appuyer les arts à proprement parler. On pourrait dire que plusieurs des programmes du Ministère de l'Éducation, de la culture et de l'emploi affectent indirectement la culture et les arts. Ainsi, le financement du [Programme de langue dénée](#) constitue indubitablement un aspect critique de la politique culturelle. On pourrait dire la même chose du programme Communications autochtones, ou du financement accordé aux [Services de bibliothèques communautaires](#) ou du [Fonds de développement de la littératie communautaire](#).

Au cours des cinq dernières années, le MECE a modifié la façon dont il identifie ses dépenses. Ainsi, en 2006-2007 et en 2007-2008, on identifiait le financement des « Organismes culturels », celui du [Conseil des arts des T.N.-O.](#), des « Musées communautaires » et des « Projets culturels ». En 2008-2009, le ministère éliminait la catégorie « Musées communautaires » et la remplaçait par les catégories « Organismes culturels » et « Centres patrimoniaux ». Il créait également un nouveau programme d'importance, « Appui aux artistes interprètes ». Toutes ces catégories faisaient partie des calculs des dépenses en art et culture. Les mêmes catégories ont été retenues en 2009-2010, avec l'ajout de la catégorie « Programmes pour les nouveaux arts nordiques ». En 2010-2011, le gouvernement a séparé le financement dédié à la « Composantes culturelles des événements sportifs » et l'ajoutait au calcul des dépenses en culture. Au moment d'écrire ces lignes, on n'a pas encore publié les comptes publics pour 2011-2012.

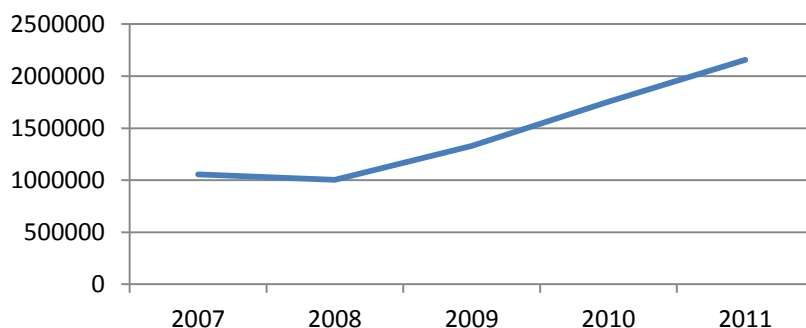
Impact du budget

La politique culturelle n'a pas figuré comme priorité dans les déclarations publiques du premier ministre ou du ministre des Finances des Territoires, ni l'un ni l'autre n'en ayant fait mention dans leurs exposés sur le budget ou sur l'agenda gouvernemental. Ceci étant dit, le gouvernement a doublé le financement des programmes culturels au cours des cinq dernières années, même en période de déficits croissants. Comme le montre le **Tableau 1**, la tendance est à la hausse depuis 2007.

Tableau 1

Contributions aux arts, à la culture et au patrimoine dans les T.N.-O. 2007-2011¹

Dépenses des T. N.-O. en art, culture et patrimoine



Source: [Comptes publics du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest](#), *Tableau non-consolidé des contributions, Tableau 6, 2007-2011*

Le Budget principal des dépenses pour 2012-2013 identifie au compte du MECE les dépenses d'exploitation suivantes : 8,3 millions de dollars pour le [Programme des Langues autochtones et d'éducation culturelle](#); 2 millions de dollars pour les Services de bibliothèques publiques; 6,5

¹ Ce calcul comprend les contributions réelles aux catégories suivantes au cours de l'exercice financier : Organismes culturels, Projets culturels, Centres patrimoniaux, Conseil des arts des Territoires du Nord-Ouest et Appui aux artistes interprètes.

millions pour Culture et patrimoine et 7,5 millions pour les [Langues officielles](#). Cela représente une hausse de 9,1 % pour Culture et patrimoine par rapport à 2011-2012. Par contre, l'allocation pour les Langues officielles n'a crû que de 3 %, tandis qu'à la fois le Programme des langues autochtones et de l'éducation culturelle et celui des Services de bibliothèques publiques ont connu des augmentations de moins de 1 % par rapport à l'année précédente.²

Les comptes publics des T. N.-O. ne spécifient pas les dépenses en immobilisation pour les institutions culturelles ou patrimoniales. Il faut présumer que ces coûts sont inclus dans les dépenses générales. La seule mention de frais d'immobilisation pour des infrastructures culturelles se trouve dans le *Budget des dépenses supplémentaires 2012-2013* : 46 mille dollars pour le développement d'une galerie au [Prince of Wales Northern Heritage Centre](#), et 85 mille dollars pour les Musées communautaires pour compléter des projets d'infrastructure de l'année précédente³.

Compte tenu d'une population de 41 462 habitants, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dépensait en 2011-2012 51,99 \$ par habitant pour les « arts et la culture ».⁴

Réaction de la communauté culturelle

Il n'y a eu pour ainsi dire pas de réactions publiques au budget 2012-2013 du gouvernement pour ce qui concerne la culture et le patrimoine, même si en fait, il semble qu'il y ait eu matière à réjouissance. Peut-être que l'ampleur du déficit territorial a-t-il atténué les attentes.

Références

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. 2012. [Budget principal des dépenses 2012-2013](#)

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. 2012. [Budget supplémentaire des dépenses 2012-2013, no.1.](#)

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. 2008, 2009, 2010, 2011, 2012. [Comptes publics du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Tableau non-consolidé des contributions, Tableau 6.](#)

² Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, [Budget principal des dépenses 2012-2013](#), pp. 10-17.

³ Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. [Budget supplémentaire des dépenses 2012-2013, no.1.](#), p.12.

⁴ Comme on l'indique dans la note 1, ce calcul est basé sur les dépenses pour l'exploitation et la gestion des Organismes culturels, Projets culturels, Centres patrimoniaux, Conseil des arts des Territoires du Nord-Ouest et Appui aux artistes interprètes et n'inclut pas les dépenses en immobilisations.

Documents supplémentaires

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Croissance réelle du PIB : - 5,1 % (2011)

Transferts fédéraux (en % du total des revenus) : 76 %

Population: 41 462 (2011)

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Budget principal des dépenses 2012-2013

Budgets d'exploitation⁵

(en milliers de dollars)

Ministère	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012
Assemblée législative	18 508	19 768
Comité exécutif	22 862	19 132
Ressources humaines	42 796	43 220
Affaires autochtones et Relations intergouvernementales	7 304	7 888
Finances	142 121	128 013
Affaires municipales et communautaires	95 533	93 571
Travaux et services publics	93 682	93 988
Santé et services sociaux	349 926	358 795
Justice	113 674	108 465
Éducation, culture et emploi	289 107	288 173
Transports	120 415	111 578
Industrie, tourisme et investissements	49 560	53 919
Environnement et ressources naturelles	65 693	74 508
Totaux	1 411 181	1 400 118

⁵ Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, *Budget principal des dépenses 2012-2013*, p. vii.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Ministère de l'Éducation, de la culture et de l'emploi**Budget principal des dépenses – Programme Éducation et culture⁶**

(en milliers de dollars)

Programme	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012	Variation en dollars	Variation en %
Développement de la jeune enfance	7 308	7 308	-	-
Services d'enseignement et de soutien	3 592	3 833	(241)	-6,3 %
Langues autochtones et éducation culturelle	8 308	8 245	63	0,8 %
Éducation inclusive	26 987	26 833	154	0,6 %
Enseignement des langues minoritaires	2 588	2 588	-	-
Développement et opérations de l'enseignement	2 244	2 227	17	0,8 %
Fonds de développement professionnel NWTTA	1 620	1 620	-	-
Contributions aux écoles	123 936	122 353	1 583	1,3 %
Services de bibliothèques publiques	2 021	2 011	10	0,5 %
Culture et patrimoine	6 519	5 973	546	9,1 %
Langues officielles	7 452	7 233	219	3,0 %
Totaux	192 575	190 224	2 351	1,2 %

⁶ Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, *Budget principal des dépenses 2012-2013*, pp. 10-17.

Ministère de l'Éducation, de la culture et de l'emploi

Éducation et culture – Subventions et contributions⁷

(en milliers de dollars)

	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012
Subventions		
Subventions à la radio-télédiffusion communautaire	52	52
Contributions		
Diffusion en langues autochtones	170	170
Langues officielles, autochtones	2 996	2 911
Langues officielles, français	350	350
Enseignement de langue minoritaire et langue seconde : français	2 401	2 374
Contributions à Education Authority	150 333	148 399
Fonds de développement professionnel NWTTA	1 620	1 620
Programme de la petite enfance	4 040	4 040
Projets de santé infantine	2 110	2 110
Services de bibliothèques communautaires	763	763
Organismes culturels	554	554
Projets culturels	176	176
Centres patrimoniaux	491	491
Conseil des arts des T. N.-O.	500	500
Appui aux artistes interprètes	181	181
Programmes pour les nouveaux arts nordiques	250	250
Composante culturelle des événements sportifs	50	50
Totaux	167 037	164 991

⁷ Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, *Budget principal des dépenses 2012-2013*, pp. 10-18.

Ministère de l'Éducation, de la culture et de l'emploi

Contributions aux arts, à la culture et au patrimoine, 2007-2011⁸

(en dollars)

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Montant	1 056 000	1 002 000	1 330 000	1 755 000	2 156 000

Éducation et culture - Dépenses d'immobilisations⁹

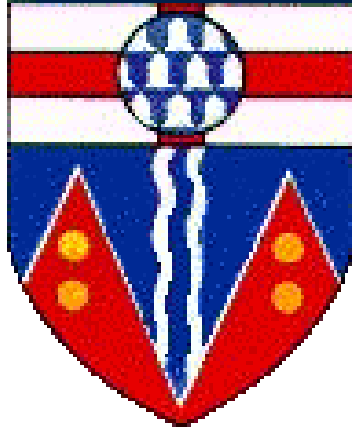
Projet (en dollars)	Évaluation d'immobilisation 2012-2013
Rénovation de l'école secondaire Diamond Jenness– Hay River	5 877 000
Remplacement de l'école secondaire Sir Alexander Mackenzie & Samuel Hearne– Inuvik	4 320 000
Améliorations à l'école de Charles Yohin – Nahanni Butte	273 000
Améliorations à l'école Colville Lake – Colville Lake	
Remplacement du réservoir de mazout de l'école Ehtseo Ayha – Deline	119 000
Développement de la galerie au Prince of Wales Northern Heritage Centre– Yellowknife	46 000
Remplacement du système d'information étudiants – territorial	761 000
Total	11 496 000

Projets non-complétés, exercice financier de 2011-2012

Projet	Évaluation d'immobilisation 2012-2013
High School Career and Technology Studies – Divers	62 000
Infrastructures pour les Musées communautaires	85 000
Total	147 000

⁸ SOURCE: *Comptes publics du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Tableau non-consolidé des contributions, Tableau 6, 2007-2011.*

⁹ Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, *Budget supplémentaire des dépenses 2012-2013 no. 1*, p. 12.



YUKON

Investissements dans le patrimoine

Analyse du Budget du Yukon 2012-2013 vu de
l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Patrice Dutil

2013

Investissements dans le patrimoine

Le budget 2012-2013 du Yukon vu de l'angle des arts, de la culture et du patrimoine

Analyse de Patrice Dutil, professeur, Sciences politiques et administration publique, Université Ryerson

Faits saillants

- Le budget des ressources du patrimoine augmente de 32 %.
- Le budget des arts diminue de presque 8 %.
- Le budget du Centre d'interprétation de la Bérangie augmente de plus de 6 %.
- D'importants investissements en immobilisations seront faits à l'entretien de l'immeuble abritant les archives.

Contexte

Le Parti du Yukon étant au pouvoir depuis dix ans (il a été élu une première fois en novembre 2002 sous la direction de Dennis Fentie que Darrell Pasloski a remplacé en mai 2011), les dépenses pour le secteur culturel se sont stabilisées après une période de croissance. De façon générale, l'économie du Yukon s'est bien portée au cours de six dernières années et les gouvernements ont pu déclarer des surplus budgétaires. Celui de 2012-2013 devrait atteindre plus de 80 millions \$ malgré un ralentissement économique (le gouvernement territorial prévoit une croissance qui ne devrait pas dépasser les 3 % en 2012, la moitié du taux de 2011). En 2010-2011, le gouvernement du Yukon a dépensé 955 584 000 \$. De ce montant, 23 819 000 \$

(soit 2,49 %) a été dépensé par le [Ministère du Tourisme et de la Culture](#).

Entre 2006 et 2011, la population du Yukon a augmenté de 11,7 %. Il a donc fallu que le gouvernement mette l'accent sur l'expansion des infrastructures et sur les besoins en matière de logement. Les priorités financières comprennent le développement résidentiel autour de Whitehorse, la construction d'une école secondaire de langue française et de deux écoles secondaires de langues anglaises, l'embauche d'employés additionnels à l'Hôpital général de Whitehorse et le prolongement du réseau hydro-électrique.¹

Le tourisme, qui peut représenter un véritable stimulant pour les attractions culturelles et offrir un marché aux produits artistiques, devient de plus en plus important au Yukon. Il est prévu qu'environ 320 000 touristes visiteront le territoire en 2012-2013, une hausse de 24 % par comparaison à 2010-2011.²

Les dépenses en culture ont augmenté au cours des cinq dernières années. Le calendrier des dépenses du gouvernement du Yukon décrit celles consacrées aux activités, à l'entretien et aux immobilisations des « secteurs culturels ». Comme l'illustre la **figure 1**, la tendance à consacrer plus de fonds aux activités et à l'entretien est à la hausse.

Le ministère du Tourisme et de la Culture est le principal ministère en matière d'arts, de culture et de patrimoine, mais il n'est pas le seul ministère intéressé. La conservation de huit des principales langues autochtones par exemple, est menée par le [Yukon Native Language](#)

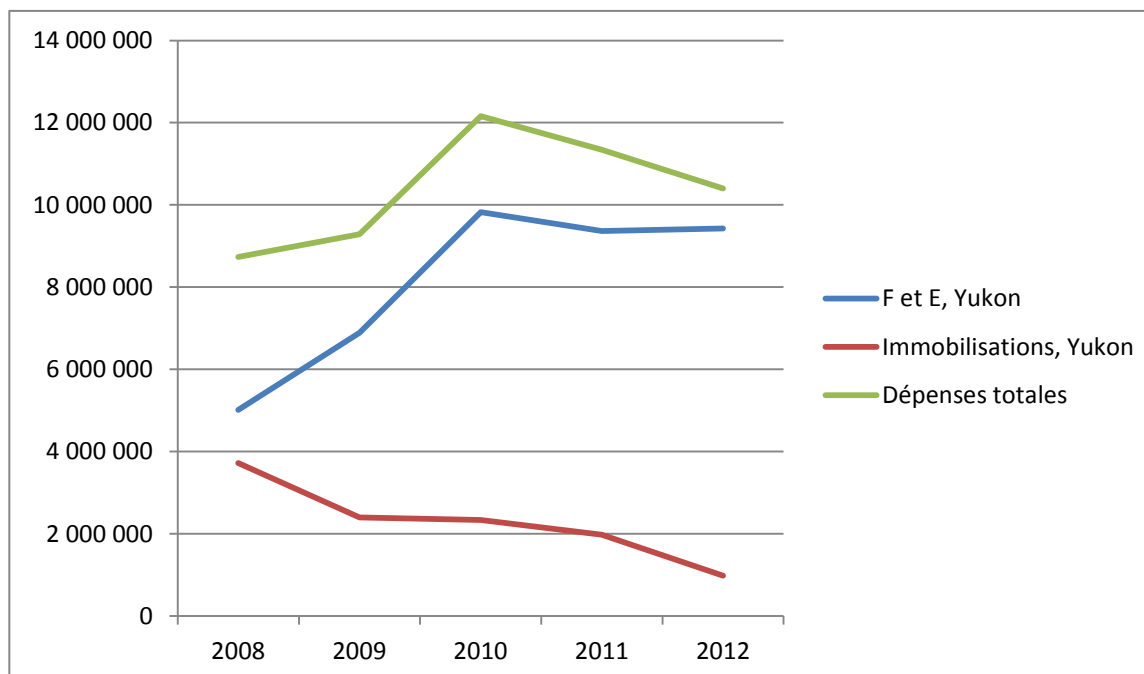
¹ *Présentation du budget 2012-2013.*

² Darrell Pasloski *Présentation du budget 2012-13*, 15 mars 2012 p. 5, le *Budget principal des dépenses 2012-2013 – Tourisme et Culture*, rapport : 280 000 visiteurs en autobus ou en voitures, voir p 16 à 18.

[Centre](#), une organisation gérée par le Council of Yukon First Nations et entièrement financée par le gouvernement du territoire par l'intermédiaire d'un autre ministère. Le ministère de l'Éducation joue également un rôle essentiel dans le façonnage de la vie culturelle des Yukonnais et son budget est administré séparément.

Figure 1

Dépenses du gouvernement du Yukon entre 2007 et 2011 dans les arts, la culture et le patrimoine



SOURCE : *Comptes publics du gouvernement du Yukon, annexe 4, Dépenses du ministère du Tourisme et de la Culture entre 2008 et 2012.*

Le ministère du Tourisme et de la Culture offre une vaste gamme de services. Sa Direction des services culturels aide à l'entretien des sites historiques et aux ressources patrimoniales comme des services d'archéologie et de paléontologie, les Archives du Yukon et divers musées. Elle vient également en aide aux artistes suivant les recommandations fournies par le [Conseil consultatif sur les arts du Yukon](#). Le Yukon College joue aussi un rôle crucial dans le milieu culturel du Yukon par l'intermédiaire du [Programme des arts visuels](#) du Yukon.

Les programmes de culture et de patrimoine au Yukon portent sur un grand nombre d'activités diversifiées. Ils comprennent entre autres « Stay Another Day », événements communautaires axés sur les arts, et une aide financière à des artistes par l'intermédiaire du [Programme de financement et de bourses pour les arts](#) (500 000 \$), le Fonds Artiste à l'école (100 000 \$), le [Fonds d'aide à la tournée](#) (100 000 \$), la [Bourse à l'intention des artistes professionnels](#) (80 000 \$), la [Dawson City Arts Society](#) (400 000 \$) et un projet spécial de formation appelé le Northern Strategy-Heritage and Culture Capacity Development. Une partie importante des fonds destinés aux opérations et à l'entretien est versée aux musées du territoire (y compris

657 000 \$ au fonctionnement général, 350 000 \$ à l'« aide » et 20 000 \$ à la « conservation et à la sécurité » ainsi qu'aux [Centres de la culture autochtone](#) (514 000 \$).

Impact du budget

Il semblerait que les fonctionnaires dépenses régulièrement moins que les montants prévus au budget. Ainsi, selon les comptes publics de 2011-2012, le gouvernement du Yukon a consacré 9 423 709 \$ au cours de cet exercice au fonctionnement et au maintien des « services culturels », 495 291 \$ de moins que le montant prévu pour l'exercice. Il a aussi versé 979 158 \$ en immobilisations destinés aux « services culturels », une diminution de 446 842 \$ par comparaison au montant prévu. Il y a eu une diminution importante des dépenses en fonctionnement et maintien, soit 9 825 645 \$ dans les services culturels en 2009-2010, tout comme les dépenses en immobilisations qui se sont élevées à 2 335 699 \$.

Tableau 1

Financement des services culturels du Yukon

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Fonctionnement et activités de gestion	5 013 003	6 891 466	9 825 645	9 361 983	9 423 709
Immobilisations	3 721 004	2 396 073	2 335 600	1 979 960	979 158
Dépenses totales	8 734 007	9 287 539	12 161 245	11 341 943	10 402 867

SOURCE : Comptes publics du gouvernement du Yukon, annexe 4, Dépenses du ministère du Tourisme et de la Culture entre 2008 et 2012.

Le ministère de la Culture et du Tourisme verse des fonds d'immobilisations pour le fonctionnement de sites comme la [Maison Rampart](#), le [Forty Mile](#), le [Yukon Sawmill](#) et le [Fort Selkirk](#). Le [Centre d'interprétation de la Béringie du Yukon](#) reçoit également des fonds d'immobilisations. Le projet des Archives a reçu cette année des fonds spéciaux destinés à la conservation et à l'agrandissement de sa capacité d'entreposage frigorifié. Alors qu'il est sans aucun doute important à la culture, le travail archivistique est la préoccupation de l'ensemble du gouvernement puisqu'il conserve les documents gouvernementaux et les collections de personnes ou d'organisations qui ne sont pas liées à des activités culturelles.

Selon les données du **tableau 1**, les services culturels reçoivent 307 \$ pour chacune des 33 893 personnes qui vivent au Yukon.

Santé future du secteur

Par le passé, le Yukon s'est bien tiré d'affaire en ce qui a trait à son soutien aux services culturels, mais son engagement envers l'infrastructure culturelle a été fortement mis à l'épreuve en raison d'un environnement économique tumultueux. Le moment est mal choisi alors que le gouvernement fédéral a mis fin à son appui financier à des immeubles patrimoniaux : c'est le cas par exemple du Lieu historique national du Canada de la Drague-Numéro-Quatre, ce qui

pourrait exercer des pressions sur le gouvernement territorial pour maintenir cette institution essentielle.³

Références

[Présentation du budget 2012-2013](#), le 15 mars 2012, Whitehorse : Assemblée législative du Yukon.

CBC News, le 30 août 2012, [Parks Canada cuts seen as blow to Yukon's Klondike region](#),

Gouvernement du Yukon. [Budget principal des dépenses 2012-2013 - Tourisme et Culture](#), 2012, Whitehorse : Gouvernement du Yukon.

Gouvernement du Yukon. [Comptes publics du gouvernement du Yukon, annexe 4, Dépenses du ministère du Tourisme et de la Culture 2008, 2009, 2010, 2011, 2012](#), Whitehorse : Gouvernement du Yukon.

[Yukon Native Language Centre](#), YNLC.

³ CBC News, 30 août 2012.

Documents supplémentaires

Gouvernement du Yukon

Croissance réelle du PIB : 6,5 % (2011)

Revenus tirés des transferts fédéraux (pourcentage du total) : 71,1 %

Population : 33 893 habitants (2011)

Gouvernement du Yukon

Budget principal des dépenses⁴

(en milliers \$)

Ministère et société	Estimations 2012-2013	Prévision 2011-2012
Assemblée législative du Yukon	6 211	5 947
Bureau des élections	451	1 013
Bureau de l'ombudsman	672	564
Bureau de la défense des enfants et de la jeunesse	477	466
Bureau du conseil exécutif	23 572	23 176
Services communautaires	187 242	177 261
Développement économique	15 740	18 092
Éducation	145 815	149 699
Énergie, Mines et Ressources	87 902	63 122
Environnement	30 798	31 537
Finances	7 908	7 593
Santé et Affaires sociales	286 777	272 011
Voirie et Travaux publics	187 868	187 899
Justice	62 851	74 684
Commission de la fonction publique	38 717	37 919
Tourisme et Culture	24 690	25 357
Direction de la condition féminine	4 805	2 874
Société de développement du Yukon	5 725	4 313
Société d'habitation du Yukon	33 542	42 276
Société des alcools du Yukon	1 \$	1 \$
Capitaux d'emprunt et amortissement du prêt	5 000	5 000
Totaux	1 156 763	1 131 003

⁴ Gouvernement du Yukon, *Budget principal des dépenses 2012-2013*, S-18.

Gouvernement du Yukon

Ministère du Tourisme et de la Culture

Budget principal des dépenses⁵

(en milliers \$)

Tourisme et Culture	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012	Différence en dollars	Différence en pourcentage
Fonctionnement et entretien				
Services aux entreprises	2 178	2 005	173	8, %
Services culturels				
Direction	483	555	(72)	-13,0 %
Ressources patrimoniales	1 146	866	280	32,3 %
Sites historiques	1 186	1 145	41	3,6 %
Musées	2 313	2 245	68	3,0 %
Centre d'interprétation de la Béringie du Yukon	354	332	22	6,6 %
Arts	3 767	4 077	(310)	-7,6 %
Archives	1 320	1 262	58	4,6 %
Tourisme	9 835	10 269	(434)	-4,2 %
Sous totaux	22 582	22 756	(174)	-0,8 %
Immobilisations				
Services aux entreprises	204	202	2	1,0 %
Services culturels				
Palaeontology Trailer	50	0	50	
Entretien des sites historiques	100	235	135	-57,4 %
Fort Selkirk	160	160	-	-
Planification des sites historiques	25	25	-	-
Interprétation et signalisation	70	70	-	-
Rampart House	60	60	-	-
Forty Mile	90	90	-	-
Yukon Sawmill	30	30	-	-
Sentiers patrimoniaux	40	40	-	-
Évaluation des artefacts militaires et industriels	60	0	60	
Centre d'interprétation de la Béringie du Yukon	90	162	(72)	-44,4 %
Projets des années précédentes des musées	0	30	(30)	-100 %
Acquisition d'œuvres artistiques visuelles	25	25	-	-

⁵ Gouvernement du Yukon, *Budget principal des dépenses 2012-2013*, 16-8.

Projets des années précédentes en développement artistique et culturel	0	96	(96)	-100 %
Projets de conservation des archives	25	403	(377)	-94,0 %
Entretien des immeubles d'archives	258	0	258	
Agrandissement de l'entreposage frigorifié	291	0	291	
Expansion				
Tourisme	530	973	(443)	-45,5 %
Sous-totaux	2 108	2 60331	(493)	-19,0 %
Totaux	24 960	25 357	(397)	-1,6 %

Gouvernement du Yukon

Transferts gouvernementaux aux services culturels⁶

(en milliers \$)

Fonctionnement et entretien	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012
Stay Another Day – Arts Themed Events	80	88
Yukon Science Institute	20	20
Arts Centre Corporation	778	757
Fonds de fonctionnement pour les arts	668	668
Fonds pour les arts	500	796
Artiste à l'école	100	144
Fonds d'aide à la tournée	100	116
Bourse à l'intention des artistes professionnels	80	80
Dawson City Arts Society	400	400
Friends of Yukon Archives Society	9	9
Musées – Fonctionnement général, Soutien à l'entretien et à la formation	657	657
Stratégie pour le Nord – Développement de la capacité du patrimoine et de la culture – Projet de formation	280	269
Centres culturels des Premières Nations	514	344
Entretien des sites historiques	100	152
Programme du Old Firehall	150	150
Aide aux musées	350	371
Conservation et sécurité des musées	20	20
Northern Cultural Expressions Society	345	345
Poursuite culturelle - Yukon Arts Centre	157	157
Autres paiements de transfert des années précédentes	0	69
Immobilisations		
Fort Selkirk	135	135
Sentiers historiques	21	21
Acquisition d'œuvres artistiques visuelles	25	25
Forty Mile	20	20
Autres paiements de transfert des années précédentes	0	80

Note : Le Fonds d'aide à la tournée et le Fonds de fonctionnement pour les arts sont attribués après recommandations du Conseil consultatif des arts du Yukon.

⁶ Gouvernement du Yukon, *Budget principal des dépenses 2012-2013*, 16-22.

Gouvernement du Yukon

Ministère de l'Éducation

Transferts gouvernementaux (choisir les programmes)⁷
(en milliers \$)

Fonctionnement et entretien	Estimations 2012-2013	Prévisions 2011-2012
Écoles publiques		
Artist in the School	19	19
Council of First Nations – Native Language Program	405	405
Council of First Nations – Education Support	170	170
First Nations Elder Program	50	50
First Nations Community Orientation	20	20
Activités culturelles francophones	35	35
Activités culturelles scolaires	250	250
Yukon College School of Visual Arts	474	474

Yukon Native Language Centre

Le Yukon Native Language Centre est situé sur le campus du Yukon College campus et il est administré par le Council of Yukon First Nations. Le programme est financé par le gouvernement du Yukon par l'intermédiaire Native Language Program du ministère de l'Éducation. En 2012-13, ce programme a reçu 405 000 \$ du gouvernement territorial.⁸

Langues
Inuit
Tlingit
Gwich'in
Hän
Upper Tanana
Northern Tutchone
Southern Tutchone
Kaska
Tagish
Tahltan

⁷ Gouvernement du Yukon, *Budget principal des dépenses 2012-2013*, S- 24.

⁸ Yukon Native Language Centre.